

Les Cahiers de la **Revue Défense Nationale**

La pensée stratégique : une vocation pour l'École militaire

Alain Bauer,
Nicolas Baverez,
Frédéric Charillon,
Hervé Coutau-Bégarie,
Dominique David,
Jean Dufourcq,
Pierre Gallois,
Jean-Louis Georgelin,
François Géré,
Pierre Lacoste,
Éric de La Maisonneuve,
Colomban Lebas,
Jean-Paul Pancraccio,
Lucien Poirier,
Frédéric Ramel,
Jean-Jacques Roche,
Jean-Christophe Romer,
Pascal Valentin,
Lars Wedin



**défense nationale
et sécurité collective**

**Institut de recherche stratégique
de l'École militaire
(IRSEM)**

La pensée stratégique : une vocation pour l'École militaire

**Dossier constitué avec le concours de l'EMS,
notamment Héliette Ossant et Ysens de La Panouse**

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.
Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement sur quelque support que ce soit le présent ouvrage
(art. L. 122-4 et L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle) sans l'autorisation de l'éditeur
ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris

La revue *Défense nationale et sécurité collective*
est éditée par le Comité d'études de défense nationale (association loi de 1901)
Adresse géographique : École militaire, 1 place Joffre, Paris VII
Adresse postale : BP 8607, 75325 Paris cedex 07
Fax : 01 44 42 31 89 - www.defnat.com - redac@defnat.com
Directeur de la publication : Général Bernard Norlain - Tél. : 01 44 42 31 92
Secrétaire général : Général Jacques Mourgeon - Tél. : 01 44 42 43 72
Rédacteur en chef : Contre-amiral Jean Dufourcq - Tél. : 01 44 42 31 90
Rédacteur en chef de l'édition anglaise : Anthony Hervey - Tél. : 01 44 42 49 95
Assistante de direction : Marie-Hélène Mounet - Tél. : 01 44 42 31 92
Secrétaire de rédaction : Pascal Lecardonnel - Tél. : 01 44 42 31 90
Abonnements : Éliane Lecardonnel - Tél. : 01 44 42 38 23
Administration du site *Internet* : Paul Laporte - Tél. : 01 44 42 31 91
Régie publicitaire : Mistral Média - Tél. : 01 40 02 99 00
Les articles sont disponibles sur les sites : www.pressedd.com et www.pressedd.fr
DL - 3^e trimestre 2009 - ISSN : 1950-3253 - CP n° 1009 G 85493 du 7 octobre 2004
Imprimée par Bialec, Nancy, 95 boulevard d'Austrasie, BP 10423, 54001 Nancy cedex

SOMMAIRE

LA PENSÉE STRATÉGIQUE : UNE VOCATION POUR L'ÉCOLE MILITAIRE

Avant-propos <i>Colomban Lebas</i>	13
---------------------------------------	----

INTRODUCTION

Le débat stratégique à l'âge de l'histoire universelle <i>Nicolas Baverez</i>	15
--	----

L'ÉCOLE MILITAIRE HIER, LES POINTS DE VUE...

• du général Pierre Gallois	25
• de l'amiral Pierre Lacoste	33
• du général Eric de la Maisonneuve	43
• du général Lucien Poirier	50

L'ÉCOLE MILITAIRE AUJOURD'HUI

LE POINT DE VUE DES CHERCHEURS DU CEREM

Sur la trace des maîtres : le sentier stratégique des chercheurs militaires <i>Jean Dufourcq</i>	58
Pourquoi réorganiser la réflexion stratégique française aujourd'hui ? <i>Colomban Lebas</i>	74
Droit, défense et stratégie <i>Jean-Paul Pancraccio</i>	95
Une troisième voie pour la pensée stratégique <i>Frédéric Ramel</i>	106

LE POINT DE VUE DES STRATÉGISTES RÉSIDENTS OU AYANT RÉSIDÉS À L'ÉCOLE MILITAIRE

Les études stratégiques en France : plaidoyer pour une vieille lune <i>Dominique David</i>	116
Grandeur et servitudes de la recherche stratégique <i>François Géré</i>	126
Marianne et Athéna dans le XXI ^e siècle <i>Lars Wedin</i>	137

L'ÉCOLE MILITAIRE EN DEVENIR

Les paradoxes de la stratégie <i>Alain Bauer</i>	146
Études de défense : l'indispensable renouveau de la réflexion stratégique <i>Frédéric Charillon</i>	152
Transformation des armées : préparation des élites militaires au contexte stratégique actuel <i>Jean-Louis Georgelin</i>	160
Penser les guerres de demain : épistémologie de la prospective sécuritaire <i>Jean-Jacques Roche</i>	166
L'histoire dans la réflexion stratégique <i>Jean-Christophe Romer</i>	185
Le projet CID 2010 : « de quoi s'agit-il ? » <i>Pascal Valentin</i>	190

CONCLUSION

L'héritage de la pensée militaire française <i>Hervé Coutau-Bégarie</i>	199
--	-----

Les travaux sont consultables sur le site *internet* du CEREM : <http://www.cerems-biblio.fr>

RÉSUMÉS

Sur la trace des maîtres : le sentier stratégique des chercheurs militaires

Jean DUFOURCQ

Les révolutions militaires successives qu'ont dû conduire depuis 50 ans les armées du fait des progrès de la science, de la technologie et de la logistique ou encore en raison de fortes tensions politiques, idéologiques et budgétaires ont introduit de nombreuses discontinuités dans la pensée stratégique française. Ces contraintes ont fini par marginaliser la réflexion militaire qui s'est confinée dans les dimensions opérationnelles et techniques de la guerre. Au moment où les facteurs d'incertitude s'accumulent dans un monde confus dont la grammaire stratégique se périme et la cohérence se défait, il faut retrouver le contact des maîtres et consulter une tradition de réflexion qui fût féconde à l'École militaire si l'on veut être capable de repenser l'action stratégique au XXI^e siècle. Voilà une bonne piste pour l'IRSEM.

The successive military revolutions that armies have had to go through for 50 years as a result of progress in science, technology and logistics, or again because of strong political, ideological and budgetary tensions, have introduced many discontinuities into French strategic thinking. These constraints eventually marginalized military reflection, which confined itself to the operational and technical dimensions of war. As the factors of doubts accumulate (in a confused world where strategic grammar expires and coherence comes undone), it is necessary to find the contact of masters and to consult a tradition of reflection which was fertile at the École militaire if we want to be able to rethink strategic action in the 21th century. Here is the good way ahead for the IRSEM.

Pourquoi réorganiser la réflexion stratégique française aujourd'hui ?

Colomban LEBAS

Dans cet article, Colomban Lebas met en évidence que nombre d'erreurs stratégiques commises par l'administration Bush en matière de politique étrangère auraient pu être évitées si la réflexion stratégique dans les structures administratives et politiques avait été plus diverse, plus libre d'esprit et plus objective. Par ailleurs, il note que les transformations scientifiques, internationales et sociales qui bouleversent nos sociétés auront des conséquences majeures en matière de stratégie, qu'il conviendra d'évaluer et de prendre en compte. En découle l'ardente obligation pour la France de se doter d'outils de réflexions stratégiques transdisciplinaires qui lui permettront de garder et d'améliorer sa capacité d'influence sur le débat mondial

en ces matières. L'IRSEM constituera une pièce essentielle de ce dispositif.

In this essay, Colombar Lebas suggests that a lot of strategic mistakes committed by the George W. Bush administration in foreign policy could have been avoided with most diversified, objective and open-minded ways of thinking. Moreover, he notes the scientific, international and social transformations that are disrupting our societies will produce crucial changes that strategic studies will have to analyse. France has to look for cross-disciplinary strategic modes of thinking to keep and improve her influence and capacity to shape the worldwide strategic debate. IRSEM should play an important part in this plan.

Droit, défense et stratégie

Jean-Paul PANCRACIO

L'évolution de la défense et de la sécurité nationale ont placé le droit au cœur des enjeux et des problématiques. La superposition de plusieurs ordres et systèmes juridiques ne clarifie pas cette situation, comme le démontrent par exemple la question du traitement judiciaire des pirates capturés ou le processus de criminalisation de l'agression entre États. Cela prouve en tout cas l'existence d'un phénomène de développement de la responsabilité juridique internationale, tant étatique qu'individuelle. Il en résulte que toute décision d'un Etat en matière de défense et de sécurité est conditionnée par le droit et peut avoir des conséquences juridiques, voire juridictionnelles. Plusieurs exemples, et plus spécialement celui de l'évolution de la notion d'agression internationale sont évoqués dans cet article, de même que la nécessité de développer aujourd'hui une vision et une politique juridique d'ensemble dans ce vaste champ de problématiques.

The evolution of defence and internal security put law at the centre of contemporary issues. The superposition of several judicial systems and laws tends to complicate the situation, like the legal pursuits against pirates, or the current process leading to criminalize at individual level armed attack between states. That shows in any event the development of international legal responsibility, at both the state and individual level. So any decision of a state in terms of defence or security must take account of these legal parameters, and can have legal or jurisdictional consequences. Several examples of this process are developed in this paper, especially the issue of current negotiations on armed attack in international law, as well as the

need for a state like France to define a comprehensive vision of legal involvement in this field.

Une troisième voie pour la pensée stratégique

Frédéric RAMEL

La pensée stratégique française est affectée par deux tendances contemporaines : le tropisme américain d'une part, la pratique des « traductions » conceptuelles d'autre part. Plusieurs programmes de recherche engagés au CEREM depuis septembre 2008 visent à identifier une troisième voie. Celle-ci repose sur le principe des trois D : dépendance au sentier, distinctions conceptuelles, dialogue interdisciplinaire. Cette troisième voie ne rime pas avec « triangulation » à l'instar des orientations partisans en période électorale (mécanisme par lequel un acteur politique récupère les idées de son adversaire en vue de les incarner devant l'opinion publique). Elle consiste à discuter les résultats auxquels parviennent les deux voies précédentes tout en renouvelant la pensée.

The French approach to strategy is influenced by two contemporary trends: an American mainstreaming on one hand and conceptual translation practices on the other. Several research programmes, implemented since September 2008 by the CEREM, aim at identifying a third path. The former is based on the principle of the three Ds: path dependency, conceptual distinctions, and interdisciplinary dialogue. This third path does not imply 'triangulation' on the model of partisan orientations at election time (mechanism by which a political actor takes over his opponent's ideas in order to present them before public opinion). It consists in discussing the other paths' conclusions while renewing the approach.

Les études stratégiques en France : plaidoyer pour une vieille lune

Dominique DAVID

Raisonnement stratégiquement, c'est s'efforcer de penser avec rigueur dans un environnement conflictuel en perpétuel changement. Elaborer une stratégie de défense, c'est travailler sur des objectifs essentiels (à terme la vie, la survie des hommes et du pays), et sur des objets lourds (appareils, psychologies, armements...) dont la manœuvre est complexe. La culture stratégique de la France, sa capacité à se penser en tant qu'acteur stratégique, est l'héritage d'une riche histoire militaire dont cette culture s'inspire. La France a donc un remarquable corps de pensée stratégique mais elle n'a pas suffisamment institutionnalisé cette pensée stratégique : pour l'heure c'est l'intelligence collective de l'État qui s'y substitue le plus souvent.

Reasoning strategically means endeavouring to think with rigour in a conflictual environment that is in perpetual change. Elaborating a defence strategy means working on essential purposes (ultimately, life or survival of men and the country), and on heavy objects (apparatus, psychologies, armaments...) whose manoeuvre is complex. The strategic culture of France, its ability to consider itself as a strategic actor, is the legacy of a rich military history, which is a source of inspiration for this culture. France has therefore a remarkable body of strategic thought but it has not institutionalized this strategic reflection enough: for the time being, it is usually the State's collective understanding that takes on this prerogative.

Grandeur et servitudes de la recherche stratégique

François GÉRÉ

François Géré étudie les exigences de la recherche stratégique, pleinement concernée par la question du lien — ou de la tension — entre théorie et pratique. Dans un domaine où l'on attend précisément de la recherche qu'elle apporte des savoirs opératoires et serve les décideurs et l'action, il met ainsi en question les modalités de travail du chercheur (critique nécessaire de l'objet d'analyse, ou des besoins stratégiques qui le sous-tendent), et les écueils dans lesquels il ne doit pas tomber dans sa relation avec le praticien. Parce que sa consubstantialité à l'action est à la fois un atout et une difficulté, l'auteur appelle enfin à prendre au sérieux l'utilité et l'organisation de la recherche stratégique.

François Géré examines the demands of strategic research, which is heavily concerned with the link – or tension - between theory and practice. In such a field, where research is expected to bring operational knowledge and serve policy-makers and action, he questions the terms of the researcher's work (a necessary criticism of the issue in question, or of the strategic needs it implies), and pitfalls he has to avoid in his relationship with the field-worker. Because its consubstantiality to action is both an asset and a difficulty, the author finally calls for the usefulness and organization of strategic research to be taken seriously.

Marianne et Athéna au XXI^e siècle

Lars WEDIN

La pensée stratégique actuelle est en bonne voie comme le démontre le nombre d'articles et d'ouvrages publiés chaque année. Le *Livre Blanc* souligne l'importance de la recherche stratégique. Il est évidemment im-

possible de prédire ce qui sera important dans l'avenir. Nous soulignons quelques caractéristiques intéressantes. Les Français ont une vision large de la sécurité et de la défense (cf *Livre Blanc*) ; de plus, la priorité est donnée au côté humain de la guerre et les perspectives historiques sont abondantes. On remarque en outre une continuité dans la manière de penser des Français entre le 18ème siècle et aujourd'hui. Finalement, la France a un rôle important dans l'évolution de la pensée stratégique et des guerres irrégulières.

Contemporary strategic thinking is in a good shape. The White Paper underlines the importance of strategic research, and the number of articles and books published every year is remarkable. Obviously it is impossible to predict what will be of lasting importance. There are some interesting characteristics. The French take a broad view of security and defence, as the White Paper shows. Furthermore, priority is given to the human side of warfare and historical perspectives are abundant. There is a remarkable continuity in French thinking from the 18th century up to today. Finally, France plays an important role in the development of strategic thinking and irregular warfare.

Les paradoxes de la stratégie

Alain BAUER

L'Histoire est riche de surprises, de renversements de forces imprévus qui incitent à construire une pensée prospective pour se préparer aux crises de demain.

La réforme du dispositif de formation et de recherche en matière de défense et de sécurité se donne ainsi trois objectifs : créer des synergies entre la recherche stratégique et le secteur de l'entreprise, optimiser l'emploi des ressources et accroître le rayonnement de cette pensée.

L'un des outils privilégiés de cette réforme sera le Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche stratégique est ainsi une structure appelée à coordonner et mutualiser les efforts opérés dans ce sens. À terme, il s'agit de promouvoir une pensée stratégique concertée, diffusée et fondée sur un lien permanent avec les théâtres de crises.

History is full of surprises and unforeseen reversals of forces, thus it is relevant to build up prospective thinking in order to prepare for future crises. The reform of the defence and security training and research system has three main purposes: to create synergies between strategic research and corporate sector, optimize the use of resources and increase

the influence of this thinking. One of the most efficient means to achieve this reform will be the Higher Council for Training and Strategic Research, aimed at coordinating and sharing the efforts made in this direction. In the long run, it is intended to promote common strategic thinking, to be spread in crisis areas and constantly focused on what happens in those regions.

**Études de défense : l'indispensable renouveau
de la réflexion stratégique**
Frédéric CHARILLON

Le paysage français des études de défense évolue. Des structures sont en cours de réorganisation, qui doivent permettre au monde de la défense et à celui de l'université de coopérer efficacement, et de trouver les ponts qui sauront favoriser l'échange et la création. Mais des programmes de recherche doivent être mis en œuvre, de manière à la fois à palier les lacunes françaises existantes, à balayer le large spectre des disciplines de sciences humaines et sociales qui intéressent la défense, et à proposer des visions nouvelles, comme autant de valeurs ajoutées issues de la recherche française. Si l'objectif est atteint, la nouvelle génération de chercheurs aujourd'hui émergente pourra faire profiter la communauté scientifique aussi bien que la défense nationale, de son talent déjà reconnu.

In order to best accommodate evolutions in French defence studies, ongoing structural reorganizations must not only enable more efficient cooperation between the academic and defence communities, but also foster creative innovations. Another essential component is the implementation of research programmes that correct existing shortcomings, systematically address the wide spectrum of defence-oriented social science fields, and propose new strategic visions. Should this goal be achieved, today's generation of researchers will be in the position to nourish the scientific and defence communities with its already acknowledged talent.

**Transformation des armées : préparation des élites militaires
au contexte stratégique actuel**
Jean-Louis GEORGELIN

Les armées ont toujours dû faire l'objet d'une adaptation continue, face à l'évolution de l'environnement dans lequel elles interviennent et des stratégies des autres acteurs. Cette évolution, d'autant plus impérieuse depuis la fin de la guerre froide, constitue un véritable défi intellectuel du

fait de la complexité du nouveau contexte stratégique. Alors que les nouvelles opérations sont caractérisées par la nécessité d'un investissement plus long et plus innovant, les armées ont ainsi à faire appel à une réflexion globale, impliquant tant les militaires que les experts civils en sciences humaines. C'est là la vocation de l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire.

Armies always had to adapt to the changes of the environment in which they intervene, and to other actors' strategies. This evolution, much more pressing since the end of the Cold War, is a real intellectual challenge because of the complexity of the new strategic context. While new operations are characterized by a longer and more innovative commitment, armies need a global debate, that will involve both the military and civilian experts in social sciences. This is the vocation of the « Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire ».

Penser les guerres de demain : épistémologie de la prospective sécuritaire

Jean-Jacques ROCHE

Dans cet article, Jean-Jacques Roche décrit les problèmes méthodologiques et épistémologiques qui guettent le chercheur en stratégie. La bonne méthode consiste à adopter une approche hypothético-déductive et non se contenter d'une analyse empirique inductive. Ce faisant, il expose les conditions d'une recherche en stratégie à caractère scientifique pour le XXI^e siècle.

In this article, Jean-Jacques Roche describes the methodological and epistemological problems that the researcher has to face. He insists on the necessity to adopt an hypothetico-inductive one. Then he gives very precise orientations on what could be a scientific method of research. This instrument will allow us to overcome the XXIth century challenges.

L'histoire dans la réflexion stratégique

Jean-Christophe ROMER

Une nouvelle inflexion pour la place de l'histoire, et plus largement des sciences sociales, dans la réflexion stratégique du décideur est nécessaire. Une histoire de la défense doit être critique, analytique, pluridisciplinaire et en rupture avec « l'histoire militaire » trop marquée par sa dimension narrative et descriptive. C'est ainsi qu'elle pourra s'insérer dans les champs de réflexion du politique, et contribuer à une meilleure conceptu-

alisation et donc à une meilleure rationalisation de l'action. Tout comme l'histoire diplomatique est devenue l'histoire des relations internationales, analysant davantage les perceptions pour mieux élaborer les politiques, un changement qualitatif de l'histoire de la défense permettrait d'élaborer des concepts stratégiques plus adaptés et opportuns.

A new inflection for the place of history, and more widely of social sciences, in the strategic thinking of decision-makers, is necessary. A history of defence should be critical, analytical, multidisciplinary and different from an excessively narrative and descriptive 'military history'. It could thereby be inserted in the thinking fields of politics and contribute to a better conceptualization, and thus rationalization, of action. As diplomatic history has become the history of international relations, through a better analysing of the perceptions to elaborate policies, a qualitative change of history of defence would enable thinkers to elaborate more adapted and appropriate strategic concepts.

Le projet CID 2010 : « De quoi s'agit-il ? »

Pascal VALENTIN

Qu'il s'agisse des leçons retenues de conflits ou de réformes politiques, l'enseignement militaire a toujours su adapter son évolution aux circonstances. C'est de cette tradition d'adaptation que s'inspire le projet CID 2010, en s'inscrivant dans la dynamique du *Livre Blanc* pour prendre en compte l'environnement complexe avec lequel les hauts responsables militaires seront aux prises. Il s'agit ainsi de favoriser l'adaptabilité des officiers par une formation plus participative et les mettant en contact avec l'environnement institutionnel et privé. Pour mener à bien ces objectifs, le CID pourra recevoir le soutien de l'IRSEM et du CDEM.

Be it in respect of past conflicts lessons or of political reforms, military teaching never cease to adapt its evolution to contemporary context. Inspired from this tradition, CID 2010 project follows the conclusions of Livre Blanc de la Défense 2008 to consider the complexity of the environment the military chiefs will have do deal with. Thus, this project will favour officers' capacities of adaptation, using interactive trainings that will put in contact with institutional and private sectors. To handle successfully these objectives, CID will be sustained by IRSEM and CDEM.

Avant-propos

Colomban LEBAS

Bien souvent dans l'administration du ministère de la Défense, les institutions demeurent et leur personnel passe. C'est aujourd'hui très exactement le contraire qui se produit à l'École militaire, où la fusion du CEREM avec trois autres organismes de recherche pour constituer en janvier 2010 une nouvelle entité, l'IRSEM, conserve l'essentiel du personnel affecté aux centres initiaux.

Il a paru utile, pour ménager une bonne transition entre CEREM et IRSEM, de publier un inventaire précis et rigoureux de la production du CEREM. Coïncidence : l'année de cette fusion fonctionnelle (2009) correspondait précisément avec celle du 70^e anniversaire de la revue *Défense nationale et sécurité collective* ! C'était là l'occasion d'y publier un hors-série, exclusivement consacré à la réflexion stratégique, et tout spécialement conçu pour illustrer la richesse de la tradition française en la matière, ses développements contemporains et ses perspectives.

Pour ce faire, il a été demandé aux principaux acteurs — d'aujourd'hui ou d'autrefois — qui ont œuvré en faveur de la recherche stratégique à l'École militaire, de s'exprimer sous forme d'entretiens ou de réflexions personnelles sur la manière dont ils voyaient cette recherche s'insérer dans l'environnement géopolitique contemporain. Il leur a également été proposé d'ouvrir quelques

pistes de travail qui seraient susceptibles de lui donner un nouveau souffle.

Ainsi, à la fois « réflexions sur la réflexion stratégique » et « esquisse de stratégies pour la stratégie », ce numéro spécial — qui a reçu l'aide matérielle de la toute nouvelle direction de l'enseignement militaire supérieur — tente, bien au-delà d'un simple bilan des activités du CEREM, d'éclairer le lecteur sur les enjeux que recèle la réflexion stratégique aujourd'hui. Pour la France, héritière d'une riche école de pensée en la matière, il s'agit bien là d'une question majeure, récemment soulignée par le *Livre blanc sur la sécurité et la défense*. Aussi, la vocation de l'IRSEM sera de participer au renouvellement et à la stimulation du débat stratégique national et européen, dans un monde sujet à des transformations permanentes qu'il n'est pas toujours facile d'appréhender, mais qu'il sera passionnant d'étudier.

Colomban LEBAS

Coordonnateur de ce numéro spécial

Le débat stratégique à l'âge de l'histoire universelle

Nicolas BAVEREZ

Le XXI^e siècle est placé sous le signe de l'entrée dans l'âge de l'histoire universelle. Le vecteur en est la mondialisation, avec son mouvement dialectique d'intégration *via* le capitalisme et les technologies, et de chaos, à travers l'exacerbation des passions identitaires religieuses, ethniques, nationalistes.

Le cycle de la mondialisation s'est ouvert en 1979. Il a émergé au croisement de quatre événements : l'invasion de l'Afghanistan et l'élection de Jean-Paul II qui marquèrent le début de la fin de l'URSS ; les quatre modernisations qui lancèrent le grand rattrapage de la Chine ; la révolution iranienne qui ramena la religion au premier rang de la géopolitique mondiale ; la sortie de la régulation keynésienne des économies développées qui fut impulsée par le tournant de la politique monétaire américaine conduit par Paul Volcker puis par les réformes libérales réalisées par l'administration Reagan et les gouvernements Thatcher. La mondialisation accéléra formidablement avec la chute de l'empire soviétique, qui ouvrit la voie à l'universalisation du capitalisme. Elle est entrée dans une zone de turbulences de plus en plus fortes à partir de 2001, avec les attentats contre New York qui ont débouché sur de nouvelles « guerres en chaîne », puis la crise économique qui, au-delà de la plus violente récession depuis 1945, remet en question nombre de

ses principes. L'ouverture des frontières est en effet contestée par la tentation du protectionnisme ; la société ouverte est bousculée par la poussée des populismes et de la xénophobie — avec pour nouvelle illustration les résultats du scrutin européen du 7 juin ; l'autorégulation des marchés est mise en échec par le retour en force des interventions de l'État ; l'innovation financière s'est fracassée sur l'effondrement du crédit et la faillite du système bancaire.

En bref, l'histoire est de nouveau en marche. Et pour être devenue universelle, elle ne se décline pas spontanément en termes de paix, de liberté et de prospérité. Loin des illusions sur la distribution des dividendes de la paix ou sur l'avènement de la démocratie de marché, sa trame reste composée de guerres, de crises et de révolutions, qui, pour avoir changé de nature et de formes, n'ont nullement déserté la planète.

Les démocraties — États-Unis en tête — se trouvent engagées dans un nouveau cycle de conflits armés, dont la durée excède largement celle de la seconde guerre mondiale. Le capitalisme mondialisé affronte la pire crise depuis la déflation des années 30. La menace d'une désintégration du système financier et d'une grande dépression n'a été conjurée *in extremis* que par une mobilisation sans précédent de la politique économique dont les séquelles seront durables pour le monde développé : accélération du basculement du centre de gravité de l'économie mondiale vers le sud, notamment la Chine, l'Inde et le Brésil ; croissance faible et chômage permanent ; sous-compétitivité et désindustrialisation ; États exsangues — avec des dettes publiques supérieures à 100 % du PIB ; banques centrales transformées en fonds spéculatifs, ce qui les rend incapables pour plusieurs années de réassurer un nouveau choc.

Si les totalitarismes inspirés par le marxisme ne subsistent qu'à l'état de témoignages anachroniques en Corée du Nord ou à Cuba, les passions révolutionnaires hostiles à la liberté fleurissent sous la bannière de la religion — du Maghreb au Pakistan en passant par l'Iran ou par l'Égypte, ou du populisme — du Venezuela de Chavez à l'Afrique du Sud de Jacob Zuma. Des pays stabilisés, à l'image de la Thaïlande, s'installent dans un chaos endémique. Les puissances à tradition impériale, Chine et Russie, mettent à profit le trou d'air des démocraties pour conforter leurs positions et leurs zones d'influences. Enfin les

États effondrés se multiplient, offrant autant d'espace au terrorisme, aux activités criminelles ou à la piraterie — à l'exemple de la Somalie.

Au total, aucune des conditions nécessaires à l'existence d'un ordre mondial stable ne se trouve remplie : convergence autour de principes communs ; existence d'institutions et de règles pour régler les différends ; réassurance du système international par une puissance ou un groupe de puissance ; position marginale des nations cherchant à remettre en question le *statu quo*. Le monde du XXI^e siècle est certes global mais aussi multipolaire, fluide et divers, juxtaposant des acteurs et des ordres parcellaires qui se décomposent et se recomposent sans tutelle d'une puissance hégémonique.

Comme lors de toute accélération brutale de l'histoire et de toute ère de transition, c'est non seulement la hiérarchie des puissances qui se trouve bouleversée mais également les acteurs, les vecteurs et les valeurs qui fondent la stratégie. Pour les États comme pour les continents, les entreprises ou les individus, le défi central consiste à répondre de manière cohérente et simultanée à l'universalité et à l'hétérogénéité, à l'unité et à la fragmentation du monde du XXI^e siècle. Les quatre dimensions dans lesquelles se déploie la stratégie se trouvent ainsi bouleversées.

Au plan de la conception et de l'utilisation des systèmes d'armes, les doctrines et les matériels existants sont remis en question par le retour en force de la guérilla, par l'étirement dans le temps des opérations militaires, par la prolifération des vecteurs et des armes de destruction massive, au premier rang desquels les têtes nucléaires et les missiles balistiques. Parallèlement, apparaissent de nouveaux milieux de confrontation tels que l'espace ou le cyberspace — marqué par les frappes sur l'Estonie en 2007 puis sur la Géorgie lors du conflit de l'été 2008.

Concernant la nature de la guerre, la rémanence des opérations militaires va de pair avec de profondes mutations : multiplication des acteurs, y compris non étatiques ; prolifération et radicalisation de la violence sous la pression d'affrontements identitaires qui obéissent à des logiques de guerre civile ; flou croissant entre la guerre et la paix ; effacement des frontières entre le civil et le militaire, qui fait de la population à la fois l'enjeu et le milieu de nombre de conflits ; étirement des interventions dans le temps confirmant la

maxime de Machiavel selon laquelle « on peut commencer la guerre quand on veut, mais ne la finit pas de même ».

Au plan de l'environnement, à défaut d'un ordre mondial introuvable, s'entrecroisent les risques classiques liés aux rivalités de puissance, les menaces asymétriques issus du terrorisme et de la prolifération, les risques technologiques et industriels, les vulnérabilités systémiques propres à la société ouverte, qu'elles soient financières, sanitaires, environnementales ou climatiques. Dans le même temps, nul ne mesure pleinement les effets sur les nations démocratiques du caractère permanent des engagements militaires, au-delà de l'embarquée néoconservatrice qui a vu cheminer de conserve mesure impériale et atteintes à l'État de droit ou aux libertés. La seule certitude demeure que le temps court qui rythme la vie politique des nations libres est peu compatible avec des interventions de plus en plus longues.

Au plan historique, se dessinent quatre ruptures majeures qui accentuent la sortie du cadre fixé depuis les Lumières au XVIII^e siècle : fin du monopole des États dans l'exercice de la violence légitime, qui accompagne l'effacement des frontières entre le national et l'international ; découplage entre la liberté économique et la liberté politique, avec le développement rapide du capitalisme dans des nations non démocratiques ; remise en question de la domination intellectuelle et morale de l'Occident avec la translation accélérée du centre de gravité géopolitique et économique du monde vers l'Asie ; arrivée à terme de la supériorité stratégique absolue des États-Unis qui, du fait de leur affaiblissement, entrent dans une ère de puissance relative.

Le débat stratégique français se trouve nécessairement relancé par les grandes transformations de la violence, du capitalisme, de la démocratie et de la mondialisation. Et ce d'autant qu'il sort d'une longue phase de glaciation. Depuis la fin du XIX^e siècle, cinq moments ont en effet rythmé la discussion des problèmes stratégiques dans notre pays.

- Le premier, qui se déroula sous l'ombre portée de la menace de l'Allemagne wilhelmienne, fut dominé par la politique intérieure. Il s'organisa autour de trois dilemmes : priorité à l'empire colonial ou à la revanche ; légitimité des alliances avec le Royaume-Uni et

avec la Russie ; place et statut de l'armée dans la République, de l'affaire Dreyfus au scandale des fiches.

- Le deuxième, entre les deux guerres, fut placé sous le signe du repli et de la sclérose. La victoire de Pétain sur Foch dans les années 20 se traduisit par le dogme défensif de la ligne Maginot, la marginalisation des positions hétérodoxes défendues par de Gaulle — relayé par Paul Reynaud — pour ce qui concerne l'utilisation de l'arme blindée et l'armée de métier ou par l'amiral Castex pour ce qui concerne l'élargissement de la stratégie générale, enfin par le monopole stérile des militaires sur une doctrine réduite à la réinterprétation des combats de la première guerre mondiale. D'où une triple déconnexion de la stratégie militaire avec les innovations technologiques, les alliances diplomatiques, les conflits modernes dominés par l'engagement des régimes totalitaires, notamment en Espagne. Avec pour point d'orgue la débâcle de juin 1940.

- Le troisième fut marqué par le retour du primat du politique et des débats publics sur fond de guerre froide et de conflits de la décolonisation — ponctués par le triple désastre de l'Indochine (Diên Biên Phu 1954), de Suez (1956) et de l'Algérie (1962). Les questions stratégiques croisèrent alors les clivages du temps des idéologies, avec les débats sur l'alliance atlantique et le neutralisme, le projet mort né de communauté européenne de défense (1954), le destin de l'empire et le recours à la torture.

- Le quatrième constitua l'âge d'or de la stratégie française au XX^e siècle. L'élaboration de la doctrine de la dissuasion sous l'égide d'une pléiade de penseurs militaires — Pierre Gallois, Lucien Poirier, André Beaufre, Charles Ailleret, Camille Rougeron, participa à la constitution de la force de frappe et accompagna le redressement de la France entrepris par le général de Gaulle. Le principe d'indépendance nationale adossé à la dissuasion nucléaire s'avéra dans les années 1960 un remarquable démultiplicateur de puissance dans l'environnement de la guerre froide, permettant à la France d'occuper une place originale entre l'Ouest et l'Est, le Nord et le Sud, tout en restant fidèle à l'Alliance atlantique et en participant activement à la construction européenne.

- Le cinquième temps vit, à partir des années 70, la dissuasion se figer en un nouveau dogme et l'armée de non-emploi être érigée en

culte. La doctrine et le concept stratégiques se révélèrent rapidement en contradiction avec la nouvelle donne issue de la chute du mur de Berlin. L'insuffisance et le caractère obsolète des forces conventionnelles furent cruellement mis en lumière par les engagements durant les conflits de l'ex-Yougoslavie ou du Golfe. La volonté désespérée de voir survivre le monde de la guerre froide, qui se traduit par l'opposition à la réunification allemande, le soutien à l'URSS agonisante contre la Russie renaissante, la complicité initiale avec la grande Serbie, trouva sa traduction dans la poursuite des programmes d'équipements de l'armée de guerre froide. Et ce jusque dans le compromis ayant présidé au passage à la professionnalisation et à la définition du modèle d'armée 2015. Comme dans les années 30, les dernières décennies furent dominées par le repli de la pensée stratégique, sa réduction au sein de l'institution militaire aux seuls aspects techniques et financiers, le déclin de la France et sa marginalisation en Europe et dans le monde.

Depuis le début du XX^e siècle, le débat stratégique a donc été structuré en France selon quatre lignes de clivage : le rétrécissement à la seule dimension des armements ou la prise en compte de multiples niveaux stratégiques — sociologiques, politiques, historiques ; la priorité exclusive au retour d'expérience issu des combats ou l'attention portée aux réflexions sur l'évolution de la guerre et de son environnement ; le confinement au sein des armées ou l'inscription dans le débat public ; le repli sur la nation ou l'ouverture sur les grandes controverses qui mobilisent la communauté stratégique internationale — telle aujourd'hui l'option zéro pour le nucléaire.

Des astres isolés, tel l'amiral Castex, ont certes pu briller dans des périodes de fermeture de la pensée stratégique. Force est cependant de constater que le divorce entre les aspects militaires et politiques de la stratégie, fruit de la méfiance réciproque entre les dirigeants du pays et les chefs militaires, a constitué le plus sûr chemin vers les défaites majeures et les crises de régime, comme la France en a fait l'amère expérience en 1940, 1954 ou 1956. Pour être pleinement utile à la défense et aux intérêts de la France — et aujourd'hui de l'Europe, la stratégie doit assumer son caractère global, intégrant, au-delà des aspects proprement opérationnels, les muta-

tions du système international, des risques et des facteurs de puissance, l'ouverture de nouveaux champs de compétition et de confrontation, le progrès technique et le mouvement des idées.

Après une longue période de conformisme, il ne fait aucun doute que la pensée stratégique française est confrontée à la nécessité d'un profond renouveau. Le *Livre blanc* sur la défense et la sécurité nationales en a donné le coup d'envoi en 2008. Il tourne en effet définitivement la page de la guerre froide pour mettre la stratégie française à l'heure de la mondialisation en innovant dans cinq domaines : il rompt avec la théorie délétère du domaine réservé présidentiel en réintégrant le Parlement dans le débat et la décision stratégiques ; il élargit la défense à la sécurité nationale, avec pour objectif de renforcer la résilience de la nation face aux ruptures et aux surprises stratégiques caractéristiques du XXI^e siècle ; il fait le pari de la complémentarité entre l'Otan et l'Europe, portée par la dynamique du nouveau cours donné à la diplomatie américaine par l'administration Obama ; il met l'accent sur la connaissance et le renseignement, décisifs pour l'autonomie de décision comme pour l'exercice de la puissance et la protection des forces ; il acte le basculement vers un concept d'emploi opérationnel permanent des forces, cohérent avec le fait que 11 000 soldats français sont engagés en permanence sur plus de trente théâtres d'opérations.

Pour autant, s'il livre le cadre indispensable à la programmation militaire, le *Livre blanc* ouvre le débat stratégique et ne le clôt pas. La contradiction serait de fait frontale, qui prétendrait fixer des principes immuables dans un monde dont on reconnaît que les caractéristiques premières sont l'incertitude, la flexibilité et la vitesse de transformation qui multiplient les possibilités de surprises stratégiques. Le *Livre blanc* réintroduit un principe de souplesse et d'adaptation dans les concepts d'emploi et la programmation militaire. Il constitue donc une invitation à faire vivre le débat stratégique dans toutes ses dimensions et sa complexité. Et les thèmes ne manquent pas.

Au plan des systèmes d'armes et de leur utilisation, comment conjurer la double illusion d'une providence technologique et du postulat selon lequel seuls l'infanterie et le grand nombre font la décision ? Comment adapter la conduite des opérations aux milieux

urbains et à l'imbrication d'objectifs militaires avec les populations et les infrastructures civiles dont la préservation se révèle vitale dans la phase de sortie du conflit ? Comment faire face à l'usure des opinions publiques dans les démocraties face à des engagements de très longue durée ? Au plan des principes, comment riposter à la prolifération des armes de destruction massive, et notamment au risque croissant de rupture du tabou nucléaire, renforcé par les ambitions de puissance de l'Iran ou le risque d'effondrement du Pakistan ? Au plan de la guerre, comment répondre à sa nature de plus en plus floue, à son extension dans le temps et l'espace, à la variété de plus en plus grande des milieux dans lesquels se déploient les conflits, au défi des États effondrés ?

Au plan du système international, comment stabiliser le capitalisme mondialisé dans la nouvelle configuration qui émergera de la crise ? Quelle place imaginer et construire pour l'Europe qui semble réduite à un rôle de puissance de deuxième rang tant par le nouveau condominium composé des États-Unis et de la Chine — G2 aspirant à se substituer au G20 — que par les ambitions des nouveaux géants du sud — tels l'Inde et le Brésil — ou les prétentions des empires déclinants — à l'image de la Russie de Vladimir Poutine ? Quelle mise en cohérence des relais d'influence et des instruments de puissance de la France, qui dispose désormais grâce à l'Europe d'une nouvelle profondeur stratégique ? Au plan historique, quels peuvent être les principes d'un ordre mondial et quelles institutions ou règles communes imaginer alors que le monde multipolaire juxtapose des systèmes de valeurs irréductiblement différents quand ils ne sont pas antagonistes ?

La crise ouverte de la mondialisation constitue un moment et une occasion uniques pour repositionner stratégiquement la France et l'Europe et tenter de rattraper une partie du retard accumulé sur les États-Unis et le monde émergent du cours des dernières décennies. La France part certes avec certains handicaps, qui tiennent à la perte d'efficacité de la décision publique, à un État sous-productif et surendetté, à une compétitivité très affaiblie et des positions fragilisées dans la mondialisation, à une nation divisée et laminée par le chômage de masse. Par ailleurs, un clivage se creuse entre les générations, au sein de la société civile en raison des inégalités de statut et

de revenus au détriment des jeunes, mais aussi au sein des armées, du fait de la différence des modes de pensée de l'armée professionnelle et de l'expérience du combat, hier rare et aujourd'hui systématique. Mais la France dispose également d'atouts majeurs. Au premier rang d'entre eux figurent la préservation d'authentiques pôles d'excellences opérationnels et industriels, la participation continue à des opérations complexes éloignées des frontières nationales — y compris durant les années de guerre froide. Entrent aussi en ligne de compte de nombreux relais politiques et intellectuels dans des cultures non occidentales, un fort engagement dans la construction européenne qui constitue la première expérience d'intégration politique fondée sur la liberté des nations et non sur la force armée, une culture stratégique vivace au-delà des cercles militaires, qui n'a jamais occulté la dimension historique et philosophique des problèmes stratégiques.

Raymond Aron, hanté par le désastre de 1940, adversaire déterminé des totalitarismes du XX^e siècle dont il identifia le lien consubstantiel avec la guerre totale, analyste des conflits au temps de la société industrielle, théoricien et pédagogue de la dissuasion, avait choisi de faire graver sur son épée d'académicien la maxime d'Hérodote selon laquelle « Nul homme sensé ne peut préférer la guerre à la paix puisque, à la guerre, ce sont les pères qui enterrent leurs fils alors que, en temps de paix, ce sont les fils qui enterrent leurs pères ». Il reste déraisonnable d'aimer la guerre au XXI^e siècle, mais force est de constater que la fascination pour la violence fait de plus en plus d'émules. Aussi est-il de la responsabilité non seulement des militaires mais aussi des dirigeants et des citoyens des nations libres de réfléchir aux formes et aux mutations de la violence ainsi que de proposer les concepts et les moyens propres à l'endiguer. La sclérose de la pensée stratégique accompagne généralement l'atonie du débat politique et l'anémie de la vie démocratique, tant il est vrai qu'il n'est pas d'engagement pour la liberté sans mobilisation pour sa défense. Voilà pourquoi la France et l'Europe doivent repenser leur stratégie en termes globaux dans la mondialisation. Voilà pourquoi la stratégie ne peut pas être le monopole des militaires. Voilà pourquoi les stratèges militaires doivent prendre

toute la place qui leur revient dans le débat d'idées sur la sécurité des nations et des continents à l'âge de l'histoire universelle.

Nicolas BAVEREZ

Nicolas Baverez est essayiste, historien et économiste. Il est en particulier l'auteur d'une biographie sur Raymond Aron et de trois essais sur l'impuissance publique et l'invention du chômage, dont *La France qui tombe*, 2003. Il est également chroniqueur à l'hebdomadaire *Le Point*.

Entretien avec le général Pierre-Marie Gallois

Pierre-Marie GALLOIS

Dans quel contexte votre personnalité stratégique s'est-elle constituée et affirmée?

En 1936, avec l'avènement du front populaire une gigantesque vague de pacifisme avait déferlé sur la France. Il ne faisait pas bon alors d'être militaire et patriote ; le désarmement était l'horizon de la paix. J'ai gardé de tristes souvenirs des déclarations des *leaders* d'alors : « S'il s'agit de détruire l'armée, j'en suis ! ». Je me souviens aussi de ce mot d'ordre : « Le rôle du peuple c'est d'intégrer l'armée pour la désintégrer de l'intérieur ». Alors pour moi, plus question de faire les Beaux-Arts ; il fallait être militaire. Pourtant un sentiment d'opposition entre militaires et population prévalait, c'était une vraie fracture ; il était d'ailleurs conseillé de sortir le moins possible en uniforme. Le jeune officier aviateur que j'étais en ressentait un profond désarroi car ce mouvement français d'ultra pacifisme encourageait l'Allemagne à nous faire la guerre. C'est dans ce climat douloureux, dans cette ambiance épouvantable, résultat de ce pacifisme dont l'armée était victime et qui s'est prolongé même pendant la guerre que je me suis forgé mes premières convictions stratégiques.

Après une affectation en Afrique du Nord où je mesurais la dispersion de nos moyens aériens et la vanité de nos efforts techniques, je ralliais Londres et la *RAF*. Il y eut alors la découverte d'une organisation tellement différente de la nôtre, bien équipée, bien commandée, une formidable machine de guerre, mettant en œuvre simultanément près de 30 000 avions de tous types sur de vastes théâtres d'opérations. La production industrielle britannique alimentant une gigantesque armée de l'air m'a profondément impressionné. J'y suis resté jusqu'en mars 1945. Cette expérience opérationnelle m'a beaucoup marqué.

Puis arrive Hiroshima, en août 1945. Comme la plupart, j'ignorais complètement les expérimentations atomiques du Nouveau-Mexique de juillet 1945 et l'existence même de la bombe atomique. Je n'ai donc appris l'existence de l'atome que par l'explosion d'Hiroshima qui a tout de suite représenté pour moi, aviateur, un bouleversement stratégique majeur. J'avais à cette époque le grade de capitaine et je venais d'être affecté à l'état-major français à Londres. En plus de mes activités organiques, je réalisais des éditoriaux dans la revue du général de Gaulle *La France Libre* et j'ai donc publié dès septembre 1945 un article sur cet événement pour moi décisif. « Voilà un avion, une bombe (deux avec celle de Nagasaki), et dix hommes qui ont suffi, non seulement à mettre un terme à une guerre dans laquelle des dizaines de millions de personnes avaient été mobilisées, mais également à dévaloriser l'industrie lourde de l'armement, à relativiser d'une certaine manière le poids jusqu'ici décisif des masses en armes ». Je me suis dit très vite que c'était la solution pour la France. Le potentiel économique et industriel de la France ne lui permettait pas de construire en quantité de l'armement lourd et de déployer les forces correspondantes. En revanche, avec dix bombes, dix avions et une vingtaine d'hommes la France détiendrait là un potentiel d'intimidation imposant le respect de son intégrité territoriale et de sa souveraineté sans secours extérieur. Le secret de la sécurité de mon pays ne pouvait résider que dans l'atome. Ma conviction était faite.

Comment en êtes-vous venu à associer l'arme nucléaire à la défense européenne ?

Cela a été un long détour et vous serez peut-être surpris d'apprendre que ce fut par le biais de l'Otan. Le gigantisme militaire anglo-américain en miroir du gigantisme militaire soviétique russe contrastait avec la pauvreté des moyens opérationnels dont nous étions dotés après la guerre. Quant aux affaires nucléaires, elles représentaient pour le gouvernement et les armées françaises une question épineuse, trop complexe pour s'imposer à nous comme une priorité alors que la reconstruction du pays était loin d'être achevée et que la remise en état de l'économie prévalait. Pourtant certains déjà, comme Félix Gaillard, Secrétaire d'État aux affaires nucléaires, avaient compris l'importance de ces questions et faisaient financer les premières études.

Depuis 1947, comme directeur de cabinet du chef d'état-major de l'armée de l'air, je disposais d'une perspective globale sur l'ensemble des armées et sur la reconstitution de notre appareil militaire. En 1953, ce dernier au moment de partir en retraite m'explique que le général Norstad (Adjoint Air du commandant suprême allié)¹ cherchait un officier français pour participer à un nouveau groupe de travail chargé d'introduire le nucléaire dans la stratégie de l'Otan, un groupe composé de deux officiers américains, d'un officier anglais et d'un français. Me voilà donc affecté à Rocquencourt à *Shape*. Nous avons eu à élaborer une stratégie nouvelle pour l'Otan fondée sur les armes nucléaires. J'en communiquais d'ailleurs régulièrement par lettre au commandement français les points importants ;

¹ La création du Commandement Allié en Europe et l'établissement de son quartier général (*Shape*) dans la région de Versailles date de juin 1951. Le général Eisenhower continua d'assumer les fonctions de Commandant Suprême des Forces Alliées en Europe (*Saceur*) jusqu'en mai 1952, date à laquelle le général Ridgway (États-Unis) lui succéda. En juillet 1953, le général Ridgway fut nommé chef d'état-major de l'Armée des États-Unis et fut remplacé à son tour dans ses fonctions de Commandant Suprême par le général Gruenther (États-Unis) qui avait occupé le poste de chef d'état-major de ses deux prédécesseurs. Le *Field Marshal* Montgomery a occupé, dès le début, le poste de Commandant Suprême adjoint. Le Commandant Suprême a deux autres adjoints : le premier adjoint pour l'aviation fut l'*Air Chief Marshal* Saunders (Royaume-Uni) auquel succéda en 1953 le général Norstad (États-Unis), avec des responsabilités accrues. L'amiral Lemonnier (France) fut le premier adjoint pour la Marine. (Extrait de *Otan, les cinq premières années*, de Lord Ismay in Archives de l'Otan).

j'avais même assisté en février 1955 à une expérience nucléaire dans le Nevada. Après des mois d'études et d'élaboration de cette stratégie nucléaire de l'alliance, j'en vins à poser, en février 1956, à mes chefs directs, le général Norstad et le maréchal Montgomery la question suivante : « avec la stratégie que nous venons de définir et qu'ont validée le groupe permanent de Washington et le Conseil Atlantique, nous engageons les Américains à défendre l'Europe par l'atome et essentiellement par l'atome. Mais que restera-t-il de cet engagement lorsque le territoire américain sera à la portée des futurs armements soviétiques ? ». Ils me demandent aussitôt d'étudier la question et de leur en rendre compte.

L'exposé que je fais bientôt de cette question stratégique nouvelle et sensible, celle du découplage potentiel de la défense de l'Europe et de la sécurité du territoire américain est approuvé dans sa logique par le général Norstad. Il y aura bientôt un point d'inflexion potentiel dans la courbe enjeux/risques du fait de la future capacité nucléaire intercontinentale soviétique. Le général Norstad m'incite aussitôt à attirer l'attention de mon gouvernement sur cette probable évolution. J'objecte qu'avec les événements de Diên Biên Phu, la reconstruction du pays qui n'était pas achevée, les événements d'Algérie en 1954, le gouvernement français avait des soucis plus pressants. « Vous avez tort, répondit le Général Norstad, c'est votre devoir de Français d'y veiller. Il se peut qu'il y ait un revirement stratégique le jour où les Russes auront des missiles balistiques à longue portée ». Ce qui arriva en 1960. Le général Norstad estimait qu'il ne pouvait remplir sa mission de défense de l'Europe et conduire des opérations victorieuses contre les forces soviétiques si un allié sur le continent européen comme la France n'était pas favorable au déploiement nucléaire national sur son propre sol. D'inconditionnel qu'il était en 1956, l'engagement nucléaire des États-Unis deviendrait sans doute plus aléatoire. Il fallait tenter de déterminer où se trouvait le point d'allumage d'un recours à l'atome sur la courbe enjeux/risques militaires.

Fort des convictions nucléaires forgées antérieurement et ainsi poussé par les chefs anglo-américains de l'Otan, je me décidais donc à creuser cette idée et à essayer de mobiliser le gouvernement français sur la question nucléaire. Par l'intermédiaire d'un ami des an-

nées 45, Jacques Chaban-Delmas, je me préparais donc à informer de cette inflexion probable le gouvernement français et également le général de Gaulle. La mission suggérée par le général Norstad fut accomplie en mars 56 auprès de M. Guy Mollet, président du Conseil puis sur instance américaine début avril avec le général de Gaulle. Le premier acquiesce : « on va la faire votre sacrée bombe ». Le second s'informe méticuleusement et agréé. Ailleret est sans doute déjà passé par là. Début juillet, M. Bourguès-Maunoury, ministre de la défense, organise une réunion d'information générale sur le nucléaire en présence d'un état-major qui était loin d'être convaincu par le nucléaire et pensait plutôt armement et équipements lourds. Mais en novembre 1956, le programme du *Mirage IV* est arrêté et confié à la maison Dassault ; en 1957, c'est le tour de Pierrelatte. À cette époque, la IV^e République, sur la suggestion des chefs militaires anglo-américains de l'Alliance atlantique préoccupés par un possible découplage euro-américain, réunissait avec détermination toutes les conditions de la sécurité dans l'indépendance !

Remarquons que l'exercice de la réflexion stratégique se faisait à l'époque d'abord dans les enceintes militaires puis partait de celles-ci vers les autorités politiques pour pédagogie mutuelle et validation stratégique. Les chefs militaires (Norstad, Montgomery) nous donnaient en quelques mots des directives de cadrage pour nos travaux doctrinaux et nous développions des éléments de stratégie que nous leur présentions au cours de briefings où le travail collectif permettait de les approfondir et de les infléchir dans le sens de l'intérêt général. C'était un passionnant travail d'élaboration avec des briefings réguliers pour des grands chefs militaires alliés ou des politiques comme Churchill, de vrais jeux de rôles militaires mais aussi des discussions incessantes avec des chercheurs comme Raymond Aron, habitué de *Shape*.

J'écrivais bientôt sur ces thèmes de nombreux articles avec même une tribune régulière sous pseudo dans *Combat*, le quotidien engagé de l'époque, mais j'étais plutôt mal perçu d'une part parce que l'atome avait mauvaise presse du fait des morts d'Hiroshima mais aussi car les militaires estimaient que l'argent des armées irait aux savants et non aux fabricants de chars, d'avions et de canons qui en avaient tant besoin. Le lobby des constructeurs d'armement pensait

que c'était autant de crédits qui allaient chez les scientifiques et qui n'alimenteraient pas les usines. Mais il y eut une inflexion de la stratégie américaine à partir de 1960, lorsque Kennedy a remplacé Eisenhower. Son équipe a soutenu la thèse qui prévoyait que l'Europe serait défendue par tous les moyens mais que le nucléaire devait leur être réservé car trop décisif pour être disséminé entre Alliés. Le général de Gaulle qui en avait conscience a donné l'importance que l'on sait au *Mirage IV* et à la bombe. Le choix était confirmé.

J'ai connu ensuite une période merveilleuse jusqu'au début des années 80 en donnant des cours à l'IHEDN à tous les cycles régionaux et à toutes les sessions d'ouverture. Lors de ces cycles régionaux, les notables étaient présents et c'est comme cela que l'on a pu développer l'idée nucléaire dans tout le pays. Les militaires ne restaient pas dans leur cercle, en club fermé, et leurs idées étaient confrontées aux différents spécialistes. C'était très stimulant.

Quelles leçons stratégiques pour aujourd'hui vous inspire votre expérience?

Le monde d'aujourd'hui est devenu plus complexe. Il est caractérisé par trois phénomènes politiques et sociaux d'ampleur mondiale : d'abord l'irruption des peuples milliardaires en vies humaines (Inde et Chine) rivalisant avec la zone atlantique ; ensuite des anciens pays industrialisés (Europe/Amérique) qui produisent à salaire élevé et dont l'industrie est mise à mal par la production chinoise et indienne ; enfin l'accroissement brutal du prix du pétrole en faveur de pays très peu peuplés rassemblant des sommes colossales qui leur permettent d'acheter des entreprises en Chine, en Europe, et en Amérique, qu'ils exploitent pour remplacer la rente pétrolière dont ils savent au préalable qu'elle va disparaître faute de pétrole. Ces trois pôles mènent le monde aujourd'hui à la crise que l'on connaît. Ma perception c'est que ce n'est pas la prolifération d'États qui est dangereuse mais celle de groupes puissants infra ou trans-étatiques. La multiplication de groupes terroristes qui n'offrent pas d'objectifs à nos repréailles reste plus dangereuse que la prolifération d'États qui tous aspirent à rejoindre un groupe de tête élitiste répondant à

certaines critères de sélection politiques et économiques. La Chine a compris qu'avec le nucléaire qui neutralisait la guerre interétatique, le problème central était devenu la guerre économique qui peut ruiner ou affaiblir un pays tel que les États-Unis et affecter son leadership. Mais dans le même temps elle a favorisé l'émergence de plusieurs pôles nucléaires. Or « plus grand sera le nombre d'États nucléaires dans le monde, plus grande sera la tâche de paix »². C'est le paradoxe nucléaire actuel.

Aujourd'hui, j'observe que les conditions d'exercice de la réflexion stratégique semblent de plus en plus difficiles car la communauté politique a apparemment moins d'appétit pour les questions stratégiques. Les institutions actuelles n'y invitent guère non plus actuellement. Sous la IV^e République, l'instabilité chronique obligeait les parlementaires à faire compléter et assurer leurs savoirs par des grands commis de l'État. Il y avait alors un dialogue constant par nécessité. Maintenant avec la stabilité ministérielle, les ministres, à la fois techniciens et politiques consultent moins les experts et moins largement. Le rôle des grands commis de l'État, notamment militaire, est réduit par les nécessités de gouvernement au jour le jour alors que dans le même temps les enjeux stratégiques de long terme ont du mal à être cernés. Il en résulte un flou stratégique, un monde plus incertain comme on le lit parfois, mais pas nécessairement plus dangereux que le monde de jadis qui était plus facile à vivre, car il comportait d'un côté les pays à économie planifiée (les communistes) et de l'autre côté ceux abonnés à l'économie libérale (l'Occident) ; on pouvait prendre parti facilement. Aujourd'hui l'hésitation est de règle. Pour autant, je ne suis pas enthousiaste du retour de la pleine capacité militaire de la France dans l'Otan car elle risque de nous priver d'une utile position de médiation. Dans le monde tripolaire actuel nous constituions jusqu'ici une exception car nous pouvions jouer les médiateurs ; nous perdriions cette qualité si nous nous affichions dans un camp unique. Servir la France dans l'Otan jusque dans les années 70 était la bonne posture pour bénéficier des atouts de la solidarité stratégique absolue. Mais après cela le pays a recouvré une capacité de réflexion stratégique autonome et

² Maréchal Chen Yi.

identifié des intérêts qui lui étaient propres. Grâce à cette autonomie, elle a pu contribuer à façonner l'ensemble européen qui comporte plus de chances de développement pour l'équilibre du continent que l'alliance avec les États-Unis que nous connaissions jusqu'ici. La base de toute stratégie est de faire aimer l'indépendance qui permet au peuple de rester souverain.

Général Pierre-Marie GALLOIS

Le général Pierre-Marie Gallois est un des principaux inspirateurs de la force de dissuasion française. Spécialiste des problèmes stratégiques, il mène campagne pour l'arme atomique française Dès 1953, propageant la notion de « dissuasion personnelle » et l'idée d'une capacité d'intimidation du « faible par rapport au fort ». Il fut l'un des créateurs de *Gerboise Bleue*, la première arme nucléaire française.

Propos recueillis par l'amiral Jean Dufourcq, directeur d'études au CEREM et Oriane Barat-Ginies, chargée d'études au CEREM.

Entretien avec l'amiral Pierre Lacoste

Pierre LACOSTE

Amiral, comment vos différentes expériences militaires ont-elles façonné votre réflexion sur les questions de défense et de sécurité ?

Entre 1943 et 1945, les opérations de la fin de la guerre mondiale dominaient encore le paysage stratégique. Au niveau élémentaire du tout jeune officier que j'étais alors, l'apprentissage des métiers s'est fait dans le cadre de la victoire des alliés et d'une coalition d'une ampleur exceptionnelle. J'y ai participé dans une très modeste mesure dans les dernières opérations navales en Méditerranée occidentale.

Entre 1947 et 1949, c'est la guerre en Indochine. Pour un enseigne de vaisseau, la guerre se vit au niveau tactique ; ce fut l'occasion de voir comment les opérations maritimes et fluviales impliquaient une étroite coopération avec les unités de l'armée de terre. Les combattants de base manquaient souvent d'informations : on ne connaissait pas les objectifs politiques, les lignes stratégiques. Dans cette première guerre de décolonisation, avec les séquelles de l'occupation japonaise, c'étaient les premières expériences des luttes anti-insurrectionnelles, des combats asymétriques, dans l'indifférence de l'opinion métropolitaine.

Un demi-siècle plus tard les armées occidentales sont à nouveau confrontées à des formes de combat où les ennemis du moment sont

habiles à s'attaquer aux forces conventionnelles et aux opinions publiques et à déstabiliser les régimes démocratiques, en profitant de la puissance des moyens d'information modernes.

Entre 1949 et 1956 ce sont les premières années de la guerre froide. J'y participe au sein de la marine en servant dans diverses unités. Notre stratégie est celle de l'Otan. L'aide américaine nous a permis de reconstituer une flotte moderne d'un niveau qualitatif comparable à celle des Anglo-Saxons. Nos forces navales contribuent à la sécurité des lignes de communications et à la défense de la Méditerranée occidentale. À la même époque, la rénovation des armées de terre et de l'air permet à notre pays de tenir une place importante dans la défense du centre Europe : la France retrouve peu à peu son rang.

Quels sont à votre avis les enseignements stratégiques majeurs de la guerre froide ?

La menace soviétique est à cette époque incontestable. Derrière le rideau de fer, l'armée rouge est « à deux étapes du tour de France de la cathédrale de Strasbourg », selon la formule du général de Gaulle. La stratégie mise en œuvre par les Soviétiques dès 1945 vise à contrôler les « démocraties populaires », le glacis européen de l'URSS. C'est le principe de la révolution appuyée par la police politique et par la force armée, « le *KGB* plus l'Armée Rouge ». Pour s'opposer à l'Otan, l'armée rouge se déploie en ordre de bataille face à l'ouest et entreprend un effort colossal d'armement notamment dans les domaines nucléaire et spatial. Parallèlement, l'Union soviétique pratique la manipulation de l'opinion publique des démocraties en lançant des « campagnes pour la paix », des manifestations anti-nucléaires et des manœuvres de déstabilisation sociale. En riposte, la stratégie de l'Alliance atlantique est celle du *containment*, politique et militaire. En 1946-1947 en effet, les Américains ont refusé de tirer profit du monopole de l'arme atomique. Le plan Marshall est le symbole de leur engagement, dans ses dimensions économiques et sociales.

Pour ce qui concerne la stratégie nucléaire française, je suis à cette époque profondément convaincu par la position du général de Gaulle. Le précédent de Munich avait montré que dans les plus grands périls on ne peut jamais être totalement assuré qu'un protecteur extérieur ne fera pas défaut ; au moment de vérité on ne peut compter que sur soi-même. Le deuxième pilier de la conviction gaulienne était le refus de voir l'Europe redevenir le champ de bataille d'une autre guerre mondiale. Et le troisième, la révolution de l'atome qui donne au « faible », le pouvoir d'infliger des blessures mortelles à l'agresseur. C'est la fameuse phrase du général à l'ambassadeur soviétique, qui lui rappelait que l'URSS aurait alors été capable de rayer la France de la carte : « Eh bien Monsieur l'ambassadeur nous mourrons ensemble ! ».

À l'École de guerre navale, je découvre les initiatives du Centre de prospective et d'évaluations, le CPE. De 1968 à 1971 je participe, avec les autres membres de notre petite équipe transdisciplinaire et notamment Lucien Poirier, à l'élaboration et à la rédaction du *Livre blanc* de 1972. J'adhère pleinement à ce qu'il appelait la « théorie des trois cercles » : l'ultime défense vitale par la dissuasion du faible au fort ; la participation avec l'Otan pour la défense en Europe ; la prise en compte de nos intérêts extérieurs hors zone Otan, pour laquelle j'étais particulièrement concerné en tant que marin.

J'ai toutefois des doutes et des réticences au sujet des armes nucléaires tactiques. Après Hiroshima, dans la logique de la guerre qui venait de se terminer et la médiatisation des essais nucléaires à Bikini, chacune des armées américaines avait voulu se doter de ses propres armements atomiques. Les Russes ont agi de même dès qu'ils en ont eu les capacités techniques. Les artilleurs français ont voulu le missile *Pluton*, comme l'*US Army* qui disposait d'armes tactiques en Centre Europe. À l'époque ils s'étaient opposés au général Ailleret, le chef d'état-major des armées. Ils n'ont pas cherché à tout prix à prendre en charge la composante sol-sol des forces nucléaires stratégiques, laissant à l'armée de l'air la responsabilité du plateau d'Albion alors qu'elle avait déjà celle des bombes aéroportées. Je n'ai jamais été convaincu par les arguties du concept de « dernier avertissement », pour justifier l'utilité des armes tactiques. Je me suis réjoui de la position prise par François Mitterrand pendant la

crise des euromissiles du début des années 90, quand il rappelait que « *les missiles sont à l'Est et les pacifistes à l'Ouest* ».

Je veux mentionner la stratégie des moyens. Les théories ne valent que par leurs applications. Sans capacités effectives et démontrées, il n'est pas de défense crédible, pas de dissuasion, pas de stratégies opérationnelles gagnantes. Les impératifs du cycle « *recherches — développements — essais — fabrications — mise en service opérationnel* », impliquent des stratégies de planification, de programmation et de préparation des budgets annuels — d'où le sigle « *3PB* ». Financiers, savants, ingénieurs, industriels, militaires... Tous sont engagés en commun et dans la durée, pour construire l'avenir. Cette mutualisation des compétences doit se faire dans le cadre d'une « gouvernance » parfaitement organisée : méthodes, comportements, expérience, savoir-faire, concertations permettant d'obtenir des rendements et des productivités comparables à celles des meilleures parmi les grandes entreprises.

Au Centre de prospective et d'évaluations, j'étais personnellement impliqué dans ces processus. Dans l'esprit de la « rationalisation des choix budgétaires » expérimentée au niveau de l'État, nous avons cherché à moderniser les procédures, les structures et les habitudes administratives. Le « *3PB* » a figuré dans le premier *Livre blanc* de 1972 où les ressources de la défense étaient répertoriées par des grands objectifs, des « programmes majeurs ». On proposait des concepts novateurs de coûts complets (Titre III + Titre V), de coûts de possession, de tableaux de bord actualisés, de coût-efficacité et de budgets de fonctionnement destinés à donner plus de liberté de choix aux niveaux d'exécution. Ce fut un semi-échec. Trente-cinq ans plus tard, l'État et les administrations n'ont pas encore réussi à se réformer ; la tentative actuelle des RGPP se heurte toujours à des blocages persistants.

Pour être exhaustif, je dois évoquer la démarche prospective, autre élément capital de la stratégie des moyens qui prend en compte le continuum passé-présent-avenir, depuis les facteurs permanents du passé, en passant par les « faits porteurs d'avenir » du présent pour définir des visions volontaristes du futur.

Après la dissolution de l'URSS, quels ont été les changements de la politique des États-Unis quand ils sont devenus l'unique superpuissance ?

Dans la période 1946-1947, les *wise men*, les sages qui avaient conduit les alliés à la victoire et parmi eux le général Marshall, ont refusé de retourner leurs armes contre l'URSS. En choisissant d'aider l'Europe occidentale à se relever de ses ruines et en jouant sur l'arme économique, ils ont évité qu'elle ne soit submergée par la révolution. Ils avaient la conviction que la course aux armements serait, à long terme, fatale à l'économie soviétique. Trente-cinq ans plus tard, la « guerre des étoiles » de Ronald Reagan a effectivement conduit l'URSS à la ruine. En 1985, Gorbachev a accepté la politique de détente. Les « mesures de confiance » ont alors constitué un très grand progrès dans les relations bipolaires, mais depuis lors, la dissolution de l'Union soviétique a fait oublier les avancées de ces processus. En 1991-92, au lieu d'aider les Russes à s'engager dans une transition prudente et progressive vers la démocratie et l'économie de marché, les « faucons » conservateurs des États-Unis, à l'anticommunisme viscéral, ont dans une frénésie d'ultra-libéralisme encouragé les plus corrompus des Soviétiques à piller les richesses de leur propre pays. C'est tout le contraire de la politique de la main tendue des années 50 quand les Américains aidaient leurs anciens ennemis, l'Allemagne et le Japon, à se redresser de leurs ruines. En 2008 les conséquences de cette politique d'apprentis sorciers sont encore loin d'être toutes épuisées.

Revenus au pouvoir en 1991 les démocrates, sous la direction de Clinton et d'Al Gore, ont tiré les leçons de la fin de la bipolarité en proposant à leurs compatriotes la conquête d'une nouvelle *Frontier*, celle de tous les marchés du monde. Ils n'ont pas hésité à mettre à la disposition de leurs entrepreneurs les ressources des agences fédérales de renseignement. Au lieu d'intercepter les communications des Soviétiques, la NSA a déployé ses réseaux pour faciliter la conquête de nouveaux marchés. À l'époque l'affaire *Echelon* avait profondément choqué les Européens ; depuis lors ils l'ont bien oubliée !

Les Américains ont su saisir la conjonction d'une opportunité géostratégique, la disparition de l'URSS, et celle d'une opportunité techni-

que, la « révolution numérique », pour obtenir des gains de productivité décisifs. Ce qui leur a permis, par exemple, de reprendre aux Japonais le quasi-monopole qu'ils avaient dans les industries de pointe de l'électronique et de l'informatique. Les développements d'*Internet* ont eu pour origine les recherches de la *Darpa* au Pentagone, pour créer des structures en réseau, invulnérables aux attaques ennemies contre les centres vitaux de commandement et de contrôle.

Vous avez créé en 1999 l'association Civisme, défense, armée, nation (Cidan), successeur de l'ancien Comité défense armées nation du Centre d'information civique. Pouvez-vous nous expliquer en quoi les relations entre armée et nation interfèrent avec les stratégies de défense et de sécurité ?

Le nouveau *Livre blanc* de 2008 consacre la continuité entre les missions de la défense et celles de la sécurité. À l'époque de la diversification et de la globalisation des risques et des menaces, c'est une des façons de souligner les rapprochements qui s'imposent entre les structures responsables de ces deux fonctions stratégiques. C'est une raison supplémentaire pour y impliquer les citoyens après la suspension du service national et la réduction des infrastructures sur le territoire.

La place des militaires dans la nation leur impose des devoirs civiques. Le tout premier est le respect des institutions et la loyauté envers le gouvernement légal : « *Cedant arma togae* » L'expression « pouvoir militaire » est irrecevable dans la mesure où elle suggère qu'il pourrait exercer des pressions directes ou des influences occultes, sur la politique du pouvoir légitime. Le putsch des généraux d'Algérie a été une faute indigne des traditions de la République et de l'honneur de nos armées.

**Après la guerre froide, vous mettez l'accent
sur la menace que représentent les groupes mafieux.
Quels enseignements reprenez-vous de l'étude
de cette question ?**

Dans les années qui ont suivi la guerre froide, on voyait bien que le monde n'était plus le même et que la fin de la bipolarité nous faisait entrer dans des schémas stratégiques profondément différents. L'ouverture des frontières représentait une aubaine pour la criminalité organisée et pour les mafias. Mon intérêt pour ces questions est venu de l'observation des caractéristiques originales de leurs structures et de leur fonctionnement.

Après trois années passées à la Fondation pour les études de défense nationale, j'ai creusé une idée ancienne : pourquoi les mafias étaient-elles capables de résister à toutes les attaques ? J'aurais bien voulu que la défense de mon pays réalise des performances aussi remarquables ! J'ai d'abord mis en évidence la distinction entre les *risques naturels ou accidentels* et les *menaces* qui résultent de l'hostilité, de la criminalité, de la volonté de nuire, bref des actions conscientes et délibérées propres à des adversaires intelligents, compétents, astucieux, capables de s'opposer à nos propres entreprises, d'attaquer nos vulnérabilités, d'exploiter des risques latents. Cette distinction, que je crois fondamentale, est le fondement de deux logiques : d'une part celle du médecin, du pompier, du responsable de la protection civile, qui ont pour mission de protéger les individus, les populations, en mettant en œuvre des dispositifs et des moyens de sécurité, sans se heurter aux entreprises d'une volonté humaine hostile. D'autre part la logique du combattant, le très ancien savoir-faire, l'expérience issue des siècles d'affrontements entre les hommes, leurs familles, leurs clans, leurs nations ; cette logique est à la base de la condition ancestrale du soldat. Observant l'extraordinaire résilience des organisations mafieuses j'en ai conclu qu'elles ne fonctionnent pas comme des parasites de la société, à l'instar de la criminalité ordinaire et des activités illicites ou illégales, mais comme un véritable cancer. La mafia s'attaque aux centres de décision et aux centres d'informations de l'organisme social, comme le cancer s'infiltré dans le noyau de la cellule biologique. C'est comme ça qu'elle assure sa pérennité. Je demeure convaincu, vingt ans après avoir publié le livre *Les*

mafias contre la démocratie, de la puissance redoutable de ce système, fondé sur des principes très simples : la conjugaison de la peur et l'intérêt, de la force brutale et de la cupidité, le respect absolu de l'omerta, la loi du silence qui permet de survivre dans les ténèbres du non-dit. C'est, à mon sens un véritable « mode stratégique » dont on ne saurait sous estimer l'importance.

En 1997, vous publiez les actes d'un séminaire de trois ans sur « Le renseignement à la française ». Quels liens établissez-vous entre le renseignement et la pensée stratégique ?

Au début des années 90, j'ai une meilleure connaissance des travaux, des études, des innombrables publications qui existent dans les pays anglo-saxons, notamment en Grande-Bretagne sur tous les aspects du renseignement. Je constate qu'en France les milieux universitaires et ceux de la recherche s'en désintéressent délibérément en raison d'un ensemble de tabous, de partis pris d'origine idéologique et politique et du manque de curiosité, qui nous placent en situation d'infériorité par rapport aux autres pays. J'ai la conviction d'être en présence d'un phénomène culturel ayant des origines lointaines dans notre société mais aussi des origines conjoncturelles tenant, par exemple, au fait que nous n'avons pas participé à l'élaboration des grandes décisions stratégiques des alliés pendant la deuxième guerre mondiale. Pour tenter d'introduire ces sujets dans l'enseignement supérieur français, je profite de mes introductions à l'université de Marne-la-Vallée pour créer et diriger pendant trois ans un séminaire de recherche sur la « culture française du renseignement ». J'ai fait intervenir délibérément des acteurs venus de tous les horizons : policiers, diplomates, historiens, membres des services spéciaux, militaires, journalistes, spécialistes étrangers. J'ai souhaité introduire le renseignement dans les préoccupations stratégiques françaises, un renseignement considéré comme l'ensemble des informations utiles et pertinentes dont les décideurs ont besoin pour exercer leurs responsabilités en connaissance de cause.

**Vous publiez en 2002 une deuxième édition de *Services secrets et géopolitique* avec François Thual.
Cet ouvrage marque-t-il une nouvelle orientation
de votre pensée stratégique ?**

J'ai eu le privilège de trouver en la personne de François Thual, un interlocuteur ouvert aux problèmes contemporains et remarquablement compétent en géopolitique. Dans cet ouvrage, nous avons dialogué pour réfléchir aux conditions d'intervention des services secrets dans les affaires de sécurité internationale et la conduite des crises. Nous avons eu l'occasion de rappeler les précédents historiques et de mettre en évidence le sujet qui est toujours à mes yeux un des plus importants de la science politique, à savoir celui des relations entre les « systèmes d'informations » et « les systèmes de décision ». François Thual a décrit dans *La planète émiettée* les conséquences de la multiplication du nombre des États souverains. Nous avons insisté sur celles de la multiplication des centres de pouvoir non étatiques, ces puissances privées qui interviennent parallèlement dans le système international. C'est l'émergence de nouveaux acteurs comme, par exemple, les sociétés privées de renseignement et les formes modernes du mercenariat. Et, bien évidemment, sur les conséquences des attaques terroristes du 11 septembre 2001 et de la croisade américaine contre le terrorisme.

Mon intérêt pour le renseignement rejoint donc celui que j'ai toujours cultivé pour les affaires de défense et de sécurité dans le cadre de mes activités professionnelles et de l'observation des bouleversements de la géopolitique contemporaine.

**Quelle appréciation faites-vous de l'évolution qui marque
le passage du CEREM vers l'IRSEM ?
D'après vous, quelles devraient en être les priorités ?**

Je n'ai pas suivi les modalités de l'évolution du CEREM vers l'IRSEM et j'attends de les découvrir dans les semaines à venir. Toutefois, je souhaite vivement que ne soit pas perdue de vue la spécificité, l'originalité, l'ancienneté des dimensions militaires de la sécurité et de la défense. Je souhaite que l'École militaire demeure le

haut lieu des réflexions stratégiques correspondantes. Elles doivent demeurer l'apanage du ministère de la défense, ministère régalien dans la pleine acception du terme.

Le *Livre blanc* apporte la confirmation de plusieurs des positions que je viens de mentionner dans cet entretien. Notamment pour la stratégie des moyens, autrefois qualifiée de « génétique », et pour les aspects inquiétants de la criminalité transnationale et de la privatisation, au détriment des prérogatives des États de droit. J'y vois la confirmation d'une vision globale des affaires du monde et des incertitudes de la situation présente, renforcées depuis sa publication par les conséquences de la crise financière et économique qui secoue la planète.

Mais j'y vois aussi une nouvelle illustration de notre tropisme national pour les structures pyramidales, les constructions administratives centralisées, au détriment du principe de subsidiarité. Les visions et les directives doivent évidemment venir du sommet. Par contre, pour leur application il faut savoir faire confiance à l'expérience accumulée dans les structures constitutives des nations. Depuis des dizaines d'années les plus éminents observateurs de la société française n'ont cessé de critiquer les excès des édifices centralisés et des corporatismes administratifs. Comme la recherche qui se nourrit de la diversité, la mise en œuvre de la stratégie dépend au premier chef de la solidité de la base au contact des réalités du terrain. Les Anglo-Saxons respectent mieux que nous les équilibres subtils entre le *top down* et le *bottom up*. J'ose espérer que les futures structures de la recherche française pour la défense et la sécurité répondront à cette attente.

Amiral Pierre LACOSTE

L'amiral Pierre Lacoste fut notamment chef du cabinet militaire du Premier ministre Raymond Barre et directeur général de la DGSE. En 2005, il a été chargé de structurer la profession de l'intelligence économique en France et est devenu en 2006 président de la Fédération des professionnels de l'intelligence économique.

Propos recueillis par Emmanuel Nal et Camille Sicourmat, chargés d'étude au CEREM.

Entretien avec le général Eric de La Maisonneuve

Eric de La Maisonneuve

Quel était le contexte de la réflexion stratégique en France lorsque vous avez pris vos fonctions à la « Fondation pour les études de défense » ?

Avant de prendre quelque mesure d'organisation de la réflexion stratégique en France (ou ailleurs), il convient de s'interroger sur le sens de cette démarche et sur ce que recouvre effectivement le mot « stratégie ». Quel est l'objet dont on veut débattre ?

Faute d'avoir fait cet effort de définition depuis une vingtaine d'années, la réflexion stratégique française peut sembler à la fois dispersée et embourbée ; compartimentée par les tenants de la « stratégie active » (*management, marketing*, etc.), instrumentalisée par les médias ou la finance, récupérée par quelques experts en prospective, géopolitique, relations internationales, ventes d'armes, etc. et tenue en suspicion par le pouvoir politique qui redoute d'être contesté dans des orientations qui ne répondent pas forcément aux critères de l'analyse stratégique.

Cet écran de fumée produit l'effet inverse de celui qui est supposé être recherché : à vouloir être partout, la stratégie est finalement

nulle part, et la réflexion stratégique, sans colonne vertébrale, est devenue insignifiante.

La situation s'est encore aggravée avec la détérioration du « système-monde », mais celle-ci était déjà en devenir dans les années 90. C'est à une telle situation que je me suis trouvé confronté lors de la re-création en 1994 de la Fondation pour les études de défense sur les débris de la FEDN, dissoute en 1992 par Pierre Joxe, alors qu'il était ministre de la défense. L'incohérence a consisté à recréer alors avec quasiment le même sigle un instrument dont on avait — à tort ou à raison — estimé qu'il était dépassé par les événements et notamment par la fin de la guerre froide.

J'ai aussitôt proposé qu'on élargisse le champ de la « défense », insuffisante à prendre en compte, même dans sa conception « globale », tout le spectre des actions conflictuelles ou les expressions multiples des rapports de forces. J'ai proposé qu'on change de dénomination et qu'on appelle ce nouveau centre de recherche « Fondation pour la recherche stratégique ». Cette proposition a été repoussée sous prétexte qu'elle ne présentait pas d'intérêt, alors qu'elle était justifiée par la mutation que subissait l'objet stratégique en soi. Elle fut heureusement reprise par mes successeurs dès qu'on s'aperçut de l'impasse dans laquelle se trouvait la FED.

Quelle était cette impasse ?

Elle avait deux causes principales : d'abord, comme je l'ai indiqué plus haut, l'absence de définition de l'objet stratégique et donc du terrain même de la réflexion ; ensuite le positionnement bancal de la structure de réflexion dans le paysage politico-stratégique français. Ce dernier point mérite d'être précisé.

Primo : la Fondation était par nature autonome à l'égard de l'autorité politique, et dépendante de son seul conseil d'administration. Mais intervient ici une double contradiction : le directeur de la FED était désigné par arrêté du ministère de la Défense et les membres du Conseil d'administration étaient en majorité les représentants des industries d'armement qui avaient souscrit au capital de la Fonda-

tion. L'indépendance était une fiction et la « recherche » placée d'emblée sous contrainte.

Secundo : la Fondation, ainsi placée sous tutelle, aurait dû orienter ses travaux sur les questions de défense et d'armement, entrant alors en concurrence et en conflit avec les états-majors ou les bureaux spécialisés de la DGA. La création concomitante de la DAS, dotée du budget de recherche du ministère de la défense, lui subordonnait de fait la FED qui ne pouvait trouver sa place dans ce dispositif encombré.

Tertio : la seule solution pour la FED — et la voie du bon sens — consistait donc à reformuler (seule) la nature de sa mission, à essayer de l'inscrire de façon originale et utile dans le paysage stratégique français. C'est ce que nous avons tenté de faire en créant une dizaine de groupes de travail sur des sujets aussi divers que l'Afrique, le nucléaire, le service national, les organisations internationales, etc. Ces sujets n'intéressant pas directement nos mentors, le financement de la recherche devenait aléatoire. Faute de financement, la Fondation se trouva rapidement en situation délicate.

En réalité, la FED était mal née et souffrait de l'absence de définition de ce qu'était la « réflexion stratégique » et, partant de là, n'avait pas de positionnement possible. Ce point est d'autant plus important que nombre de responsables ne souhaitaient pas que se manifeste une réflexion indépendante, le cas échéant impertinente et donc dérangeante, ce qui devrait être le propre de toute réflexion. Je doute personnellement que les choses aient beaucoup changé depuis, si j'en juge par l'état dans lequel se trouve la recherche dans les divers domaines qui intéressent la stratégie. La réflexion stratégique française est au point mort, d'autres que moi l'ont déploré récemment. Cela étant dit, il faut prendre la situation avec réalisme et optimisme; et profiter de l'opportunité de la crise pour envisager une structure de réflexion stratégique qui tienne compte des réalités du XXI^e siècle. La France a ainsi toutes les chances de son côté, et notamment celle de construire la structure la mieux adaptée à notre époque, à certaines conditions.

Comment envisagez-vous cette redéfinition de l'objet stratégique ?

Lorsqu'on prétend « faire de la stratégie », de quoi parle-t-on et sur quoi travaille-t-on ? Dans les librairies, les ouvrages de stratégie se trouvent répartis entre le rayon relations internationales et conflictualité, celui de l'organisation des entreprises (management, marketing, etc.), celui de l'économie et de la finance, celui enfin des médias où se situe d'ailleurs la revue emblématique *Stratégies*. Cette dispersion prouve pour le moins que la « stratégie » est un concept flou et attrape-tout auquel on prête ce qu'on veut et ce qui arrange. Mais le concept, aussi mal défini soit-il, reste « lourd » ; l'invoquer demeure un gage de « sérieux ».

Si la stratégie est née au XVIII^e siècle français de l'incapacité de la tactique, fut-elle la « grande tactique » de Guibert, à prendre en compte toute la complexité naissante de l'action guerrière, la globalisation des problématiques dans les dernières décennies du XX^e siècle a sorti la stratégie de son terrain proprement politico-militaire et guerrier pour lui ouvrir le champ immense des rivalités (et par conséquent des activités) humaines. Ce qui explique et justifie la prolifération stratégique telle qu'elle est évoquée ci-dessus.

Cela ne devrait pas interdire, bien au contraire, de travailler à la recherche d'un « dénominateur commun » de toute stratégie, plus simplement d'éléments théoriques stratégiques, comme j'ai tenté de le faire dans mon *Précis de Stratégie* (Dunod, 2008). Une bonne solution consisterait à réunir tous les tenants de l'une ou l'autre des formes multiples de la stratégie et de leur demander de proposer au moins ce dénominateur commun, c'est-à-dire une définition de la stratégie, et au mieux des objets stratégiques pour aujourd'hui. Vouloir échafauder (enfin) un « centre d'études stratégiques » à l'École militaire mais sans en revisiter les concepts et leur portée dans les divers domaines d'activités ne peut conduire qu'à l'échec. Une commission dédiée, si elle était effectivement représentative de tous les tenants de l'objet stratégique, à travers les conclusions de ses travaux et la description du spectre stratégique, pourrait donner une légitimité et un corps consistant à la réflexion stratégique.

Pour l'essentiel, cette redéfinition devrait permettre de distinguer les espaces de responsabilité échelonnés entre le « politique » (dans l'élaboration des finalités — les objectifs stratégiques — et dans la conduite de l'action) et les acteurs « techniques » (dans la conception et la mise en œuvre des moyens nécessaires pour réaliser les fins ainsi mises en perspective). Dans la complexité du monde actuel où tout le monde interfère nécessairement dans tous les domaines, cet effort de responsabilisation des acteurs apparaît primordial. La clarification des rôles et des responsabilités rendra à la stratégie l'espace de réflexion qui lui fait aujourd'hui défaut.

Dans cette perspective, comment définiriez-vous le modèle stratégique ?

La mondialisation, la multiplication des acteurs non étatiques, l'affaiblissement du politique et la montée en puissance des techniques (médias et finances pour l'essentiel) ont profondément bouleversé le cadre habituel — classique — des activités humaines. Les sociétés post-modernes ne fonctionnent plus selon les règles adoptées aux siècles précédents. La stratégie, si elle est bien la « méthode de l'action » ou la « démarche pour agir », se trouve de ce fait et depuis un demi-siècle environ totalement en porte-à-faux. L'échec de l'expédition de Suez en 1956 a fait autant sinon plus que celui des conflits de décolonisation pour ruiner la stratégie militaire ; la guerre d'Irak et celle qui est conduite en Afghanistan ne font que confirmer le décalage qui s'est instauré entre la réalité conflictuelle et la réflexion stratégique. Sans doute continuons-nous de penser « la guerre probable » (comme l'économie probable, comme les finances probables, etc.) sur des modèles occidentaux classiques, mais désormais archaïques.

Cela signifie qu'il ne suffit pas aujourd'hui de redéfinir l'objet stratégique et de décrire ses contours ; il faut également et dès que possible en évaluer les contenus. Et donc les « variables ». Tout le problème provient de nos certitudes : lorsque la stratégie est assimilée à une technique (par exemple le *management* ou le *marketing*), elle est réduite à des schémas et à des formules, voire à des slogans. C'est

faire peu de cas du mouvement du monde, de l'interaction des domaines d'activités et de l'imprévisibilité des acteurs. La crise que connaît le monde de 2009 est aussi — après la démission du politique — une « crise de la stratégie ». C'est en cela qu'une réflexion sur les contenus, les variables, les flux qui affectent l'objet stratégique semble un minimum vital. Ces deux premières tâches — définition de l'objet et évaluation des contenus — préalables à toute tentative de réflexion appliquée, pourraient parfaitement être confiées à ce qui serait l'ébauche d'un « Centre d'études stratégiques » à l'École militaire.

Sur quelles bases devrait se fonder un tel centre d'analyse stratégique ?

Celui-ci, encadré par une structure légère et provisoire, devrait installer prioritairement la Commission de la Définition, l'instance du « de quoi s'agit-il ? ». Et travailler dans le même temps, à créer les groupes de travail chargés d'établir « l'état des lieux ». De ces deux séries de travaux devraient émaner, en un an environ, les structures définitives du Centre, son école doctorale et ses groupes de recherche. Il faut ajouter que ce Centre n'aura d'intérêt que dans la mesure où il répondra à des besoins exprimés par les principaux utilisateurs : administrations, organisations internationales, syndicats, partis politiques, etc. Or, ces besoins et l'évaluation des « contenus » devront être non seulement compatibles mais cohérents.

On peut reprendre à cet égard l'exemple tout à fait intéressant de la suppression du service national en 1996. Quelques mois avant la décision prise par le président de la République, l'étude de cette question a été proposée par la FED au cabinet du ministre de la défense. La réponse a été laconique : sans intérêt ! Soit que la décision fut déjà prise, soit qu'elle n'était pas encore envisagée rue Saint-Dominique. Dans les deux cas, aucune étude sur les aspects sociologiques, économiques, techniques de la suppression du Service National — aucune réflexion stratégique combinant tous ces aspects — ne fut commandée ni conduite. Cette remarque ne critique en rien la responsabilité politique ni sa capacité de décision ; mais celles-ci

auraient pu s'appuyer sur d'autres arguments que politiques, et peut-être se voir légèrement modifiées dans leur application.

Le politique ne devrait avoir aucune appréhension envers la réflexion stratégique. Celle-ci doit certes être libre et peut-être dérangeante. Mais, comme elle n'a d'autre fonction que d'éclairer des champs souvent laissés en friche, de proposer des « hypothèses » (et non des scénarios toujours peu vraisemblables) et de donner des arguments pour et contre, il serait dommage de se passer d'un tel concours.

Si la réflexion stratégique retrouvait un statut conforme au potentiel qu'elle recèle pour aider à comprendre le monde actuel, nul doute que nous aurions une vision plus claire de la crise actuelle, que nous aurions une approche moins primaire de l'effervescence conflictuelle qui rend ce monde si énigmatique.

Général Eric de LA MAISONNEUVE

Le général Eric de La Maisonneuve a été directeur de la Fondation pour les études de défense (1994-1996). Il préside la Société de Stratégie qu'il a fondée, et dirige la revue générale de stratégie *Agir*. Il enseigne la stratégie à la faculté Jean-Monnet (Paris XI) depuis 1996, aux universités de Buenos Aires, d'Abidjan, de La Sagesse à Beyrouth, à l'Institut de diplomatie de Pékin, ainsi qu'au Cnam, à l'EIS-TI, ou encore à l'École centrale.

Propos recueillis par Julie Guillaume, chargée d'études au CEREM et le professeur Frédéric Ramel, directeur d'études au CEREM.

Entretien avec le général Lucien Poirier

Lucien POIRIER

Mon général, quel était le contexte stratégique de l'époque à laquelle vous étiez en place ?

Il faut avant tout situer cette période. Sorti de Saint-Cyr en 1938, prisonnier au début de la Seconde Guerre mondiale, il fallut digérer la défaite en 1945 et s'engager à reconstruire notre défense. Mais dès 1945, la guerre froide commença tandis qu'éclatèrent un peu partout les guerres de décolonisation. Deux problèmes se sont alors superposés sur une longue période. La France fut mobilisée dans son Empire par les guerres de décolonisation prenant la forme de guerres révolutionnaires et de subversion, et cela jusqu'au moment où il fallut inscrire le fait nucléaire dans la pensée politico-stratégique moderne. La guerre d'Algérie achevée, la révolution consécutive au fait nucléaire s'est imposée.

La guerre froide ne fut donc pas seulement un affrontement entre deux blocs stabilisés par l'équilibre nucléaire, car elle fut traversée par une série de crises et de guerres révolutionnaires que le monde, dont la France, dut affronter. Le contexte à cette époque était donc double : d'une part, la rupture politico-stratégique provoquée par l'équilibre nucléaire ; d'autre part, les guerres mettant fin aux empires coloniaux. Nous devons donc traiter deux types de conflits internationaux, impliquant deux pensées stratégiques différentes : l'une, la liquidation d'un ordre établi — l'ordre colonial ; l'autre, la

réflexion sur l'avènement d'un nouvel ordre mondial. Il fallut donc une pensée stratégique adaptée à chacun de ces types de conflit. Ma génération fut directement impliquée dans ces deux situations politico-stratégiques.

Personnellement, je fus d'abord engagé dans l'entreprise de décolonisation, et servis en Indochine et en Algérie. Entre mes deux séjours en Algérie, à Paris, je fus chargé notamment de la *Revue Militaire d'Information (RMI)*, attaché à tenter de théoriser ces divers modes de guerre ; les guerres étaient révolutionnaires par leur finalité politique, la destruction ou la conservation d'un ordre établi ; elles étaient subversives dans leurs modalités par l'opposition de forces régulières à des forces irrégulières et au terrorisme.

Quant au fait nucléaire, il fallait concevoir et inventer, pour la France, puissance moyenne, un nouveau mode stratégique qui lui permettrait de reprendre sa place dans un monde bipolaire dominé par deux superpuissances. J'ai donc défini trois modes stratégiques applicables respectivement dans trois espaces distincts, trois cercles concentriques. En premier lieu, le territoire national, espace sanctuarisé, protégé par la dissuasion nucléaire. En second lieu, l'espace européen enjeu des deux superpuissances défendu par l'Alliance atlantique et l'Otan dans lesquels la France était naturellement engagée. En dernier lieu, la protection de nos intérêts répartis dans le monde et défendus par une stratégie d'actions dites « extérieures ». Dans un article « Le deuxième cercle » publié par le journal *Le Monde diplomatique*, quand s'instaura un débat sur les limites de validité de notre dissuasion nucléaire, je précisai, comme le général Gallois, que le risque nucléaire ne pouvait être partagé avec nos alliés et que notre dissuasion ne pouvait être justifiée que par la protection égoïste du sanctuaire national. J'insiste sur ce point, on ne pouvait pas alors, pas plus qu'aujourd'hui, concevoir d'alliance en stratégie nucléaire, le risque, je le répète, ne pouvant être partagé. C'est l'une des raisons pour lesquelles le général de Gaulle, doutant alors légitimement de la protection nucléaire de l'Otan, quitta cette organisation tout en se maintenant dans l'Alliance atlantique.

Depuis la fin de la guerre froide, les risques d'affrontement nucléaire se sont atténués et ce sont les crises, les guerres révolutionnaires et de subversion, qui sont réapparues dans le monde, même si

les causes diffèrent de celles de naguère : il s'agit toujours de conflits dont les populations sont l'enjeu, qui se déroulent au sein de celles-ci entre des forces régulières et des forces irrégulières plus ou moins mêlées. La France y est aujourd'hui engagée, en Afghanistan, mais d'une manière moins directe et moins radicalement comme elle a pu l'être en Indochine et en Algérie.

Quels étaient les moyens et les conditions de la réflexion politico-stratégique jusqu'à la fin de la guerre froide ?

Les écoles de pensée en France

En ce qui concerne les guerres révolutionnaires et de subversion conduites au sein de la population, la France bénéficiait d'une longue expérience. Une des plus typiques fut la guerre d'Espagne sous Napoléon. La plupart des maréchaux échouèrent et, seul, Suchet réussit en Aragon et en Catalogne, en s'attirant la collaboration d'une grande partie de la population. Certains de ses subordonnés, dont Bugeaud, appliquèrent les principes et procédés établis par Suchet dans la conquête et la pacification de l'Algérie. Plus tard, sous la III^e République, les méthodes de Gallieni et de Lyautey, entre autres, prolongèrent cet héritage. Enfin, dans nos récentes guerres de décolonisation en Indochine et en Algérie, cette École française se renouvela dans la théorie et la pratique avec des noms comme Lacheroy, Ximenes (Prestat et Saint-Macary), Hogart, Trinquier et Galula, ce dernier tout récemment découvert par les Américains. Une abondante littérature théorique a manifesté la vitalité de cette pensée, notamment avec la RMI qu'illustra un numéro spécial (mars-avril 1957). Dans les années 60, accompagnant le général Beaufre aux États-Unis, alors engagés dans la guerre du Viêt-nam, j'ai pu constater que l'École française n'était pas inconnue. Aujourd'hui, on dit même que, en Irak, le général Petraeus s'est en partie inspiré des thèses de Galula.

C'est sous la IV^e République que s'amorcèrent les premières réflexions sur le fait nucléaire et son intérêt pour la France. Il fallait

donc inventer une stratégie nucléaire à la mesure des intérêts, de la puissance et de la situation politique de la France dans le système international bipolaire du moment. Une stratégie nucléaire, distincte de celle de l'URSS et des États-Unis, fut donc édifée : la stratégie de dissuasion du faible au fort. Affecté, au début de l'année 1965, au Centre de prospective et d'évaluation (CPE) du ministère des Armées, je participai aux recherches et études de cet organisme, directement rattaché au ministre Pierre Messmer, ayant reçu pour mission de concevoir les systèmes de forces armées envisageables à l'horizon prospectif de 1985. À cet effet, il fallait préalablement concevoir, c'est-à-dire anticiper autant que possible, les missions qui pourraient être celles de nos forces à cet horizon prospectif. Je fus chargé, en particulier, de la direction des recherches sur ces missions concevables et d'élaborer le modèle de stratégie nucléaire placée au centre de ces missions.

Je m'inscrivais donc dans une jeune et originale École française de stratégie nucléaire dont les fondements avaient été posés par les généraux Beaufre, Ailleret et Gallois. Mais sur leurs principes établis, le CPE a affiné et approfondi le modèle théorique et les conditions de sa transposition dans la pratique politico-stratégique. Le général de Gaulle valida nos travaux et c'est ainsi que l'École française de stratégie nucléaire, la seule originale avec celle des super-puissances d'alors, s'est inscrite dans la généalogie de la pensée stratégique.

L'enseignement de la stratégie

À partir des années 60, le CPE fut chargé de transmettre notre nouvelle stratégie dans les établissements d'enseignement militaire supérieur, les Écoles de guerre et le Centre des hautes études militaires (Chem). Après sept ans passés au CPE et consacrés dans cet enseignement, je fus affecté à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) où le général Buis m'appela pour répandre la bonne parole sur la stratégie nucléaire du faible au fort.

C'est alors que les universités s'intéressèrent, pour la première, aux relations internationales et à la stratégie. Le pionnier fut, à Paris I, le

professeur Dabezies, qui créa le Centre d'études politiques de défense (Cepode) avec un DEA de Défense. Puis, le professeur Robert, à Paris II, créa un DESS de Défense. Je participai aux enseignements de stratégie dans ces deux universités et j'en tirai plus tard mon premier ouvrage *Des stratégies nucléaires*. À la suite de Paris I et de Paris II de nombreuses universités créèrent des chaires de politique de défense traitant certains domaines particuliers (juridiques, techniques, économiques, etc.) de cette discipline. L'impulsion ayant été donnée, on peut dire que la stratégie, sous ces diverses composantes et modalités, fut consacrée définitivement comme une matière de recherches et d'études universitaires.

**Quel devrait être selon vous, mon général,
aujourd'hui, l'esprit de ces recherches
et études stratégiques ?**

La guerre froide a donc laissé un important héritage, original et fécond, dans l'histoire séculaire de la pensée stratégique française. Dans quelle mesure cet héritage peut-il être et doit-il être repris ? Comment pourrait-il être modernisé et comment de nouvelles recherches et études pourraient-elles traiter les problèmes posés par la situation internationale, les crises et les guerres ouvertes qui ont succédé à la guerre froide ? Si la France bénéficie, comme je l'ai dit, d'une longue expérience des guerres au sein des populations, des engagements contre tous les types de forces irrégulières qu'on observe aujourd'hui dans le système international chaotique, tous ces conflits procèdent d'enjeux de litiges et d'intérêts différents de ceux de naguère, et cela dans un contexte sociopolitique, idéologique, technologique, etc., tout à fait nouveau. Cela pose de nombreuses interrogations sur les politiques étrangères et de défense, que nous devons désormais concevoir et pratiquer, en particulier dans le cadre européen, nouveau, de politique de défense commune.

Malgré toutes les différences, entre hier et aujourd'hui, un fait capital demeure, qui retentit sur les conceptions et les pratiques stratégiques : la dissymétrie entre les forces régulières des États engagés dans les conflits actuels et les forces irrégulières mobilisées et sou-

tenues par des idéologies radicales. Notre réflexion doit donc porter sur la manière dont cet invariant, stratégique et tactique — opposition forces régulières/forces irrégulières — doit s'inscrire aujourd'hui dans un milieu sociopolitique et une situation fort différente de celle que nous avons traitée durant la guerre froide. Bien évidemment, les questions soulevées par l'entrée dans le second âge nucléaire (pérennité de la dissuasion, suffisance, prolifération, etc.) demandent réflexions et réponses pertinentes.

L'École militaire, et ses organismes de recherches, d'études et d'enseignement, doit et peut être le foyer de la réflexion sur tous ces problèmes d'adaptation et d'innovation stratégique. Non parce que les militaires y règnent, mais parce que l'héritage historique de la pensée stratégique, en France comme ailleurs, procède de la pensée militaire. Si, longtemps, le concept de stratégie s'appliquait uniquement en temps de guerre, s'il était englobé dans le concept de guerre, aujourd'hui, le champ de la stratégie s'est considérablement élargi : on peut dire que la guerre n'est plus qu'une modalité, parmi d'autres, d'une stratégie que l'on peut dire « intégrale », englobant tous les domaines de l'activité humaine. Désormais le concept de stratégie englobe celui de guerre ; c'est dire tout simplement qu'il y a une pensée stratégique du temps de paix comme des temps de crise et de guerre.

Cette extension du concept de stratégie se trouve déjà chez des théoriciens comme Liddell Hart, Charnay et dans mes écrits. C'est l'une des grandes révolutions de la stratégie théorique et pratique. Nous n'étions pas accoutumés, naguère, à penser que Gallieni et Lyautey, par exemple, « faisaient de la stratégie » lorsqu'ils conduisaient leurs vastes entreprises impériales. Mais aujourd'hui, lorsqu'on examine les guerres irrégulières, leurs combats ponctuels, leurs effets locaux et limités, on constate que leurs implications d'ordres stratégique et politique sont considérables et pour la plupart imprévisibles ; ce que l'on peut observer quotidiennement dans les conflits actuels au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique.

Quel rôle pourrait tenir l'École militaire dans le renouveau et la transmission de la pensée stratégique ?

De nombreux centres de recherches et d'études, rattachés ou non aux universités ou à l'enseignement militaire supérieur, existent aujourd'hui. Nombreux sont les « experts » ès Relations internationales et en Stratégie ; moins nombreux, ceux qui dépassent la formulation de simples opinions et exigent rigueur et cohérence d'une pensée conforme à la logique et à la grammaire de la stratégie, lesquelles doivent donc s'apprendre après une longue étude et doivent être enseignées. L'École militaire m'a toujours paru et me paraît plus encore aujourd'hui comme le foyer privilégié où pourraient se déployer les études et recherches d'une stratégie résolument moderne et prospective : les hommes et les esprits formés à cette discipline existent dans ce centre — je dirais cette « tête ». Ils pourraient constituer et faire rayonner le réseau rattaché à tous ceux qui, à l'extérieur de cette institution, poursuivent les mêmes études et recherches, avec lesquels ils pourraient confronter leurs propres interrogations et leurs propres résultats.

La recherche stratégique, qui doit être scientifique, suppose que l'on ait d'abord bien défini son objet de pensée : la stratégie dans toutes ses dimensions et les relations de cet objet avec tout ce qu'elle n'est pas. Cela suppose également que l'on s'interroge sur la validité et l'efficacité des habituels instruments de la pensée stratégique (méthode, langage, concepts, logique, grammaire, etc.). Pour ma part, j'ai souvent insisté sur la nécessité d'une recherche épistémologique en stratégie ; sur la nécessité, en particulier, de définir avec précision les axiomes utilisés dans la construction d'une théorie et sur les raisons de leur choix. En bref, nous devons mettre en chantier une recherche sur « la boîte à outils » de la stratégie, et sur la formation et l'organisation des chercheurs qui lui seraient affectés.

En résumé, le moment est venu de prendre pleinement conscience de la nature et de la dimension de la crise de l'intelligence stratégique consécutive à la sortie de la guerre froide et à l'entrée dans un monde chaotique. Il s'agit de renouveler notre bagage stratégique, de nous poser les bonnes questions sur ce qui subsiste de l'héritage et des invariants relevés dans la généalogie de la stratégie ; de procéder

à la critique au sens kantien du terme de la validité de ce qui s'est constitué en héritage de la raison stratégique, héritage sur lequel nous vivons peut-être avec une confiance excessive sans posséder encore les instruments capables de maîtriser nos incertitudes sur l'avenir.

Le général Lucien POIRIER

Le général Lucien Poirier a contribué, dans les années 60, à l'élaboration des théories stratégiques dont a procédé la doctrine française et, plus spécialement, la stratégie de dissuasion nucléaire du « faible au fort ». Il a enseigné aux universités Paris I et II, à l'ENA, à l'EHESS, à l'ENS, dans les établissements de l'enseignement militaire supérieur, et a dirigé la section militaire de l'IHEDN, puis les études de la FEDN où il a lancé la revue *Stratégique*.

Propos recueillis par Emmanuel-Marie Peton, chargé d'études au CEREM.

Sur la trace des maîtres : le sentier stratégique des chercheurs militaires

Jean DUFOURCQ

« L'art de la guerre est en définitive l'art de garder sa liberté »
Xénophon

Dans la génétique stratégique de l'École militaire on trouve bien des noms prestigieux. Ceux de maîtres ayant travaillé et professé en face du Champ de Mars et qui se sont bien souvent illustrés dans la réflexion stratégique en cherchant à articuler pensée et action. Sans évoquer la mémoire de tous ceux qui ont contribué à créer au siècle dernier une véritable école de pensée stratégique française ¹, je voudrais au moment de l'installation de l'IRSEM proposer aux lecteurs de ce numéro dédié à la pensée stratégique des repères que je crois utiles à l'exercice de la discipline stratégique au XXI^e siècle.

Je les emprunterai à Castex, Foch et Guittou ². Chacun de ces maîtres eut son heure studieuse à l'École militaire. J'évoquerai avec

¹ Laissons ce soin à Hervé Coutau-Bégarie qui veille depuis des années avec brio, scrupules et méthode sur l'histoire de la pensée militaire et stratégique et s'attache à en vulgariser les recherches pour le plus grand bénéfice des habitants laborieux de l'École militaire. Son *Traité de stratégie* constamment réédité chez Economica est à cet égard une mine irremplaçable.

² Il faut bien choisir. J'ai réservé pour une autre analyse Beaufre que je considère à l'égal des trois autres pour la profondeur de sa réflexion stratégique que valide sa grande expérience opérationnelle. Son *Introduction à la stratégie* comme sa *Stratégie de l'action* publiés dans les années 60 chez Armand Colin est un des ouvrages fondamentaux dont les analyses sont nécessaires à la vision stratégique du

les deux premiers la question combinée de la pertinence de la manœuvre stratégique et de la primauté de l'objectif et avec le dernier, le questionnement dialectique et la perspective politique qu'il permet. Je m'efforcerai au long de cette évocation de suggérer comment tirer parti aujourd'hui de leurs travaux.

LA MANŒUVRE STRATÉGIQUE

Commençons par Castex. C'est lui en effet qui expose le mieux l'importance en amont de la manœuvre stratégique³, de la manœuvre pour *créer une situation favorable*. C'est lui qui la présente comme « le summum de l'art, qui fait appel à tous les trésors de l'esprit, à l'intelligence, à l'imagination, à la volonté et aux connaissances »⁴. Elle passe par la détermination judicieuse d'un « objectif principal » auquel tout est subordonné, tout, y compris la sûreté permettant de l'atteindre⁵, une sûreté que l'on se gardera bien de mésestimer, soit que traitée avec légèreté, elle ne compromette d'emblée l'atteinte de l'objectif fixé ou soit que trop exigeante, elle ne finisse par se substituer à lui.

Or dans le monde de l'après-guerre froide et de la guerre contre le terrorisme, se posent aujourd'hui de difficiles questions sur la manœuvre stratégique tant européenne qu'atlantique. Et beaucoup comme moi⁶ identifient un désordre de la planification stratégique qui conduit à une conception de plus en plus hasardeuse de la posture stratégique « euro-atlantique », une posture dévoyée par des manœuvres tactiques incessantes. Examinons cette réalité dérangeante à travers deux illustrations emboîtées qui nous concernent directement en 2009.

XXI^e siècle. Sa réflexion sur *L'Otan et l'Europe* publiée chez Calman-Levy en 1966 est d'une actualité brûlante. Ses préceptes méritent toujours l'examen des chercheurs militaires.

³ Voir *Théories stratégiques*, tome II, *La manoeuvre stratégique*, Paris 1939 (2^e édition) in Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales. Les citations qui suivent se réfèrent à cette édition.

⁴ *Ibid* p. 2.

⁵ *Ibid* p. 13, « la sûreté est par conséquent l'âme de la manoeuvre, et ce n'est que lorsqu'elle est obtenue que l'on peut prétendre posséder sa liberté d'action, en raison du lien intime qui existe entre les deux notions. C'est là un principe fondamental. La sûreté est l'une des bases essentielles, l'une des conditions nécessaires à la liberté d'action ».

⁶ Voir « La crise de la planification stratégique » in *Agir* n° 32 (2007).

Tout d'abord, la manœuvre stratégique européenne. Elle a commencé dès la fin de la Seconde Guerre mondiale avec comme objectif principal de mettre un terme définitif à la tragique histoire de l'Europe continentale, théâtre labouré de guerres devenues mondiales qui l'avaient ruinée. Certes la conception initiale de cette manœuvre a tâtonné dans les années 50. À peine esquissée en 1947 avec l'Union occidentale puis ébauchée plus nettement lors de l'épisode de la CED de 1952 et des accords de Paris de l'UEO en 1954, elle s'est finalement concrétisée au traité de Rome de 1957. La manœuvre d'ensemble comportait en réalité un double mouvement, c'était à la fois une réponse et un pari⁷. La réponse consistait à rechercher au plus près de la base l'intégration économique, sociale et politique des ennemis continentaux d'hier dans une communauté solidaire et prospère. Le pari quant à lui postulait que l'intérêt général européen prévaudrait toujours suffisamment sur les intérêts particuliers nationaux. Pour réussir cette manœuvre dans le contexte tendu d'alors il fallait une sûreté. Ce fut une combinaison garantie à Washington de plan Marshall et d'Alliance atlantique qui apporta aux peuples libres du continent européen cette sûreté économique et militaire.

Et cette manœuvre stratégique européenne dura plus de 40 ans. Elle paraissait d'ailleurs proche de son terme à la fin de la guerre froide comme l'attestait la constitution en 1991 d'une Union européenne de plein exercice qui venait consolider et réassurer chacun de ses 15 États membres. C'était bien l'objectif principal visé. Elle s'est pourtant alors progressivement désordonnée, sans doute pour n'avoir pas su anticiper les conséquences de la victoire de sa sûreté, l'Otan, une « victoire froide », sans combats, sur le système soviétique qui avait nécessité sa cohésion et validé sa méthode. La *communauté européenne de destin et d'intérêts* alors établie, réponse appropriée aux divisions nationales de l'Europe continentale du XIX^e et XX^e siècles et pari d'un avenir commun se devait d'être partagée avec les pays d'Europe centrale et orientale subjugués par l'URSS. Pourtant les questions simples des frontières de l'Europe, *de l'Est de l'Ouest*, celles de la gouvernance d'ensemble et de la nature de la puissance requise pour pérenniser cette nouvelle Union, toutes ces questions

⁷ Voir « Vers l'Europe stratégique » in *Stratégie* n° 86/87 (2006).

avaient été soigneusement tenues dans l'ombre et l'Union n'était pas préparée à l'ouverture. C'est que dans le même temps la sûreté constituée par l'Otan avait subrepticement changé de centre de gravité et aussi de nature : dans le mouvement d'exploitation de la victoire froide, l'alliance atlantique quittait l'océan du même nom pour se mouvoir aux confins de l'Asie. La manœuvre stratégique européenne en était profondément affectée et la liberté d'action de l'Union enrôlée dans une autre perspective s'en trouvait bridée.

C'est que la manœuvre stratégique atlantique se pervertissait rapidement après la disparition de l'URSS. Car un autre objectif principal se profilait en effet, celui du *containment* de la puissance chinoise montante ; les partenariats développés en Asie centrale étaient constitués comme l'une des branches de la tenaille dont l'autre était l'alliance de l'Asie du Nord-Est (Japon, Corée du Sud, Taiwan). Dans cette nouvelle manœuvre que n'avait pas altérée, mais seulement différée, l'attaque surprise du 11 septembre 2001, la question de la centralité européenne s'effaçait bientôt. L'Union européenne d'objet de la manœuvre initiale se retrouvait brutalement enrôlée, via sa sûreté, l'Otan, comme sujet d'une autre manœuvre aux multiples variations conçue ailleurs. Il s'agissait de la lutte contre les perturbateurs stratégiques (le défi de la « sanctuarisation agressive » par la prolifération nucléaire était relevé à Bruxelles dès 1994) puis de l'intégration euro-atlantique des marches de la fédération de Russie et de la sûreté des réserves énergétiques majeures d'Asie centrale et orientale. Enfin est venue la guerre globale contre le terrorisme et la modernisation politique forcée d'un Grand Moyen-Orient déployé de Nouakchott à Peshawar et donc placé sur la route de la Floride à la Chine. Aujourd'hui cette deuxième manœuvre aux multiples aspects s'est substituée à la première dont elle vient éroder les résultats et empêcher d'en parfaire les effets sur l'Europe continentale (la PESD a bien du mal à parachever l'édifice européen et l'élargissement de l'UE reste suspendu à une question turque largement traitée ailleurs). Cette manœuvre a également atteint par ricochet l'organisation militaire de sûreté, l'Otan, hier victorieuse sans passer l'épreuve des combats frontaux avec l'URSS mais aujourd'hui fragilisée par la grave difficulté opérationnelle qu'elle rencontre « hors champ », en Afghanistan où sa capacité militaire est

fragilisée, où sa solidarité et son autorité stratégique sont lourdement dégradés.

Le changement d'objectif principal assigné à la manœuvre stratégique « euroatlantique » aura finalement contribué à fragiliser les deux instruments multinationaux forgés pour le succès de la manœuvre initiale, l'Union européenne et l'Otan. C'est dans ce contexte que par solidarité et avec une certaine candeur, la France a choisi au récent sommet de Strasbourg-Kehl de reprendre toute sa place dans l'Otan intégrée, contribuant ainsi à lier définitivement l'objectif principal initial, l'Europe stratégique, et la sûreté qui lui était alors nécessaire mais devait lui rester subordonnée, l'Otan. On comprend que certains aient pu juger ce mouvement français anachronique et naïf ; ils ont estimé qu'il altérerait inutilement la construction européenne et se satisfaisait d'une alliance atlantique décalée et somme toute, relativisée⁸. Le changement d'objectif principal opéré à la fin des années 80, sans analyse stratégique suffisante du côté européen pèse aujourd'hui lourd sur la marge de manœuvre et l'ambition de l'Union européenne, désormais subordonnée à une manœuvre extérieure qui ne sert pas directement sa stabilité et sa cohésion et ne satisfait pas nécessairement ses intérêts.

Mais revenons à Castex et à la manœuvre stratégique qu'il conceptualise avec finesse en prenant le soin de l'illustrer par la posture stratégique récurrente de tout pouvoir russe. C'est l'objet de son brillant essai « de Gengis Khan à Staline ou les vicissitudes d'une manœuvre stratégique (1205-1935) »⁹. Une réflexion historique qui nous rappelle l'importance décisive des facteurs géopolitiques — histoire, géographie et culture — dans les stratégies des peuples. Une réflexion qui nous révèle la permanence du balancement russe entre Est et Ouest, entre Asie et Europe. Ainsi les actuels maîtres du Kremlin sont-ils partagés aujourd'hui encore, entre ces mêmes nécessités d'avoir à articuler deux espaces essentiels et à s'assurer de l'un pour faire face à l'autre. Alors que le territoire russe judicieusement consolidé au XIX^e siècle jusqu'aux rives du Pacifique est aujourd'hui habité par une population concentrée majoritairement à l'Ouest de l'Oural — une population qui diminue inexorablement — les gains permis par ce balancement tradi-

⁸ Voir « L'alliance relative » in *Défense nationale et de sécurité collective* (avril 2009).

⁹ *Ibid* p. 316 et suivantes.

tionnel sont de plus en plus incertains. Mais à lire Castex, on comprend aussi que l'objectif principal de toute stratégie russe depuis Gengis Khan est en définitive une action résolue vers l'Ouest appuyée sur des sûretés en Asie, en Chine principalement ¹⁰. Aujourd'hui, après avoir marqué trois coups d'arrêt brutaux aux entreprises occidentales dans son espace stratégique traditionnel ¹¹, la Russie de Medvedev et de Poutine semble, toutes proportions gardées, préparer une nouvelle manœuvre stratégique d'ampleur vers l'Ouest lui permettant de combiner son identité principalement occidentale et son positionnement majoritairement asiatique dans le partage des responsabilités, des intérêts et des ressources stratégiques de Vancouver à Vladivostok.

Saurons-nous proposer en réponse à la fédération de Russie, une nouvelle manœuvre stratégique européenne, une manœuvre d'ambition suffisante pour articuler à l'Ouest l'alliance atlantique avec l'Amérique du Nord, à l'Est une structure paneuropéenne de développement *de l'Atlantique à l'Oural*, et au Sud, une Union pour la Méditerranée avec tous les riverains de l'Afrique du Nord. Ne nous faut-il pas préparer une nouvelle architecture dont l'Europe serait le pivot, une nouvelle manœuvre pour consolider le continent et conforter le puzzle de la mondialisation par une expérience réussie d'intégration régionale ? Quelle serait la sûreté d'une telle manœuvre ? Vis-à-vis du Sud, serait-elle à l'Est, avec une nouvelle OSCE ? Et vis-à-vis de l'Est ? Comment gagner sa liberté d'action ? Voilà un axe de réflexion pour demain.

L'ENGAGEMENT INTELLECTUEL

Venons-en maintenant au maître, Ferdinand Foch, non pas Foch, le généralissime, le *Saceur* de 1918, mais Foch le lieutenant-colonel de 1900, analyste et professeur à l'école de guerre qui forgeait ses convictions stratégiques au contact des leçons opérationnelles souvent glorieuses mais cruelles des combats du XIX^e siècle, qui affermissait un caractère déjà trempé en se préparant à l'action stratégi-

¹⁰ Voir la description détaillée que fait Castex de l'action de sûreté soviétique vers l'Est de 1919 à 1925, qui passe par la Turquie, la Perse, l'Afghanistan, l'Inde, le Japon. *Ibid* p. 329 à 335. On y trouve bien des analogies avec les préoccupations du Kremlin à l'époque actuelle.

¹¹ Voir « Trajectoires stratégiques » in *Points de vue*, www.cerems.fr (décembre 2008).

que totale. Il n'aurait pas renié la réflexion de Castex sur la valeur de l'objectif principal à la réalisation duquel on soumet tout et pour lequel on recherche des effets décisifs qui s'enchaînent à des causes que l'on provoque avec calcul et méthode. Il avait montré que la lutte pour la liberté d'action est le cœur de la stratégie alors que la gestion des efforts, l'économie des moyens en constitue les poumons, la respiration. Ce n'est pourtant pas dans ses réflexions historiques et théoriques, la *Conduite* ou les *Mémoires* que je le solliciterai dans l'évocation actuelle. C'est ailleurs, dans les *Principes*¹² que j'irai rechercher Foch pour nous inspirer aujourd'hui, dans cette réflexion sur la discipline intellectuelle, le savoir et le vouloir et dans l'éloge de l'action qui sait aller jusqu'au désordre pour habiter et faire prévaloir l'esprit de la mission.

Chacun sait que les temps qu'ont vécus les militaires depuis les guerres de décolonisation ont été des temps de réformes permanentes, d'ajustements organisationnels et fonctionnels incessants assez éloignés des réalités stratégiques et des engagements politiques d'antan¹³. Le logistique y encadrait soigneusement le politico-militaire et le budgétaire bridait l'opérationnel ; en règle générale le « comment » prévalait sur le « pourquoi ». Des temps tournés vers les moyens et les techniques, des temps tournés vers les processus et les procédures, les fameux SOP¹⁴, des temps dont les résultats se mesuraient dans des exercices et des évaluations où le fonctionnalisme pouvait l'emporter sur toute autre considération, où le suivi scrupuleux et sans faille de règles établies par d'autres caractérisait la réussite de la mission. Seules quelques unités pouvaient, parce qu'en terrain libre, échapper aux pressions de la convention et de la technostructure et se mesurer aux réalités de l'adversité, qu'il s'agisse de la nature indocile ou de l'adversaire résolu et aux

¹² Voir « Des principes de la guerre », conférences faites à l'École supérieure de guerre par le Icl d'artillerie F. Foch, Paris, Berger-Levrault et Cie, 1903. Les citations qui suivent sont empruntées à cet ouvrage.

¹³ Depuis la guerre d'Algérie, les forces ont connu successivement les réformes de l'atome et de la mécanisation, puis celles de l'action rapide et de l'interarmisation, ensuite celles de la professionnalisation et de la multinationalisation, aujourd'hui le recentrage général des politiques publiques et la rationalisation des implantations, et ce dans un cadre général de contraction permanente des moyens et des effectifs.

¹⁴ SOP pour «*Standard operating procedures*» contenus en général dans des Stanag, des accords de procédures facilitant l'interopérabilité multinationale, interalliée et interarmées.

aguets¹⁵. Il en est résulté une forme d'attentisme et de prudence qui explique la relégation progressive des militaires dans la réflexion stratégique depuis plus de 40 ans. Et pourtant l'incitation à l'expression publique existait bien qui invitait « *les militaires à participer activement au développement de la pensée sur les problèmes qui sont, au premier chef, de leur compétence et à contribuer de cette façon à la définition d'une politique éclairée et efficace de défense nationale* »¹⁶. Il s'agissait alors pour Michel Debré — c'était en 1972 après la mise au pas algérienne et la sortie du commandement de l'Otan — de créer la Fondation pour les études de défense nationale pour débattre dans leur contexte politique et économique des grands problèmes militaires et stratégiques. Bien peu ont été sensibles à ces encouragements et un mauvais pli a été pris¹⁷. Le débat stratégique dont Raymond Aron souligne l'éminente valeur théorique aura manqué.

C'est dans ces temps-là que l'appel vibrant de Foch à l'initiative et à l'activité de l'esprit évoqué ci-après aurait dû sonner pour condamner une certaine vision de la fonction militaire empreinte de conformisme et de convention, pétrie d'autocensure et de révérence, et servant trop facilement de justification à une démission collective concertée dans laquelle se sont complus bien des officiers. Mais peut-on leur reprocher ? La question algérienne était passée par là. Alors au moment où s'établit l'IRSEM à l'École militaire, cette leçon ne doit pas être oubliée et la place doit être largement faite aux chercheurs militaires pour traiter des problèmes « de leur compétence » dans le respect de l'esprit stimulant qu'invoquait Foch en ces mêmes lieux il y a plus d'un siècle. Faut-il nécessairement aller

¹⁵ Parmi les terrains libres, il y eut bien évidemment les larges espaces océaniques de l'Atlantique et du Pacifique, mais aussi la Méditerranée où les forces de la guerre froide étaient au contact tactique direct. Il y eut aussi les espaces aériens et l'Afrique, ses contraintes et ses exigences opérationnelles. Puis après la guerre froide, essentiellement les divers théâtres occidentaux comme les Balkans occidentaux où l'improvisation tactique fût souvent la règle. Il y a aujourd'hui l'Afghanistan mais les procédures y dominent.

¹⁶ Instruction n°50475 DN/CC du 29 septembre 1972 signée par Michel Debré.

¹⁷ Pour ne citer qu'eux, le général Francard avec ses nombreux ouvrages dont « *La guerre du sens* » (Economica) et l'actuel directeur de l'école de guerre — le CID — le général Desportes avec notamment « *Comprendre la guerre* » (Economica), ont depuis longtemps relevé le gant. Pour intéressants et novateurs que soient leurs travaux, leurs auteurs sont restés assez isolés. Quant à la grande presse nationale, elle répugne à publier des réflexions militaires, sauf si elles acceptent d'entrer dans le champ polémique dont se tiennent généralement éloignés les militaires en service.

chercher au loin dans les travaux d'experts politico-militaires si distingués soient-ils, comme ceux qui ont œuvré dans la récente commission du *Livre blanc* (sous-dotée en militaires, notons-le), dans les disciplines universitaires ou dans la pensée anglo-américaine ce que nous avons en fait à profusion dans notre héritage militaire français ? Le capital stratégique que nous avons reçu est intact, à notre disposition. Il doit inspirer une nouvelle filière de chercheurs militaires capables avec d'autres venant de l'extérieur de recréer cette école stratégique dont le manque n'a pas manqué d'être souligné vigoureusement depuis 2 ans, notamment à l'occasion des travaux récents menés sur la rénovation stratégique par M. Alain Bauer.

Alors ne résistons pas au plaisir de citer ici le jeune lieutenant-colonel Foch, ce qui vaut d'ailleurs mieux que le paraphraser. D'abord cet éloge de la discipline intellectuelle, celle qui ne perd jamais de vue la finalité et sollicite l'engagement intellectuel total non pour spéculer mais pour conduire l'action vers l'objectif principal, en sûreté.

« Discipline intellectuelle, première condition, montrant et imposant à tous les subordonnés le résultat visé par le supérieur. Discipline intelligente et active, ou plutôt initiative, deuxième condition, pour conserver le droit d'agir dans le sens voulu... Là doit se placer la notion supérieure de l'esprit militaire, qui fait appel au caractère, bien entendu, mais aussi, comme le dit le mot, à l'esprit, qui comporte par suite un acte de la pensée, de la réflexion, et repousse l'immobilité de l'intelligence... C'est de l'idée de liberté à sauvegarder de prime abord que nous devons constamment nous inspirer, si nous voulons, à la fin d'une opération, à plus forte raison d'une série d'opérations¹⁸, nous trouver libres, c'est-à-dire vainqueurs, et non dominés, c'est-à-dire vaincus »¹⁹.

Et aussi, cette vision dynamique d'une discipline qui n'est pas révérence mais action.

« Être discipliné, ne veut pas dire en effet qu'on ne commet pas de faute contre la discipline ; qu'on ne commet pas de désordre ; cette définition pourrait suffire à l'homme de troupe peut-être, elle est absolument insuffisante pour un chef placé à un échelon quel-

¹⁸ C'est à dire d'une manœuvre stratégique au sens de Castex.

¹⁹ *Ibid* chapitre IV : Discipline intellectuelle – Liberté d'action pour obéir, pages 94-95.

conque de la hiérarchie, à plus forte raison pour ceux qui tiennent les premiers rangs. Être discipliné ne veut pas dire davantage qu'on exécute les ordres reçus seulement dans la mesure qui paraît convenable, juste, rationnelle, ou possible, mais bien qu'on entre franchement dans la pensée, dans les vues du chef qui a ordonné, et qu'on prend tous les moyens humainement praticables pour lui donner satisfaction. Être discipliné ne veut pas dire encore se taire, s'abstenir, ou ne faire que ce que l'on croit pouvoir entreprendre sans se compromettre, l'art d'éviter les responsabilités, mais bien AGIR dans le sens des ordres reçus, et pour cela trouver dans son esprit, par la recherche, par la réflexion, la possibilité de réaliser ces ordres ; dans son caractère, l'énergie d'assurer les risques qu'en comporte l'exécution. En haut lieu, discipline égale donc activité de l'esprit, mise en œuvre du caractère. La paresse de l'esprit mène à l'indiscipline comme l'insubordination »²⁰.

Et pour finir, cet encouragement à chercher, à agir : « de toutes les fautes une seule est infamante, l'inaction. Aussi devons-nous constamment chercher à créer les événements, non à les subir²¹ ».

Pour servir la recherche stratégique aujourd'hui à l'École militaire, il faut des experts qui nous apportent les travaux pertinents des différentes disciplines universitaires françaises et étrangères et d'abord ceux qui sont susceptibles de converger vers les questions de défense. Il nous faut surtout des chercheurs militaires animés de cette audace et de cette rigueur créative, celles-là même qui habitaient Foch au début du siècle dernier²². Celles-là qui permettront d'élaborer la manœuvre stratégique qui mettra la France dans l'Europe en mesure de défendre en sûreté sa liberté d'action, de parer les incertitudes porteuses de dangers et de peser sur l'état d'organisation du monde afin qu'il ménage ses intérêts et ses valeurs.

C'est à cette ambition que doit être appelé l'IRSEM.

²⁰ *Ibid* chapitre IV : Discipline intellectuelle – Liberté d'action pour obéir, page 96.

²¹ *Ibid* chapitre X : La bataille : attaque décisive, page 266.

²² «Foch était un « désorganisateur né »heureusement servi par un organisateur né, Weygand», selon Liddel Hart in *Réputations* page 140, Payot, 1931.

PENSÉE ET ACTION

On trouve dans leur relation l'essentiel de la démarche de Guitton à l'École militaire. Il avait fait l'effort de penser la guerre en philosophe et de livrer ses méditations aux officiers de l'École de guerre ; c'était à la fin des années 50²³. Il était *convaincu qu'il existe un rapport secret entre les méthodes de l'homme de guerre et les méthodes de l'homme de pensée*²⁴. Il prescrivait de bien choisir, comme Descartes le recommandait, son « point d'application » pour approcher expérimentalement le savoir et relevait que *les transitions, les sutures, les passages les moments où ceci cesse d'être ceci pour devenir cela ; les périodes d'origine ou de métamorphose sont significatives au plus haut degré ... c'est par les jonctions, les liaisons et les jointures que nous discernons le mieux le dessous des choses et leur substructure et leur essence*²⁵. Nous voilà avertis et bien servis en ces temps de confusion stratégique.

Car comment ne pas penser que les temps incertains qui sont les nôtres sont d'abord des temps privilégiés pour l'analyse stratégique. Nous vivons, plus en acteurs sollicités qu'en spectateurs engagés, le bouleversement profond des paradigmes qui règlent la sécurité de la planète. Ces temps complexes sont aussi le moment où *une conception d'ensemble est absolument indispensable parce que sans elle on n'obtient que des résultats partiels*²⁶. Alors comment aborder ces temps nouveaux, confus et sans ressemblance, comment élaborer une manœuvre stratégique utile, au sens de Castex, dans les brouillards stratégiques d'une planète qui tente de relever trois grands défis inédits, la révolution démographique, la tension écologique et la grande redistribution économique²⁷ ? Comment aborder et contrôler la conflictualité induite par ces facteurs nouveaux qui en se combinant avec les résidus des siècles passés crée une incertitude maximale que l'on confond facilement avec une insécurité majeure²⁸ ?

²³ Voir *La pensée et la guerre*, Paris, Desclée de Brouwer 1969. Les citations qui suivent se réfèrent à cet ouvrage.

²⁴ *Ibid* page 60.

²⁵ *Ibid* pages 64, 65.

²⁶ *Ibid* page 69 où il emprunte à Foch une formule de ses *Mémoires*.

²⁷ La planète verra naître en 2010 le 7 milliardième de ses habitants ! Aura-t-on assez pour tous ? Qui produira, qui consommera ? À quel prix ? Dans quelles tensions ?

²⁸ Voir « Traces d'empires » *Point de vue* site www.cerems.fr (mars 2009).

Guillon nous fournit une méthode éclairante quand il nous suggère de *revenir à cette idée simple que le fond de l'acte de pensée (dans la paix ou dans la guerre) consiste à concilier le maximum de variété et de diversité avec le maximum d'unité et d'intégration*²⁹?

Voilà donc une démarche qui permet d'aborder les identités stratégiques multiples de notre pays en 2009 au moment où, avec un nouveau *Livre blanc* sur la défense et la sécurité, avec des engagements diversifiés et des solidarités dispersées sur toute la planète et sur toute l'étendue du champ de la conflictualité se pose la cohérence d'ensemble de notre posture de sécurité et de l'adéquation de ses moyens. Voilà une méthode pour essayer de hiérarchiser nos engagements opérationnels en Afrique, en Afghanistan ou au profit direct de la sécurité de nos concitoyens confrontés à l'adversité ; pour tenter de répartir aussi judicieusement que possible nos moyens limités par des budgets contraints entre les différents modes d'intervention. Le fil directeur de cette attitude pourrait être énoncé ainsi : en combinant le sens de la manœuvre principale, c'est-à-dire la création d'une Europe sûre et prospère et celui des manœuvres subordonnées qui nous font participer de façon variée à la constitution d'un monde meilleur. N'est-ce pas là d'ailleurs ainsi que s'énonçait le projet stratégique de la PESD en 2003 ? C'est un cheminement nouveau qu'il faut entreprendre sur le sentier des classiques arrangements stratégiques³⁰.

Plus loin, Guillon recommande des exercices de distinction pour y voir plus clair, *pour opérer des distinctions salutaires, capables de faire avancer la méditation sur la guerre*³¹. Voilà un autre angle d'approche utile à nos travaux stratégiques. Avons-nous suffisamment réfléchi à la distinction entre adversité et altérité, entre fragilité et vulnérabilité, entre inquiétude et danger, entre incertitude et insécurité, entre risque et menace, entre défense et sécurité? Notre *Livre blanc* va-t-il assez loin dans ces domaines ? Sans doute pas encore. Voilà donc un axe d'effort pour nos chercheurs militaires dont leurs concitoyens leur seront gré.

²⁹ *Ibid* page 73.

³⁰ Voir « Pour de nouvelles combinaisons stratégiques » in *Défense Nationale* (janvier 2002).

³¹ *Ibid* page 78.

Armé de ces repères appliqués à aujourd'hui, on peut aborder plus facilement ce qui pourrait être pour le chercheur de l'IRSEM le point culminant de la réflexion militaire et philosophique de Guitton, qui est l'utilité dialectique de la pensée adverse pour la part inestimable de vérité qu'elle contient, « chercher la vérité contenue dans la pensée de l'adversaire afin de féconder sa propre pensée et la faire se dépasser elle-même³² ». Guitton montre en effet que des trois temps de la pensée dialectique, le plus riche est l'antithèse, c'est-à-dire le projet opposé, la volonté opposée, celle qui porte la négation de sa propre volonté. Il démontre avec brio la valeur inestimable de la pensée antagoniste qui permet seule de progresser. Il ajoute que ce n'est qu'en s'attachant à surmonter la négation de l'adversaire que l'on peut conserver une part de souplesse et des possibilités intactes de réponse à l'imprévu, c'est-à-dire cette liberté d'action qui est la clé des dispositions « contre aléatoires » que les militaires doivent offrir à leurs concitoyens. En quelque sorte par la disposition ouverte de l'esprit à tout plan adverse, à toute surprise, faire de la sûreté un art majeur. N'est-ce pas là le point de départ de la résilience, qui est résistance ferme et souple, force qui connaît sa faiblesse, faiblesse qui sait sa force, cette faculté mise en avant par le récent *Livre blanc* ?

Car la surprise stratégique aujourd'hui, le profond changement de paradigme, c'est que la guerre se fait sans la guerre. Et la surprise pour le chercheur reste que Guitton, empruntant à Hegel³³, l'avait bien imaginé. « Dans un monde sans croyances et sans valeurs communément admises, la guerre risque de devenir un phénomène dérégulé sans commencement déclaré, sans terme signifié, sans contrôle et sans loi... parce que tout à certains égards est guerre, même la paix... la guerre des armes n'intervient que lorsqu'elle est jugée dialectiquement utile... en d'autres termes, l'arme n'est jamais qu'un moyen, entre plusieurs autres, pour provoquer chez l'adversaire la conduite de la peur, qui l'amène à subordonner sa volonté à la nôtre, ce qui est le seul but de la guerre³⁴ ». Dans l'effort conceptuel que produit ici Guitton, on trouve les bases d'une approche totale de la guerre et de ses forces notamment

³² Ibid page 84.

³³ Ibid pages 101 à 141 chapitre « La pensée hégélienne et la conduite de la guerre » 1960/1961.

³⁴ Ibid pages 128, 130 et 133.

psychiques qui contournent la supériorité militaire technique. Les apports inattendus de la pensée permettent de retourner la situation d'une force militaire, vue comme unique instrument de combat et de créer des situations de « nécessités persuasives et de contraintes dissuasives » capables de renouveler l'art des conflits au XXI^e siècle³⁵. C'est à tout le moins une approche qui complète mais surtout dépasse les travaux d'inspiration américaine sur « la guerre par les effets produits » qui ont envahi le champ de nos études doctrinales ces dernières années au point de ne nous laisser que peu de temps et de place pour nos recherches indigènes. Persuadons-nous qu'il y a bien une tradition française de stratégie féconde et originale méritant d'être approfondie par les chercheurs de l'École militaire.

Pour finir, et sans quitter Guitton, mais en le prolongeant, une question devrait aujourd'hui occuper nos esprits. Nous avons vécu pendant la guerre froide dans l'antithèse pure, dans l'antithèse quasi structurelle entre deux blocs opposés dans une rivalité stable, une sorte de tout monolithique qui a permis de porter très haut une réflexion stratégique aidée par les développements de la théorie des jeux³⁶. Nous avons creusé au plus profond les stratégies nucléaires et leurs effets directs et indirects³⁷. La fin de l'URSS en supprimant une négation et en l'incorporant dans le vaste projet mondial a libéré des potentiels nouveaux et permis de gagner un état de synthèse supérieure, un état enrichi par la variété des approches diverses, parfois antagonistes, qui étaient mobilisables. L'effet en fût le temps prometteur de la mondialisation et de ses effets globalement positifs mais aussi potentiellement déstructurants. Or ces temps semblent s'achever prématurément sur une crise majeure. Ne serions-nous pas revenus brutalement à l'antithèse aujourd'hui, avec cette crise systémique qui dévaste les économies des pays développés ? Une anti-

³⁵ On pense bien sûr à l'utilisation dévoyée et criminelle, conflictuelle, de fait réellement guerrière, que l'on peut faire des champs restés libres de règles et de contraintes centralisées, les espaces océaniques (où l'on pratique la piraterie), les espaces sidéraux (où on peut stocker des armes), les cyberespaces (où on pille, on divertit, on subjugué, on paralyse), les espaces d'échanges financiers (où l'on spéculé, on pourrit, on ruine)... C'est là que la cupidité peut agir impunément ou presque. C'est là que s'expriment aussi et peut-être d'abord les compétitions, les antagonismes, les prédatons modernes. Ce sont les nouveaux théâtres de la perturbation qu'explorait Castex au siècle dernier dans le tome V de ses *Théories stratégiques*.

³⁶ Voir « Stratégie du conflit » de Th. C. Schelling, Éditions Puf de France 1986.

³⁷ De nombreux militaires français se sont illustrés dans cette discipline qu'ils ont d'ailleurs largement contribué à façonner (Beaufre, Gallois, Ailleret, Poirier, Duval ...).

thèse qui serait causée par l'instabilité du modèle d'ordre supérieur établi à la fin de la guerre froide qualifiée ingénument alors de la « fin de l'histoire », une instabilité provoquée par la cupidité des puissants qui avaient mis en scène la mondialisation et par la persistance belligère des exclusions qui minent les relations mondialisées ?

Si tel est le cas, ce que je crois, il nous faut inventer et promouvoir les conditions de la manœuvre stratégique nécessaire pour parer les effets négatifs de cette nouvelle antithèse qui se développe. Il nous faut en « produire les causes » comme aurait dit Foch. Or cette nouvelle phase d'antithèse qui se dessine verra sans doute, pour des raisons culturelles, la famille occidentale de plus en plus divisée entre Anglo-américains et Européens continentaux. Cette antithèse fondamentale qui se renforce entre une Amérique du Nord « relativisée » et une Asie du Nord « réaffirmée » et sans doute regroupée à moyen terme (Chine, Taiwan, Japon, Corée) sera sans doute durable. Elle ne se résoudra à son tour par un état de synthèse mondiale d'ordre supérieur que lorsque sera levée l'hypothèque économique et monétaire qui mine les relations de ces deux ensembles en compétition.

Il est donc souhaitable dans l'intermède, pour nous Français dans l'Union européenne, d'éviter d'abord le retour à une situation bipolaire. Ensuite de mieux organiser le terrain stratégique en Europe et autour, objectif principal d'une manœuvre de cinquante ans. Et pour cela de créer les conditions d'intérêts communs régionaux stables avec les partenaires immédiats du continent, la fédération de Russie au premier chef, et des relations de bon voisinage équilibrées avec les continents proches, en Afrique subsaharienne et en Atlantique Sud. Structurons l'espace européen dans les trois directions suggérées, en adaptant à notre main l'architecture existante ; à l'Ouest avec une Alliance atlantique renouvelée, à l'Est avec une autre OSCE et au Sud avec une UPM viabilisée. Il s'agit pour nous de consolider en priorité ce petit coin du monde que nous avons en partage.

Pour les chercheurs de l'IRSEM, voilà du pain sur la planche et de quoi nourrir un vrai débat stratégique³⁸.

Jean DUFOURCQ

L'amiral Jean Dufourcq, spécialiste des questions méditerranéennes, européennes et atlantiques, a été conseiller au Centre d'analyse et de prévision du ministère des affaires étrangères, membre de la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles et chef du centre de recherche du collège de défense de l'Otan à Rome. Il est aujourd'hui directeur de recherche au CEREM.

³⁸ Sans doute aura-t-on relevé comme une lacune l'absence dans cette réflexion des facteurs matériels, la technologie, la logistique, la supériorité numérique de l'information. Elle n'est pas fortuite. Ces domaines techniques occupent de façon excessive, selon moi, le devant de la scène militaire et empêchent de déployer le débat stratégique sur les fins politiques (*Ziel* au sens de Clausewitz). Pour ne citer qu'elles, les questions de bouclier antimissile, de nucléaire militaire, de guerre biologique ou de guerre des réseaux occultent aujourd'hui celles des nécessaires équilibres géopolitiques à préparer pour une planète qui continue de se remplir pour culminer à 9 milliards d'habitants dans quelques décennies. La France ne peut être absente de cette mise en perspective indispensable à la maîtrise de la conflictualité du XXI^e siècle.

Pourquoi réorganiser la réflexion stratégique française aujourd'hui ?

Colomban LEBAS

Si les États-Unis — première puissance économique et militaire mondiale, pionniers de la 3^e révolution qui touchait les sociétés qu'Auguste Comte et Saint-Simon avaient autrefois qualifiées d'industrielles ou scientifiques¹ — disposaient à l'aube du XXI^e siècle d'une occasion historique extraordinaire pour assumer durablement les responsabilités d'un *leadership* mondial, force est de constater qu'à la fin du second mandat de Georges W. Bush cette option semblait sérieusement compromise.

La conduite d'un tel *leadership* apparaissait cependant possible en 2001, à condition que ce dernier demeurât mesuré et qu'il sût faire preuve de la retenue qui s'imposait sur une scène stratégique où les effets des propres actions de chacune des unités politiques deviennent de plus en plus imprévisibles. Ces perspectives optimistes nous semblent maintenant bien loin, après s'être assez vite estompées au fur et à mesure de l'avancement chaotique des mandats successifs du président Georges W. Bush. Certes, très rapidement, le 11 septembre avait révélé les vulnérabilités stratégiques — incontestables — de la puissance américaine, tandis que la crise de la « nouvelle économie » avait pointé

¹C'est-à-dire les sociétés qui avaient pour principe de développement l'application systématique des découvertes scientifiques et techniques à l'amélioration de la production.

d'évidentes fragilités économiques et financières, qui touchaient aux fondements de la croissance. C'est sur celle-ci que tablait néanmoins l'État fédéral pour tenter de prolonger son « moment unipolaire » : il s'agissait alors de joindre une *politique économique d'inspiration néo-libérale* — qui n'était cependant pas dogmatique au point de dédaigner les fruits d'une manipulation avisée du cours de la monnaie ou bien ceux non moins enchanteurs d'un protectionnisme adroitement ciblé — à une *politique étrangère audacieuse* de présence au Proche et au Moyen-Orient, qui justifiait un éventuel usage de la force par le désir des populations locales de se libérer de la tyrannie qu'exerçaient impunément depuis de longues années des dictateurs peu scrupuleux.

Il n'en demeure pas moins que, près de 9 ans après le début du premier mandat de G. W. Bush, l'échec est patent, et qu'il aurait manifestement pu en être tout autrement. De ce renversement paradoxal de perspective, les attentats du 11 septembre ne peuvent en aucun cas constituer la cause directe : même s'ils ont joué un rôle de catalyseur — offrant l'occasion de la mise en œuvre effective d'une vision grandiose de la politique étrangère que, dans le sillage d'une certaine interprétation de la pensée du philosophe Leo Strauss², l'administration Bush envisageaient pour l'Amérique — c'est plutôt à une vague immense de sympathie qu'ont donné lieu ces attentats³, dans le monde développé aussi bien que dans de nombreux autres pays.

Quelles sont les leçons à tirer de cet échec américain, en termes de réflexion stratégique ? Et comment la première puissance mondiale a-t-elle pu faire preuve d'une telle myopie intellectuelle alors qu'aucun État au monde n'a jamais tant investi dans la pensée stratégique, et que rarement tant d'enjeux ne s'étaient pressés à la fois, en une période qu'*a posteriori* l'on jugera probablement cruciale pour l'histoire américaine ? Pourquoi et comment, dans ce contexte, la France, compte tenu de l'expérience malheureuse que l'on vient de relater, doit-elle à son tour rénover sa politique en matière de recherche stratégique pour tenir au mieux son rang ? Aura-t-elle

² Soulignons qu'il ne s'agit là que d'une simple interprétation – manifestement contestable – d'un aspect particulier de la pensée par ailleurs fort complexe de Leo Strauss, comme l'explicitent des développements ultérieurs de cet article.

³ Même si celle-ci est loin d'avoir été universelle.

l'audace, dans la mesure de ses moyens, de tenter de façonner le monde — peut-être plus instable que par le passé et surtout, pas nécessairement favorable aux démocraties — qui peu à peu émerge sous ses yeux ?

L'échec américain résulte en réalité d'une série d'erreurs stratégiques, certes plus aisément identifiables aujourd'hui, mais qu'il aurait été néanmoins possible de prévenir si le système américain avait mieux organisé la compétition des idées, et si surtout il avait conduit à n'entreprendre que les actions dont on aurait pu rigoureusement établir la plus grande pertinence. Afin de tirer de cet exercice des leçons pour la France, nous nous proposons dans un premier temps de recenser certaines des erreurs qui ont été commises outre-Atlantique, afin d'évoquer ensuite quelques-uns des principaux défis intellectuels auxquels la pensée stratégique française pourrait se trouver confrontée, pour conclure enfin par quelques préconisations propres à favoriser l'édification d'une organisation institutionnelle rationnelle, qui soit propice à la fécondité de la réflexion tout autant qu'à sa liberté d'esprit.

DES ERREURS STRATÉGIQUES COÛTEUSES, QU'IL AURAIT ÉTÉ POSSIBLE D'ÉVITER

Choc stratégique majeur du début du XXI^e siècle, les attentats du 11 septembre ont révélé une caractéristique mal identifiée ou sous-évaluée du contexte géostratégique qui lui était immédiatement antérieur : la possibilité d'y mener avec des chances raisonnables de succès des attaques asymétriques. Bien entendu, ces agressions terroristes — traumatisantes pour l'Amérique et le monde — la réaction qui s'en est suivie (guerre d'Irak, guerre d'Afghanistan, accent mis sur « l'axe du mal » et les États préoccupants), et plus encore les réactions à ces réactions (raidissement russe, surcroît d'anti-américanisme, accélération paradoxale de certains programmes d'armes de destruction massive) ont non seulement modifié la perception que nous avons du contexte stratégique mais également transformé la réalité même de l'échiquier géopolitique, le rendant plus radicalisé idéologiquement, plus manichéen et plus instable —

plus violent également. En particulier, la date du 11 septembre est venue symboliser dans l'opinion publique mondiale le basculement de la posture d'optimisme négligent — voire désinvolte — qui avait caractérisé l'ère Clinton, vers une attitude nouvelle et radicale, présentée comme une salutaire reprise en main à l'égard de ceux qui n'avaient pas su se soustraire aux sirènes du « relativisme culturel » mises à la mode par Claude Lévi-Strauss⁴ et tant honnies par les néo-conservateurs.

Mais il n'en demeure pas moins que le potentiel asymétrique que recelait la situation géopolitique antérieure au 11 septembre, susceptible de prendre « l'omnipuissance américaine⁵ » à revers, n'avait pas été correctement évalué ; ou tout du moins n'avait pas été suffisamment pris au sérieux par les stratèges du Pentagone, ni avant le 11 septembre, ni même par la suite. De cette lacune analytique, témoignent abondamment les erreurs stratégiques que ces mêmes Américains ont commises lors de l'opération irakienne — entreprise malgré les avertissements répétés de certains pays européens. Voilà qui montre, au moins *a posteriori*, le caractère largement perfectible des instances américaines de réflexion stratégique : rien ne sert de disposer d'outils variés et bien dotés de réflexion stratégique, si leur organisation est défailante, si leur voix est étouffée, ou si leurs préconisations ne sont pas le résultat d'une analyse impartiale.

Les attentats du 11 septembre ont, par ailleurs, révélé une faille du système de renseignements des États-Unis : cédant à leur propension à n'estimer qu'il n'est de problème que l'on ne parvienne à surmonter par une solution technologique, les Américains ont été conduits à diminuer leur effort en faveur des sources humaines, au profit de

⁴ Claude Lévi-Strauss, dont l'œuvre – très riche – ne se limite évidemment pas à cet apport. Anthropologue de renom considéré comme l'un des pères du structuralisme, il a en particulier étudié les mythes, la pensée dans les sociétés « premières » ainsi que les structures élémentaires de la parenté, généralisant avec succès la méthode saussurienne qui, distinguant soigneusement diachronicité et synchronicité, va conduire à placer dans la deuxième moitié du XX^e siècle la notion de structure au cœur des sciences humaines. Ce faisant, C. Lévi-Strauss inaugure une manière originale de penser l'articulation de l'universel et du singulier ; il a par ailleurs renouvelé le regard porté sur l'opposition nature/culture, en particulier par son analyse de la fonction positive que joue dans les sociétés humaines la prohibition de l'inceste, considérée comme un fait universel à la charnière entre le domaine de la nature et celui de la culture, et dont l'inscription effective dans les sociétés s'effectue sous formes très diverses, pour lesquelles l'analyse structurale offre précisément une systématisation possible, à valeur prédictive – tout du moins dans certains types de société.

⁵ L'omnipuissance américaine, c'est-à-dire la puissance qui détient la supériorité sur l'ensemble du spectre des critères usuels de la puissance.

capteurs électroniques dont le système *Échelon* constitue l'archétype. Cette option a alors conduit à une situation paradoxale : de très nombreuses informations — de niveau de priorité et de crédibilité certes très hétérogènes — étaient disponibles théoriquement. Elles ne l'étaient pas en pratique, car il n'était pas réellement possible de les traiter et de les exploiter simultanément ! Ainsi des présomptions qu'un attentat de grande envergure pouvait survenir en septembre 2001 existaient, en particulier au *FBI*, mais ces informations n'ont pu être synthétisées à temps : elles n'ont pu aboutir à la mise en alerte effective du pays ! Il s'avère ainsi capital de procéder régulièrement à une analyse critique du fonctionnement des institutions essentielles à la prise de décision stratégique : c'est là une première leçon — évidente — que nous devons tirer de cet épisode malheureux de l'histoire du renseignement américain. L'autre leçon, moins immédiate, est tout aussi importante : tout État possède une culture stratégique propre (*cf.* sur ce thème les analyses de Ken Booth⁶, Colin S. Gray⁷, Rebecca Strode⁸ et d'Alastair Iain Johnson⁹) qu'il peut être judicieux de savoir utiliser à son profit (aisance américaine dans des situations d'invasion et d'écrasement d'un ennemi perçu comme l'incarnation du Mal, au contraire de la difficulté à assurer un effort long et soutenu dans un contexte de guérilla ou de conflit asymétrique : cas du Viêt-nam ou de la 2^e guerre d'Irak). Mais il convient aussi d'analyser en permanence les biais qu'elle pourrait occasionner, en particulier selon la manière dont la situation stratégique est perçue et selon le type de réponse que le pays apporte instinctivement ou habituellement aux menaces auxquelles il est soumis au moment considéré. Cette étude sociologique des biais induits par la culture stratégique, jointe à celles des défaillances du processus bureaucratique constituent des outils précieux qui, dans un système idéal, permettent d'apporter des correctifs qui améliorent grandement la pertinence de la décision.

⁶ Booth K., *Strategy and ethnocentric*, Londres Croom Helm, 1979.

⁷ Gray C. S., « Comparative strategic culture », *Parameters*, 1984, p26-33.

⁸ Strode R. V., « Soviet strategic style », *Comparative Strategy*, 1982, n°4, p 319-339.

⁹ Johnston A. I., « Thinking about strategic culture », *International Security*, 1995, n°4, p 32-64.

Par la suite, trois éléments cruciaux de la réalité stratégique ont été insuffisamment analysés par les Américains, ou tout du moins n'ont été qu'insuffisamment pris en compte. En premier lieu, les effets du décalage perceptif entre les États-Unis et le reste du monde dont les attentats ont fait l'objet ont été très nettement sous-estimés (décalage de perception qui a touché la Chine et la Russie mais même dans une certaine mesure l'Europe occidentale).

En second lieu, la perception de la scène stratégique a été déformée par le recours systématique à une vision idéologique de l'échiquier international, en particulier fondée sur une certaine interprétation néoconservatrice des réflexions du philosophe Leo Strauss qui, reprenant à son compte tout en l'adaptant aux besoins des démocraties l'opposition ami-ennemi que le juriste allemand Carl Schmitt avait cru établir comme constituant l'essence de la politique internationale, a développé une conception binaire de la scène internationale où le salut des démocraties de marché passait nécessairement par un combat moral, au succès duquel la force militaire ne pouvait pas ne pas participer¹⁰. De ces options idéologiques, il en est résulté ce que Pierre Hassner a qualifié de « wilsonisme botté¹¹ », qui a entraîné la démocratie américaine dans une guerre imprudente en Irak, avec pour conséquence l'affaiblissement durable de l'une des composantes les plus originales de sa puissance : son « *soft power*¹² ». De même le raidissement idéologique américain, consécutif à la vague néoconservatrice qui a touché le pays, a renforcé la tentation du repli unilatéraliste, détournant les États-Unis des enjeux cruciaux de l'histoire universelle qui s'esquissaient cependant sous leurs yeux. En témoigne, entre autre exemple, le refus de prendre au sérieux les accords internationaux sur le réchauffement climatique, et plus généralement celui de ratifier des traités pourtant préalablement signés par les États-Unis. Il s'agissait pourtant là de symboles forts de la possible émergence, sur la base de la jungle hobbesienne

¹⁰ Il s'agit là d'une certaine interprétation de la philosophie – fort complexe et s'attachant par moment à expliciter la composante ésotérique de certains textes anciens – de Leo Strauss, dont on ne saurait en rien réduire les thèses aux simplifications abusives qu'ont cru bon d'y lire les néoconservateurs américains.

¹¹ Cahiers de Chaillot, n°54, septembre 2002.

¹² Joseph Nye (Nye J. S., *Bound to lead, the changing nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990).

initiale que figurait jadis la sphère internationale, d'une société dont les rapports entre membres seraient de plus en plus réglés non plus par la force mais par le droit¹³. De même, la complaisance de quelques membres de l'administration Bush vis-à-vis de certains modes contestables d'interrogation des prisonniers (dont la prison d'Abou Graïb a constitué aux yeux de l'opinion internationale le symbole, la guerre étant perçue, après la découverte de ces épisodes regrettables, comme irrémédiablement perdue par les Américains) ainsi que la persistance de cette même administration à ne pas fermer la base de Guantanamo, témoignent d'une perception défaillante des réactions que ces décisions allaient occasionner sur la scène internationale.

En dernier lieu, une très louable vague de patriotisme a touché le pays après les attentats du 11 septembre. Cette dernière a cependant alimenté un phénomène d'autocensure, qui a privé les principaux médias américains de grande diffusion de leur capacité critique, autorisant ainsi la dérive ultérieure du débat interne vers la confusion latente entre *Al-Quaïda* et Saddam Hussein. Ce phénomène n'a pas été anticipé, alors qu'il aurait pu l'être : il est toujours tentant dans les grandes circonstances de se laisser prendre à sa propre propagande. Les services de renseignement — déjà pris en défaut par la survenue inopinée des attentats — ainsi qu'une partie de l'administration, ont ainsi été incités à mettre artificiellement en exergue des informations incertaines qui se sont révélées fausses. Or ces dernières tendaient à prouver que Saddam Hussein conservait encore de nombreuses « armes de destruction massive ». Là encore, un recours plus systématique et plus diversifié à des analyses stratégiques sérieuses, soustraites aux pressions diverses exercées par la structure bureaucratique américaine, aurait pu permettre de dépasser les inévitables limitations d'une expertise administrative et intellectuelle sous contrôle hiérarchique ou idéologique. Les enjeux créés par la surprise stratégique du 11 septembre — qui transformait le mandat d'un homme mal informé des questions de politique étrangère en rendez-vous avec l'histoire — les alertes économiques du

¹³ On pourrait y ajouter, comme témoignage du repli conservateur qui touche la société américaine à cette époque, le succès du créationnisme et des théories de *l'intelligent design*, ainsi que l'arrêt du financement public de certains programmes de recherche sur les cellules souches, domaine de la biologie génétique aujourd'hui en pleine expansion.

début des années 1990 et 2000, la position privilégiée mais fragile dont jouissait la monnaie américaine, tout aurait dû inciter le président Bush à s'abstenir d'une guerre dont il maîtrisait mal les possibles conséquences. Il n'en fut rien, l'aventurisme présidentiel se transformant progressivement au fil des jours en une fuite en avant sans terme perceptible autre que la fin de ses mandats, faute sans doute d'une réflexion stratégique approfondie et objective, à la hauteur des responsabilités historiques de la première — et probablement dernière — superpuissance d'envergure planétaire en situation de monopole.

Comment une telle méprise sur l'intérêt national réel des États-Unis — avec toutes les réserves que cette notion plurivoque appelle — a-t-elle pu se faire jour au sein du processus étonnamment complexe d'élaboration de la politique étrangère américaine¹⁴ ? Mauvaise perception de la situation externe par défaut de culture internationale ? Phénomène purement bureaucratique d'intoxication collective ? Dérive idéologique ? Conséquence du stress collectif occasionné par le 11 septembre ? Voici en tout cas pour les générations d'analystes à venir un thème foisonnant d'études passionnantes de *strategic studies*. Nul doute cependant qu'une réflexion stratégique américaine plus objective et plus indépendante aurait permis de ne pas sombrer dans l'impasse internationale actuelle, que le président Obama tente avec peine de surmonter. Due à une succession d'erreurs stratégiques dont il conviendra d'étudier précisément les motifs, cette impasse — qui pourrait précipiter un possible déclin américain — doit constituer une leçon pour les autres pays occidentaux ainsi que les puissances d'envergure planétaire du futur.

¹⁴ De nombreuses études ont mis en relief la complexité du processus américain d'élaboration de la politique étrangère, qui implique tant les *State Department* et Pentagone, que la Maison-Blanche ou le Congrès (qui autorise les crédits et est soumis aux influences de très nombreux *lobbies* représentant les intérêts des nombreuses *diaspora* présentes aux États-Unis ainsi que ceux des industriels du pétrole, de l'armement...). En plus des travaux bien connus de Graham Allison sur la théorie de la décision appliquée aux questions de politiques étrangères on pourra consulter avec profit les ouvrages suivants : Charles-Philippe David, *Au sein de la Maison-Blanche - La formulation de la politique étrangère des États-Unis*, Presses de l'Université Laval, Sainte Foy, 2004 ainsi que l'essai très classique de Stanley Hoffmann, *Gulliver empêtré - Essai sur la politique étrangère des États-Unis*, Le Seuil, 1971.

LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE : UNE DISCIPLINE EN PLEINE MUTATION DU FAIT DES BOULEVERSEMENTS DE NOS SOCIÉTÉS

Au-delà de ces raisons de développer la réflexion stratégique, il apparaît que la France — intégrée à une Europe qui n'a sans doute pas encore pris la réelle mesure des enjeux stratégiques que recèle son environnement — va se voir confrontée à un monde de moins en moins prévisible sans qu'il soit nécessairement plus dangereux, traversé par des mouvements culturels complexes, et en proie à des dynamiques antagonistes de fusion et de fragmentation qu'il faudra analyser. Afin d'établir pour la France de demain une stratégie cohérente, qui soit cependant sujette à un processus permanent de réajustement, il apparaît ainsi d'autant plus essentiel d'étudier ces transformations du cadre géopolitique, métaphysique et culturel, dans lequel se déploie la trajectoire actuelle d'une humanité encore à l'aube de l'histoire universelle¹⁵. Nous nous proposons ici d'en passer en revue quelques unes, avant de hasarder quelques modestes propositions, susceptibles de stimuler la réflexion stratégique française.

Nous connaissons aujourd'hui une transformation essentielle de la nature de l'espace géographique : tout point du globe est aujourd'hui potentiellement connecté à un ensemble non limité d'autres points, par le biais de réseaux haut débit de type *Internet*, supportant tant les données que le son ou la vidéo, d'une manière instantanée et sur un mode ondulatoire. Et ce, pour un coût relativement modique — en tout cas accessible à un individu isolé. Ainsi l'accumulation de microdécouvertes scientifiques a abouti à la convergence des domaines du traitement automatique des données avec celui des télécommunications, convergence qui s'est organisée autour de l'adoption d'un langage commun dit « numérique »¹⁶, qui à son tour a rendu possible cette transformation qualitative de

¹⁵ Titre d'un essai de Raymond Aron qui met l'accent sur la spécificité du moment historique actuel où pour la première fois — et probablement pour fort longtemps — l'humanité entre de plain-pied dans l'histoire universelle, c'est-à-dire dans une époque où tout événement un peu considérable fait sens pour l'humanité tout entière, et où il n'est plus vraiment d'histoires locales autonomes, qui seraient isolées du grand flux chronologique des événements planétaires.

¹⁶ Le langage binaire de l'informatique, dit « booléen ».

l'espace géographique à quoi l'on doit une modification radicale des conditions d'exercice de la stratégie militaire. La planète est en effet devenue une caisse de résonance médiatique, où tout événement susceptible d'influer le débat politique international — fût-il de niveau tactique — qui serait omis par les médias centralisés de grande diffusion, fait l'objet d'un traitement sur internet, ce dernier étant susceptible d'émouvoir l'opinion d'une manière telle, que sa reprise par les grands médias de diffusion centralisée s'imposerait, accompagnée d'un questionnement sur les raisons qui auraient présidé au rejet primitif de sa retransmission. La stratégie devient alors un exercice de plus en plus périlleux. Sujette à une imprévisibilité essentielle, elle doit laisser place, dès sa conception, à l'évaluation pleine et entière des conséquences éthiques et médiatiques des actions envisagées, à tous les niveaux de la planification militaire. Par ailleurs, un quelconque individu, qui disposerait de cet accès aux réseaux transnationaux, peut désormais se passer de toute structure institutionnelle pour construire sa notoriété, pourvu qu'il dispose d'un message dont le contenu intéresse d'autres internautes, fussent-ils d'un autre continent. Voilà qui donne un singulier relief aux actions et à la propagande que mènent des groupes subversifs ; voilà qui démultiplie les effets du terrorisme, ainsi que de la communication qui lui est associée (cassettes de Ben Laden). Voilà qui autorise l'usage de stratégies inédites de déstabilisation psychologique de l'adversaire, comme par exemple la mise en ligne de vidéos montrant des assassinats d'otages ressortissant de pays où la vie humaine est très valorisée.

On a coutume aujourd'hui de parler de l'avènement d'une société de l'information, (ou encore d'une société de la connaissance ou bien même d'une société du « savoir ») qui aurait supplanté la société dite « industrielle » que connaissaient nos pères. Il y a là certainement un petit abus de langage et plus sûrement beaucoup de marketing ! La réticulation¹⁷ du monde progresse, certes, mais ce phénomène ne sonne en rien le glas de la société « scientifique » ou « industrielle » au sens qu'Auguste Comte ou Saint-Simon¹⁸ don-

¹⁷ Généralisation des réseaux numériques de transmission d'information.

¹⁸ Voir *Le Système industriel* paru en 1821 et *Le Catéchisme des industriels* (1823-24) de cet auteur qui illustrent les conceptions saint-simoniennes sur la société industrielle et scientifique émergente. Notons

naient à ces termes : séparation radicale du lieu de travail d'avec la sphère domestique, division technologique du travail de plus en plus fine au sein même de l'entreprise, et donc spécialisation de plus en plus poussée des individus, accumulation progressive de capital, arbitrage des décisions par le calcul économique, application systématique de la démarche techno-scientifique à l'organisation de l'entreprise et de sa production.

En réalité, l'information a toujours été le nerf de la guerre ou du commerce ; Sun Zu la mentionnait déjà au V^e siècle avant Jésus-Christ comme facteur essentiel du succès. Par ailleurs, les notions de « connaissance » ou de « savoir » décrivent bien mal le statut ontique¹⁹ de l'information, denrée éminemment périssable dans un monde où tout change très vite. Tout ceci ne dénote peut-être qu'une déification de l'information — tout du moins, dans la vulgate idéologique que secrète notre société — cette déification étant sans doute utile au bon fonctionnement de celle-ci²⁰. En fait, à la société scientifique ou industrielle d'Auguste Comte, se surajoute une infrastructure réticulaire qui permet, indépendamment de toute considération géographique, l'échange en temps réel des informations captées, faisant alors l'objet d'un traitement systématisé et automatisé éventuellement suivi — si nécessaire en temps réel — d'actions correctives susceptibles de n'utiliser, au moins en théorie, que la quantité d'énergie strictement nécessaire à la poursuite du processus considéré. Notons que ce dernier trait s'harmonise bien avec les contraintes écologiques qu'entraîne le projet prométhéen de développement raisonné, et si possible équitable, de l'ensemble de l'économie planétaire.

que Saint-Simon a par ailleurs formulé une théorie originale du solide et du fluide, où sont privilégiés flux et circulations au détriment du jeu mutuel des solides que favorise implicitement l'épistémologie sous-jacente à la physique newtonienne — considérée alors comme symbole de la brisure, de la discontinuité, de l'entropie et de la mort. Favorable à l'interprétation par les fluides, ainsi qu'au paradigme biologique en voie de constitution, il n'a pas hésité à employer — en son sens le plus général, comme Balzac — le terme de physiologie sociale. Il l'a associé au concept d'organisation dont, ainsi que nous l'explique P. Musso, une certaine postérité intellectuelle a paradoxalement tiré une philosophie des réseaux : voir Musso P., *Télécommunications et philosophie des réseaux. La postérité paradoxale de Saint-Simon*, PUF, fév. 1997.

¹⁹ D'autres diraient ontologique, mais l'œuvre d'Heidegger incite à réserver ce dernier terme à la seule désignation de l'Être en tant qu'Être — par opposition à la description d'Étants particuliers, tels l'information ici considérée, qui relève bien du qualificatif d'« ontique ».

²⁰ Peut-être à des fins de motivation de ses desservants, bien formés mais souvent employés aux tâches un peu frustrantes et répétitives de manipulation des dites informations.

Bien entendu les considérations qui précèdent ne signifient en aucune manière que nous ne vivions pas une période d'intense bouleversement. Mais, au sein même des sociétés de type scientifique que nous connaissons, se nouent d'autres types de transformation qui, faisant système, la complètent et la précisent plus qu'ils ne la remplacent.

Plus largement, de nouvelles représentations du monde, de nouvelles conceptions de la nature humaine — s'il reste possible d'employer ce terme — émergent aujourd'hui : elles occasionnent un bouleversement intellectuel qui ne peut être comparé qu'à celui des XVI^e et XVII^e, lorsque la pensée philosophique et théologique a dû tirer les conséquences du passage de l'univers clos, géocentrique et hiérarchiquement ordonné des Anciens — où microcosme humain et macrocosme universel se trouvaient en étroite correspondance — à l'univers acentré, homogène et isotrope, infini et mathématisable de l'astronomie moderne. Ces changements du rapport au monde — à la fois à la racine d'un processus de développement scientifique et condition de la poursuite ultérieure de celui-ci — ont bien entendu bouleversé les conditions d'exercices du pouvoir politique ainsi que celles qui président à l'art de la guerre : apparition progressive de l'État-Nation, Réforme protestante, bouleversement de l'art de la guerre. Ainsi, aujourd'hui, nous ne faisons probablement que commencer de prendre conscience de toutes les conséquences philosophiques et humaines inscrites en puissance dans les avancées scientifiques des XX^e et XXI^e. Sommes-nous sûrs d'avoir épuisé toutes les implications de ces conceptions, à la fois positivistes et probabilistes, qui résultent de cette sorte d'indétermination essentielle du réel qui semble sous-jacente à la mécanique quantique ? Mesurons-nous bien toutes les conséquences de l'essor considérable de la génétique qui s'annonce à brève échéance ? Allons-nous être tentés d'améliorer notre espèce tout d'abord pour éviter que des individus ne naissent avec des maladies génétiques, puis peut-être pour augmenter les chances de survie de l'humanité face aux bouleversements écologiques dont l'homme est lui-même l'initiateur ? Quelles seront les suites politiques, éthiques et spirituelles de ce retour, sous une forme plus précise et plus rigoureuse, d'une certaine forme de déterminisme génétique — qui ne serait certes pas absolu, mais qui

par certain aspect rappelle le concept d'hérédité, de bien triste mémoire. Le patrimoine génétique, qui nous caractérise précisément et individuellement, et qui trace les grandes lignes au travers desquelles notre existence nécessairement se déroule, est lisible à partir de chacune des cellules de notre corps. Comment garantir qu'il ne sera pas utilisé pour livrer, sans notre consentement, des informations sur les futurs possibles qui nous attendent ? Le néonaturalisme implicitement contenu dans ces conceptions ne porte-t-il pas en soi le germe d'une nouvelle division « essentialiste » de l'espèce humaine, lourde d'enjeux éthiques, qui à leur tour auront d'importantes conséquences stratégiques ? Enfin l'extraordinaire plasticité du vivant ne tend-elle pas à affaiblir la perception que nous avons des frontières entre espèces, dont celle de l'homme avec le reste du monde vivant ? Ne conduit-elle pas ainsi à réduire l'homme à une forme de « matériel vivant » un peu sophistiqué, mais doté d'un génome d'une nature strictement identique à celui du reste du monde vivant, avec lequel il est toujours loisible de le mêler ? C'est en tout cas ce dont semble témoigner l'universalité du code génétique, ainsi que cette étonnante plasticité du vivant déjà évoquée, que symbolisent les travaux sur les cellules souches, les expériences spectaculaires de clonages animaux ou bien les essais d'implantations de gènes exogènes dans le génome de mammifères. Cette désacralisation du statut de l'humain, qui encourage probablement la diffusion d'une métaphysique implicite de type matérialiste voire de la fin de l'homme ou de la dissolution du sujet, ne peut pas ne pas avoir de nombreuses conséquences – éthiques entre autres – sur le prix qu'il conviendrait, par exemple, d'accorder à la vie humaine... Conséquences qui ne manqueront pas, à leur tour, de rétroagir sur la stratégie.

Au plan géopolitique, une réévaluation des rapports de force mondiaux est par ailleurs à l'œuvre, conséquence inévitable de la croissance économique extrêmement élevée qu'ont connu ces 15 dernières années certains pays dits « émergents » qui se sont pliés avec succès aux dures règles de la mondialisation de l'économie. Ainsi, si certains pays, entrés de plain-pied dans la logique productiviste du capitalisme mondial tirent leur épingle du jeu au moins momentanément, d'autres, frappés de plein fouet par le choc de la

transformation de l'économie mondiale, se retrouvent désarmés face la prosaïsation progressive du monde : la logique wéberienne de rationalisation techno-économique du monde soustrait peu à peu les sociétés à la logique traditionnelle de l'honneur et affaiblit les conceptions ancestrales de l'homme et de sa place dans le monde qui précisément étaient sous-jacentes à cette logique. D'où un inévitable désenchantement, qui constitue un terreau favorable à la perte de sens, à l'extrémisme, au cynisme ou au fondamentalisme religieux. Ainsi, les sociétés non occidentales, soumises à cette remise en question sans précédent de leurs valeurs, sont parfois tentées par les mirages de la surconsommation de type occidental. Elles restent cependant le plus souvent fondamentalement hostiles au mode de vie qui lui est associé : net relâchement des liens familiaux, chute de la croyance religieuse, déstructuration des cadres traditionnels de la société. Si bien que dans un monde qui, en première approximation, pourrait être décrit comme un archipel de prospérité dont les briques élémentaires opéreraient en réseau — lui-même plongé dans un environnement instable évoluant lentement vers le chaos —, le fondamentalisme religieux (radicalisme islamiste par exemple) peut apparaître en effet comme un refuge porteur de sens. Une logique de *prosaïsation* est actuellement à l'œuvre dans un monde qui, malgré des enclaves kantiennes comme l'Union européenne (dépassement politique de l'État-Nation dans le but d'assurer la paix perpétuelle), tient à la fois de Locke (constitution progressive d'une économie libérale de propriétaires dont la légitimité provient du travail) et de Hobbes (renforcement de l'appétence pour la sécurité du fait de l'instabilité et de la perception de dangerosité du monde dans un contexte où le développement des systèmes d'information fait peser des menaces potentielles sur la liberté). Cette dernière rend en effet tout à fait plausible la reconstitution réactive d'idéologies qui auront sans doute un impact stratégique déterminant. Avec la fin de la guerre froide, nous avons cependant pu succomber à l'illusion d'être délivré des idéologies : la politique américaine et le développement de l'islam radical nous ont montré qu'il n'en était rien ; ces dernières ont seulement changé de visage. Certes, plus probablement partielles, elles ne nous offrent plus, du moins pour le moment, ce caractère holiste qui frappait l'observateur du XX^e siècle : elles n'auront

sans doute plus cette vocation totalisante à l'inverse du marxisme — ce corpus idéologique qui se donnait pour une philosophie eschatologique de l'histoire, et qui de celle-ci prétendait offrir une interprétation complète, de convulsions en convulsions, depuis les sociétés antiques et féodales jusqu'à l'ère du progrès continu que devait inaugurer l'inévitable révolution socialiste, par la vertu d'un dépassement dialectique du capitalisme agonisant.

Mais ne nous leurrions pas : les idéologies au XXI^e pourraient n'être pas moins agissantes. Sont déjà disponibles sur le « marché contemporain médiatico-intellectuel » un bon nombre de matériaux idéologiques, dont certains recèlent un potentiel de développement considérable au point que quelques-uns pourraient exercer sous peu — et exercent peut-être dès à présent — une influence patente sur la réflexion stratégique.

Citons ainsi l'idéologie néohégélienne de la « fin de l'histoire », consacrant la victoire finale de la démocratie de marché qui selon ses promoteurs pourrait être bientôt constatable ou dont, à défaut, il conviendrait tout du moins de hâter la venue par une politique adéquate. Mentionnons également les idéologies manichéennes de lutte du Bien contre le Mal ; les diverses variantes du radicalisme islamiste, la contre-idéologie du choc des civilisations — qui en est le revers et dont le potentiel auto-réalisateur est grand ; l'idéologie de la « fin du politique » où le cours du monde est considéré comme inéluctablement soumis au primat causal des forces économiques mondialisées qui à jamais transcenderaient les aires d'actions potentielles des pouvoirs politiques ; et enfin l'absolutisation du principe de précaution comme critère ultime de jugement éthique de l'action publique ou privée, qui pourrait faire fond sur les préoccupations écologiques contemporaines — et ce, d'autant plus aisément que la crise économique actuelle, lourde de bouleversement de toute sorte, pourrait fort bien être à l'origine d'un nouveau mode de régulation de l'économie où la composante environnementale jouerait un rôle majeur... Notons que cette formidable matrice idéologique pourrait donner lieu tout autant à un progressisme qu'à un conservatisme²¹ ;

²¹ Croissance plus lente ou croissance dynamique soutenue par la demande créée par les préoccupations écologiques ? Classement — voire transformation en « musée » — des sites naturels et idéologie du retour à la nature, ou bouleversement des modes de vie et des installations humaines pour rendre viable

et qu'en second lieu elle ébranle profondément la conception – implicite en Occident – de l'homme conçu comme « maître et possesseur de la nature », reflétant la manière prométhéenne dont nous autres, Occidentaux, avons jusqu'à maintenant envisagé le déploiement de l'action humaine sur notre planète.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE FRANÇAISE ?

Le monde qui s'esquisse est donc, on le voit, traversé par nombre de lignes de partages réelles ou idéologiques, qui toutes auront des conséquences stratégiques, et dont on peut prédire sans risque qu'elles contribueront à maintenir le rythme élevé de transformation de la scène géostratégique mondiale.

Il apparaît ainsi capital pour la France de se réengager dans la réflexion stratégique, où elle a jadis excellé ; d'abord pour optimiser la posture stratégique de notre pays : ses moyens, en particulier nucléaires, l'y invitent ; son rang dans le concert des nations, comme sa position dans les institutions internationales, le lui impose – mais aussi pour tenter d'infléchir la façon dont le monde, encore en gestation, se construit pierre après pierre. Pour un pays comme la France, insérée dans les sphères européennes et atlantiques, la participation dynamique au débat stratégique mondial doit donc s'interpréter comme une source de pouvoir et de rayonnement à valoriser. La capacité à introduire de nouveaux concepts, à produire de nouvelles idées, à promouvoir de nouvelles grilles de lecture donne une influence considérable à qui en dispose, jusqu'à modifier sensiblement la perception effective d'une situation stratégique donnée. Ainsi en est-il de certaines notions qui aujourd'hui nous semblent naturelles comme celles de « prolifération nucléaire » ou bien « d'armes de destruction massive ». Maintenant consacrés par l'usage, ces termes n'en sont pas moins fort éloignés de la neutralité axiologique que l'on serait en droit d'attendre de concepts souvent présentés comme scientifiques : lourds de présupposés politiques, ils seraient avanta-

la participation de la majorité des 9 milliards d'habitants futurs de la Terre, à la croissance économique mondiale, qui semble inséparable du bon fonctionnement d'une économie de type capitaliste ?

geusement remplacés par les termes de « dissémination nucléaire », ainsi que par ceux, plus précis, d'armes nucléaires, chimiques, biologiques ou encore radiologiques.

Dans le même ordre d'idée, la maîtrise de l'agenda stratégique, la définition des priorités internationales, la participation à la détermination de ce qui est bien et de ce qui est mal, de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas, constituent des leviers significatifs d'influence dont un État comme la France aurait tort de se priver, et auquel peut contribuer – à sa mesure mais d'une manière non négligeable – une structure de réflexion comme celle qui aujourd'hui s'édifie à l'École Militaire.

N'oublions pas que la stratégie – entendue au sens large, et considérée comme l'art ou la science de la conduite des actions finalisées, volontaires et difficiles²² – ainsi que tous les domaines qui lui sont afférents du fait de la globalisation de son spectre d'application, constitue une bonne école de formation pour préparer les futurs décideurs militaires à leurs fonctions ultérieures. Ce sera bien entendu, d'une manière certes plus indirecte, la vocation de l'IRSEM de les y préparer.

Après avoir ainsi montré l'intérêt majeur qu'un État comme la France a de développer la pensée stratégique – thèse établie à partir d'une analyse critique de l'expérience américaine récente ainsi que d'une revue rapide des grands enjeux auxquels les sociétés du XXI^e siècle seront confrontées – nous allons maintenant dégager quelques spécificités de la pensée stratégique contemporaine, afin d'en tirer ensuite, modestement, un certain nombre de préconisations pour l'organisation de la réflexion au sein du futur IRSEM.

La stratégie à l'époque contemporaine emprunte une voie inévitablement globale : si la perspective toujours sous-jacente de l'usage de violence physique, différencie la stratégie militaire des autres domaines où le terme de stratégie trouve à s'employer – conférant ainsi une irréductible spécificité à cette discipline – force est de constater que la discipline stratégique est de plus en plus globale. Sans tomber dans un « stratégisme » de mauvais aloi – c'est-à-dire dans le travers qui consisterait à attribuer un primat explicatif à la

²² Thierry de Montbrial, *L'action et le système du monde*, 3^e édition, collection "Quadrige", PUF, 2008.

causalité de type stratégique – on ne peut que constater les trois points suivants.

1) Il n'est pas de stratégie militaire efficace qui ne mobilise aujourd'hui une pluralité de champs d'action : champ militaire, mais aussi champ médiatique, champ économique (pour la reconstruction, étape essentielle du retour durable à la paix lors d'interventions extérieures), champs sociétaux et culturels (coût stratégique de la méconnaissance américaine des caractéristiques de la culture des Irakiens).

2) Il n'est pas non plus de stratégie efficace qui ne mobilise les savoirs de disciplines aussi différentes que la sociologie, la géographie, les relations internationales, la science des armements.

3) Par ailleurs, abstraction faite des spécificités irréductibles de l'action militaire, il est possible de dégager une « démarche stratégique » qui obéit à nombre de principes communs avec la stratégie militaire : principes de concentration des forces, de diversification des ressources, d'optimisation de la liberté de manœuvre. Il est ainsi loisible d'initier une analyse comparative — extrêmement féconde — de la stratégie militaire avec des domaines qui lui sont aussi distincts que l'économie, la stratégie d'entreprise, la négociation diplomatique ou commerciale, ou bien même l'analyse des stratégies individuelles que poursuit une certaine sociologie.

Plus largement, de nouvelles idées peuvent surgir de la comparaison avec des paradigmes issus de sciences de statut épistémologique fort différent. Par exemple le rapprochement avec l'immunologie — science qui étudie la manière dont les organismes vivants organisent leurs défense contre des agresseurs biologiques — en se gardant de perdre de vue qu'analogie formelle n'est pas identité d'essence, peut probablement être à l'origine des nouvelles idées très fécondes en matière de stratégie militaire. Enfin droit, philosophie et éthique ne devront pas être oubliées dans le cadre multidisciplinaire qui sera nécessairement le pain quotidien du futur Institut.

La transdisciplinarité et la fructueuse confrontation de chercheurs d'horizons et d'expériences variées devront par ailleurs se traduire non seulement par la richesse des matières étudiées, la diversité des parcours académiques antérieurs sélectionnés, mais aussi par la variété des caractéristiques statutaires des chercheurs qui œuvreront au

sein de l'Institut dont il faudra s'assurer en retour qu'ils bénéficient, dans la limite du raisonnable, de l'indispensable liberté intellectuelle qui fonde la crédibilité scientifique et stimule la créativité. On devra prêter une attention particulière à la valorisation des personnes disposant d'une expertise pluridisciplinaire — paradoxalement souvent pénalisées — et qui pourtant, réalisant en une seule individualité cet idéal de transdisciplinarité, pâtissent parfois, malgré la bonne volonté de tous, de la difficulté de leur attribuer une position dans le cadre administratif usuel.

Toujours dans le même esprit, on aura bien garde lors de cette fusion qui va s'effectuer autour du CEREM de reconnaître les travaux et les positions antérieures, et de surtout ne pas se laisser prendre au piège du formalisme statutaire — toxique pour la vitalité et la fécondité de la recherche — en privilégiant les conditions d'établissement d'un dialogue scientifique paritaire entre personnes d'horizons culturel et administratif variés, dans un pays où, comme le rappelait déjà Tocqueville, nous disposons d'une incontestable marge de progrès en matière de fluidification des traditions et des rigueurs administratives.

Il faudra en dernier lieu veiller avec un soin jaloux à ce que les recherches s'obligent à lier empirie et théorie en un rapport qui soit fécond au regard des objectifs poursuivis par le ministère. À ce sujet nous nous devons d'être clairs : une démarche qui serait purement empirique ne serait pas scientifique, car inévitablement elle se référerait à un cadre théorique implicite, non avoué donc non assumé, dont la pertinence n'aurait ainsi fait l'objet d'aucune évaluation rigoureuse : ce ne serait alors que fausse monnaie. À l'inverse, une démarche qui se complairait dans le ciel de la théorie, qui cultiverait l'obscurité langagière, ou qui encore, éludant toute confrontation à la pratique, jamais ne se hasarderait à délivrer des préconisations claires et concrètes, serait un luxe coûteux et peu utile pour le ministère. Entre ces deux écueils, la navigation sera délicate, évidemment. C'est pourtant sur ce lien entre pratique et théorie, sur cette proximité entre personnel de l'IRSEM et futurs décideurs se formant à la réflexion stratégique et à la résolution de crise au sein de l'École militaire que se joueront l'utilité et l'efficacité de la structure mise en place. C'est que toute situation géopolitique est équivoque ; plus

précisément qu'elle admet toujours plusieurs grilles de lectures parmi lesquelles le décideur se sent souvent sommé de choisir. Et la plus pertinente n'est pas toujours celle qu'instinctivement ce dernier viendra à considérer, parce que le choix d'une interprétation s'effectue le plus souvent selon des critères semi-conscients auxquels l'expérience passée ou la culture d'origine dudit décideur ne seront pas totalement étrangers. Plus profondément, la signification véritable des événements échappe souvent à l'analyste de l'histoire immédiate — donc au stratège — non seulement parce que le recul lui fait défaut, mais aussi parce que ce sont souvent des événements postérieurs, non encore advenus, qui donnent leur coloration finale et leur sens ultime aux faits et situations auxquelles il est confronté.

D'où l'importance de l'enseignement militaire supérieur ; d'où aussi le rôle crucial de la réflexion stratégique. Plus que de fournir des prêt-à-penser²³ dont il convient toujours de se défier, cette dernière viserait plutôt à faire prendre conscience de la pluralité herméneutique essentielle de toute situation géopolitique, et à mettre en lumière les biais culturels de nature variée qui guettent le stratège en situation de responsabilité ; afin qu'il les surmonte, leur oppose d'éventuels correctifs et jamais n'oublie le caractère ouvert et provisoire de toute interprétation, en l'absence de clôture de l'histoire sur elle-même.

La refondation des structures vouées à la réflexion stratégique permettra précisément de préparer intellectuellement ce type de décideur à mobiliser connaissances et méthodes pour effectuer des choix éclairés dans les situations de crise auxquelles il sera confronté. La réussite de ce projet de refondation ne sera bien entendu possible que par l'évaluation équitable des travaux, l'accessibilité des chercheurs à la critique, la confrontation intensive avec des instituts étrangers de même type, ainsi que la réflexion permanente sur les améliorations possibles de la structure et de ses méthodes de travail. Seront alors établis les moyens qui permettront à la réflexion stratégique française de demain de s'épanouir à l'École militaire dans des conditions privilégiées, et en un lieu symbolique chargé d'ans, de

²³ Voir à ce sujet l'éditorial fort intéressant de Franck Debié de janvier 2009, sur le site du centre de géostratégie de l'École Normale Supérieure.

gloire, mais surtout riche d'une histoire intellectuelle féconde et prestigieuse²⁴.

Cette tâche est essentielle, car dans ce monde qui s'esquisse, devenu plus imprévisible mais dont il est probable que les fractures s'aggravent, il est d'ordinaire plus aisé de faire entendre le langage de la raison, de la vertu ou du bien commun de l'humanité lorsque l'on dispose de la puissance et de l'avantage stratégique, sans qu'il soit le plus souvent véritablement nécessaire d'user effectivement de l'ensemble des moyens de persuasion que l'on détient. Cela peut laisser à l'observateur inattentif la fallacieuse impression que ces derniers sont inutiles. Bien entendu, il n'en est rien, et la réflexion stratégique vise précisément à trouver l'articulation et l'emploi les plus judicieux qu'il pourrait être fait de ces outils, en vertu desquels la France continuera d'influer sur la construction d'un monde en proie à un réajustement inédit des rapports de forces qui en règle l'économie ; réajustement dont les conséquences pourraient bien être, si l'on n'y prend garde, la disjonction de la fragile synthèse historique à laquelle nous sommes si attachés : celle qui lie institutions démocratiques, développement d'une économie régulée de marché et exercice effectif de la liberté.

Colomban LEBAS

Colomban Lebas a été chargé d'études géopolitiques pour le groupe EADS, chercheur à la Fondation Robert Schuman, et conseiller de la direction au CICDE. Chercheur associé au centre de géostratégie de l'ENS-Ulm et maître de conférences à Sciences Po Paris, il enseigne également à l'université Paris 1-Sorbonne et à l'Institut catholique. Il est par ailleurs maître de recherches, directeur d'études pour les enjeux transnationaux de sécurité et co-directeur d'études pour les questions nucléaires au CEREM.

²⁴ Voir dans ce même numéro l'article de Jean Dufourcq, intitulé « Sur la trace des maîtres », qui traite de manière très complète de ce point.

Droit, défense et stratégie

Jean-Paul PANCRACIO

Le champ juridique est devenu une composante à part entière des études de défense et de sécurité nationale. Cette problématique est un des axes de recherche du CEREM. Pour en illustrer l'intérêt et l'importance, trois points seront développés ici : un premier propos sur la composante juridique dans la décision stratégique ; un second point sur le besoin d'une politique juridique de la France en matière de défense et de sécurité ; enfin une illustration concrète de la pénétration du droit dans ce vaste champ, à travers l'évolution et la mutation actuelles de la notion d'agression internationale.

LA COMPOSANTE JURIDIQUE DANS LA DÉCISION STRATÉGIQUE

Au niveau international, le monde évolue de plus en plus dans un climat de responsabilité juridique, que ce soit celle des États ou des individus. Dès lors, si les considérations de nature juridique ne sont pas toujours un élément déterminant de la décision stratégique et de la dimension politique que celle-ci revêt, elles en sont cependant une des composantes. Aussi bien le commandement militaire comme le décideur politique ne peuvent-ils plus se dispenser aujourd'hui d'intégrer ce type de considérations dans le processus décisionnel concernant un engagement de la France dans une opération militaire ou civilo-militaire et le choix des modalités de l'intervention.

C'est pourquoi, au plan international, il est important voire essentiel d'être en position d'influer en amont sur le processus de

conception et d'édition des normes juridiques. La capacité future d'intervention de notre pays sur tel ou tel théâtre d'opérations voire sur sa création même, seul ou en coalition, peut en dépendre. Personne ne contesterait de nos jours que la France, comme les autres grandes puissances, ait des intérêts fondamentaux à préserver, et donc à défendre, dans divers domaines comme celui des approvisionnements ou du commerce international. Mais on réalise moins que le champ juridique, en d'autres termes l'élaboration du droit et l'évolution de son application, la prise en compte de ses outrances éventuelles comme de ses lacunes, spécialement dans le domaine de la défense, puisse être un secteur dans lequel la France ait aussi des intérêts à défendre. Et pourtant ! Ils sont parfois, pour ne pas dire souvent, fondamentaux.

En avoir conscience est d'autant plus nécessaire que depuis quelques années, certains pays que l'on qualifiera, sans pensée péjorative à leur égard, de puissances moyennes voire petites, s'efforcent de compenser cette faiblesse relative en tentant de se positionner comme des « puissances du droit ». De nouveaux concepts, au demeurant intéressants, tels que l'obligation internationale de protéger ou bien celui de sécurité humaine, en sont par exemple issus. Certaines se font les championnes de la poursuite des crimes internationaux dans le cadre d'une conception souvent très extensive de la notion de compétence universelle ou quasi universelle et de leur champ d'application. Et ce ne sont là que des exemples parmi d'autres.

Cela met en exergue le besoin d'une politique juridique internationale globale pour notre pays sur tous les sujets touchant à des questions relevant de la défense et de la sécurité nationale.

POUR UNE POLITIQUE JURIDIQUE INTERNATIONALE DE LA FRANCE EN MATIÈRE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

Il convient de souligner combien il est important aujourd'hui pour l'État de concevoir et de mettre en œuvre, dans le champ de la défense et au-delà, une véritable « politique juridique extérieure » au

sens que Guy Ladreit de Lacharrière donnait à ces termes lorsqu'il exerçait les fonctions de directeur des affaires juridiques du ministère des affaires étrangères¹. Une politique qui serait en quelque sorte l'expression d'une vision globale de la France sur les grandes problématiques juridiques contemporaines qui se posent à l'échelle internationale. Restreindre cette exigence aux seules questions concernant directement la défense serait artificiel et peu productif. Dans la réalité, un traité négocié au sein de l'Assemblée générale des Nations unies ou dans une conférence diplomatique *ad hoc* sur un sujet d'environnement ou de droit de la mer a aujourd'hui toutes les chances d'avoir un impact au moins indirect sur les activités de défense et de sécurité. Ainsi, le professeur René-Jean Dupuy, l'un des négociateurs français de la convention de Montego Bay sur le droit de la mer (1982) avait-il en son temps souligné la forte prégnance des considérations de nature militaire dans les négociations.

Avoir une politique juridique internationale capable de prendre en compte et de maximiser les intérêts de notre pays en matière de défense et de sécurité, avoir pour cela la structure interministérielle adéquate et dotée de toutes les compétences nécessaires, voilà donc bien un passage obligé. Il y a là un élément non négligeable de l'influence internationale de la France qui assume plus que beaucoup d'autres une responsabilité essentielle dans le système de sécurité collective et dont la voix doit porter le plus loin et le plus fort possible dans le concert international du droit.

Entendons bien. Il ne s'agit pas ici de prétendre que certains éléments d'une telle politique n'existent pas actuellement et qu'il n'y a pas certains axes de positionnement et de continuité dans les options juridiques que le pays affirme au plan international. Ce serait absurde et injuste. Les services juridiques des ministères les plus directement concernés, Défense et Affaires étrangères, mais aussi la Direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice (DACG), les services relevant du Premier ministre et œuvrant par nature dans l'interministériel comme le Secrétariat général de la défense nationale (SGDN) et le Secrétariat général de la mer (SGmer) y participent de façon extrêmement compétente. Mais les

¹ Guy Ladreit de Lacharrière, *La politique juridique extérieure*, Paris, Economica, 1983.

sujets juridiques à aborder et à négocier dans les instances internationales et susceptibles d'impacter notre défense sont tellement nombreux désormais, si complexes et si lourds d'enjeux que leur analyse détaillée, leur vision d'ensemble et leur mise en cohérence ne sont que plus difficiles à atteindre. Parallèlement, les institutions ne se parlent pas toujours autant qu'il le faudrait quand elles travaillent sur un même sujet dont elles explorent des volets connexes.

Notre pays a le plus grand intérêt à faire émerger cette politique juridique de défense et de sécurité qui pourrait aussi bien être qualifiée de stratégie juridique. Il s'agit en cela de travailler à faire émerger les normes qui lui paraissent souhaitables à la fois pour la société internationale, pour l'Europe et pour lui-même, d'influer sur leur évolution, de s'y placer en position de pointe plutôt que de la subir. Mais à l'opposé, il peut s'agir aussi dans certains cas de travailler à faire échec à l'excès de normes, à la perte d'effectivité et de crédibilité du droit qui l'accompagnent, et dont tant d'initiatives internationales d'origines diverses sont porteuses de nos jours. De même, cette vue globale pourrait-elle permettre d'identifier certaines failles des systèmes normatifs existants et à adopter le bon positionnement à leur égard.

Sur le plan organique, à ce jour, il n'existe pas en France de service ou bien de mécanisme dont la fonction essentielle soit d'établir sur les multiples sujets à dimension juridique, cette vision globale susceptible de générer la convergence du droit avec nos intérêts politiques et stratégiques de puissance et de mettre le pays en position de les défendre dans les instances internationales de toutes sortes où ils peuvent être traités. Une telle initiative si elle devait se produire relèverait à l'évidence de la compétence du Premier ministre et du chef de l'État.

À titre d'illustration du rôle que joue la fonction juridique eu égard aux activités de défense et de sécurité, citons, sans aucun *a priori* d'importance hiérarchique, les thèmes suivants, tous actuels et en train de connaître des évolutions plus ou moins importantes :

- La question du traitement judiciaire des pirates capturés et le développement de la coopération judiciaire internationale en ce domaine. Paradoxalement, le cas d'un pirate tué lors d'un assaut réalisé par nos forces posera beaucoup moins de difficultés juridiques que

celui du pirate capturé dont peu ou prou, il faudra bien se soucier du sort judiciaire. Là, le droit international public ne suffit plus à traiter le problème : viennent interférer avec lui le droit pénal et la procédure pénale ainsi que la protection européenne et internationale des droits de l'homme. Les solutions vont aussi pouvoir dépendre de la zone de capture, des incriminations prévues par le droit pénal national et de leur rapprochement plus ou moins affirmé avec les notions de piraterie et de vol à main armée en mer pratiquées par les textes normatifs internationaux, du pavillon arboré par le navire attaqué, d'un conflit éventuel de compétences à juger entre différents pays (État côtier, État du pavillon, État intercepteur des pirates, État tiers ayant eu des victimes du fait de ceux-ci...). En bref, il vaut mieux savoir tout cela, en avoir les idées claires, dès le lancement de l'opération d'interception des pirates.

- La question de l'évolution, de la dynamisation voire en certains domaines, de la refonte des accords internationaux de désarmement ou de contrôle des armements (*arms control*). La problématique aujourd'hui posée de façon cruciale de la détermination de sanctions efficaces contre les États proliférants, de l'avenir du traité de non-prolifération (TNP). De même, dans un registre moins spectaculaire mais tout aussi exigeant, la question de l'encadrement du commerce des armes légères (celles qui font le plus de morts dans le monde : 500 000 décès/an et qui sont détenues à 90 % par des civils) qui conditionne pour partie l'émergence de crises dans les États fragiles et entrave les chances de succès des opérations de maintien de la paix qui peuvent y être menées.

- L'évolution conjointe des notions de sécurité collective et de sécurité humaine et leur impact sur les opérations militaires et de sécurité menées par les États.

- La question de l'évolution du concept de combattant eu égard à la nature asymétrique de la plupart des conflits contemporains et de la diversité des personnes participant aux combats. Convient-il de l'élargir, de le renouveler afin de se prémunir contre des notions de « droit sauvage » comme celle de « combattant illégal » ? Ou bien est-il préférable de s'en tenir, non sans risque, à la définition qui en est donnée par l'article 4 de la convention IV de Genève (1949) et de l'article 43 du Protocole additionnel I de 1977 supposant

l'appartenance à des forces armées mais que le CICR considère de façon très extensive qu'elle s'applique à quiconque porte une arme ?

- Mais ce sont aussi, entre autres : la question d'un statut juridique international à venir et de la place des sociétés militaires privées sur terre et sur mer dans le cadre d'opérations de sécurité et de défense ; celle des activités militaires dans l'espace extra-atmosphérique et de leur conformité avec le traité spatial général de 1967 ; celle du statut juridique des détroits polaires libérés par les glaces en raison du changement climatique planétaire ; la question environnementale dans les opérations militaires ; celle des conditions et des modalités de mise en œuvre d'une action de légitime défense internationale, rigoureusement encadrées par le droit international ; les multiples questions que pose l'application de la loi du pavillon en tant que garante de la liberté de la haute mer, en contraste avec les impératifs de sécurité contre les trafics illicites, le terrorisme, les immersions illicites, etc.

Ce ne sont là que des problématiques juridiques à dimension internationale et encore la liste n'est-elle pas exhaustive. Mais celle-ci donne déjà « du grain à moudre » pour les juristes, civils et militaires, qui voudront, en particulier au sein des groupes de recherches du CEREM, s'intéresser à ce vaste champ de réflexion qui n'est pas sans incidences diplomatiques et stratégiques, que ce soit au niveau de la France, de l'Union européenne ou de la société internationale.

Un domaine d'une actualité incontestable illustrera encore le propos de façon un peu plus détaillée. Il est caractéristique d'un combat diplomatique et juridique que la France doit actuellement mener : il concerne la définition de la notion d'agression internationale et de l'intégration de celle-ci dans la convention de Rome instituant la Cour pénale internationale (CPI).

L'EXEMPLE DU PROCESSUS DE CRIMINALISATION INDIVIDUELLE DE L'AGRESSION ENTRE ÉTATS

En droit international, la notion d'agression est l'objet d'un paradoxe étonnant. Reconnue comme le sommet de l'illicite auquel un État puisse s'adonner en relation avec l'obligation fondamentale qui

lui incombe de non-recours à la force dans le règlement de ses différends avec d'autres États, elle est l'objet d'un curieux tabou de la part de la Cour internationale de justice aussi bien que du Conseil de sécurité de l'ONU qui ont visiblement des réticences à l'appliquer aux États, même quand l'agression est flagrante. D'un autre côté, elle est actuellement l'objet d'une mutation opérée par l'effet de son passage, discret mais en cours de réalisation, dans le droit pénal international.

Une telle évolution, qui aboutira à une criminalisation — nécessairement individuelle — de l'agression entre États, est lourde de risques. D'une part pour les grands décideurs politiques et militaires — chefs d'État, chefs de gouvernement, ministres, chefs d'état-major des armées — qui auront participé à la conception ou à la réalisation même d'une action militaire qualifiable d'agression, d'autre part pour le système de la sécurité collective tel qu'il résulte de la Charte des Nations unies.

Nous ne ferons pas ici, par manque de place, l'historique de la notion d'agression et du processus qui a conduit à son inclusion dans la convention de Rome de 1998 constitutive du statut de la CPI² destinée à réprimer les crimes internationaux. L'article 5, paragraphe 2 de ce statut stipule en effet : « La compétence de la Cour est limitée aux crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale. En vertu du présent Statut, la Cour a compétence à l'égard des crimes suivants : [...] d) le crime d'agression. » Cette incrimination figure toutefois dans le statut en position un peu particulière : contrairement aux trois autres crimes mentionnés dans la convention (crime contre l'humanité, génocide et crime de guerre), qui sont l'objet d'une définition détaillée, celle du crime international d'agression, condition pour qu'il puisse devenir une incrimination effective devant la CPI, n'a pas été faite d'emblée. Comme cela posait problème, pour ne pas perturber l'adoption du statut de la CPI, il a été décidé de sursoir à cette définition et que l'on reviendrait plus tard sur le sujet. Nous y sommes.

² Convention du 17 juillet 1998, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2002.

Un « Groupe de travail spécial sur le crime d'agression » (GTS ou *Special Working Group*) a été constitué en septembre 2002 par l'Assemblée des États parties à la convention de Rome³. Il s'est réuni régulièrement de 2002 à 2007. Il a tout d'abord décidé que la définition de l'agression internationale qui ferait foi devant la CPI serait celle de la résolution 3314 de l'Assemblée générale (1974). Cela donnera naissance à un article 8-bis de la convention. Il a ensuite été confronté à la question ô combien délicate des conditions de saisine de la Cour sur une incrimination d'agression.

En tout état de cause, si crime individuel d'agression il y a, il ne peut exister sans qu'ait pu être préalablement identifié et dûment qualifié en droit, le fait internationalement illicite⁴ d'agression commis par un État envers un autre⁵. C'est précisément là que se pose la question de savoir dans quelles conditions la CPI peut être saisie pour l'engagement de poursuites sur le fondement d'un crime d'agression ?

L'agression doit-elle être préalablement constatée, identifiée, qualifiée par le Conseil de sécurité, voire comme certains États le proposent par l'Assemblée générale de l'ONU (en vue d'éviter le risque de blocage du Conseil par le veto d'un des membres permanents), ou bien la CPI peut-elle d'elle-même procéder directement à l'incrimination et aux poursuites par la seule initiative de son procureur général ? La question est redoutable et potentiellement lourde de menaces en fonction de la réponse que l'on y apportera. C'est sur ces trois possibilités ou *scenarii* que se répartissent actuellement, en trois groupes d'importance très inégale, les 105 États parties à la convention. Mais c'est bel et bien la pérennité du système de sécurité collective tel qu'il émane de la Charte des Nations unies lui-même qui va dépendre du résultat des négociations.

Le groupe le plus minoritaire est composé pour l'essentiel de deux États ayant droit de vote, la France et le Royaume-Uni, ap-

³ Il est cependant ouvert à tous les États, qu'ils soient ou non parties à ladite convention. Toutefois, seuls les États parties, au nombre de 105 actuellement, disposent du droit de vote.

⁴ Le crime international de l'État n'existe pas en droit international public. Tout fait de l'État portant atteinte à une de ses obligations internationales, quelle qu'en soit la gravité, est qualifié de « fait internationalement illicite de l'État ».

⁵ L'agression réside dans l'utilisation de la force armée contre l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance d'un État dans le cadre d'opérations revêtant une certaine ampleur.

puyés par deux autres n'ayant pas de droit de vote car non parties à la convention : la Chine et la Russie. Pour ce groupe, l'existence d'un crime individuel d'agression est nécessairement subordonnée à l'existence d'un acte d'agression d'un État envers un autre, acte qui ne peut être constaté que par la seule autorité juridiquement habilitée à le faire dans le système international actuel : le Conseil de sécurité des Nations Unies. Il s'agit d'abord en effet d'une affaire entre États au regard de laquelle le Conseil de sécurité paraît disposer d'une compétence exclusive en application de l'article 39 de la Charte (chapitre VII) : « Le conseil de sécurité constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression [...] ». De plus, en cas de conflit entre le texte de la Charte et le texte d'un autre traité (le statut de la CPI en est un), l'article 103 de la Charte le règle en faveur de la primauté de celle-ci. Assumant la responsabilité de la sécurité collective au titre du chapitre VII, le Conseil ne saurait avoir en ce domaine de substitut. On le comprend d'autant mieux que la qualification d'agression peut avoir des répercussions considérables, de nature politique, sur l'ensemble de la société internationale.

Un deuxième groupe, fort d'une quarantaine de membres, parmi lesquels des pays comme l'Australie, la Canada, la Belgique, pencherait plutôt pour une formule donnant au procureur près la CPI le pouvoir de s'autosaisir pour lancer contre des individus une incrimination d'agression, puis de la soumettre dans un second temps au Conseil de sécurité en vue d'obtenir son accord sur cette qualification, puisqu'elle suppose un conflit entre deux États. Néanmoins, c'est du procureur que viendrait l'initiative, la dynamique de la qualification, ce qui constituerait déjà en soi un contournement des compétences du Conseil de sécurité.

Enfin, un troisième groupe, fortement majoritaire, rassemblant une soixantaine d'États, est en faveur de la capacité de la CPI à diligenter des poursuites contre les dirigeants et les chefs militaires d'un État pour crime d'agression, soit sur simple résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, voire pour certains d'entre eux, sans résolution d'aucune sorte venant de l'ONU, ce qui conférerait à la CPI une compétence totale, directe, d'auto-saisine et de poursuites. Plus encore que celle du deuxième groupe, cette position

est dangereuse, tout d'abord en raison de la politisation particulière de l'Assemblée générale. Elle n'est évidemment pas exempte d'arrière pensées politiques : cette majorité considère qu'au sein du Conseil de sécurité, cinq membres permanents disposent d'un droit de veto leur permettant le cas échéant d'empêcher, à l'avantage d'un pays allié ou à leur propre avantage, l'adoption d'une résolution constatant une agression. Ils entendent donc détruire, en le contournant, ce privilège. Mais ce faisant, c'est bien le dispositif juridique et institutionnel de la sécurité collective qu'ils entendent contester et contourner. L'objectif est d'acquérir par ce moyen une forme de pouvoir de « sécurité collective » à l'encontre des grandes puissances. La CPI deviendrait alors, éventuellement aidée par l'Assemblée générale, une juridiction politique capable au surplus de qualifier la nature des actes commis par des États, alors qu'elle est censée n'avoir de compétences qu'envers les individus.

Cette criminalisation de l'agression entre États est d'autant plus dangereuse que dans la convention de Rome portant statut de la CPI figure la notion de « complicité passive ». Notion aux contours incertains, elle a bien sûr son utilité pour combattre les actes constitutifs des crimes contre l'humanité ou de crimes de guerre : le fait par exemple d'avoir su, d'avoir vu, et de n'avoir pas empêché. Mais, pourrait fort bien passer pour une complicité passive d'agression le fait, qui est le propre des chefs militaires, de concevoir à la demande des plans d'engagement des forces, sans en assumer forcément la décision. Il en est de même de la notion de « coaction » qui se situe au-delà de la simple complicité et qui peut être par exemple accomplie, s'agissant de l'agression, par le fait de laisser passer dans son espace aérien des avions étrangers allant attaquer un pays tiers.

Une des dernières réunions du Groupe de travail spécial va se tenir en ce début de juin à New York pour décider ou non de la révision de la convention de Rome de façon à y intégrer la définition du crime d'agression et la procédure par laquelle la CPI pourra en assurer la répression. Ensuite une conférence diplomatique des États parties à la convention⁶ devrait se tenir au cours de l'année 2010 à Kampala (Angola) pour procéder à celle-ci. La convention prévoit

⁶ Actuellement 108 États ont ratifié la convention, représentant 25% de la population mondiale.

que si l'on entend modifier le texte d'un des articles qui définissent les crimes internationaux que la Cour est habilitée à poursuivre (art. 5, 6, 7, 8), il faut passer par la procédure de révision sur le fondement de l'article 121-5. Le texte révisé ne peut être alors adopté qu'à la majorité qualifiée des 7/8e. Dans cette hypothèse, la France et le Royaume-Uni parviendraient-ils à faire se ranger de leur côté quelque 14 États pour constituer une minorité de blocage ? Dans le cours actuel des choses, ce n'est pas sûr. Reste cependant que, s'agissant d'une révision substantielle de la convention, les États parties qui seront hostiles à sa formulation finale pourront ne pas la ratifier et demeurer liés uniquement par le texte initialement adopté en 1998. Le danger n'en est pas moins présent.

Voilà, parmi d'autres, un domaine d'évolution du droit international susceptible d'avoir des effets individuels et collectifs assez lourds à l'avenir. Il est aussi symptomatique du processus actuel de juridicisation des activités de défense.

Jean-Paul PANCRACIO

Jean-Paul Pancraccio, professeur agrégé des facultés de Droit, enseigne à l'université de Poitiers où il est membre du Centre d'études sur la coopération juridique internationale (CECOGI). Il a également enseigné à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan dont il a dirigé le centre de recherches (CREC), et été le chef de projet du Pôle recherche de l'enseignement militaire supérieur. Au CEREM, il est directeur de recherche, directeur d'études pour les questions des interactions « droit et stratégie » et « diplomatie et défense »

Une troisième voie pour la pensée stratégique

Frédéric RAMEL

Étudier la puissance militaire et son rapport au politique. Tel est l'objectif initial de la pensée stratégique. Avec l'élargissement des missions du soldat aux espaces de crises et une tendance à la diversification de ses actions, une querelle entre les Anciens et les Modernes s'est cristallisée. Les premiers défendent la conception originelle qui fait de la pensée stratégique une science militaire. Les seconds préconisent sa transformation radicale en lui substituant les études de sécurité. Peu d'analyses s'engagent sur une voie médiane¹ mais ce n'est pas cette troisième voie que le présent article entend traiter. Deux autres tendances affectent la pensée stratégique contemporaine : l'attrait des références anglo-saxonnes, la pratique des traductions sur le plan conceptuel. Les programmes de recherche adoptés au sein du Cerem depuis septembre 2008 se positionnent par rapport à elles.

LA VOIE DU « COURANT PRINCIPAL » : LE TROPISME AMÉRICAIN

Dans le champ académique anglo-saxon, la pensée stratégique a fleuri au sein des relations internationales, lesquelles bénéficient du

¹ Charles-Philippe David, *La Guerre et la paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de Sciences po, 2006, 2^e ed.

statut de discipline à part entière dès 1919 en Grande-Bretagne. Son développement n'est toutefois pas immédiat. Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale avant d'identifier son essor. Ainsi, en 1949, Bernard Brodie dénonce un vide dans les relations internationales : celui de l'étude de la guerre. Les contextes antérieurs et postérieurs à celle-ci sont analysés aux dépens des interactions conflictuelles en tant que telles. Le climat inhérent à la bipolarité favorisa cette prise de conscience et le développement fécond des études stratégiques à partir du noyau dur réaliste². Ayant le statut de paradigme au sein de la discipline, ce dernier proposa une « conceptualisation des pratiques »³ étatiques. Avec la sédimentation de la bipolarité, les États-Unis vont devenir le foyer à partir duquel la pensée stratégique anglo-saxonne se vivifie. Les études de défense deviennent même une spécialité américaine que ce soit dans leur versant fondamental ou vulgarisé⁴.

Lorsque Stanley Hoffmann examine le socle de ce développement, il identifie trois facteurs principaux⁵ :

- l'afflux de réfugiés du nazisme à partir des années 30 favorise la constitution d'un vivier d'analystes.
- les circonstances internationales font des États-Unis les grands vainqueurs des deux guerres mondiales que ce soit en matière économique ou politique. Cette situation au sein du système international oblige l'État à densifier les connaissances mais aussi l'expertise afin de définir les orientations d'une politique étrangère plus interventionniste par rapport au legs des fondateurs.
- la présence de fondations très impliquées dans le financement des activités de recherche (Carnegie, Ford, etc.).

² Richard K. Betts « Should Strategic Studies Survive ? », *World Politics*, 50, 1, October 1997, pp. 7-33.

³ Charles-Philippe David, Jean-Jacques Roche, *Théories de la sécurité*, Paris, Montchrestien, 2002, p. 17.

⁴ C'est le cas des relations internationales dans leur ensemble. Pascal Vennesson, « Les relations internationales dans la science politique aux États-Unis », *Politix*, 41, 1998, p. 176.

⁵ Stanley Hoffmann, « An American Political Science : International Relations », *Janus and Minerva. Essays in the Theory and Practice of International Politics*, Boulder, Westview Press, 1987 (première version parue en 1977 dans *Daedalus*).

Grâce à ces particularités, les États-Unis ont su préserver et renforcer leur communauté de chercheurs en matière stratégique. Elle se caractérise par une densité de producteurs et une masse critique de publications. Les recherches américaines occupent dès lors une position dominante dans le champ académique.

La communauté savante française a résisté pendant plusieurs décennies à ce tropisme en raison d'une tradition à laquelle les militaires tenaient eux-mêmes. Toutefois, un facteur central altère cette posture. La place centrale des recherches stratégiques américaines aboutit à des enrôlements académiques. Des politologues européens ont mis en relief cette tendance dès la fin des années 80. À titre d'illustration, Olga Haftendorn, souligne en 1991 que les Américains imposent leur conception tant du point de vue des objets que du point de vue des outils⁶. Ce qui draine des financements prioritaires et marginalise les orientations qui dérogent au « courant principal ». Cette pratique impose les « règles du jeu » que tous les acteurs doivent ainsi adopter dans le domaine scientifique. Cette pratique aboutit également à des évaluations de nature quantitative qui favorisent la production américaine. Les critères de Shanghai sont très révélateurs de cette imposition des règles. En d'autres termes, les États-Unis exercent une puissance « structurelle » pour reprendre le concept élaboré par l'économiste britannique Susan Strange : ils façonnent la structure du savoir dans laquelle les scientifiques de tous les pays doivent opérer⁷.

Recourir à ces sources est utile et heuristique mais à condition de ne pas devenir une pratique excessive. Ces références ne doivent pas se transformer en socle unique de raisonnement bien que les élites françaises semblent rétives à le reconnaître, notamment dans le domaine de la défense⁸. La configuration actuelle du système international n'est plus unipolaire, si jamais elle le fut depuis 1989. Le ren-

⁶ Olga Haftendorn, « The Security Puzzle : Theory-Building and Discipline Building in International Security », *International Studies Quarterly*, 35, 1991.

⁷ Susan Strange, *States and Markets*, London, F. Pinter, 1994, 2e ed., pp. 24-25.

⁸ Alain Joxe démontre que le Livre blanc est une imitation de la pensée américaine : « La Cohérence du Livre blanc sur la sécurité nationale », *Le débat stratégique*, 98, juillet 2008. CIRPES. <http://www.cirpes.net/article229.html>

forcement des puissances émergentes, la sur-réaction états-unienne suite au 11 septembre qui entraîna des décisions stratégiques critiquables mais également la crise financière majeure dont l'épicentre se localise outre-Atlantique obligent à fonder autrement l'ordre international. Les revendications des États-Unis à définir eux-mêmes les règles du jeu rencontrent ainsi des obstacles de plus en plus conséquents. Néanmoins, penser la stratégie avec d'autres référents ne signifie pas s'engager dans la pratique des « traductions ».

LA VOIE DES « TRADUCTIONS »

En sociologie de la connaissance, Michel Callon proposa de définir la traduction comme la « *recomposition d'un message, d'un fait, d'une information* » dont l'objectif est de lier des énoncés et des enjeux qui relèvent de champs distincts⁹. Cette recomposition se manifesterait trois fois : lorsque la réalité complexe est traduite en réalité plus simple au sein du laboratoire (cette première traduction permet de quitter le monde des profanes), lorsque le collectif de recherche au travail étudie cette réalité, et enfin, lorsque la production scientifique rejoint le grand nombre (les scientifiques ayant tissé en amont des alliances avec des acteurs politiques et sociaux afin de diffuser leur savoir). L'idée n'est pas d'appliquer *in situ* l'intégralité de ce courant d'analyse pour penser la façon dont les scientifiques cherchent à essaimer leurs résultats à partir de relations engagées en amont. Il s'agit plutôt d'utiliser ce concept de traduction afin de diagnostiquer une tendance au sein de la pensée stratégique (second temps de l'analyse, c'est-à-dire dans la phase de production des connaissances). À cet égard, deux traductions apparaissent afin de remplir ce qui est considéré comme un « vide » de la pensée stratégique : celles issues de la « société du risque » d'une part, celles résultant de la criminologie d'autre part.

Au cours des années 1980, le sociologue allemand Ulrich Beck formule l'idée selon laquelle nos sociétés basculent dans une seconde modernité. Si la première se caractérisait par l'émergence

⁹ Michel Callon, Bruno Latour, *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La découverte, 1991, p. 32.

d'États confrontés à des menaces territoriales et militaires, celle-ci repose sur la gestion des risques qui riment avec perception d'une catastrophe future dans le présent. À un monde d'ennemis étatiques se substitue un monde traversé par l'intensification des risques ainsi que par l'extension des environnements à risques¹⁰. Beck identifie aussi et surtout un nouveau rapport aux risques sous l'effet de la médiatisation. La science, l'industrie et, potentiellement, toute activité humaine deviennent une source de risque. La sphère nationale se révèle de plus en plus étroite face à cet enjeu. La société du risque ne peut être que globale.

À partir de ce modèle de société, la pensée stratégique cultive deux tendances. La première « traduit » les risques en menaces. Les causes du recours à la force armée ne doivent plus être recherchées dans la maximisation de la puissance ou de la sécurité mais dans une pluralité de phénomènes qui, initialement, apparaissent comme très éloignés de ces préoccupations. *Beyond Terror: The Truth About the Real Threats to Our World* dirigé par Chris Abbott, Paul Rogers et John Sloboda ¹¹, illustre bien ce mouvement de traduction. L'esprit de ce collectif est de redéfinir la hiérarchisation des enjeux sécuritaires. Depuis 2001, le terrorisme incarne la focale des agendas politiques. Or, les auteurs identifient quatre tendances-clés pour la sécurité internationale du XXI^e siècle dont les trois premières ne relèvent pas du champ traditionnel : le changement climatique, la compétition pour les ressources, la marginalisation d'une majorité du monde, la militarisation globale. Le second mouvement de traduction procède à l'inverse. Les menaces se traduisent en risques. La terminologie parfois conserve le terme initial mais en corrige la portée. À titre d'illustration, les *soft security threats* se substituent aux menaces dites dures¹². Elles englobent des risques de différentes sources. Ces deux mouvements de traduction ont une conséquence :

¹⁰ Beck, *Risk Society*, London, Sage, 1992, pp. 2-5.

¹¹ Oxford, Oxford University Press, 2007.

¹² Anne Aldis, Graeme Herd, « Managing Soft Security threats : Current Progress and Future Prospects », *European Security*, 13, 1-2, 2004, p. 2.

risques, menaces, dangers, hasards sont employés comme synonymes¹³. Leur mode opératoire se confond.

Une seconde traduction est le produit de la criminologie. Elle consiste à faire de la stratégie l'étude des processus criminels. À titre d'illustration, la triade entités criminelles, territoires criminels, flux illicites compose le monde dangereux auquel nous serions confrontés depuis la fin de la guerre froide¹⁴. Cette posture de recherche est stimulante et s'inscrit dans un renouvellement bienvenu de la pensée. Toutefois, elle n'empêche pas un débat épistémologique.

Elle s'appuie parfois sur des références contradictoires avec les principes qui la régissent. Contrôler des aires chaotiques traversées par des « bandits » rime parfois avec instauration d'un nouveau « nomos de la terre »¹⁵. Une telle référence à l'œuvre majeure de Carl Schmitt dans la production criminologique questionne. Schmitt critique les définitions non politiques de l'ennemi qui doit demeurer un *hostis* (public) et non un *inimicus* (privé). L'ordre qu'il envisage ne peut être que celui de la pluralité entre des entités étatiques ou des grands espaces. Or, le *nomos* que recherchent les criminologues n'est pas de même nature puisqu'il entend uniformiser les menaces planétaires à l'aune d'un critère unique, celui de la criminalité.

Indéniablement, l'argument criminel rejoint une idée défendue par les tenants des nouvelles guerres (Kaldor, Münkler, Clapham) : les bandits se substitueraient aux ennemis. La logique clausewitzienne s'étiolerait. Loin de répondre à des objectifs politiques, les nouvelles guerres seraient régies par une privatisation des ressources militaires dont la finalité ne serait rien d'autre que l'appât du gain. Nous reviendrions à une ère pré-moderne au sein de laquelle la grammaire étatique qui conditionne le recours à la force armée n'aurait plus de consistance. Or, des travaux issus d'enquêtes empiriques insistent sur la « surestimation des caractéristiques criminelles

¹³ Johan Eriksson: *Threat Politics : New Perspectives on Security, Risks and Crisis Management*, Aldershot, Ashgate Publishing, 2001. Pour une présentation critique de ces différentes analyses, voir Yee-Kuang Heng, *War as Risk Management. Strategy and Conflict in an Age of Globalised Risks*, London & New York, Routledge, 2006, p. 48.

¹⁴ Xavier Raufer, « Monde chaotique, menaces stratégiques », *Défense nationale*, décembre 2008, p. 41.

¹⁵ *Ibid.*, pp. 59-60.

des guerres nouvelles »¹⁶. En Afrique notamment, les protagonistes poursuivent des luttes en s'appuyant sur des éléments idéologiques plus diffus pour un observateur occidental mais pas moins fonctionnels¹⁷. Il conviendrait, dès lors, de préciser les contextes d'expression de ces formes criminelles de guerre et d'en évaluer la portée à partir d'études de cas.

UNE TROISIÈME VOIE À CONSOLIDER

Entre le tropisme américain et la pratique des traductions, une troisième voie se dessine. Elle s'inscrit dans le prolongement des études françaises de stratégie. Un esprit la guide. Deux moyens la servent.

L'esprit est celui de la « dépendance au sentier ». Celle-ci trouve son expression initiale dans l'analyse institutionnelle. Une institution s'érige sur la base de finalités inscrites dans un projet et des compétences : soit un sentier, lequel tend à se maintenir dans le temps en poussant les acteurs à l'emprunter. Cette dépendance peut faire l'objet d'altération lorsque de nouveaux membres intègrent l'institution mais elle conditionne toujours l'action. Ce phénomène peut s'appliquer à d'autres ensembles comme les communautés de recherche et, en particulier, celui de la stratégie. À cet égard, un sentier français fut tracé par plusieurs générations de stratèges et de stratégestes. Son objectif était de « penser l'agir » dans la guerre. Ce sentier s'est ramifié en intégrant l'étude des crises par exemple, mais il se concentre sur le recours à la force armée. Il s'agit de penser l'entreprise politico-stratégique au cœur du brouillard d'incertitude qui caractérise l'espace dans lequel elle se manifeste. Cette dépendance au sentier ne signifie pas stagnation ou reproduction d'une Tradition. Elle rime avec « exigence théorique » dont l'une des fins est d'« inventer de nouveaux concepts pour décrire, représenter et expliquer l'objet complexe dans un langage pertinent »¹⁸. Elle peut

¹⁶ Stathis N. Kalyvas, « Les guerres civiles après la guerre froide » dans Pierre Hassner, Roland Marchal, *Guerres et sociétés. Etat et violence après la guerre froide*, Paris, Karthala, 2003, p. 111.

¹⁷ *Ibid.*, pp. 114-115.

¹⁸ *Ibid.* Une recherche récente du CEREM sur le concept de « maillon stratégique » appliqué à la F(f)rancophonie, s'inscrit dans cette perspective.

s'engager dans une voie médiane entre les Anciens et les Modernes à condition d'adopter deux moyens.

Le premier correspond aux distinctions. La première traduction à l'œuvre dans le champ stratégique présente un point aveugle : l'articulation entre risques et menaces¹⁹. À titre d'illustration, l'analyse d'Anne Aldis et Graeme Herd souligne l'existence d'un continuum entre menaces qualifiées de dures et de douces. Le jeu entre ces deux types de menaces n'est pas à somme nulle²⁰. Toutefois, cette remarque ne fait pas l'objet d'approfondissement. Demeure ainsi l'idée d'une substitution des menaces douces (risques) aux menaces dites traditionnelles. Ce qui expose l'analyste et le décideur à un effet boomerang²¹ : focaliser le regard exclusivement sur ce type d'enjeux sécuritaires entraîne l'occultation d'autres facteurs. Afin de penser cette interconnexion des faits et non leur confusion dans l'analyse, des distinctions s'imposent. Celles-ci correspondent au socle de tout raisonnement comme l'illustre la pensée d'Arendt à titre d'exemple. L'atelier relatif aux *articulations risques et menaces dans le domaine biologique* repose sur cette pratique de la distinction puisqu'il établit les propriétés respectives des risques biologiques (qui présentent plusieurs types) d'une part, et des menaces biologiques d'autre part. Puis, plusieurs formes d'interconnexion entre ces éléments sont décrites à partir de différents ancrages empiriques.

Le second moyen est celui du dialogue interdisciplinaire²². L'interdisciplinarité peut revêtir trois formes : emprunts conceptuels utiles par rapport à l'objet étudié, définition et mise en œuvre d'un programme de recherche commun, constitution d'une communauté savante spécifique dont les membres connaissent plusieurs discipli-

19 Ce manque d'investigation favorise une demande de la part des acteurs publics à cet égard. À titre d'exemple, voir Haut représentant à la PESC, Président de la Commission européenne, Changements climatiques et sécurité internationale, 14 mars 2008, S/113/08, p. 9.

²⁰ Anne Aldis, Graeme Herd, « Managing Soft Security threats : Current Progress and Future Prospects », *European Security*, 13, 1-2, 2004, p. 186.

²¹ P.H. Liotta, "Boomerang Effect : the Convergence of National and Human Security", *Security Dialogue*, 33, 4, 2002, pp. 473-488. Voir également P.H. Liotta, « Through the Looking Glass : Creeping Vulnerabilities and the Reordering of Security », *Security Dialogue*, 36, 1, 2005, p. 56.

²² Pascal Vennesson l'envisage entre l'histoire militaire et la science politique. Voir son article, « Science politique et histoire militaire » dans Laurent Henniger, dir., *Histoire militaire et sciences humaines*, Bruxelles, Complexe, 1999, pp. 155-198. Mais il peut aller au-delà.

nes²³. Appliquant la première forme, les ateliers constitués au sein du CEREM relatifs au « Tiers stratégique » ainsi qu'aux logiques rationnelles des terrorismes s'ouvrent à des spécialistes de sociologie et de philosophie. Leurs travaux, bien que non-focalisés sur les questions stratégiques, contribuent à approfondir leur intelligibilité. En ce qui concerne le tiers, celui-ci exerce une double fonction politico-stratégique : d'une part, empêcher le déclenchement d'une guerre s'il a la capacité à modifier la constellation en train de se mettre en place (comme le révèle l'exemple de l'Angleterre avant la seconde Guerre mondiale), d'autre part, modifier le rapport de force bilatéral en brisant l'escalade du fait qu'il oblige les protagonistes à se situer par rapport à lui (comme l'illustrent les guerres de religion qui furent sources de tolérance au XVI^e siècle). Il s'agit là d'une première conception du tiers en tant que neutre et impartial. Toutefois, d'autres figures du tiers furent mises en relief en sociologie, notamment par Simmel : le *divide et impera* (qui suscite un conflit afin d'en tirer un avantage), le *tertius gaudens* (tire un bénéfice d'un conflit sans l'avoir initié). Comment la logique du tiers se met en place et évolue ? Comment le tiers est-il perçu ? La sociologie livre des réponses mais aussi des outils pour saisir ces situations. Quant aux ressorts des terrorismes, il s'agit d'interroger l'interprétation selon laquelle la rationalité qui présidant à l'action du terrorisme néo-fondamentaliste musulman serait soit différente des formes antérieures de terrorisme (violence expressive et non instrumentale), soit absente (irrationalité). Cette réflexion se fonde sur une clarification des formes de rationalité, notamment celle en valeur dont Weber à identifier les propriétés. Elle repose sur l'aide précieuse de sociologues et de philosophes sur le plan conceptuel.

« Les rendez-vous de la sécurité » organisés avec la Société de stratégie répondent également à cette interdisciplinarité. À titre d'exemple, Pierre Manent a montré la dérive des États-Unis suite au 11 septembre à partir d'une lecture philosophique. La crainte exerce des effets rationalisants. C'est là l'enseignement du « premier » libéral qu'incarne Hobbes. À la différence de la crise de Cuba en 1962, les attentats de 2001 ont transformé la crainte en panique, ce qui a

²³ Gérard Noiriel, *Sur la crise de l'histoire*, Paris, Belin, 1996, pp. 202-203.

généralisé une recherche d'invulnérabilité États-unienne. L'une des conclusions de la conférence est à méditer : évaluer des menaces suppose identifier « ce qui est menacé » tant du point de vue objectif que subjectif, c'est-à-dire clarifier le « corps politique ». Or, la confusion stratégique actuelle provient de l'incertitude quant à ce corps : est-ce la nation, l'Europe, l'humanité ?²⁴

La mise en œuvre de cette troisième voie n'est pas chose aisée. Elle est pourtant dictée par une nécessité. Celle d'établir des ponts entre les recherches dans le champ stratégique et celles qui peuvent l'enrichir dans un esprit de clarification des enjeux, des outils, des approches.

Frédéric RAMEL

Frédéric Ramel, professeur agrégé des universités depuis 2007, exerce les fonctions de professeur de science politique à la faculté Jean Monnet (Paris XI) où il est membre du Collège d'études interdisciplinaires. Il est par ailleurs directeur de recherche et directeur d'études pour les questions de stratégie et de sécurité et pour les études européennes au CEREM.

²⁴ Toutes les conférences sont en ligne sur le site du CEREM et font l'objet d'une version CD-ROM annuelle consultable au CDEM.

Les études stratégiques en France : plaidoyer pour une vieille lune

Dominique DAVID

Pour qui raisonne aujourd'hui en France en termes de stratégie et de sécurité, quatre préalables devraient être clairs. Deux sont généraux, deux autres s'appliquent plus précisément à notre société.

Raisonnement stratégiquement, c'est s'efforcer de penser avec rigueur dans un environnement conflictuel en perpétuel changement. La capacité de penser le changement et l'adaptation au milieu doit donc être le cœur d'un raisonnement à la fois rigoureux et éminemment ductile.

Élaborer une stratégie de défense, c'est travailler sur des objectifs essentiels (à terme la vie, la survie des hommes et du pays), et sur des objets lourds (appareils, psychologies, armements, etc.) dont la manœuvre est complexe. La ductilité de la pensée ne peut donc s'accommoder de fantaisie.

La culture stratégique — la capacité à se penser en tant qu'acteur — de la France est lourde, héritée d'une riche histoire de puissance. Dans cette culture stratégique, la culture stratégique militaire est, pour le meilleur ou pour le pire, très présente, et sans doute déterminante.

Enfin, la France a peut-être un remarquable corps de pensée stratégique : de Richelieu à de Gaulle, ou de Castex à Beaufre, ou à Poirier. Mais elle n'a pas institutionnalisé la pensée stratégique :

l'intelligence collective de l'État est, chez nous, censée parer, par à-coups, à toutes les circonstances.

PENSER UN MONDE QUI PASSE

L'environnement présent, pour lequel nous avons à penser nos stratégies, n'est pas plus complexe que les précédents, mais il s'agit d'une complexité que nous ne maîtrisons pas encore. Seules les représentations, les modèles stratégiques peuvent avoir l'apparence de la simplicité. Même durant la guerre froide, l'affaire n'était pas simple : les temps ne sont lisibles que quand ils sont passés. Mais l'environnement actuel est sans doute plus souple : les paramètres y sont moins définis, plus libres dans leur évolution donc moins prévisibles, si toutefois la prévision fut jamais autre chose qu'une errance poétique.

Français, nous avons en gros, et provisoirement, à penser aujourd'hui trois choses. D'abord, un monde futur où les rapports de puissances seront autres, quels qu'ils soient. On peut à peu près tout imaginer pour l'avenir, sauf un monde qui ressemble à nos rêves iréniques de l'immédiat après guerre froide. La supériorité américaine demeurera sans doute pour quelques décennies mais sous quelle forme et avec quel poids ? Les émergents émergeront-ils assez pour que certains s'installent aux balcons de la puissance ? Quels poids respectifs auront les différentes puissances asiatiques, et suivant quelle logique s'organisera, ou se désorganisera, la région ? Quelle chance a l'actuelle Union européenne de survivre, dans ses formes actuelles, comme acteur spécifique dans quelques décennies ? Comment évoluera l'Afrique, qui pourrait concentrer une bonne partie du malheur, ou des chances, du monde à venir ? Et comment l'actuelle crise économique pèsera-t-elle sur cette redéfinition des équilibres et déséquilibres de puissances ?

Ce que nous savons, et contrairement à la pensée dominante du début des années quatre-vingt-dix, c'est que les machineries à produire de la puissance étatique se diversifient. Donc, la multipolarité est en marche. Pas la multipolarité contrôlée par les grands, les légitimes, dont pouvait rêver la France chiraquienne, mais une multipo-

larité hétérogène et anarchique au sens premier de ce terme sans principe central de gouvernement. Les pôles de puissance peuvent être globaux (même si limités : les États-Unis), régionaux (UE, puisque la puissance n'est pas forcément intégrale), sous-régionaux (l'Iran, etc.) Et aucun mécanisme global ne permet pour l'heure de penser dans un même système — sauf une ONU qui apparaît au bout de sa compétence et de son efficacité tout en demeurant éminemment nécessaire — l'ensemble de ces acteurs de la puissance étatique.

Les États contrôlent en effet l'essentiel des références de la puissance, même si inégalement, et même si d'autres entités, que la globalisation valorise, en retiennent des éléments partiels, et peut-être croissants. La rivalité des États demeure donc centrale. Elle peut pourtant s'exercer sous des formes nouvelles puisque leurs rapports de forces sont encore mal définis, et doivent, en sus, s'accommoder des manœuvres d'acteurs autres, tendanciellement efficaces — même si cette efficacité semble avoir été grossièrement surévaluée par la mode antiétatique des deux dernières décennies et les effets psychologiques du 11 septembre.

L'appréhension de ce monde qui passe est évidemment la première exigence d'une pensée stratégique qui, dans une difficulté très classique, doit mêler la rigoureuse analyse des pesanteurs, des permanences (que la fantaisie et l'enthousiasme ont toujours tendance à minorer), et l'imagination des brèches, des échappées (qui suppose une pensée en rupture, ou suffisamment dégagée des cultures et des appareils occupés avant tout à se reproduire).

DES MODÈLES D'USAGE DE LA FORCE

En deçà de ces interrogations, le court terme stratégique s'occupe de la manœuvre concrète des forces, dans le temps et l'espace que nous maîtrisons. La forme concrète des engagements correspond rarement aux exercices d'écoles de guerre. Il faut pourtant travailler sur des modèles permettant de configurer les forces. Aujourd'hui, il semble que les appareils — intellectuels et physiques — de nos stra-

tégies de sécurité doivent tenir compte de trois modèles et d'un paradoxe.

Premier modèle, celui de *la guerre interétatique*. Sa rémanence, contre les illusions néo-pacifistes et désétatisantes de l'après guerre froide, est désormais une évidence. Autour de vieux thèmes dans des régions non atteintes par la « sagesse » européenne (et jusqu'en Europe, évidemment), et pour demain autour de thèmes « nouveaux » : accès aux richesses énergétiques, agricoles ou technologiques, circulations de populations non maîtrisées entre des sociétés chaotiques, etc. : la guerre, la vraie guerre survit et se porte bien. Pourquoi d'ailleurs la prolifération des États nucléaires, ou l'idée de l'éradication de ce nucléaire, susciteraient-elles tant de débats, si le monde des conflits allait se désétatisant ? La question n'est pas ici de savoir si l'appareil de défense doit se préparer à d'éventuels affrontements entre États, mais auxquels il est raisonnable de se préparer. En évitant trois écueils principaux. L'héritage de la marginalisation du fait guerre d'abord — héritage de la guerre froide et de la métaphysique nucléaire —, particulièrement dans son interprétation française. La tentation de l'alignement ensuite — naturellement à contretemps — sur les conceptions américaines de maîtrise de la guerre classique par la technologie. Enfin, l'illusion de la récupération de la guerre sous ses vieilles espèces, les dernières pour nous : celles des années 50 et 60. La difficulté consiste donc à identifier le niveau d'efficience que doit atteindre l'appareil militaire français pour « boucler » les hypothèses de guerre interétatique, pour, donc, être dissuasif. Sans jamais oublier qu'un effet de dissuasion classique ne peut découler que de capacités concrètes, démontrables et non de configurations imaginaires, possibles mais non avérées.

Deuxième modèle, celui de *la gestion des crises*. Il s'agit toujours d'user de la force, mais selon des modes déclinés dont nous avons tenté l'apprentissage dans les années 90. Le moment guerre y est bien présent, mais enchâssé dans une manœuvre diplomatico-stratégique très large. Or cette manœuvre de crises nous pose de lourds problèmes. En termes de concepts, car ceux que nous utilisons ont été bricolés face aux circonstances, et ne correspondent plus à des réalités diverses et exigeantes. En termes de moyens, car la

gestion de crise est dévoreuse de personnels — alors que toutes les grandes armées du monde réduisent leurs formats — chronophage et budgétivore. Le tout pour des résultats au moins incertains : Bosnie, Kosovo, Côte d'Ivoire, Afghanistan, etc. L'idée qu'il existe, entre le rien et la guerre « de grand style » une déclinaison d'engagements nécessaires, que ces engagements soient peut-être plus nécessaires aujourd'hui, dans un monde globalisé et interdépendant, qu'hier où l'intervention extérieure sentait fort sa volonté impériale, ne semble désormais guère contestable. Toutefois, qu'il s'agisse de doctrine ou de structures de forces, le positionnement de ce modèle dans les stratégies et les dispositifs existants est aujourd'hui peu évident.

Troisième modèle, celui de *l'asymétrie*. On n'entend pas ici la dissymétrie, inévitable sur le champ de bataille puisqu'il y a toujours un vainqueur ; ni le fait qu'il existe des méthodes de *guerre asymétrique* (redécouvertes ces jours-ci en Afghanistan). On parle d'affrontements asymétriques au sens où la modernité — en particulier technique — peut doter des acteurs non étatiques « mineurs » de capacités dévastatrices sur des sociétés technologiquement sophistiquées. L'hypothèse terroriste, illustration la plus simple de ce modèle, a de toute évidence été majorée par les obsessions de l'après 11 septembre. Il reste cependant que la sécurité territoriale proclamée avec la fin de la menace soviétique n'est plus assurée, n'est plus absolue si elle le fut jamais. Et que la catégorie de protection des populations revient en force dans les raisonnements stratégiques. La question n'est donc pas de savoir s'il y aura des affrontements asymétriques, mais comment ils s'intégreront dans l'ensemble de nos problèmes stratégiques : basse continue, ou vague soumise à flux et reflux, aux effets marginaux, ou centraux, en fonction de notre capacité de résistance, etc.

Un paradoxe classique en stratégie mais d'une particulière actualité, vient couronner ces modèles : les hypothèses, les défis stratégiques sont nombreux, potentiellement infinis comme l'imagination humaine, alors que les moyens de les contrer sont limités. C'est sans doute plus vrai encore aujourd'hui, où la globalisation du monde, symbolisée dans le domaine qui nous occupe par la montée en force de la gestion des crises ou du terrorisme, nous impose, ou nous suggère, d'adopter des géopolitiques globales. Si les « menaces » peu-

vent venir des espaces stratégiques les plus éloignés, comment pourrait-on se passer d'une vision globale du monde ? En toute logique, les choix qui doivent être faits, en termes d'espaces et de modes d'usage de la force, sont donc, dans de telles circonstances, à la fois plus nécessaires et moins évidents.

UNE RÉFLEXION SUR LA DÉFENSE

Ces interrogations ne sont pas des découvertes, et nombre d'entre elles se trouvent au cœur des réflexions menées dans le cadre de l'élaboration du dernier *Livre blanc*. Mais un *Livre blanc* est un acte politique, posé une fois, et dont la continuité est institutionnelle et budgétaire — en particulier à travers la programmation — et non intellectuelle. Le long terme de la réflexion n'est pas comprise dans le *Livre blanc*, qui joue d'ailleurs plus en France, si l'on en croit ses prédécesseurs, comme élément de fermeture — référence récurrente et intouchable — que comme facteur d'ouverture du débat. Les institutions annoncées, si elles sont mises en place (conseil de défense et de sécurité nationale, conseil consultatif de la défense et de la sécurité nationale, etc.) resteront... des institutions. Il manquera toujours un niveau et un temps de réflexion intermédiaires, entre l'État politique qui décide et la société civile, entre le non-débat public sur les questions de défense, qui est la règle (défendue par tous les décideurs politiques à partir du moment où ils sont aux affaires) et les emballements ponctuels sur les livres blancs.

Ce niveau, ce temps long de réflexion n'existent guère en France. Les centres de recherche et *think tanks* susceptibles de produire des réflexions construites, « dures », sur la défense, au-delà des habituelles déplorations d'insécurité et de listes indéfinies de menaces, sont fort peu nombreux. Et les militaires n'ont pas de statut dans ces réflexions.

Il y a pourtant place, et cela doit être rappelé fermement, pour une réflexion spécifique sur les questions de stratégie de défense et de stratégie militaire. L'invocation de la notion de sécurité est certes devenue rituelle. Elle est bonne dans la mesure où elle rappelle la nécessaire continuité stratégique entre les postures externes et inter-

nes de sécurité ; elle serait perverse si elle suggérait de tout verser dans un pot indistinct, où tout serait partageable : concepts, méthodes, hommes et appareils. Les manœuvres et moyens de la défense extérieure sont spécifiques, même s'ils peuvent être utiles sur le territoire même. Le maintien d'une claire distinction est nécessaire, pour la réflexion, entre l'ensemble des opérations et moyens nécessaires à la défense contre des atteintes extérieures impliquant les forces armées, et les opérations et moyens de sauvegarde intérieure, contre une déstabilisation produite par des événements politiques, terroristes, ou naturels. La sécurité n'est rien d'autre qu'un état psychologique : celui d'une société qui s'estime non menacée ou pense avoir les moyens de répondre aux menaces qui s'actualiseraient. Et cet état psychologique — une fois encore, la sécurité n'est rien d'autre — est produit par le maniement de moyens divers, qui ne sont pas fongibles : moyens de surveillance et d'alerte extérieurs, moyens d'action extérieure, moyens de protection du territoire, moyens de surveillance internes, moyens d'intervention sur le territoire, etc.

QUELLES EXPERTISES ?

La tâche de la Défense, c'est donc la préparation des instruments nécessaires à l'action militaire à l'extérieur, ou contre l'extérieur. Cette préparation doit naturellement inclure les produits d'une réflexion continue sur les exigences que nous impose l'environnement international. Et ici les manques de la France sont toujours criants.

En matière d'*expertise civile* tout d'abord. Le discours sur la défense n'est plus tabou dans les universités depuis les années 80 — et depuis, en particulier, le travail en profondeur effectué par la défunte Fondation pour les études de défense nationale — mais aucun réseau d'expertise sérieux n'a pu s'y implanter. Les individualités brillantes n'y manquent pas, mais sans moyen d'y atteindre un niveau international reconnu, sans moyen de se faire entendre en France, encore moins à l'étranger. On touche ici à un vaste problème : le rapport des intellectuels à l'État en France, le statut de l'expertise auprès du politique dans un pays où l'État est plus que jamais persuadé de fi-

gurer l'intelligence exclusive du collectif. Pour remédier à cette situation, on peut dessiner de gigantesques projets de réforme de l'université française, inventer de nouvelles disciplines, etc. Tous les mécanos institutionnels des trente dernières années ont échoué. La seule chose qui ait réussi, c'est la structuration d'équipes légères, décidées, sachant ce qu'elles veulent faire, et qui percent. Il vaut mieux aujourd'hui en France agir tout de suite pour soutenir ce qui marche — et qui dans ce domaine est aisément repérable : qui embauche, paye, publie, lance internationalement des chercheurs sur les questions de défense et de sécurité ? — plutôt que d'imaginer coordonner l'inexistant.

En matière d'*expertise militaire* ensuite. La floraison, ces dernières années, d'organisations militaires s'efforçant de penser l'adaptation des forces armées aux situations nouvelles est positive. Elle affirme la volonté des armées de réfléchir par elles-mêmes, avec leur expérience et leurs savoir-faire, à des hypothèses que ne peuvent épuiser les discours politiques. Mais l'expertise militaire reste largement inaudible, sans statut officiel, souvent réduite à évoluer sans tête ou sans pieds.... Depuis cinq décennies, les militaires sont sommés d'être muets, et ont intégré cette fausse obligation juridique sous forme d'autocensure. La concentration hors ministère de la défense des choix décisifs explique aussi la marginalisation des rares réflexions militaires. Elles s'en tiennent donc pour la plupart aux admonestations générales, au bétonnage corporatiste autour de tels fonction ou matériel, ou se limitent à la réflexion technique, interne à l'appareil, sur les méthodes et moyens de base. Les militaires n'ont certes pas à faire la politique de défense de la France. Mais comme citoyens et comme spécialistes, comme professionnels d'un métier quelque peu particulier, ils doivent être écoutés, et éminemment présents dans les discussions qui conduisent à la création ou à l'adaptation des stratégies. Il n'existe aujourd'hui nulle plate-forme indépendante (revue, service, centre, processus institutionnel, etc.) où cette réflexion militaire pourrait cristalliser, se faire entendre, et être reconnue pour telle.

En matière d'*expertise civilo-militaire* sur la défense, enfin. Le temps de l'ignorance réciproque est loin. L'après guerre froide nous a assez démontré que la complexité des situations stratégiques appe-

lait une convergence des réflexions et moyens civils et militaires, pour tenter de saisir un monde qui nous échappe largement. Cette convergence civilo-militaire ne doit pas se faire sur le plus petit commun dénominateur de l'ignorance, de l'incompétence et donc des mépris croisés. Civils et militaires doivent travailler ensemble pour faire naître une expertise intégrée, articulée et non fusionnelle. Les pouvoirs publics n'ont rien à perdre au développement d'une intelligence commune aux militaires et aux civils en ces matières. Et ils seraient avisés d'encourager le développement d'une telle coopération dans des structures disposant d'une autonomie suffisante pour produire une réflexion libre, dégagée des déterminants politiques et hiérarchiques.

Cela suppose certes que hiérarchies civile et militaire acceptent de concert l'idée que la réflexion est toujours positive si elle est exigeante, qu'elle ne menace jamais le savoir collectif ni la capacité de prendre des décisions. La conception régaliennne française des rapports hiérarchiques, tant civils que militaires, s'accommode certes mal, *a priori*, de ces libertés. Mais c'est à ce prix que la réflexion stratégique progressera dans le pays, à la mesure de la dureté des temps. Dans cette logique, pouvoirs publics et entités civiles (fondations, entreprises, etc.) devraient identifier quelques objectifs simples, immédiatement opérationnels :

- Créer, ou recréer, autour de la défense, une plate-forme d'expression exigeante, où pourraient se développer une réflexion militaire et un échange civilo-militaire publics.
- Aider les structures indépendantes qui existent, produisent, et ont déjà acquis une crédibilité internationale. Dans l'actuelle conjoncture il est irréaliste d'imaginer autre chose. Ces structures existent, elles sont peu nombreuses, et doivent être aidées au lieu d'être bridées par des logiques de saupoudrage et de fausse concurrence, assurément stériles. Ce sont ces équipes légères et efficaces — et non les grandes machineries institutionnelles, officielles — qui témoignent à l'extérieur de la vitalité de la recherche française, et peuvent bénéficier, dans une logique de *two way street*, d'échanges internationaux de très haut niveau.
- Aider au développement de structures indépendantes civilo-militaires, mêlant officiers d'active et experts reconnus. Cela se

fait par exemple aux États-Unis depuis beau temps, et commence tout juste en France.

- Encourager le développement d'un système de fondations qui puisse aider ces structures, et soutenir la recherche sans l'orienter — faute de quoi l'on retomberait dans une logique régaliennne, quel qu'en soit l'habillage.

Les civils ont désormais perdu l'arrogance qui leur faisait imaginer un monde sans guerre où les militaires joueraient un rôle de diplomates armés. Les militaires savent que leurs engagements supposent d'aller bien au-delà du ressassement des vieilles formes de batailles. Les décideurs politiques se doutent que les choix ne sont pas faits pour l'éternité, que l'incertitude du monde pourrait les remettre vite sur le métier. Toutes conditions fastes pour avancer dans la bonne direction.

Dominique DAVID

Dominique David a été chargé de recherche au Centre d'études politiques de défense de l'université de Paris I, directeur-adjoint de l'Institut français de poléologie, et secrétaire général de la Fondation pour les études de défense nationale (FEDN). Il a également enseigné à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, à l'université de Paris I et à Sciences Po Paris. Il est membre du Conseil scientifique de la défense, et depuis 2006 directeur exécutif de l'IFRI.

Grandeur et servitudes de la recherche stratégique

François GÉRÉ

DE LA RECHERCHE EN GÉNÉRAL ET DE LA RECHERCHE STRATÉGIQUE MILITAIRE EN PARTICULIER

Le génie de la France a toujours exigé des définitions. S'engager dans une quelconque pratique sans avoir au préalable méticuleusement défini l'objet fait, pour l'intellect, scandale. Définir est aussi l'occasion de ces disputes et controverses dont notre pays reste étonnamment friand. Ainsi en va-t-il du terme « recherche » et de son poisson-pilote le « chercheur ». Que fait-il ? Il explore un domaine, un périmètre de savoir potentiel, dont lui-même et ses pairs se sont efforcés de poser les limites. En cherchant il constitue son objet. C'est pourquoi il ne peut jamais trouver que ce qu'il a su chercher. Dans le domaine militaire, le terme recherche est lui-même sujet à une décorrélation entre l'objet et le terme : la recherche et la documentation « extérieures » masquent à peine les activités de renseignement. Dans un tout autre registre, la recherche opérationnelle consiste à trouver des procédés à partir de l'utilisation de méthodes scientifiques afin de résoudre des problèmes concrets comme lors de la bataille de l'Atlantique l'ajustement de la protection des convois pour contrer l'action des « meutes » de sous-marins allemands. La théorie des jeux, le calcul des probabilités, les martingales et autres « Monte Carlo », tout est bon en temps de guerre, chaude ou froide.

Le chercheur traditionnel du temps de paix vient-il à trouver, à obtenir un résultat, que fait-il de sa découverte ? Se pose ici la question redoutable de la finalité de la recherche. Pourquoi faire ? Interrogation scandaleuse ! Comme si l'accroissement du savoir ne se suffisait pas à elle-même ! Dans le cas de la stratégie militaire le problème prend une tournure particulièrement aigue car cette tension entre le pur et la pratique se voit poussée à l'extrême. La recherche pure n'a guère de sens dès lors qu'elle est au service d'une activité qui constitue un comble de l'action, une quintessence de la praxéologie ordinaire. Elle ne vaut que pour et par un utilisateur, la plupart du temps commanditaire exigeant et souvent pressé d'obtenir les résultats de la recherche. Il faut poser des problèmes pour fournir des solutions utilisables et des savoir-faire opératoires. *The bottom line is getting results*¹ persiste à dire, en 2009, James Baker III, ancien ministre des affaires étrangères de George Bush père. Point de vue dans le droit fil de celui de Kissinger qui s'est toujours gardé de formaliser théoriquement ses conceptions de l'action diplomatique.

Le chercheur au travail est donc un cerveau hybride, presque un caméléon mental qui, jamais, ne doit perdre de vue le but et ne point s'abandonner aux délices de la recherche pour elle-même. En se rappelant qu'il est là pour « servir » il doit se faire l'ascète de sa propre jouissance à penser dans leur surfine granularité les composantes d'un affrontement déterminé. L'excès de précision voisine avec la superfluité mais reste à connaître l'exacte limite. Grâce à la recherche, la pensée stratégique tend à comprendre et à expliquer une situation si profondément, si justement qu'elle puisse se sentir en mesure, presque en droit et devoir, de prescrire les moyens pour atteindre le but et, par implication, de suggérer l'engagement des voies et moyens nécessaires à cette réalisation.

La recherche stratégique s'inscrit donc dans le cadre englobant d'une pensée de l'action et pour l'action. Elle se divise en deux opérations : l'analyse des objets et la théorisation des résultats obtenus par l'analyse.² Celle-ci consiste, après avoir défini le problème et le champ de recherche à y découper des objets qu'elle décompose et

¹ « Le but ultime c'est d'obtenir des résultats ».

² Présentation dans l'introduction du *Dictionnaire de la pensée stratégique*, Larousse, 2000.

dont elle expose les interactions productrices d'effets dynamiques positifs et négatifs. Définir soigneusement le périmètre de l'objet, recueillir les données qui correspondent à l'objet, les classer, les affiner, les préciser, distinguer les différentes composantes, groupes et sous groupes, éventuellement les hiérarchiser, percevoir les interrelations. À partir de là il devient possible d'affiner, de complexifier afin de parvenir à un niveau de pertinence plus élevé.

La théorisation peut être tenue pour la partie « pure » de la pensée stratégique. C'est pourquoi les théoriciens de la stratégie, les « stratégistes », se sont posé le problème de la connaissance pure de la pratique militaire, en vue de fonder une science, un art, une technique (au sens grec de *technè*), de l'action : praxéologie (Aron), stratégie (général Beaufre), stratégique (général Poirier), stratégologie³ ; chacun donnant une définition certes différente de celle des autres mais procédant d'un même esprit quant à la nature de l'activité et au champ recouvert.

La théorie consiste à rassembler les faits analysés pour effectuer la répartition entre le contingent, le temporaire et les constances et invariants à partir desquelles il peut paraître légitime de dégager des principes ou des préceptes plus ou moins nombreux, plus ou moins assurés. En outre, la théorisation développe une branche proprement épistémologique. Elle repère la nature des opérations mentales, processus logiques qui ont été utilisés par le chercheur. Peu d'auteurs se sont aventurés sur ce terrain. Toutefois les travaux du général Beaufre, puis, de manière systématique, du général Poirier, mais aussi de spécialistes du renseignement (Isaac Ben Israël) manifestent la richesse de cette approche afin d'améliorer la qualité de la recherche qui a tout à gagner à sortir de l'empirique afin de mieux comprendre son propre fonctionnement.

À ce stade, une autre question se pose : le praticien a-t-il seulement besoin de la théorisation ? A-t-il besoin de savoir comment penser la situation unique à laquelle il se trouve confronté ? À Nachod, face aux Autrichiens, le général prussien Verdy du Vernoy s'exclame « de quoi s'agit-il ? » démontrant un souverain mépris

³ « Dialectique des volontés », pour Beaufre dans son *Introduction à la stratégie*, Armand Colin, 1963, « art et science de l'agir en milieu conflictuel », dit Poirier dans *Stratégie théorique* I, Economica.

pour les principes établis sur la base des leçons de l'histoire.⁴ Doit-il seulement connaître la nature de ce qu'il fait puisqu'il le fait ? En 1967, Charles Ailleret, général en chef des armées françaises, affirme dans sa préface au livre de Léo Hamon sur la stratégie « la stratégie c'est ce que je fais ». En somme il pourrait suffire au décideur de recueillir, sur demande, les conclusions issues de l'analyse, présentées sous formes de recommandations pour son action. Une fois engagé dans l'action, le décideur n'a certes pas besoin d'éléments théoriques. Toutefois ceux-ci lui ont été préalablement utiles lors de sa formation, de son éducation qui va lui permettre d'accéder au rang de décideur informé donc compétent. Il tient présent à l'esprit les constantes et les principes généraux qui régissent son domaine d'action. La pensée stratégique, dans sa cristallisation théorique, aura donc servi en amont à la préparation cérébrale de celui qui va utiliser les données issues de l'analyse. Cette grille de savoir abstrait va permettre au chef de jauger la valeur des analyses et la fiabilité des recommandations qui en procèdent.

Pointe de diamant de la pensée stratégique, la recherche stratégique doit définir son domaine, je dirais même imposer son pré carré et doit encadrer son champ d'activité entre trois impératifs : le sens de la juste durée, la réactivité à toute rupture et bien sûr l'efficacité, sorte d'obligation de résultat.

Fortement finalisée, la recherche stratégique, faute de perdre son identité propre, doit s'inscrire dans la durée, prendre son temps sans s'abandonner aux sollicitations du court terme. Le décideur est toujours prêt à céder à ce penchant. Le sachant, il doit prendre le soin d'établir la recherche stratégique hors de sa propre portée, en n'exigeant d'elle que ce qui sert à son entreprise de moyen ou de long terme. De ce point de vue, sous la tutelle constamment reconduite d'Andrew Marshall, durant trente ans, l'*Office of Net Assessment* du Pentagone s'est refusé à toute autre activité que la recherche de long terme sur la stratégie militaire des États-Unis.

Le chercheur n'est donc pas là pour faire face à la crise. Il aura tendance à s'en détourner. C'est désormais l'affaire des praticiens,

⁴ Cette réaction a frappé le général Foch qui lui accorde une place si exemplaire dans ses « *Principes de la guerre* » que l'on a fini par lui en attribuer la paternité.

politiques et militaires qui, au demeurant, n'ont plus besoin de ses avis. Il a fait son devoir, à eux d'assumer leurs choix et responsabilités. On n'a plus à le consulter à moins que la situation tourne si mal qu'il faille trouver des solutions alternatives. La recherche redevient une source disponible pour une gestion de crise mais c'est clairement un abus de sa mission initiale, un détournement vers la recherche opérationnelle.

Le second impératif est la réactivité. La soudaineté, l'imprévisibilité, la surprise caractérisent le domaine de l'action. Pour de multiples raisons, une rupture importante, plus rarement majeure peut se produire. Le choix d'un nouveau décideur peut conduire à considérer de nouveaux objets inattendus, tandis que d'autres, traditionnels, sont délaissés. Les objectifs de l'autorité du politique imposent une loi tyrannique à la recherche. L'apparition d'une alliance modifiant les équilibres jusqu'alors envisagés exige que la recherche stratégique oriente son activité sur ses nouveaux objets sans pour autant devoir se prononcer à la hâte.

Le troisième impératif, d'efficacité, suggère l'obligation de résultat. Le chercheur se doit de trouver. Et de trouver juste. Ceci ne veut pas dire qu'il soit infaillible mais la qualité de son analyse doit répondre à plusieurs critères fondamentaux qui en assurent la pertinence à défaut d'infaillibilité. Elle doit être impartiale, non idéologique, faire l'abandon de tout préjugé (ce qui n'est pas le cas du décideur politique), observer les règles élémentaires à toute recherche de qualité de son information.

On constate malheureusement que ces critères ne sont pas toujours respectés pour de multiples raisons, foncièrement liées à l'imperfection de la nature humaine : les résultats de la recherche sont ignorés par l'autorité qui ne veut pas ou ne peut pas en tenir compte ; ils sont truqués par peur, par esprit courtisan ; sont faussés par incapacité à recueillir et interpréter correctement une information lacunaire. Par exemple : les intentions d'Hitler à l'égard de la Tchécoslovaquie et de la Pologne.

Aussi doit-on, en justice, reconnaître le droit à l'erreur. Elles ne manquent pas à tous les niveaux. Mentionnons dans l'histoire récente quelques bévues : sur Gorbatchev et la validité de la *perestroïka-glasnost*. La volonté profonde d'une transformation de l'Union

soviétique perceptible dès 1986 a été largement sous-estimée, parfois rejetée par les experts. La chute du mur, la réunification allemande n'entraient pas dans les critères d'une recherche devenue routinière tant elle avait pris l'habitude de se concentrer sur le fonctionnement du parti et les forces militaires soviétiques qui renvoyaient au long terme de telles perspectives. Les décideurs politiques comme Helmut Kohl et son ministre Genscher ont alors créé des courts-circuits sur la base d'analyses qui échappaient au domaine de la recherche. Car experts français, britanniques, russes et allemands tombaient profondément d'accord pour exclure la possibilité d'une réunification rapide tolérable pour les Soviétiques et vraiment désirée par les dirigeants de Bonn, eu égard à son coût ! Les entretiens personnels entre chefs d'État peuvent conduire à prendre des décisions radicalement à contre-pied des recommandations formulées par l'expertise. Kohl et Gorbatchev auraient-ils décidé délibérément contre l'avis des personnes compétentes ? L'hypothèse n'est pas du tout à exclure. Paradoxalement la recherche peut apporter des résultats « repoussoirs », ceux-là que l'on va pouvoir écarter au profit d'autres solutions plus innovantes, mieux inspirées. Le chef d'État, le commandement militaire endosse là une immense responsabilité d'où va dépendre sa réputation dans l'histoire.

Le cas déjà fameux de la mauvaise interprétation de la réaction du peuple irakien à la chute de Saddam Hussein a de fortes chances de constituer un cas de figure pour les historiens. Les analystes de la région, d'authentiques arabisants (et il y en avait quand même un grand nombre eu égard à l'importance de l'Irak en continuité depuis 1980)⁵ ont mis en garde sur les risques d'éclatement d'un pays aussi disparate, mal disposé pour une transition démocratique rapide. Mais face à eux se sont dressés les experts du petit matin qui tenant pour source fiable les sirènes des opposants en exil ont adopté un schéma de libération de l'Irak correspondant à la « libération » des Allemands et des Japonais de leurs tyrannies respectives, ce qui resterait à vérifier. Comme si en effet l'émergence de la volonté de puissance

⁵ On les trouvait à la *National Defense University* comme à la CIA (Judith Yaphe, Phebe Marr, Graham Fuller, Robert Baer... parmi tant d'autres).

stalinienne n'avait pas bouleversé le statut de l'Allemagne occupée. Comme si la prise de pouvoir par Mao et la guerre de Corée n'avaient pas totalement changé le statut politique des pays occupés par les forces militaires américaines.

Il va de soi que tous les chercheurs, sous tous les cieux, parfois nommés experts ne s'accordent pas. Tant s'en faut. Ils rivalisent, se soupçonnent, se calomnient. On a comparé les soviétologues aux Atrides, famille déchirée par des options idéologiques qui sont venues brouiller la qualité des analyses. Ce faisant ils prennent préalablement un parti qui ne peut que biaiser la qualité de leurs résultats quand bien même leur analyse aurait-elle été fondée sur une richesse documentaire exceptionnelle. Trois faits objectivement interprétés servent mieux que mille informations dévoyées !

Cependant, au bout du compte, rien ne garantit que le chercheur sera écouté, et même s'il est lu, reçu ou entendu que son avis sera suivi. Il faut admettre que le décideur s'informe par d'autres canaux, des familiarités plus grandes, ses proches, ses rencontres et, redoutables dans la formation du jugement, ses préjugés. La relation au décideur est donc par nature ingrate et difficile. Elle repose sur une règle déontologique, le chercheur n'est pas là pour plaire et, plus encore, ne doit jamais craindre de déplaire, de contrarier, d'exaspérer même.

**

Comment orienter la recherche stratégique ? Prenons trois exemples fondés sur le travail conduit depuis plusieurs années par l'IFAS : la grande stratégie de la Chine, le problème nucléaire iranien, à savoir deux objets extérieurs, et la stratégie de dissuasion nucléaire française pour lesquels se pose la question des modalités de la recherche en interne.

Dans le premier cas, la recherche doit affronter un préalable : L'objet existe-t-il ? Peut-on légitimement parler d'une « grande stratégie chinoise » ? Le terme lui-même exige une définition qui considère la conception et la mise en œuvre de l'ensemble des moyens de l'État afin d'atteindre sur le long terme un but politique défini

comme vital au regard de l'intérêt national. Dans le cas chinois, cette stratégie a été définie en 1979 par Deng Ziao Ping dans la directive des « quatre modernisations » et réaffirmée régulièrement à chaque réunion du Congrès du parti communiste chinois dont les instructions ont été relayées au Congrès national du peuple. Elle donne la priorité absolue à la croissance économique et au développement technologique. Les relations diplomatiques resteront foncièrement pacifiques afin de favoriser les échanges commerciaux. En conséquence de quoi les forces militaires ne peuvent prétendre à plus qu'aux retombées favorables qui augmenteront à mesure de la réussite de la grande stratégie. Or, force est de reconnaître qu'en dépit du dérapage de la crise de 1989, cette ligne a été tenue sans défaillance. Si la décision de la répression de Tien An Men a pénalisé la Chine c'est parce qu'il n'y avait plus d'autre choix : il en allait de la survie politique des inspirateurs de la grande stratégie qui était en jeu. Qu'est-ce qui permet d'en authentifier l'existence et la continuité ? Sans doute le chercheur n'a-t-il pas plus que n'importe qui accès à la suprême confidentialité des débats au sein des instances dirigeantes. Il recueille les déclarations, effectue des recoupements entre le discours et les décisions prises, les choix faits et les arbitrages rendus. Il comprend en filigrane. Sa présence sur le terrain, les entretiens réalisés, les confidences, vraies ou fausses, recueillies doivent lui permettre de corroborer des hypothèses ou de les abandonner. Il aura le souci de ne pas s'attacher à ses tout premiers résultats, à ses premières convictions. Le chercheur ne doit jamais être totalement convaincu d'avoir raison mais doit constamment soumettre ses résultats à sa propre critique, et si possible à celle de ses collègues, d'où l'intérêt des travaux de groupes. On sait qu'isolement peut être synonyme d'aveuglement mais aussi de lucidité face à des aveuglements concertés. Ainsi conçue, la démarche du chercheur stratégique rejoint toute entreprise scientifique quels que soient le domaine et la nature de l'objet (tout objet complexe est dur).

Second exemple : le développement du programme nucléaire iranien. Le problème existe mais pour qui ?

D'abord pour tous ceux qui le posent en tant que tel et qui, ce faisant, affirment une extériorité inquiète au regard des activités d'un autre. La démarche serait forcément différente si, comme on va le

voir, l'objet concernait son propre pays, ses propres organisations et les conflits internes qui les opposent. L'analyse prendra en compte les éléments d'information disponibles sur le sujet, vérifiera la qualité des sources, mesurera le sérieux des inquiétudes manifestées, au regard des dénégations apportées. Plus encore que dans le premier cas chinois, le champ problématique comporte une part d'inconnu, une zone d'ombre qui n'est pas la même selon que l'on est étranger et que l'on est iranien (même s'il apparaît que tous les responsables iraniens sont loin de savoir exactement ce qu'il en est de leur programme nucléaire). Les services de renseignement jouent un rôle important mais, dans le cas américain, les retournements d'évaluation laissent rêveur quant à la fiabilité de telles sources.⁶

L'analyse prendra soin d'établir la liste de tous ceux pour qui l'objet constitue un problème et pour quelles raisons. Dans le cas iranien la liste est longue et commence par les États de la région (Israël, les États arabes), se poursuit avec les États-Unis et les pays européens et se finit avec le Japon, la Chine, la Russie, l'Inde. En dépit des déclarations de principe et de quelques résolutions votées par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, il apparaît que le degré d'inquiétude et de motivation varie énormément. Dispersion dont la diplomatie iranienne a su tirer un bon parti.

Il convient également de se demander si et en quoi, pour les autorités iraniennes, le programme nucléaire constitue un problème. Il existe bien sûr en interne comme on va le développer dans notre dernier cas de figure. Qui plus est, le seul fait que sa propre action soit tenue pour une source d'inquiétude grave, une source d'un affrontement exigeant une solution, c'est-à-dire une certaine quantité d'interférence, pouvant aller jusqu'à l'action militaire, devient pour le pays concerné une nouvelle dimension problématique.

Troisième cas : la stratégie française de dissuasion nucléaire.

Mutatis mutandis, ce champ problématique constitue le reflet en miroir, donc inversé, du cas précédent. Pour l'Iran, la recherche extérieure considère et analyse le problème. Ici le champ problématique est d'abord posé en interne. Il rencontre ensuite les interroga-

⁶ Pensons au spectaculaire *National Intelligence Estimate* de 13 agences américaines de renseignement qui en novembre 2007 prenait totalement à contre-pied les assertions du président américain sur les activités nucléaires militaires de l'Iran.

tions du monde extérieur. Mais dans ce cas la recherche part d'une demande intérieure. Elle ne se pose pas comme étrangère à l'objet. L'un est, si j'ose dire, essentiellement entre soi.

La décision d'un État de se doter de l'arme nucléaire exige des analyses nombreuses dans tous les domaines. Au sommet se situe la définition du besoin, de la raison d'être, le type de posture stratégique qui la sert (dissuasion pure ? ou une autre telle que la sanctuarisation agressive ?) ; puis viennent s'ajouter les considérations techniques et financières de faisabilité. Tout ceci se fait en interne, dans le secret, mais en partie seulement, car il faut tenir compte des partis politiques, en fonction des rivalités, des disputes. L'arbitrage doit être constant si l'autorité politique entend maintenir le cap pour atteindre le but. Intervient alors la question de la réception par l'environnement proche, par les autres puissances nucléaires et par la communauté internationale. Une fois l'arme acquise et la stratégie annoncée, reste à en conduire l'évolution à mesure des transformations de l'environnement politico-stratégique et technologique. Essais, modernisation, adhésion ou non à des traités posant limites et contraintes mais présentant, en contrepartie, des avantages. Tout cela exige une recherche permanente, de long terme, travaillant par anticipation, présentant les scénarios possibles pour les cas de figure considérés, sachant que la durée des programmes, lourds, complexes et onéreux, tend à imposer des exigences difficiles à supporter pour les autres parties prenantes. Et plus le pays s'insère dans des alliances, dans des coopérations, plus il contraint le chercheur à élargir son champ de vision, à intégrer davantage de paramètres. Que faire du nucléaire français dans le cadre de l'Union européenne, de la politique de défense et de sécurité ? Question posée depuis le traité de Maastricht, toujours en attente d'une réponse. Et pourtant, ce n'est pas faute, en France du moins, d'avoir sollicité la recherche ! Le maintien de la stratégie de dissuasion doit faire constamment face aux sollicitations, pressions, objections, oppositions d'un environnement international qui forme un spectre large allant de nos meilleurs alliés à des États neutres (aujourd'hui membres de l'UE) et à des adversaires antinucléaires déclarés (Australie, Nouvelle Zélande), pour ne rien dire des ONG qui, librement, ont droit de troubler le jeu comme on le vit lors de la reprise des essais nucléaires par

la France en 1995. Aujourd'hui, les déclarations du nouveau président des États-Unis, M. Obama, sur la relance du désarmement nucléaire exigent de la recherche française la mise en œuvre d'une réflexion approfondie afin de comprendre les incidences de ce volontarisme sur la position de la France.

La recherche stratégique constitue de par sa spécificité comme méthode et de par ses pouvoirs dans les domaines d'application, une composante essentielle de la pensée stratégique. De fait, elle apparaît consubstantielle de l'activité stratégique : un relevé, une analyse, des jugements, des conseils pour le présent et le futur. Avec l'action, la réflexion sur l'action s'est déclenchée presque naturellement. En témoignent les récits, annales et histoires anciennes apparemment erratiques mais procédant d'une intention concordante, qui nous sont parvenus du monde entier. À ces démarches lointaines, il est convenu de rendre un hommage convenu qui ne coûte rien.

En revanche, la recherche présente, son existence, sa validité, son utilité, son organisation restent parfois indécise et flottante, particulièrement en France. En témoigne une très mauvaise insertion au sein de la recherche universitaire traditionnelle et d'étranges flottements au sein même des enseignements militaires supérieurs. Ce qui est mis en œuvre dans le monde entier, sans états d'âmes, avec un tranquille pragmatisme suscite encore des atermoiements du jugement et de décision. Serait-ce l'effet de ce génie français évoqué au début ? L'activité de recherche, déjà suffisamment originale, n'a pas vraiment besoin du handicap d'une vaine et fallacieuse exception.

François GÉRÉ

François Géré, professeur agrégé d'histoire, est spécialiste de la pensée stratégique française et américaine et de la physique des armes nucléaires. Il fut conseiller technique pour les affaires nucléaires au Secrétariat général de la défense nationale. Il a également été directeur scientifique de la fondation pour la recherche stratégique, directeur de l'Institut diplomatie & défense, membre du comité scientifique de l'Otan et chargé de mission auprès du directeur du Collège interarmées de défense. Il est aujourd'hui directeur de l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS).

Marianne et Athéna dans le XXI^e siècle

Lars WEDIN

« Pourquoi venez-vous en France pour étudier la guerre ? Nous les perdons toutes ! » Voici la question posée par la femme d'un général à l'auteur, stagiaire à l'École supérieure de guerre navale, il y a plus de vingt ans.

En effet, pourquoi s'intéresser à la pensée militaire française ? Il y a au moins trois bonnes raisons. Premièrement, la France a vocation à être une grande puissance et à jouer un rôle important dans le développement de l'UE — surtout dans sa politique de défense. La réintégration dans l'Otan va donner à la France encore plus d'influence dans les affaires européennes. Deuxièmement, l'histoire de la pensée militaire française est très riche et a beaucoup influencé le développement de la théorie stratégique occidentale. Troisièmement, la France et la Suède ont beaucoup de liens en commun et nos pays furent alliés entre 1542 et 1789.

Cependant, il faut souligner que la culture suédoise n'est pas la même que celle de la France, et particulièrement pour les questions de stratégie. Nos histoires sont assez différentes puisque la Suède n'a jamais fait partie de l'empire romain et n'est pas entrée en guerre depuis 1814. Les conflits qu'a connus la France, comme en 1870, 1914 ou 1940 ou liés à la décolonisation ont profondément marqué

¹ L'article se base sur Lars Wedin, *Marianne et Athéna. Franskt militärt tänkande från 1700-talet till idag* [Marianne et Athéna. La pensée militaire française à partir du XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui], Stockholm, Försvarshögskolan, 2007. Une traduction française est en préparation.

la pensée militaire française. Ce qui est vrai aussi pour l'épopée gaullienne. Cependant la rhétorique qu'on trouve dans « *Le fil de l'épée* » est largement étrangère à la pensée suédoise. L'idée de l'exception française est également difficile à apprécier pour un Suédois. Un bon exemple est le texte inscrit sur le socle de la statue du général de Gaulle sur les Champs-Élysées à Paris : « Il y a un pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde ».

Le but de cet article est de présenter la pensée contemporaine française via une optique suédoise. Comme on ne peut pas comprendre notre temps sans regarder en arrière, il nous faut commencer par un peu d'histoire.

LE PATRIMOINE STRATÉGIQUE

Napoléon a écrit que « L'art de la guerre est un art simple et tout d'exécution. Tout y est bon sens, rien n'y est idéologie ». S'il avait raison, il serait vain de discuter de la pensée militaire française. Heureusement pour nous, il avait tort.

D'abord, qu'est ce que « la pensée militaire » ou « la pensée navale » ? La dernière expression couvre non seulement la tactique et la stratégie, mais également l'ensemble du processus intellectuel nécessaire pour affronter l'autre avec succès, ou pour contrôler une zone maritime donnée². On peut aisément étendre cette définition aux autres champs d'actions militaires (terrestre, aérien, espace, cyberspace).

La pensée militaire (navale, aérienne, etc.) d'une certaine époque est influencée par, et donne des impulsions à, ce qu'on appelle la « culture stratégique ». En général, on entend par cela un héritage national en matière de stratégie théorique et une expérience stratégique nationale. Cela recouvre donc l'ensemble des textes nationaux sur le sujet ainsi que toutes les décisions stratégiques prises au fil du temps, autrement dit les expériences intellectuelles liées à la stratégie de la nation³.

² Michel Depeyre, *Entre Vent et eau. Un siècle d'hésitations tactiques et stratégiques 1790-1890*, Paris, Economica et Institut de Stratégie Comparée, 2003, p. 11.

³ Bruno Colson, « La culture stratégique française », *Stratégie* No 53, 1992, p. 28.

Expliquer la culture stratégique française, c'est évoquer le XVIII^e siècle. Il y avait certainement des penseurs auparavant, mais c'est à partir du siècle des Lumières qu'il est possible de parler d'un véritable développement d'une pensée militaire. En général, les penseurs de l'époque étaient convaincus qu'ils venaient d'entrer dans un nouvel âge marqué par la raison, la science et le respect de l'humanité. Cela était aussi vrai pour les penseurs militaires de l'époque comme Folard, le maréchal général des camps et armées du roi Maurice de Saxe, Lancelot Turpin de Crissé, le brigadier des armées Joly de Maizeroy et surtout le général Guibert. Ce fut Joly de Maizeroy qui nous donna la première définition de la notion de stratégie : « La conduite de la guerre est la science du général, que les Grecs nommaient stratégie, science profonde, vaste, sublime, qui renferme beaucoup d'autres, mais dont la base fondamentale est la tactique... Pour former des projets, la stratégie combine le temps, les lieux, les moyens, les divers intérêts ».⁴

Par l'analyse des guerres de l'époque — les révolutions et les guerres d'Empire — les auteurs mentionnés, et particulièrement Clausewitz et le général Jomini, posent les fondations de l'art de la guerre occidentale. On trouve toujours des références au général de Guibert, probablement le plus intéressant d'entre eux, dans des livres contemporains — par exemple chez le général Desportes⁵ — un des auteurs contemporains les plus intéressants. Un bel exemple montrant la pérennité de la pensée française.

Dans le domaine maritime, on a souvent l'impression qu'il n'y avait rien avant l'amiral américain Mahan. Cependant, la France a contribué au développement de la pensée navale, comme le montrent les références fréquentes aux auteurs français dans *The Influence of Sea Power upon History 1660-1783*. De l'époque des flottes à voile nous trouvons des pionniers comme Paul Hoste et le lieutenant général des armées navales Bigot de Morogues. La pensée du XIX^e siècle était très riche avec des noms comme Pierre-Barthélémy Portal, le contre-amiral de Moges, le prince de Joinville, Maissin, Richild

⁴ Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de Stratégie*, Paris, Economica et Institut de Stratégie Comparée, 1999, p.58.

⁵ Vincent Desportes, *Décider dans l'incertitude*, Paris, Economica, 2004, p.140.

Grivel, Bouët-Willaumez, Reybaud, l'amiral Jurien de la Gravière et le général Bourgois. Fin XIX^e et début XX^e siècle, nous avons Daveluy et Georges Darriéus et, un peu plus tard, le plus grand de tous : l'amiral Castex.

De la même manière, il y eut de nombreuses réflexions faites dans le domaine aérien, surtout au début du XX^e siècle. Ader était un prophète qui avait bien prédit des inventions futures, tels des porteurs-avions. Estienne fut le premier à affirmer l'utilisation future d'avions dans les guerres terrestres et Daveluy à prédire la fondation d'une aviation navale. Plus tard nous trouverons des penseurs comme Mendigal et surtout Rougeron. Les travaux de ce dernier couvrent 40 ans de développement de l'arme aérienne (1930-70)⁶.

Finalement, il ne faut pas oublier certains stratèges comme les généraux Ailleret, Beaufre, Gallois et Poirier qui permirent le développement de la stratégie nucléaire.

Le patrimoine est donc riche. Quand est-il aujourd'hui ?

LA PENSÉE STRATÉGIQUE CONTEMPORAINE

En évoquant la pensée contemporaine, un doute subsiste quant à la pérennité de certaines idées. Dès lors, comme le disait Frédéric II sur l'œuvre de Folard, il faut « essayer de trouver des diamants au milieu du fumier »⁷. L'auteur a souvent entendu dire que la pensée militaire française est dans une situation très faible ainsi que trop dominée par les Américains. Est-ce que ce jugement est juste ?

Tout d'abord, la recherche stratégique est mentionnée comme un sujet prioritaire au sein du *Livre blanc*⁸. L'idée même de faire « connaître et anticiper » comme une des cinq grandes fonctions stratégiques repose sur la recherche et le renseignement.

En consultant les numéros de *Défense nationale et sécurité collective* le lecteur est frappé par le nombre et la diversité des sujets qui y sont traités. La compilation des bibliographies pour 2008

⁶ Christian Malis, *Raymond Aron et le débat stratégique français 1930 – 1966*, p. 97.

⁷ Eugène Carrias, *La pensée militaire française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, p.167.

⁸ *Défense et Sécurité nationale. Le Livre blanc*. Préface de Nicolas Sarkozy. Odile Jacob. Paris 2008, pp.146 et pp 269.

aborde 70 titres nouveaux⁹, presque tous en français d'origine, dans les domaines de la stratégie, géopolitique, histoire militaire, politique étrangère, etc. Impressionnant !

Un autre aspect remarquable, c'est le fait qu'il y ait des généraux qui écrivent comme le général Desportes, ou préfacent des livres anciens comme le général Thomann pour l'*Essai général de tactique* de Guibert¹⁰.

UNE VUE LARGE DE LA STRATÉGIE

Il est frappant de constater que la stratégie en France soit souvent traitée comme un sujet large. En effet, cette situation est le résultat d'une histoire longue. On peut commencer avec Folard et *la manière de bien établir la guerre* — c'est-à-dire l'importance de voir la guerre dans sa totalité — une nouveauté de l'époque¹¹. Plus tard le général de Guibert met ses lecteurs en garde contre la guerre des peuples qui va détruire aussi les biens civils que militaires, ce que présagent les guerres du XX^e siècle¹². À ce siècle, l'amiral Castex insiste sur la *stratégie générale* « attribut essentiel du gouvernement »¹³. Raymond Aron ajoute des moyens psychologiques et parle d'une *stratégie élargie*¹⁴. Le général Beaufre va encore plus loin avec la *stratégie totale* qui englobe tous les moyens pour la guerre¹⁵. Là il était probablement influencé par la définition de *Grand Strategy* de Liddell Hart. Les théories du général Poirier traitent aussi le temps de paix et il choisit en conséquence la notion de *stratégie intégrale*¹⁶. Souvenons-nous aussi du concept de *stratégie globale* dé-

⁹ *Défense nationale et sécurité collective*, Supplément du 1^{er} janvier 2009.

¹⁰ Comte Jacques de Guibert, *Essai général de tactique*. Avant-propos du général de corps d'armée Jean-Claude Thomann, présentation du professeur Jean-Pierre Bois, Paris, Economica, 2004 [1772].

¹¹ Colson, *L'art de la guerre de Machiavel à Clausewitz dans les collections de la bibliothèque universitaire Moretus Plantin*, p.159.

¹² Comte Jacques de Guibert, *La force publique*. Avant-propos du général de division Gérard Bezacier, présentation du professeur Jean-Pierre Bois, Paris, Economica, 2005 [1790], p.63.

¹³ Amiral [Raoul] Castex, *Théories stratégiques*, Tome V, Paris, Institut de Stratégie Comparée et Economica, 1997, p. 2.

¹⁴ Christian Malis, *Raymond Aron et le débat stratégique français 1930 – 1966*, Paris, Economica, 2005, p.181.

¹⁵ Général [André] Beaufre, *Introduction à la stratégie*, Paris, Armand Colin, 1963, p.25.

¹⁶ Lucien Poirier, *Stratégie théorique II*, Paris, Economica, 1987, p 6.

veloppé par Francart, qui comprend aussi d'autres aspects que ceux liés à la sécurité et défense¹⁷.

Le *Livre blanc* constitue une preuve que la théorie n'est pas sans intérêt. En effet, il formule une « stratégie de sécurité nationale » englobant tous les moyens de la société : militaires et civils. C'est une démarche nécessaire mais peu évidente pour être en mesure de traiter les défis d'aujourd'hui.

On peut donner d'autres exemples sur cet aspect large de la stratégie, comme le mentionne le journal *Agir* publié par la Société de Stratégie et la *Revue de Défense nationale et sécurité collective*. Un livre comme *Précis de stratégie* du général de La Maisonneuve s'efforce de traiter la stratégie dans le contexte de développement de la société.

Cependant, un auteur comme Coutau-Bégarie met en garde ses lecteurs contre une vue trop large qui risque de dissoudre le concept de stratégie¹⁸.

L'ASPECT HUMAIN

Tout au long de l'histoire de la stratégie militaire, l'aspect humain a pris une place importante. Folard parle de l'esprit « ardent, impatient, vif et impétueux » des Français et en tire la conclusion que c'est l'offensive qui est le mieux adapté pour eux, une conclusion aussi tiré par le brigadier Joly de Maizeroy¹⁹. Ces idées reviennent fin XIX^e siècle chez des auteurs comme le colonel Ardant du Picq, le général Grandmaison et le général Foch. On trouve à peu près les mêmes idées chez l'amiral Aube qui souligne la vitesse, l'exaltation et la jeunesse chez les commandants des petits torpilleurs²⁰. Évidemment, ces idées sont démodées aujourd'hui.

¹⁷ Loup Francart, *Infosphère et intelligence stratégique. Les nouveaux défis*, Paris, Institut des Hautes Études de Défense Nationale, Economica, 2002, p.190.

¹⁸ Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de Stratégie*, Paris, Economica et Institut de Stratégie Comparée, 1999, p.69.

¹⁹ Jean Chagniot, *Le Chevalier de Folard. La stratégie de l'incertitude*, Éditions de Rocher, 1997, p.131, 293.

²⁰ Martin Motte, « La Jeune École et la généalogie de guerre totale », Hervé Coutau-Bégarie (red.), *Pensée navale VIII*, Paris, Economica et Institut de Stratégie Comparée, 2007, p.208.

Cependant, le facteur humain comme élément clé de la guerre est encore évoqué par certains auteurs comme le général Desportes qui d'ailleurs fait souvent référence au colonel Ardent du Picq et au général Foch²¹. Le *Livre blanc* souligne également que le facteur humain est toujours primordial²². Cela ne veut pas dire que les Français n'ont pas d'intérêt pour le domaine technique, seulement qu'ils refusent de croire que des idées comme la *Network Centric Warfare* sont une solution décisive pour la guerre ; une idée qui d'ailleurs a fait faillite en Irak.

LA GUERRE IRRÉGULIÈRE

Pour des raisons évidentes, ce qui jadis fut appelée la petite guerre et ce que nous appelons la contre-insurrection ou les opérations de stabilisation est un sujet important. La France a ici une fière tradition. Au siècle des Lumières nous avons Folard, qui était un officier « commando »²³, mais aussi le maréchal de France Maurice de Saxe, lequel avait inspiré Lawrence d'Arabie²⁴, et le général de Grandmaison. Plus tard, pendant les guerres de colonisation, on trouve la stratégie dite de la « tache d'huile » lancée avec succès par Louis-Gustave Binger, le maréchal Joseph Gallieni et surtout par le général Lyautey. Leurs idées reviennent aujourd'hui pour les opérations en Irak et en Afghanistan. Des théoriciens de la guerre révolutionnaire comme le colonel Beaufre, le colonel Trinquier et le lieutenant-colonel Galula évoquent également ces théories ; particulièrement ce dernier qui a eu une grande influence sur les armées américaines²⁵.

On trouve des références explicites de ces auteurs dans des livres récents comme *La guerre probable*²⁶ et *Le nouvel art de la guerre*²⁷.

²¹ Desportes, *Décider dans l'incertitude*, p. 10, 18, 41.

²² *Livre blanc*, p. 58.

²³ Chagniot, *Le Chevalier de Folard. La stratégie de l'incertitude*, p.42.

²⁴ T.E., *Lawrence Vishetens sju pelare : en triumf*, Stockholm, 1939, p.191.

²⁵ David Galula, *Contre-insurrection. Théorie et pratique*. Préface du général d'armée David H. Petraeus, traduction de Philippe de Montenon, Paris, Economica, 2006., p.VI.

²⁶ Vincent Desportes, *La guerre probable. Penser autrement*, Paris, Economica, 2007, p. 65.

²⁷ Gérard Chaliand, *Le nouvel art de la guerre*, Paris, Archipel, 2008, p. 92.

LA THÉORIE

Le travail théorique des anciens continue aujourd'hui. À part des livres déjà évoqués, il faut surtout mentionner le travail remarquable du général Poirier. Son œuvre *Langage et structure de la stratégie*²⁸ donne une taxonomie et une structure d'une très grande utilité. Elle sert maintenant comme base pour l'enseignement stratégique des jeunes officiers suédois. Un autre livre indispensable pour celui que s'intéresse sérieusement à la stratégie est le *Traité de stratégie* de Coutau-Bégarie. Il est probablement le livre le plus complet sur le sujet dans tous ces aspects. Puis il ne faut pas oublier les dictionnaires de stratégie de François Géré et de Gérard Chaliand²⁹. L'anthologie de stratégie de ce dernier est aussi une œuvre d'une grande utilité³⁰.

Les grands prédécesseurs sont toujours présents dans ces livres ; surtout peut-être le général de Guibert, Clausewitz, le général de brigade Jomini, Moltke et le général Foch.

L'HISTOIRE

Un lecteur des œuvres modernes est frappé par l'utilisation fréquente des exemples historiques. Un livre comme *Tactique théorique* de Yakovleff³¹ se fonde sur une analyse historique. Cela est aussi vrai pour une œuvre comme *Le droit de comprendre la guerre* du général Desportes³². La liste des exemples pourrait être beaucoup plus longue.

Il faut aussi mentionner l'importante réédition de livres anciens comme *Essai général de tactique* du général Guibert commenté et préfacés.

²⁸ Lucien Poirier, *Stratégie théorique II*, Paris, Economica, 1987, p.27.

²⁹ François Géré, *Dictionnaire de la pensée stratégique*, Paris, Larousse, 2000 et Gérard Chaliand – Arnaud Blin, *Dictionnaire de stratégie militaire des origines à nos jours*. Paris, Perrin, 1998.

³⁰ Gérard Chaliand, *Anthologie mondiale de la stratégie. Des origines au nucléaire*, Paris, Robert Laffont, 1990, p.92.

³¹ Michel Yakovleff, *Tactique théorique*, Préface du général de corps d'armée Pierre Garrigou Grandchamp, Paris, Economica, 2006.

³² Vincent Desportes, *Comprendre la guerre*, préface du général d'armée Yves Crenne, Paris, Economica, 2001.

*
**

La faillite annoncée de la pensée stratégique française est loin d'être accomplie. Au contraire, on trouve des ouvrages nouveaux d'une grande qualité et souvent originaux. La pensée moderne est bien appuyée par sa tradition, mais elle est en même temps souvent novatrice.

La stratégie étant une praxéologie³³, il faut bien qu'elle soit utile. Pour cela il faut la faire évoluer pour nos besoins de demain. On peut imaginer trois voies de développement : l'alternative stratégie de coalition/stratégie d'intégration ; la stratégie globale, civile et militaire ; et la stratégie d'affrontement d'un perturbateur non-étatique à l'ère de l'information.

Lars WEDIN

Lars Wedin fut conseiller militaire auprès de la délégation suédoise de l'OSCE, chef du bureau stratégique au sein de l'état-major de l'Union européenne et directeur du Service historique des armées Suédoises. Il est également chercheur associé à l'université de défense à Stockholm. Il est membre de l'Académie royale des sciences de la guerre ainsi que l'Académie royale de la marine. Il est par ailleurs chercheur associé au CEREM.

³³ Poirier, *Stratégie théorique II*, p. 47.

Les paradoxes de la stratégie

Alain BAUER

Toute crise marque une rupture dans le ronronnement d'habitudes patiemment construites. L'adversaire est supposé agir selon des règles connues et acceptées d'avance, toutes contenues dans le traité de Westphalie ou les conventions de Genève. Aucun ne saurait déroger à ces principes fondamentaux sauf à créer une « surprise stratégique » de mauvais goût. Et pourtant toute notre histoire est pleine de ces surprises, de ces adversaires changeant de règle ou changeant de jeu, de ces syndromes d'Azincourt qui dépassent ou bouleversent le rapport de force initial pour donner des résultats imprévus.

Nombreux sont les historiens, les chercheurs, les penseurs civils et militaires qui ont travaillé sur ces questions et ont émis le souhait d'un renouvellement profond de la pensée stratégique. Malheureusement, la dispersion des efforts a conduit, pas seulement en France d'ailleurs, à l'effacement progressif sur la scène internationale d'une pensée stratégique qui peine à se renouveler et à s'adapter. Les idées nouvelles ou non conformes à la pensée unique ou à la préservation des carrières émergent peu malgré les efforts de la sphère militaire soutenus, c'est une rareté qui mérite d'être soulignée, par le chef d'état-major des armées.

Les structures inventées ici et là restent peu présentes sur la scène internationale, y pèsent peu et apportent peu aux décideurs, publics ou privés qui souvent les ignorent.

Un lien trop ténu entre des offres de formation, l'expertise des auditeurs accueillis lors de sessions nationales des grands instituts

(IHEDN, INHES, CHEAR ou IERSE) et une recherche souvent désaxée handicape tout le processus. Pour leur part, les structures de l'enseignement supérieur académique ne reconnaissent pas la pensée stratégique comme un champ d'étude en soi, ce qui ne permet pas le renouveau de la recherche universitaire ni la reconstitution d'un vivier couvrant tout le champ de la formation et de la recherche.

Dans le même temps, tout change et évolue sur les terrains de la réalité stratégique : nouvelles menaces, conflits asymétriques, modification des frontières géographiques et culturelles, internationalisations des réseaux criminels ou terroristes, déplacements du centre de gravité de l'action militaire, policiarisation de certaines missions (pour la marine nationale au quotidien, pour les opérations de maintien de la paix souvent). Du même coup, le décalage entre la qualité de l'action tactique sur le terrain et la conceptualisation stratégique des missions se fait de plus en plus grand.

LE DISPOSITIF ACTUEL DE FORMATION ET DE RECHERCHE STRATÉGIQUE

Le dispositif de formation repose actuellement sur des structures dédiées telles que l'IHEDN pour la défense, l'INHES pour la sécurité, le CHEAR pour les questions d'armement et d'économie de défense, l'IERSE pour les actions de protection du patrimoine économique ainsi que de nombreuses formations universitaires - sans doute plus d'une cinquantaine - au sein de laboratoires ou centres universitaires dont le recensement est d'autant plus complexe que la dénomination et le contenu, ou l'intervention d'un enseignant intéressé dans un cadre administratif couvrant un tout autre champ, ne permet pas une identification aisée.

Cette abondante offre de formations atteint un public très large, à Paris, en province voire à l'étranger dans le cadre de sessions de durée très variable de quelques jours à plusieurs mois à temps partiel. Mais une telle énumération fait apparaître, en creux, le caractère segmenté des formations alors qu'est pressant le besoin d'une vision transverse, pluridisciplinaire et appuyée par une recherche dynami-

que, tout en croisant les approches pour permettre l'élaboration ouverte de nouvelles doctrines, lisibles et largement diffusées.

Certes l'IFRI et l'IRIS apparaissent dans le champ des dispositifs reconnus par les classements mondiaux, mais sont encore loin du podium.

Ce constat, largement développé dans le rapport, commandé par le Président de la République et le Premier ministre en août 2007, a conduit à la réforme du dispositif de formation et de recherche en matière de défense et de sécurité.

LES OBJECTIFS

Le premier objectif est de créer des synergies entre le monde de l'entreprise et les acteurs de la formation ou de la recherche. Ces synergies doivent être recherchées en respectant les spécificités de chacun et ses domaines de compétence, c'est-à-dire s'inscrire dans une démarche de complémentarité et non d'amalgame ou de concurrence illusoire.

Le deuxième objectif est d'optimiser l'emploi des ressources de toute nature par une recherche volontariste de la cohérence du dispositif, obtenue par une coordination résolue des actions sur tout le champ de la défense et de la sécurité. Ces actions devront conduire à éviter les redondances (plus d'une centaine d'études sur le conflit du Moyen-Orient ou la «poudrière» des Balkans) et à combler les hiatus (rien ou presque sur la géostratégie de l'eau, les opérateurs virtuels de téléphonie mobile, la piraterie en océan Indien, etc.). Cela permettra notamment de contribuer à éclairer les décideurs de toute nature.

Un troisième objectif est d'accroître le rayonnement et la diffusion de la pensée et des travaux en matière stratégique à travers une diffusion large, ouverte à tout public et systématique, notamment à l'extérieur de l'espace francophone y compris dans le monde arabe, en Asie du Sud-Est, en Amérique du Sud. La crédibilité des travaux de recherche passera désormais par un véritable processus d'évaluation indépendant et systématique qui est absent aujourd'hui.

Compte tenu de la situation des acteurs concernés et de l'obligation de résultat, l'atteinte de ces objectifs passe par le rassemblement géographique des structures sur un site commun dans la perspective d'un véritable «campus universitaire de défense et de sécurité», au sein d'un réseau européen d'organismes similaires. Ce campus pourra par ailleurs s'appuyer sur les structures en cours d'élaboration au sein du ministère de la Défense et notamment l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) pour la recherche en matière de stratégie militaire, de défense, de poléologie ou le Centre de documentation de l'École militaire (CDEM).

LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME

La mise en œuvre de la réforme, décidée en avril 2008 par le Président de la République, conduit au schéma général suivant.

La formation s'appuiera sur deux piliers, tous deux rattachés au Premier ministre : l'Institut des hautes études de défense nationale pour les questions de défense, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense, et l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice sur les sujets de sécurité intérieure, de justice, de sécurité économique, sanitaire et environnementale.

Ces deux structures, issues du rapprochement des entités antérieures seront opérationnelles pour les sessions 2009-2010 et co-localisées à l'École militaire à partir de 2010. Leurs sessions font l'objet de réflexions entre les directions et les tutelles pour harmoniser et mutualiser les contenus, mettre en commun les ressources pédagogiques (corps professoral, intervenants, documentation, etc.), les compétences de leurs réseaux d'auditeurs ainsi que, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, leurs moyens de soutien. Le tout s'appuiera sur un véritable projet pédagogique qui ne peut se contenter d'une addition de compétences individuelles alignées au hasard d'un agenda.

Le rapprochement donnant naissance au nouvel IHEDN consiste surtout dans la mise en commun de modules de formation existant ainsi que dans un nouvel accent mis sur les questions de diplomatie

et de relations internationales, tout en maintenant la qualité du lien avec le CHEM.

La création de l'INHES-J correspond à une ambition plus marquée. En effet, il s'agit d'ajouter aux dimensions actuelles de l'INHES, largement centré sur les questions de sécurité, un volet consacré aux questions de justice et de réponse pénale ainsi qu'aux autres aspects de la sécurité globale et notamment la sécurité sanitaire et environnementale. Il s'agit là d'un mouvement naturel qui traduit la nécessité d'un continuum englobant les questions de sécurité et de justice.

À ce titre, l'Observatoire national de la délinquance, département de l'actuel INHES, deviendra l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, chargé d'apporter à la communauté scientifique et universitaire comme aux décideurs des données objectives, fiables et partagées. Cela donnera des fondements solides aux réflexions et aux débats sur les politiques publiques.

Par ailleurs, une structure légère de coordination et de mutualisation sera créée : le conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques (CSFRS). Réalisé sous forme de groupement d'intérêt public, seule structure à même de permettre l'association d'acteurs publics et privés, il devrait rassembler, sur une base volontaire, une trentaine de membres : ministères, organismes de formation et de recherche (universités, grandes écoles, etc.) et une douzaine d'entreprises couvrant de larges secteurs d'activité (défense et armement, services, énergie, transport, santé, etc.).

Ce conseil, ouvert, permettra à ses membres de mutualiser leurs projets, de s'informer mutuellement, de coordonner l'emploi des ressources de toute nature et de s'assurer de la cohérence des actions entreprises. Enfin, il contribuera à la crédibilité des résultats par le biais d'un comité d'évaluation scientifique indépendant. Le CSFRS aura également vocation à mobiliser les ressources financières pour mieux soutenir la recherche indépendante et lui fournir les moyens de répondre aux appels d'offres européens et internationaux où elle ne fait pas bonne figure.

S'appuyant sur un très large conseil scientifique, couvrant au mieux les multiples domaines de la sécurité et de la défense, il pourra ainsi stimuler la recherche, notamment par l'emploi de ses res-

sources propres dans le cadre d'appels d'offres «ouverts» et apporter ainsi une contribution au décèlement de «signaux faibles».

Il encouragera une politique de rayonnement dynamique par l'organisation, en liaison avec les instituts de formation, d'une conférence annuelle de la recherche stratégique. Simultanément, il mettra en place une ligne d'édition spécifique, utilisant les moyens les plus modernes de diffusion, notamment avec une mise en ligne systématique. Enfin, il assurera un large service de traduction vers un public dépassant les frontières habituelles (anglophone, hispanophone, chinois, arabe, etc.).

Ce processus a reçu un accueil très positif des principaux acteurs concernés, à quelques rares exceptions près, davantage préoccupés par la préservation d'un pré carré obsolète que par une dynamique de modernité. À l'inverse d'une bureaucratisation, d'un espace marqué par son éparpillement, son émiettement et sa fragilité, l'objectif est bien de rassembler sur des logiques de projets et d'abandonner les habitudes de guichets permanents.

Avec le soutien de l'État au sens large, des ministères concernés, des armées et des services spécialisés, ce projet vise à sortir de la logique de compilation pour permettre l'analyse et le décèlement, pour ne pas uniquement se servir d'un rétroviseur et pour que les outils de réflexion stratégique ne soient plus des balises mais des vigies pour préparer les conflits à venir.

C'est un outil prospectif et analytique qui se construit et qui aura besoin de toutes les bonnes volontés pour réussir. Parce que nous avons besoin d'une pensée stratégique construite autour des observations de terrain associées à la recherche fondamentale pour se préparer aux crises à venir. Et y survivre.

Alain BAUER

Alain Bauer est criminologue et professeur titulaire de la chaire de criminologie du conservatoire national des arts et métiers (depuis 2009). Il préside également la Mission de pilotage sur la formation et la recherche stratégiques, à l'École militaire.

Étude de défense : l'indispensable renouveau de la réflexion stratégique

Frédéric CHARILLON

Le paysage français en matière d'études internationales, de défense et de sécurité, est-il sinistré ? De nombreux observateurs — dans des rapports remis aux autorités publiques ou dans des prises de position plus publiques — s'accordent sur un constat pessimiste à plusieurs égards : la faiblesse d'une véritable pensée française (ou identifiée comme telle) en matière d'international, le faible nombre de *think tanks* consacrés à ces questions dans notre pays, une ignorance réciproque encore forte entre les acteurs (militaires, diplomates ou autres autorités publiques) et les observateurs (chercheurs et autres spécialistes), un certain désintérêt de l'Université, contribueraient ainsi à un retard français important, par rapport aux grands pays occidentaux ou tout simplement à une grande majorité de nos partenaires européens. Retard en matière de réflexion stratégique, mais aussi d'influence en Europe et dans le monde¹ : à l'heure où les citoyens s'intéressent plus que jamais aux défis globaux, à l'heure où nos interlocuteurs étrangers réclament une expertise ou un point de vue français pour contribuer au débat international, nous manquerions donc cruellement de structures pour répondre à ces sollicitations, au risque d'une défaite de la pensée.

¹ N. Tenzer, *Quand la France disparaît du monde*, Paris, Grasset, 2008.

Le diagnostic a sa part de vérité, et à ce titre actionner le signal d'alarme était indispensable. Mais les ressources permettant de corriger cette tendance existent. Plutôt que de s'adonner au pessimisme, il paraît donc plus utile de passer en revue les forces et les faiblesses du paysage français, dans la perspective d'un objectif bien compris. Quel est-il ? Il est, pour les militaires, les universitaires, aussi bien que pour tous ceux qui s'intéressent à ces questions — civils du ministère de la défense, diplomates, autres autorités publiques, etc. — utile de voir la France jouer un rôle moteur dans la réflexion stratégique européenne et internationale. Il l'est également d'encourager les vocations de réflexion, de recherche et d'analyse, et de permettre à ceux qui le souhaitent de faire carrière dans ce domaine, en France. Ce double objectif nécessite des structures, et la définition de priorités.

QUELLES STRUCTURES POUR LES ÉTUDES DE DÉFENSE ?

Il ne peut y avoir de réflexion efficace sans structures adaptées pour lui permettre de naître, de s'organiser et de se diffuser. Les quelques « entrepreneurs » universitaires qui ont réussi à faire école, et donc à doter la réflexion française d'un vivier durable d'experts dans tel ou tel domaine, avaient commencé par là². En matière d'études de défense, une remise à plat est possible. Elle doit concerner le monde de la défense lui-même, mais également celui de la recherche universitaire, ainsi que les courroies de transmission entre les deux.

Sur le premier point, des actions sont en cours. La création de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) ainsi que la mise en œuvre du Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégique (CSFRS), devront permettre de donner aux activités de recherche de la défense une plus grande ampleur, une meilleure visibilité, et la masse critique nécessaire pour attirer (les talents), rassembler (les savoirs), comparer (les idées), et diffuser (les travaux). Dans le domaine universitaire, agité de nombreux débats par ailleurs, il est en-

² On songe, entre bien d'autres exemples, aux initiatives passées du regretté Rémy Leveau, telles que la création du CEDEJ (Centre d'étude et de documentation économique, juridique et sociale) au Caire, puis d'une école doctorale à Paris (aujourd'hui reprise et développée par Gilles Kepel), pour traiter du monde arabe et musulman.

core trop peu question, hélas, de défense, de sécurité, voire même d'études internationales. Là où d'autres ont leurs *war studies* ou leurs *international relations*, la France disperse encore le traitement de ces questions stratégiques entre plusieurs disciplines (science politique, droit, sociologie, géographie, histoire contemporaine, entre autres). Les véritables recrutements dans ces domaines demeurent rares, alors même que la demande de thèses et d'expertise sur ces questions est forte. Force est de constater que certains enjeux (les États-Unis, le Moyen-Orient, la Chine, le terrorisme, les conflits internationaux, pour ne citer que quelques exemples) mériteraient quelques enseignants chercheurs supplémentaires. Enfin, il resterait à structurer le lien entre les deux mondes précités — ceux de l'académie et de la défense — tant il est évident que seul l'échange entre acteurs et observateurs est fructueux. Au fil des nombreux dialogues qui ont pu être tissés dans ce domaine dans les dernières années³, chacun a volontiers admis ce que le sens commun imposait : on ne peut étudier sérieusement la défense sans parler avec les militaires, et on construit difficilement un pôle universitaire de défense... sans universitaires. Mais la poursuite de l'échange, son approfondissement et sa pérennisation réclament plusieurs garanties. La première passe par l'ancrage, au sein du ministère de la défense, de lieux de production de recherche dans lesquels les deux mondes joindraient leurs expertises, plutôt que d'opposer, chacun à partir de son bastion, des discours concurrents. La réussite de ce développement nécessite un deuxième point : le monde de la recherche universitaire doit structurer davantage ses activités relatives aux questions internationales, de sécurité et de défense, lesquelles dépendent encore trop de réseaux personnels, de bonnes volontés ponctuelles ou de charismes individuels (même si ceux-ci ont le mérite d'exister). Enfin, l'échange professionnel entre les deux communautés doit être facilité : les étudiants du supérieur sont demandeurs de séminaires animés par des militaires qui leur font part de leur expérience, et de nombreux militaires apprécient qu'un chercheur soit mis en détachement quelque temps

³ L'auteur, en écrivant ces lignes, a à l'esprit les multiples « comités de pilotage » qu'il a eu l'occasion de présider, en tant que directeur du Centre d'études en sciences sociales de la défense (C2SD), et qui réunissaient régulièrement, autour d'une table et d'un sujet d'étude donné, une équipe de recherche universitaire avec les commanditaires de cette étude, issus des armées ou des directions du ministère de la défense. Expérience toujours enrichissante, à laquelle chacun des deux « mondes » trouvait intérêt, quelles que soient les divergences initiales possibles.

pour apporter son analyse. Développer cette mobilité suppose que de part et d'autre, l'échange soit administrativement possible, et professionnellement valorisant. Ces structures posées, reste naturellement la question essentielle du fond.

QUELLES THÉMATIQUES ? DÉFINIR LES PRIORITÉS DE LA RECHERCHE

À quels domaines de recherche, à quelles thématiques, les structures de recherche sur les questions de défense doivent-elles consacrer leurs efforts ? La définition des priorités – qu'il ne nous appartient évidemment pas de fixer ici, puisqu'elle ne peut procéder que d'une concertation – peut obéir à plusieurs logiques, par ailleurs compatibles entre elles. La première consiste à identifier les lacunes de l'expertise française en matière de recherche, pour mieux les combler. La deuxième s'attachera davantage à passer en revue, plus systématiquement, les grands domaines de recherche intéressant la défense, et qui correspondent à quelques grandes disciplines ou grands domaines des sciences sociales, prises ici au sens académique du terme⁴. La troisième enfin, consisterait, sans s'enfermer dans les contraintes précédentes ni aucune autre, à définir les contours d'un programme de recherche novateur, propre à la recherche française, et porteur en ce sens d'une véritable valeur ajoutée en termes d'originalité et de complémentarité avec les travaux de nos partenaires européens et étrangers.

La première option nécessite un bilan des études de défense en France, dont plusieurs rapports récents ont déjà rappelé à juste titre les insuffisances. Les études de sécurité véritablement *transversales* (le système international post-bipolaire, les nouvelles modalités de l'action extérieure, la dialectique entre puissance et influence, entre puissance et nuisance⁵, entre *hard*, *soft* et *smart power*, etc.), peuvent ainsi apparaître comme délaissées par rapport aux études portant sur des aires

⁴ À titre d'exemple, le ministère délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche regroupait, dans la direction scientifique des « sciences sociales » (DS7) de sa mission scientifique, technique et pédagogique (jusqu'en 2007), les disciplines suivantes : droit (droit public, droit privé et histoire du droit), économie, sociologie, science politique, gestion, anthropologie-ethnologie. L'histoire et la géographie faisant naturellement partie des « sciences humaines ».

⁵ Voir B. Badie, *L'impuissance de la puissance*, Fayard, Paris, 2004.

régionales. De la même manière, de nombreux « enjeux nouveaux » de l'agenda international sont étudiés chez plusieurs de nos partenaires européens mais encore peu en France : la sécurité humaine, la juridiction des relations internationales, la gestion des biens communs (ou « biens publics mondiaux »), la réforme du secteur de sécurité,⁶ la diplomatie de défense en font partie, parmi bien d'autres. Procéder, dans ces domaines, à une urgente remise à niveau, apparaît essentiel. Car sur ces points, l'absence française du débat public international a un prix : elle laisse les idées, propositions et conventions circuler puis s'imposer dans des circuits (européens ou alliés), dans des lieux de production et de diffusion des normes qui deviennent donc autant de lieux de pouvoir, dont la France s'exclue alors même que sa présence y est souhaitée, que son expertise y est sollicitée. Est-il utile de préciser que sur toutes ces thématiques, c'est la pensée mêlée du monde de la défense et de l'université, des militaires et des civils, *ensemble et complémentaires*, qui est attendue, et non l'expression de querelles de clocher.

On peut également, au-delà de cette première urgence, balayer plus méthodiquement le spectre des grands domaines d'étude utiles à la défense. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut au moins en mentionner quelques-uns, pour un début. Le premier d'entre eux concerne bien évidemment les **questions internationales et de sécurité** (que l'on peut aussi résumer sous le vocable de relations internationales, sauf avis contraire — il en existe). D'essence réaliste, libérale, ou issue de la sociologie critique, l'approche de la scène mondiale, de ses acteurs, de ses processus d'interactions, et des résultats issus de ceux-ci (conflit ou coopération, intégration ou exclusion, prolifération ou contrôle...), s'impose. C'est par un tel panorama du monde actuel, de ses paix et de ses guerres, de ses menaces et de ses opportunités, que s'ouvre le *Livre blanc* sur la défense et la sécurité de 2008. C'est par un tel tableau, qui fixe le cadre de toute action extérieure et de toute organisation d'une défense nationale, que l'on peut en effet commencer.

Plus monographiques, les **études de sécurité régionale et de politiques de défense comparées**, aux confins des relations internationales, de la science politique et de l'étude des politiques publiques, consti-

⁶ Sur laquelle s'est spécialisé un centre important comme le DCAF (*Democratic Control of Armed Forces*), à Genève.

tuent un autre domaine incontournable. Elles permettent de mieux étudier ce qui se fait, se pense, se perçoit et se dit *ailleurs*. De voir quel sens on donne, en Chine, en Inde ou en Russie, au concept de menace. Ou comment l'on prépare, en Amérique du nord, du sud, ou en Asie du Sud-Est, les guerres à venir. Comment l'on perçoit, au Proche-Orient ou en Afrique, son rapport à la puissance « occidentale ». Comment l'on pense et met en œuvre en conséquence, ici où là, sa politique de défense. Etc. On ne peut regretter, à cet égard, que la France ait à ce point délaissé les études de politique comparée en la matière.

Troisième domaine important : la **sociologie de la défense** (que l'on souhaiterait comparée, là encore). Celle-ci, qui a fait l'objet de toute l'attention du Centre d'études en sciences sociales de la défense (C2SD) depuis sa création en 1995, embrasse le vaste domaine de la relation défense – société, depuis la sociologie militaire (qui recrute-t-on, qui souhaite-t-on recruter, comment, avec quelles conditions de travail et quel vécu de la carrière militaire ?) jusqu'à une sociologie plus généraliste, qui peut s'appliquer – dans la perspective de leur rapport à la défense – aux médias (quel traitement médiatique des questions de défense ?), au pouvoir politique (quel rapport entre élites militaires et élites politiques ?), à l'éducation nationale (comment enseigner la défense ?), ou à différentes catégories de population (jeunes, femmes, minorités, etc.). C'est là la connaissance du milieu militaire et de défense, son inscription dans une société donnée à l'heure des grandes mutations, qui est placée au centre de l'analyse, plutôt que le contexte international dans lequel elle évolue.

Quatrième domaine, l'étude de la **pensée militaire**, ou des grands textes stratégiques, constitue un domaine plus particulier. Proche des études de pensée politique, mais appliquée bien sûr à cet objet si particulier qu'est la stratégie, elle doit être relancée aujourd'hui en France, et a commencé de l'être par des travaux récents et des collections créées pour les accueillir.⁷ On doit ajouter à cette liste l'étude de l'histoire de la défense,⁸ qui fournit des éclairages importants grâce à une comparaison dans le temps, là où la science politique offre une comparaison

⁷ On pense ici, entre autres, à la collection « Stratégies et doctrines » développée chez Économica et dirigée par Vincent Desportes et Jean-François Phelizon.

⁸ Développée au sein du ministère de la défense, entre autres par le Centre d'études d'histoire de la défense.

dans l'espace, et permet de relativiser bien des tendances que l'on croyait nouvelles.

Enfin, **l'étude de l'armement**, au caractère indéniablement plus technique, mais avec laquelle l'alliance des sciences sociales est possible et souhaitable, figure bien évidemment dans ce tableau. D'autres domaines existent, depuis le droit jusqu'à la géographie. Chacun a ses interlocuteurs dans l'Académie (politistes, sociologues, juristes, historiens, etc.), mais également ses partenaires naturels au sein de la défense, à travers les armées, les directions et les services, souvent directement « consommateurs » des expertises ainsi produites. De ce point de vue, un passage en revue systématique des grands domaines d'étude classiques remplit une fonction essentielle. Ce qui n'interdit pas de cultiver de nouveaux horizons.

La recherche stratégique française peut et doit, en effet, apporter une valeur ajoutée qui lui soit propre. Elle est attendue sur un certain nombre de domaines, elle peut également surprendre en en développant d'autres. Son expertise africaine, nord-africaine ou proche-orientale est souvent louée dans d'autres capitales européennes, et mérite incontestablement d'être entretenue, voire, elle aussi, relancée. On attend également la recherche française sur l'action extérieure de la France elle-même, ce qui est la moindre des choses. En la matière, le corpus universitaire est mince, et la possibilité de l'étoffer passe par une coopération plus étroite entre chercheurs et acteurs⁹. Par extension, une approche originale de la sécurité européenne et de son voisinage, ou de l'avenir du transatlantique, seraient les bienvenus. Mais sur des grands thèmes transversaux, et donc au-delà de quelques spécificités géographiques, la recherche française peut venir combler des lacunes non plus cette fois nationales mais bien généralisées. Sa tradition sociologique¹⁰

⁹ Il existe par exemple peu d'ouvrages universitaires sur la politique étrangère ou de défense de la France, ou bien à intervalles très éloignés. On citera entre autres S. Cohen, *La monarchie nucléaire : les coulisses de la politique étrangère sous la Ve République*, Hachette, Paris, 1986. M. Vaïsse, J. Doise, *Diplomatie et outil militaire : 1871-1991*, Seuil, Paris, 1992. M-Ch. Kessler, *La politique étrangère de la France. Acteurs et processus*, Presses de Sciences Po, Paris, 1999. M. Vaïsse, *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*, Fayard, Paris, 2009.

¹⁰ De Marcel Merle (*Sociologie des relations internationales*, Dalloz, Paris, 1982) à Bertrand Badie (*Le retournement du monde*, Presses de Sciences Po, Paris, 1999 – avec M-CI. Smouts), en passant par Guillaume Devin (*Sociologie des relations internationales*, La Découverte, Paris, 2007) ou Pascal Vennesson (*Sociologie militaire*, A. Colin, Paris, 2000 – avec Th. Caplow), cette approche a fait la démonstration qu'une certaine tradition sociologique française pouvait s'appliquer aux phénomènes internationaux, politiques ou militaires.

peut ainsi aider utilement, avec un regard différent, à la compréhension des organisations internationales, des alliances ou des mouvements. Sa tradition théorique aussi, qui compte nombre de travaux dynamiques¹¹, peut permettre de repenser utilement les cadres stratégiques de l'action extérieure, en particulier militaire.

Repérer les lieux d'influence de la nouvelle scène mondiale, en explorer les thèmes porteurs, pour promouvoir une analyse à la fois légitime scientifiquement et utile à la décision, sont des tâches qui semblent à la portée du nouveau paysage scientifique français en matière de sciences sociales alliées à la stratégie. L'existence d'un vivier de jeunes chercheurs, talentueux et déjà reconnus internationalement, contribuera significativement et salutairement à ce renouveau¹². Il nous appartient de leur offrir les cadres adéquats pour développer leur talent. L'effort à accomplir est immense, mais la prise de conscience est là, et la détermination de tous est forte.

Frédéric CHARILLON

Frédéric Charillon est professeur des universités en science politique, à l'université d'Auvergne et à l'IEP de Paris, directeur du Centre d'études en sciences sociales de la défense (C2SD) et chercheur associé au Centre d'études et de recherches en science administrative (CERSA, Paris II). Il est par ailleurs responsable de la section d'études internationales de l'Association française de science politique. Il vient d'être nommé directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).

¹¹ Entre autres, on consultera D. Battistella, *Théories des relations internationales*, Presses de Sciences Po, Paris, 2006 (2^e éd.). J.-J. Roche, *Relations internationales*, LGDJ, Paris, 2005 (3^e éd.). J. Laroche, *Politique internationale*, LGDJ, Paris, 2000 (2^e éd.). Th. Lindemann, *Penser la guerre. L'apport constructiviste*, L'Harmattan, Paris, 2008.

¹² Entre bien d'autres travaux de cet ordre, mentionnons ici Y. Braem, « Militaires et humanitaires : concurrences et convergences en coopération internationale », *Hérodote*, (2005-01/03), n°116, p.95-100. N. Bagayoko-Penone, « L'eupéanisation des militaires français : socialisation institutionnelle et culture stratégique », *Revue française de science politique*, (2006-02), vol.56:n°1, p.49-77. B. Iron-delle, « L'armée française et l'éthique dans les conflits de post-guerre froide », *Critique internationale*, (2008-10/12), n°41 p.119-136. A. Gnanguénon, « La régionalisation africaine ou l'émergence d'un nouveau mode de conflits ? », *Champs de Mars*, n°17, p.75-99. A. de Hoop Scheffer, *Hamlet en Irak*, CNRS Editions, Paris, 2007. A. Amicelle, « Union Européenne et antiterrorisme », *Défense nationale et sécurité collective*, (2009-02), 65e année: n°2, p.109-119. C. Hoeffler, « L'Europe de l'armement », *Défense nationale et sécurité collective*, (2009-02), 65e année: n°2, p.83-90.

Transformation des armées : préparation des élites militaires au contexte stratégique actuel

Jean-Louis GEORGELIN

Au cours de notre histoire militaire, nous n'avons eu de cesse d'adapter l'organisation de nos forces, de notre doctrine et de nos équipements. Il s'agissait et il s'agit encore de répondre de la façon la plus efficace possible à l'évolution de notre environnement international, comme à celle des stratégies de nos adversaires potentiels, de nos alliés ou de nos partenaires.

Cette recherche d'efficacité a pour corollaire la nécessité de s'inscrire dans un processus permanent d'évolution. C'est la raison pour laquelle nos armées qui, jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, étaient organisées pour préparer un conflit unique, extrême et bref à nos frontières se sont adaptées, en l'espace d'une quinzaine d'années, pour faire face à un type d'engagements marqué par des opérations lointaines, multiples et simultanées.

LE RETOUR DU CHANGEMENT : UN DÉFI D'ORDRE INTELLECTUEL

Pour les militaires, la rapidité et la brutalité de ces phases de transformation sont devenues la norme. De fait, nous constatons que depuis le début du XIX^e siècle, la priorité accordée à l'emploi de nos forces est passée en moyenne tous les quinze ans d'une pointe à l'autre de ce « triangle stratégique » que dessinent nos trois directions traditionnelles d'engagement : la défense de nos frontières, les opérations extérieures et les interventions sur le territoire national.

Concrètement, cela signifie qu'à partir de l'ère moderne, les officiers de l'armée française ont été confrontés, au cours d'une même carrière et bien souvent à plusieurs reprises, à la nécessité de remettre profondément en cause leur façon de faire la guerre.

Avec la fin de la guerre froide, sorte de point culminant de ce modèle dominant que fut la guerre industrielle, nous sommes entrés dans une nouvelle dynamique. Elle est marquée par le changement de la donne stratégique et l'évolution qui découle de la nature des conflits auxquels nous devons faire face. Appréhender aujourd'hui le processus de transformation des armées nous impose par conséquent de sortir de bien des schémas hérités des décennies de guerre froide. Il s'agit là d'un défi dont le ressort est éminemment d'ordre intellectuel.

À quelle guerre devons-nous nous préparer ? La notion même de guerre a-t-elle encore un sens ? Quelle place accorder à l'outil militaire dans le règlement des conflits ? Comment adapter cet outil pour lui permettre de répondre à des situations marquées par leur extrême diversité ?

Poser la question de cette transformation revient donc à s'interroger sur l'essence de nos engagements, sur la nature de nos adversaires, sur le bien-fondé de l'emploi de la force et sur la formation qu'il convient de dispenser à ceux qui devront s'engager sur le terrain.

Cette réflexion relève en premier lieu de la responsabilité des praticiens que sont les militaires. Elle ne saurait cependant demeurer confinée à un cercle de spécialistes. Les débats en cours doivent se prolonger au sein même de la société, tant il est vrai qu'une armée

n'existe pas pour elle-même, mais au service de ses concitoyens et de l'État dont elle est chargée d'assurer la défense.

Cela est d'autant plus important que nous constatons aujourd'hui qu'aux difficultés conceptuelles et doctrinales que nous pose la transformation du cadre de nos engagements, s'ajoute une véritable crise du discours sur la guerre. La prospérité dont nous bénéficions depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'absence d'ennemi à nos frontières, l'engagement de nos forces dans des opérations plus distantes qu'autrefois tendent, chez certains de nos concitoyens, à brouiller la perception qu'ils peuvent avoir de la nécessité d'entretenir un outil militaire.

Nous retrouvons là un besoin déjà clairement identifié d'associer le plus étroitement possible les travaux des chercheurs civils et des responsables militaires. C'est à ce dessein que doit naturellement répondre la création de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire.

S'ADAPTER AU NOUVEAU CONTEXTE STRATÉGIQUE.

La complexité du cadre de nos engagements est aujourd'hui bien connue. Elle peut se résumer à travers ce que nous avons appelé « les 4D » de nos opérations : leur durée, leur durcissement, leur diversification et leur dispersion géographique¹.

La réalité de nos interventions est que nous participons aujourd'hui à des opérations longues, complexes, aux enjeux moins directement perceptibles par nos opinions publiques et dans lesquelles pourtant la persévérance sera le facteur premier de la réussite. Ces opérations nous imposent d'engager nos forces dans la durée, au milieu des populations, dans un environnement marqué par des bascules instantanées et permanentes de la basse intensité à l'extrême violence. Cette réalité nous impose également d'accepter d'être confrontés à des adversaires plus déterminés, des adversaires qui se sont adaptés à nos méthodes de combat et qui cherchent à nous porter les coups les plus sévères.

Ces campagnes demandent, pour les conduire, des esprits disposant d'au moins trois aptitudes essentielles : celle de pouvoir inno-

ver, celle d'appréhender des champs qui débordent largement celui du seul emploi de la force, celle enfin de disposer d'une grande capacité de réactivité et de discrimination.

La culture de l'innovation reste plus que jamais fondamentale. Elle l'est d'autant plus que nous nous inscrivons de nouveau dans un contexte dialectique. Nous retrouvons en effet, sur le terrain, les conditions d'un affrontement des volontés qui nous impose de pouvoir nous adapter en permanence aux évolutions de l'adversaire afin de réussir à le surpasser. C'est bien cette compétition qui justifie notre besoin de développer une véritable culture de l'innovation.

Celle-ci s'entend d'ailleurs dans un sens très large puisqu'elle dépasse de loin le seul domaine technique. De fait, la composante matérielle dont nous disposons ou que nous nous apprêtons à mettre en service sera là, pour de nombreuses années encore, presque identique à celle qui a été conçue pour faire face à un conflit majeur.

C'est donc sur le facteur humain que reposent en premier lieu nos potentialités d'innovation. Les défis auxquels nous faisons face nous demandent de pouvoir changer non seulement nos manières d'appréhender les conflits, mais aussi nos structures et nos méthodes de combat ou d'instruction. Il s'agit là d'un domaine qui demeure par essence l'apanage du chef, car un engagement et une prise de risque ne peuvent aller sans une forme élevée de courage intellectuel. Or, tout cela ne peut se faire qu'au prix d'une réflexion profonde, fondée sur des opportunités d'échanges et de débats entre spécialistes provenant des horizons les plus divers.

Il convient également de mieux intégrer la dimension globale du règlement des crises, dont les militaires savent qu'ils ne sont pas les seuls protagonistes. Le succès de nos missions dépend en effet d'une coopération accrue entre des acteurs de plus en plus nombreux : partenaires locaux, organisations internationales, organisations non gouvernementales et représentants des différents ministères. Cette approche globale des conflits doit désormais faire partie de notre culture. Il nous appartient pour cela de développer des connaissances qui dépassent la seule maîtrise du combat ou de la manœuvre. Dans ce domaine, le recours aux sciences humaines sera sans nul doute essentiel.

Il ne s'agit pas de transformer nos officiers en « encyclopédistes ». Mais il nous appartient en revanche de leur donner les clés leur permettant d'appréhender « le contour » et non pas uniquement « le centre » des missions qu'ils auront à remplir. Nous devons pour cela faire appel à l'éclairage et à la réflexion d'authentiques spécialistes en économie, en histoire, en anthropologie, en sociologie, etc. Mais nous devons également disposer de spécialistes de la science « appliquée » aux opérations, donc d'officiers d'active ou de réserve capables de combiner une solide expérience opérationnelle à une véritable maîtrise de ces différents domaines scientifiques.

Nous avons donc le devoir d'associer à nos travaux de réflexion de jeunes officiers disposant d'une expérience de terrain, mais aussi des acteurs de la société civile qui proviennent de l'université, des instituts de recherche ou encore du monde des médias.

Cette démarche est d'autant plus indispensable que dans un contexte stratégique aussi volatil que celui que nous connaissons, le partage des connaissances et des éclairages nous apparaît désormais comme un facteur essentiel de succès.

LA RÉFLEXION SUPPOSE LE DÉBAT

En fait, nos armées ont depuis longtemps pris conscience de cette nécessaire adaptation et de ce besoin d'ouverture. C'est ce qui fonde le principe de l'enseignement militaire supérieur qui, à mi-carrière, impose aux futurs chefs militaires de se remettre en cause, en réinvestissant le champ de la culture et d'une réflexion qui dépasse de loin le seul art de la guerre. Le besoin d'ouverture est également à l'origine de la création d'organismes tels que l'Institut des hautes études de défense nationale, destiné à favoriser les échanges entre personnalités civiles et futurs responsables militaires.

Cette démarche se doit cependant d'être prolongée et élargie. Le besoin d'innovation que nous avons mis en exergue nécessite en effet de s'ouvrir davantage aux réflexions venant de l'extérieur. Il implique en retour que nous acceptions d'engager des débats fondés sur la critique ou la réfutation éventuelle de nos doctrines, aussi so-

lides puissent-elles nous apparaître. Le but est bien d'éviter toute forme d'aveuglement à laquelle pourrait conduire le cloisonnement ou la monoculture.

Mais cette démarche suppose également que les militaires soient encouragés à s'exprimer de manière indépendante. Ce mouvement est déjà bien initié. Au cours des dernières années, de jeunes officiers ont ainsi renoué avec cette tradition d'écriture qui a souvent accompagné ou précédé les périodes de transformation. Il s'agit là d'un signe positif.



Le monde de l'intelligence et le monde militaire sont étroitement liés. Notre histoire nous enseigne d'ailleurs combien le prix à payer fut élevé chaque fois que nous avons négligé l'effort intellectuel. Pour Marc Bloch, c'est ainsi que la défaite de 1940 fut d'abord et avant tout celle de l'intelligence.

En associant de façon étroite les travaux de chercheurs civils aux enseignements de terrain dont sont porteurs les militaires, la création de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire a pour vocation de contribuer à relever ce défi de l'intelligence qui est au cœur de la transformation.

Général d'armée Jean-Louis GEORGELIN

Le général Jean-Louis Georgelin, diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, est chef d'état-major des armées depuis octobre 2006. Il a servi de 2002 à 2006 comme chef de l'état-major particulier du président de la République.

Les lecteurs pourront se reporter à l'article « Guerre et transformation » publié par le chef d'état-major des armées in *Défense nationale et sécurité collective*, mars 2008.

Penser les guerres de demain : épistémologie de la prospective sécuritaire

Jean-Jacques ROCHE

« La guerre éclate là où on ne l'a jamais imaginé et souvent
pour des raisons qui n'ont pas été anticipées »
Donald Kagan¹

En matière de relations internationales, de sécurité ou de défense, la prévision demeure aussi difficile qu'incertaine. De fait, la prospective s'avère être plus proche de l'introspection que de l'anticipation. En tentant de se projeter dans l'avenir, on décrit davantage la carte mentale de nos psychoses que l'on ne cerne avec précision les menaces de demain. Le rôle des représentations est en effet désormais central dans l'approche des problèmes de sécurité, au moins dans le champ des études académiques. Dans ce domaine, le *mainstream* est à présent formé par la convergence des approches réalistes néo-classiques et des approches issues de ce que MacLeod appelle « le constructivisme dominant »². Pour les réalistes néoclas-

¹ Donald Kagan, "History is Full of Surprises", *Survival*, n° 41, été 1999, p. 142.

² Alex MacLeod, « Les Études de Sécurité : du Constructivisme Dominant au Constructivisme Critique », *Cultures et Conflit*, 54, Été 2004, pp. 13-51. Sur la convergence entre constructivisme et positivisme : Jeffrey T. Checkel, "International Norms and Domestic Politics: Bridging the Rationalist-

siques, qui ont pris la succession des premiers maîtres de la discipline (Aron, Morgenthau, etc.), tous les problèmes de sécurité partent de la perception que les acteurs ont de leur environnement. Ce faisant, ce réalisme se rapproche du constructivisme pour lequel ce n'est pas tant l'arme qui fait peur, mais les intentions que l'on prête à son détenteur. La distance séparant ces deux courants demeure considérable, mais, signe du rapprochement opéré, les constructivistes « dominants » étudient désormais les mêmes objets que les réalistes néoclassiques (les identités, les communautés de sécurité, la sécurité nationale, etc.)³. En outre, la *perception* réaliste et l'*intersubjectivité* constructiviste se rejoignent en postulant que le monde est socialement construit et que notre culture, notre expérience et nos valeurs conditionnent nos représentations.

Ce nouveau regard sur l'international impose logiquement de renoncer aux approches inductives partant du singulier pour aboutir à des conclusions générales. Si le monde que nous voyons est le reflet de notre culture et de notre expérience, il est en effet impossible de tirer des règles générales d'observation qui ne sont valables que pour ceux qui partagent la même culture et les mêmes expériences. Les monographies empirico-descriptives qui dressent l'état des lieux pour proposer *in fine* les solutions envisageables, solutions qui en fait étaient anticipées, appartiennent au passé de la discipline. Plus que jamais, il importe d'insister sur le fait que la narration n'a jamais été explication et qu'il ne suffit pas de décrire pour mettre à jour des causalités, largement métaphysiques par ailleurs. À plus forte raison quand il s'agit d'anticiper l'avenir avec des représentations et des outils d'un surréalisme obsolète, aussi bien au regard des postulats actuels du réalisme qu'au regard des méthodes en vigueur.

Dans le cadre hypothético-déductif qui s'impose aujourd'hui comme principale méthode d'analyse, tout travail d'anticipation doit donc reposer sur la formulation d'hypothèses que l'on validera ou

Constructivist Divide”, in *European Journal of International Relations*, Vol.3, n°4, décembre 1997, pp.473-495; James Fearon & Alexander Wendt, “Rationalism vs Constructivism: a Skeptical View, in Walter Carlsnaes”, Thomas Risse, Beth Simmons (dir.), *Handbook of International Relations*, Londres, Sage Publications, 2002, pp.52-72 ; Michael Zuern & Jeffrey T. Checkel, “Getting Socialized to Build Bridges: Constructivism and Rational Choice, Europe and the Nation-State”, in *International Organization*, Vol.54, n°4, 2005.

3 À titre d'exemple, on peut citer l'ouvrage récent de Thomas Lindemann, *Penser la Guerre – L'Apport Constructiviste*, Paris, L'Harmattan, 2008, 230 p.

qu'on infirmera ensuite à l'aide d'instruments quantitatifs, de modélisations ou d'études de cas. Cependant, si l'on détaille les conditions de formulation de ces hypothèses, trois phases doivent être distinguées. Dans un premier temps, il convient de s'interroger sur le regard que nous posons sur le monde (I). Cette phase précède l'élaboration des hypothèses sous forme de nouveaux concepts (II), lesquels devront être interprétés dans un troisième temps à l'aide de nouveaux cadres d'interprétation (III).

I – UNE NOUVELLE PHÉNOMÉNOLOGIE DU MONDE

Imaginer de nouveaux concepts impose bien entendu de partir des faits, ce qui ne signifie nullement partir de la réalité. Sans même avoir à prendre en considération les approches post-modernes ou critiques qui dénoncent le positivisme des écoles plus traditionnelles, il existe en effet au sein même de ces écoles rationalistes un très large consensus pour considérer que le sens donné aux événements est socialement construit. Nos représentations, nos valeurs, notre culture nous conduisent à interpréter différemment les mêmes événements. Duroselle et Renouvin pouvaient ainsi considérer avec leurs forces profondes que « les conditions géographiques, les mouvements démographiques, les intérêts économiques et financiers, les traits de la mentalité collective, les grands courants sentimentaux, etc. » exercent une influence déterminante sur « l'homme d'État qui en subit l'influence et qui est obligé de constater quelles limites elles imposent à son action »⁴. Pour sa part, Marcel Merle considérait tout aussi classiquement que le système international était le résultat de l'action conjuguée d'un système diplomatique et d'un système de forces, lequel est constitué par l'ensemble des considérations économiques, sociales et culturelles qui façonnent le comportement des acteurs. « Le prisme des attitudes » est constitué pour Michael Brecher par « tout ce qui est susceptible d'engendrer une perception de la réalité qui ne soit plus une copie conforme de l'environnement

⁴ Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'Histoire des Relations Internationales*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 2.

lui-même »⁵. Formée par la conjonction de l'indice et du signal, « l'image globale » représente pour Robert Jervis « l'image qu'un décideur se fait d'un autre (qui) peut être définie comme celle de ses croyances sur l'autre, laquelle affecte ses prédictions sur le comportement de l'autre dans des situations données »⁶. Tous ces auteurs qui se situent dans la mouvance réaliste nous rappellent opportunément que l'approche cognitive n'est pas l'exclusivité du constructivisme et que tout travail de prospective impose de s'interroger en préalable sur la manière dont nous regardons le monde. Concernant l'anticipation sécuritaire, trois facteurs participent à la définition de l'image globale de la menace : la transformation perçue de cette menace, la transformation de notre environnement cognitif et la transformation de nos représentations.

1 - La transformation de la menace constitue le premier constat qui s'impose à l'observateur. La guerre froide avait opposé deux philosophies politiques radicalement opposées et durablement incompatibles. Même si la *pax atomica* leur avait imposé de renoncer à l'usage direct de la force, leur opposition s'était déplacée vers les domaines de « la confrontation des idées » et vers la périphérie du système stratégique central. Cette menace clairement identifiée était celle de l'holocauste nucléaire précédé ou suivi du franchissement de l'Elbe par les troupes du Pacte de Varsovie⁷. La fin de la bipolarité s'est accompagnée de la disparition de cette menace. Pour la première fois dans l'histoire de la France, il n'existait plus de menaces aux frontières, mais on découvrit tout aussi soudainement que s'effondra l'Empire soviétique de nouveaux risques plus diffus et moins contrôlables. La définition de nouveaux cadres conceptuels contribua à élargir le spectre des approches de sécurité et partant le nombre de dangers potentiels. Ce changement de filtre contribua logiquement à amplifier le sentiment d'insécurité puisqu'en se dotant d'un tamis dix fois plus fin, on détecta des dangers dix fois plus

⁵ Michael Brecher, *The Foreign Policy System of Israel – Settings, Images, Process*, London, Oxford University Press, 1972, p. 279.

⁶ Robert Jervis, "The Logic of Images" in *International Relations*, New York, Columbia University Press, 1989, p.5.

⁷ Il fallut néanmoins attendre la loi de finances de 1983 pour que soit nommément désigné l'adversaire sur lequel étaient pointés les vecteurs de la dissuasion française (Marisol Touraine, La représentation de l'adversaire dans la politique extérieure française depuis 1981, in *Revue Française de Science Politique*, Année 1993, Volume 43, Numéro 5. p. 814.

petits auxquels on ne prêtait nulle attention par le passé. Cette « capilarisation des menaces », pour reprendre l'expression de Didier Bigo⁸, eut alors pour conséquence d'accroître le sentiment d'insécurité puisque s'il n'y avait plus de menaces aux frontières, il n'y avait plus de frontière pour les menaces, selon la formule désormais classique. Les trois mille morts du *World Trade Center* créèrent un sentiment d'effroi si absolu qu'on en oublia les dizaines de millions de morts (certes virtuels) qu'aurait provoqués « la guerre nucléaire limitée » sur laquelle aurait pu déboucher, selon Ronald Reagan, la crise des euromissiles.

2 - La transformation de notre environnement cognitif est le deuxième élément à prendre en considération pour analyser le nouveau regard que nous portons sur le monde. Durant la guerre froide, l'affrontement de deux « théogonies », qui avaient également vocation à l'empire du monde, allait de pair avec le principe de non-intervention. Le système international ne faisait pas sens en lui-même tant les contradictions étaient nombreuses (opposition entre le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le principe d'intangibilité des frontières, par exemple) mais les crises de la guerre froide avaient permis de mettre à jour les principes de fonctionnement d'une configuration bipolaire (création de blocs, non-intervention dans les affaires intérieures de l'autre bloc, non-participation aux querelles des alliés et impératifs de communication). Ces références ont disparu avec la bipolarité, entraînant très classiquement un double phénomène d'embellissement du passé (« *The Long Peace* » de John Lewis Gaddis) et d'inquiétude face à un avenir incertain. Le triomphe des démocraties libérales pronostiqué par Fukuyama dès l'été 89 se traduisit en effet par la montée en puissance de deux aspirations antagonistes. Tout d'abord, le succès des démocraties favorisa la diffusion d'une culture libérale de compromis faisant primer la coopération sur la compétition où « la paix démocratique » redevenait un objectif concevable. « Les dividendes de la paix », « la guerre zéro mort », la fin de la conscription dans la majorité des pays occidentaux participèrent à ce mouvement général de « debellicisation » des sociétés occidentales. Cependant, on assis-

⁸ Didier Bigo « Guerres, conflits, transnational et territoire » in *Cultures et Conflits*, 21-22, printemps-été 1996

ta dans le même temps au nom de l'ingérence humanitaire à une réhabilitation du principe d'intervention en opposition au principe de non-intervention de la guerre froide⁹. La cohabitation de ces deux principes antagonistes demeure source de confusion aussi longtemps que n'ont pas été trouvées les conditions de cohabitation dialectique de ces contraires.

3 - La transformation des représentations peut apparaître comme la résultante de l'étape précédente. Dans l'ancien monde de la sécurité¹⁰, l'opposition entre les deux rivaux de la guerre froide justifiait l'analyse trivialement réaliste d'une jungle internationale où des acteurs indépendants, égoïstes et calculateurs ne pouvaient compter que sur leurs propres forces. La scène internationale était ainsi représentée soit par des « boules de billard » (Arnold Wolfers), soit comme une arène dans laquelle les États, tels des gladiateurs, se combattaient jusqu'à la mort (Hedley Bull). Dans cet environnement, la guerre était non seulement légale, mais également légitime (Raymond Aron) puisque des acteurs mus par leurs ambitions de puissance étaient obligatoirement engagés dans un jeu à somme nulle (la puissance acquise par A était obligatoirement perdue par B). Le fait que « la sécurité » ait remplacé la puissance comme pierre angulaire de la construction théorique des relations internationales bouleverse désormais cette construction¹¹. Il est clair que si les États sont prioritairement mus par le besoin d'assurer leur sécurité et non plus par leur désir de conforter leur puissance, les structures internationales cessent d'être fatalement anarchiques. Bien sûr, un État menacé réagira, au besoin par la force, pour faire reculer la menace qui pèse sur lui. Mais dès lors que la menace s'est estompée et que sa sécurité est confortée, un État n'a pas d'intérêt particulier à vouloir modifier les structures internationales existantes. Dès lors, la représentation dominante dans ce cadre du « réalisme néo-classique » est celle de structures internationales cessant d'être fatalement anarchique et d'États obligés à coopérer pour conforter cette

9 Thierry Tardy, « L'ONU et le Recours à la Force »,

<http://www.afsp.mshparis.fr/archives/congreslyon2005/communications/at32/at32tardy.pdf>

10 Pour la distinction entre « ancien » et « nouveau » monde de la sécurité, voir : Charles-Philippe David et Jean-Jacques Roche, *Théories de la Sécurité*, Paris, Montchrestien, Coll. Clefs, 2002, 160 p.

11 Pour une présentation des postulats du réalisme néoclassique voir : Jean-Jacques Roche, *Théories des Relations Internationales*, Paris, Montchrestien, 2008, 7^e éd., pp. 53-64.

sécurité devenue « commune ». Contrairement aux approches libérales qui considèrent que la coopération apporte une prime (la sécurité est alors envisagée en termes de gain relatif), le réalisme néo-classique en arrive à considérer que la sécurité devient un gain « commun » que la coopération entre acteurs égoïstes conforte. La coopération américano-soviétique à la fin de la guerre froide parut confirmer cette option qui s'imposa comme représentation théorique dominante, que le multilatéralisme se chargea de matérialiser sur le terrain diplomatique.

II – DE NOUVEAUX CADRES D'INTERPRÉTATION

Ce nouveau regard sur le monde est source de confusion. Associer les exigences du multilatéralisme aux pratiques de souverainetés jalouses de leurs prérogatives ou combiner les espoirs de la paix démocratique au devoir d'ingérence mènent plus sûrement au double langage qu'à la définition de nouvelles normes obligatoires *erga omnes*. Il importe donc dans un deuxième temps de construire un nouveau référentiel qui permet d'équilibrer des principes opposés et qui agrège la pléthore d'informations de l'actualité quotidienne en leur donnant sens. En matière de contrôle de la violence, il convient plus particulièrement de revoir la grammaire de la guerre et de mesurer les implications du nouveau concept générique de « sécurité globale ».

1 – La nouvelle grammaire de la guerre.

Comme le rappelle fort justement Vincent Desportes, la guerre n'a pas fondamentalement changé¹². Par définition, la guerre est protéiforme — elle se transforme en permanence — et est en même temps immuable puisque, comme l'écrivait Clausewitz, c'est « un acte de violence, il n'y a pas de limite à la manifestation de cette violence ». À ce titre, il n'est pas sûr que le conflit asymétrique qui retient toute l'attention des commentateurs soit aussi novateur puis-

¹² Vincent Desportes, *Comprendre la Guerre*, Paris Economica, 2001, 2^e éd., 399 p.

qu'il y a en fait peu de différences entre ces conflits et « les petites guerres » coloniales françaises, « la guerre révolutionnaire » de Mao et de Ho Chi Minh ou encore les « conflits de faible intensité » de la guerre froide. S'interroger sur une éventuelle « différenciation » de la guerre qui aurait changé de nature risque donc d'éloigner l'observateur de la question centrale de la simple transformation de la grammaire de la guerre dont les causes, les formes et les moyens ont changé, sans pour autant modifier son essence.

Les causes de la guerre n'ont jamais été immuables. Aux guerres patrimoniales de l'Ancien Régime se sont substituées les guerres révolutionnaires jusqu'en 1815. Le Concert européen et sa politique de *balance of power* ont justifié le recours à la force en vue de défendre des intérêts matériels ou d'accroître la puissance des nations. Ultérieurement, la révolution bolchevique a transformé la guerre révolutionnaire en guerre idéologique qui a mué une nouvelle fois à la fin de la guerre froide. Si la thèse du *Choc des Civilisations* est éminemment contestable puisque l'on n'assiste nullement à une alliance anti-occidentale des nations musulmanes et confucéennes, il est cependant remarquable de constater que les deux premiers conflits du XXI^e siècle ont bien été engagés au mobile d'une lutte entre civilisations. Les discours de Ben Laden contre « les Juifs et les Croisés » trouvèrent ainsi un écho dans les thèses néoconservatrices qui justifièrent l'invasion de l'Irak en 2003 par les théories de la *pax democratica*. Or, comme l'écrit Clausewitz, si « c'est l'adversaire qui fait la loi de l'autre » le fait que ces deux premières guerres aient été engagées avec des mobiles d'ordre civilisationnel donne bien raison à Huntington sur ce seul point.

Concernant le cadre de la guerre, il est aisé de constater que la guerre interétatique n'est plus aussi centrale que par le passé, même si l'intervention américaine en Irak a bien mis un terme à l'illusion d'États durablement pacifiés. Cependant, il est possible de constater que cette « vraie guerre » à laquelle s'intéressaient exclusivement Clausewitz et ses nombreux descendants n'est plus aussi centrale que par le passé. L'ingérence et la relative pacification des rapports interétatiques imposent désormais de prendre en considération « la guerre réelle » — c'est-à-dire la guerre des peuples — qui avait longtemps été occultée au motif de la non-intervention. Dès lors, la

majorité statistique des conflits déclenchés depuis la fin de la guerre froide sont dans l'ordre interne, l'intervention de puissances extérieures se traduisant par l'internationalisation de ces conflits infra-étatiques¹³. Cette intervention extérieure dans des conflits non-étatiques impose alors de privilégier le multilatéralisme, tant l'unilatéralisme peut dans ce cadre se retourner contre la puissance qui déciderait seule d'intervenir. Par voie de conséquence, la distinction claire entre « le diplomate et le soldat » s'estompe petit à petit, l'intervention au Kosovo s'inscrivant dans le cadre d'une « diplomatie coercitive » par laquelle il s'agissait de « bombarder pour convaincre » de négocier ainsi que l'avait remarquablement synthétisé Pascal Venesson.

Enfin, ultime transformation, les moyens mis en œuvre ne modifient pas seulement la tactique. Les formes d'engagement qui ont obligatoirement une incidence sur les objectifs à atteindre créent ainsi le nouvel environnement du recours à la force. La RAM et ses implications technologiques ont permis de reconsidérer la possibilité d'occuper une capitale étrangère, « le guérillero » urbain devenant de ce fait le principal adversaire des coalitions engagées dans ces opérations. Conséquence de la professionnalisation des armées, l'externalisation de nombre d'activités liées aux opérations militaires conduit à la réhabilitation du métier de mercenaire qui a lui-même changé profondément de nature¹⁴. Enfin, conséquence paradoxale de la relative pacification des relations interétatiques, le diplomate qui avait pour mission première de pacifier ces relations voit désormais son rôle se réduire au profit du militaire qui devient l'interlocuteur principal des politiques, comme ce fut le cas lors des bombardements du Kosovo¹⁵.

¹³ Pour une validation quantitative, voir la dernière exploitation générale de l'*Uppsala Conflict Data Program* : Harbom Lotta, Erik Melander & Peter Wallensteen, "Dyadic Dimensions of Armed Conflicts, 1946-2007", in *Journal of Peace Research*, 2008, 45(5), pp. 697-710.

¹⁴ Voir : Jean-Jacques Roche (éditeur) : *Insécurité Publique, Sécurité Privée ? Essai sur les Nouveaux Mercenaires*, Paris, Economica, 2005, 420p.

¹⁵ Charles-Philippe David et Jean-Jacques Roche, « Le Diplomate et le Soldat – Une Nouvelle Hiérarchie », in *La Sécurité Internationale entre Rupture et Continuité - Mélanges en l'honneur du Professeur Jean-François Guilhaudis*, Bruxelles Bruylant, 2007.

2 - La sécurité globale

Le concept de sécurité globale est loin d'être récent et remonte en fait au programme de recherche initié à la fin des années 70 par le néoréalisme. *Theory of International Politics* de Waltz marqua en effet un tournant radical dans la discipline des relations internationales en substituant la sécurité à la puissance comme dénominateur commun de tous les États. Cet ouvrage emblématique fut ainsi à l'origine d'un renouveau des études de sécurité, renouveau marqué par la publication dès 1983 de « *Redefining security* » de R. Ullman¹⁶ puis de « *People, States and Fear* » de Buzan la même année¹⁷. Ces deux auteurs se rejoignaient autour du concept de « sécurité globale » — quoique le terme soit postérieur puisque l'on préférerait à l'époque l'idée d'une « sécurité sociétale » — lequel décomposait la sécurité sur les cinq échiquiers diplomatico-stratégique, économique, des droits de l'homme, des valeurs fondamentales et de l'environnement. À peine quatre ans plus tard, la conférence des Nations unies sur les liens entre désarmement et développement de 1987 adoptait cette définition en cinq points de la sécurité qui allait devenir la définition officielle de l'Organisation des Nations unies. En 1994, le PNUD synthétisa le travail des nombreuses commissions réunies par l'Onu sur des thèmes connexes à la sécurité (Palme, Brundtland, Brandt, Ramphal, etc.) en considérant qu'au même titre que la violence politique, la pression démographique, les migrations internationales, les disparités économiques, les organisations mafieuses et le terrorisme international devenaient les principales menaces devant être sécurisées. À quelque vingt ans de distance, la « violence structurelle » de Johan Galtung devenait le référentiel incontournable pour penser cette sécurité globale¹⁸.

¹⁶ Richard Ullman, "Redefining Security", in *International Security*, été 1983, vol. 8 n°1, pp. 129-153. Voir également : Stephen M. Waltz, "The Renaissance of Security Studies", in *International Studies Quarterly* 35, 1991, pp. 211-239 ; Edward A. Kolodziej, "Renaissance in Security Studies? Caveat Lector", in *International Studies Quarterly* 35, 1992, pp. 421-438 ; Keith Krause & Michael C. Williams, "Broadening the Agenda of Security Studies : Politics and Methods", in *Mershon International Studies Review*, 1996, vol. 40 supplement 2, pp. 229-254.

¹⁷ Barry Buzan, "People, States and Fear – The National Security Problem" in *International Relations*, Brighton: Harvester Wheatsheaf, 1983.

¹⁸ Johan Galtung, "Violence, Peace and Peace Research" in *Peace, Research, Education, Action – Essays in Peace Research*, Copenhague, Christain Ejlers Forlag, 1975, vol. 1, pp 109-134.

En tout état de cause, ce nouveau concept est plus source de confusion que d'éclaircissement. En établissant un double continuum entre l'intérieur et l'extérieur et entre les situations de guerre et de paix, la sécurité globale contribua davantage à brouiller les repères qu'à clarifier les analyses. En combinant la sécurité à la défense, elle participa à ajouter le désarroi à la crainte du lendemain. À titre d'exemple des confusions induites par l'usage de ces nouveaux concepts, on pourra se référer à l'échiquier économique de la sécurité globale. La prise en compte de cette dimension est à l'origine d'un nouveau discours de la guerre économique où l'on parla de compétitivité, d'intelligence économique, de veille, de patriotisme économique. Or, ces termes issus de la pensée mercantiliste apparaissent dans nombre de discours d'hommes politiques qui dénoncent par ailleurs la mondialisation libérale, sans même voir la contradiction majeure entre cette supposée ère libérale et leurs discours d'inspiration mercantiliste. En d'autres termes, il ne suffit pas d'utiliser des concepts plus ou moins nouveaux pour apporter des éclairages neufs. Il importe également de changer d'état d'esprit. Ou, pour parler en termes informatiques, d'utiliser un nouveau processeur pour tirer le meilleur parti de logiciels innovants.

III – DE NOUVEAUX CADRES D'INTERPRÉTATION

« La perversion anxigène du langage stratégique » constatée par Jean Dufourcq est le symbole de cette confusion intellectuelle qui s'installe faute de disposer de la boîte à outils intellectuels adaptés aux défis de l'époque. Comme le remarquait toujours Jean Dufourcq, « la perversion incontrôlée du vocabulaire induit des inquiétudes irraisonnées et des postures inadéquates. Ami, allié, adversaire, compétiteur, ennemi, menace, risque, danger, fragilité, vulnérabilité, tous ces mots qui n'ont plus de sens commun sont manipulables par tous les experts de la communication. Et derrière ces mots dévoyés les volontés et les projets ne sont plus apparents et les nuisances avancent masquées que nous n'arrivons plus à décoder. L'étrange défaite qui est à craindre en ce début du XXI^e siècle est

celle des idées, celle des réalités stratégiques »¹⁹. La multiplication des paradoxes est ainsi la conséquence de l'irruption de ces nouveaux concepts mal maîtrisés du fait de l'inadaptation des structures mentales en charge de les exploiter.

A. La multiplication des paradoxes

Nos sociétés occidentales ont vécu durant la guerre froide avec la hantise du nucléaire que le cinéma de l'époque a largement exploité (de *Docteur Folamour* à *War Games* via *Terminator*, *Mad Max*, etc.). En 1981, Ronald Reagan en pleine crise des euromissiles pouvait ainsi mentionner la possibilité d'une « guerre nucléaire limitée » en Europe qui se serait inévitablement soldée par des millions de morts. Face à cette perspective si effrayante qu'on semble avoir déjà oublié, les quelque trois mille morts du *World Trade Center* paraissent aussi dérisoires que les 4271 Américains morts en Irak²⁰ comparés aux trois cent mille morts sacrifiés durant les neuf mois de la bataille de Verdun ou aux cinquante-deux mille morts américains durant les sept ans de la guerre du Vietnam. La perte des proportions, l'exagération des dangers, l'amplification du sentiment d'insécurité sont autant de manifestations de ces multiples paradoxes qui obscurcissent l'avenir et brouillent les perspectives.

À titre non exhaustif, on recensera ici dix de ces paradoxes aisément observables :

- Tout d'abord, et très classiquement, on regarde avec angoisse l'avenir parce que l'expérience du passé ne semble plus applicable. Dans le même temps, on a tendance à magnifier ce passé en oubliant les peurs et les incertitudes de cette époque révolue. C'est ainsi que les crises de la guerre froide (Berlin, Cuba, euromissiles) appartiennent désormais à une histoire dont l'issue connue gomme les drames des épisodes intermédiaires.

- D'un point de vue géographique, il est tout aussi facile de constater que s'il n'y a plus de menaces aux frontières (des seuls pays occidentaux), il n'y a plus non plus de frontières pour les menaces.

¹⁹ Jean Dufourcq, *L'Intelligence Stratégique*, <http://www.diploweb.com/forum/dufourcq08025.htm>

²⁰ Chiffre au 11 avril 2009, date à laquelle cet article a été achevé.

L'insécurité a ainsi profité de la mondialisation dont les réseaux favorisent les trafics en tout genre où violence politique et mafieuse s'entremêlent.

- Dans le prolongement du paradoxe précédent, il est possible de constater que nous vivons en paix, mais que le nombre d'opérations extérieures n'a jamais été aussi important, l'intervention au nom de l'ingérence ayant désormais remplacé le principe de non-intervention.

- En quatrième lieu, comme Aron l'avait fort justement constaté en 1962, « la loi tendancielle à la réduction de la force employée » continue de se poursuivre, les dommages collatéraux des opérations militaires tendant à être réduits. Pourtant, le nombre de victimes civiles ne cesse d'augmenter, les populations fournissant désormais près de 90 % des victimes des conflits.

- Il est également possible de constater que la décade du sentiment de menace a accompagné la réduction des arsenaux nucléaires. Pourtant, la « guerre diffuse » qui se manifeste par la présence de militaires dans les lieux publics donne l'impression d'un monde beaucoup moins sûr. La menace militaire s'est estompée, mais la prise en compte d'une sécurité élargie à de nouveaux domaines fait apparaître de nouveaux dangers et suscite de nouvelles craintes. Le souci de démilitariser les questions de sécurité aboutit donc à un sentiment d'insécurité accrue.

- Le triomphe des idées démocratiques sur les principes totalitaires a profondément transformé les mentalités (occidentales) au point que l'usage de la force est jugé contre-productif avec, par voie de conséquence, l'idée que le *soft power* est de loin préférable à l'usage du *hard power*. Pourtant, dans cet environnement irénique, l'angélisme des aspirations va de pair avec une diabolisation de l'ennemi, les démocraties ayant besoin d'avoir des monstres en face d'elles (Saddam Hussein ou Milosevic) pour justifier leurs interventions.

- Il est également possible de constater que l'on se réfère en permanence au droit et au multilatéralisme, mais que l'on s'accommode en même temps de Guantanamo et du Kosovo. Ainsi, les mêmes commentateurs qui dénoncent l'unilatéralisme américain en Irak ont jadis justifié les soixante-dix-huit jours de bombardements sur la

Serbie (« une exception et non pas un précédent » selon Jacques Chirac).

- Toujours en référence au multilatéralisme, il est facile de constater que l'opportuniste prime pour des États qui ont fait leur une maxime qui ne saurait être réservée aux États-Unis par laquelle « on est multilatéraliste quand on le doit et unilatéraliste quand on le peut ». Ainsi le multilatéralisme est-il systématiquement invoqué comme une rhétorique et comme la solution collective aux problèmes du monde alors même qu'une observation basique permet de constater avec les règles d'engagement et la superposition de ces règles dans le cadre des opérations multinationales qu'il est avant tout source d'impuissance.

- La diplomatie préventive est l'une des traductions possibles du devoir de précaution, lequel a désormais valeur constitutionnelle. Cependant, ce devoir de précaution cesse de s'imposer quand un recours à la force pourrait être envisagé face à une menace potentielle. Alors qu'il est établi de longue date par les spécialistes des libertés publiques que la prévention est, par définition, plus liberticide que la répression, on préfère dans le domaine des relations internationales privilégier le traitement à froid d'une menace éloignée (la diplomatie préventive) sur l'intervention à chaud face à une menace imminente (l'action préemptive) ²¹.

- Dans une perspective plus philosophique, on constate à la fois une demande de retrait de l'État de la part d'une société civile émancipée par sa participation à des réseaux transnationaux échappant plus ou moins au contrôle public avec, dans le même temps, une demande accrue de sécurité.

B – Le nouveau cadre de réflexion

Ces tensions sont inévitables mais la résolution dialectique de ces paradoxes prendra obligatoirement beaucoup de temps. Dans l'intervalle, la multiplication de ces enjeux contradictoires contribue

²¹ Voir entre autres : Ariel Colonomos, *Le Paris de la Guerre – Guerre Préventive, Guerre Juste ?*, Paris, Denoël, 2008, 368 p. – Pour une vision plus nuancée de la guerre juste contemporaine, voir : Christian Nadeau et Julie Saada, *Guerre Juste, Guerre Injuste – Histoire, Théories et Critiques*, Paris, PUF, 2009, 153 p.

à amplifier la complexité prêtée à l'époque que nous vivons et nous impose donc de changer de référentiel pour échapper à cette « perversion anxiogène du langage stratégique ».

L'exemple des grilles d'analyse avec lesquelles furent abordés les conflits infraétatiques durant la décennie 90 est particulièrement explicite de cette nécessité de compléter la formulation de nouveaux concepts (ou de nouveaux logiciels) par la mise en œuvre de nouveaux systèmes d'exploitation. En effet, ce type de conflits n'avait jamais fait l'objet de recherches très poussées puisque l'on se concentrait alors sur les seules « vraies guerres » clausewitziennes, à savoir les conflits interétatiques. Parce que le principe de non-ingérence imposait de fermer les yeux sur les violences commises à l'intérieur des frontières d'États souverains et parce que le nationalisme, comme l'écrivait Eric Hobsbawm avait cessé d'être un programme de recherche pertinent, les violences intérieures avaient rarement été prises en considération par des internationalistes qui s'en tenaient encore à une stricte distinction entre l'interne et l'externe. Quand la communauté internationale s'autorisa un droit de regard et d'intervention dans ces conflits, il devint évident qu'il lui fallait se doter des instruments intellectuels adéquats pour les traiter. La tentation a alors été très forte d'utiliser les cadres d'analyse appliqués aux conflits interétatiques, comme par ailleurs on utilisait les instruments du maintien de la paix qui avaient été improvisés pour permettre à la communauté internationale d'intervenir dans les guerres entre États. Le dilemme de sécurité fut tout d'abord utilisé par Barry Posen dans un article publié en 1993 dans *Survival*²². Postulant que la disparition de structures étatiques correspond à la situation d'anarchie et de *self-help*, Posen considère avec Jervis que chaque État estime être pacifique, la menace venant systématiquement du voisin. Dans ces conditions, la duplicité prêtée à ce dernier justifie, comme chez Jervis, un recours à la force à titre préventif. Le modèle rationnel fut ensuite utilisé par Russel Hardin dans « *One for all : The Logic of Group Conflict* » publié en 1995²³. Dans cet ouvrage, l'auteur considérait que les intérêts individuels – en termes de richesse ou de pouvoir – étaient confortés par

²² Barry Posen, "The Security Dilemma and Ethnic Conflict", in *Survival*, vol.35 n°1, Printemps 1993.

²³ Russel Hardin, *One for all : the Logic of Group Conflict*, Princeton University Press, 1995.

l'adhésion à un groupe et que le recours à la violence pouvait surgir de manière contingente quand un groupe pouvait se sentir menacé. Enfin, la théorie des jeux et ses anticipations furent utilisées par James Fearon pour fournir une explication rationnelle à ces conflits qui, à l'époque, nous surprenait par leur degré de violence irrationnelle. Comme Posen, Fearon parlait de l'hypothèse d'une disparation des structures étatiques et d'une situation d'anarchie généralisée²⁴. Dans ces conditions, l'impossibilité pour la minorité de faire confiance au groupe majoritaire débouchait inévitablement sur un recours préventif à la violence, soit pour protéger les avantages de la majorité soit pour prévenir les atteintes aux droits de la minorité. Comme les instruments mis en œuvre par la communauté internationale durant cette période aboutirent à « l'échec lamentable » des opérations de maintien de la paix de la décennie 90 reconnu par le rapport Brahimi, ces approches empruntées au domaine des Relations internationales se révélèrent vite inadaptées pour prendre la mesure d'un phénomène inédit.

Cet exemple montre donc bien la nécessité de ne pas plaquer sur des circonstances nouvelles des références anciennes et qu'il ne suffit pas d'élaborer de nouveaux concepts pour prendre la mesure d'un monde nouveau si celui-ci est vu avec le même regard que celui porté sur le passé. Penser la sécurité de demain impose donc bien, *in fine*, de changer d'état d'esprit en abandonnant l'idée qu'il ne suffit pas de répondre aux problèmes d'hier pour anticiper ceux qui surgiront demain. À cet égard, deux évolutions majeures doivent être prises en considération.

En premier lieu, il convient de considérer le destinataire final de la sécurité. Dans l'ancien monde de la sécurité, l'État était ce destinataire ultime. Puisque l'on considérait que l'intérêt général n'était pas la sommation des intérêts particuliers, il était clair que la défense de l'entité supérieure était la meilleure garantie de sécurité pour les individus. Aujourd'hui, la prise en compte de la sécurité globale – et de son corollaire la sécurité humaine – impose d'admettre que l'État ne peut plus être considéré comme le destinataire final des politiques de sécurité et que l'homme est désormais cet enjeu ultime. Dès lors

²⁴ James Fearon, "Rationalist Explanations for War", in *International Organization*, vol. 49 n°3, Summer 1995, pp. 379-414.

que l'ingérence s'est imposée pour limiter les exactions d'États faillis, il est clair que la souveraineté n'est plus le référent suprême de l'action internationale et que l'homme cesse d'être cette quantité négligeable sacrifiée sur les champs de bataille ou livrée à elle-même par des bureaucraties corrompues. La guerre « zéro mort » et l'ingérence mais également la prise en compte des droits de l'homme et de l'environnement dans les critères de la sécurité globale attestent de cette transformation. Portée par des individus ou des associations privées, l'écologie incarne ainsi ce primat de l'homme sur l'État, lequel peut survivre dans un environnement pollué et ne s'est jamais montré très regardant sur les dommages qu'il pouvait lui-même causer à l'environnement.

En second lieu, il importe de s'interroger sur la répartition des rôles entre les différents protagonistes de la sécurité. Dans l'ancien monde de la sécurité, l'autorité publique était considérée comme le seul acteur compétent puisqu'il s'agissait avant tout de défendre l'État. Même en matière de sécurisation des intérêts économiques, l'État restait le principal maître d'œuvre. L'acteur principal de la sécurité était, sans que cela pose problème, le destinataire ultime des politiques qu'il mettait en œuvre. Dans le nouveau monde de la sécurité, de multiples acteurs peuvent prétendre jouer un rôle plus ou moins important. En matière humanitaire ou environnementale, les ONG ont montré de longue date non seulement leur capacité d'action, mais aussi leur influence majeure dans la détermination de l'Agenda de la communauté internationale. Parallèlement, l'opinion publique joue un rôle actif ou passif dans les processus décisionnels. Le fait que la politique étrangère soit désormais analysée avec les instruments des politiques publiques traduit bien cette influence de l'opinion publique sur les diplomaties qui ne peuvent plus être considérées comme la simple adaptation rationnelle aux problèmes de l'extérieur. Il est pareillement indispensable de prendre en considération le rôle des institutions internationales qui, via le multilatéralisme, impose un cadre contraignant aux États. Enfin, il est aisé d'observer que sur et autour des champs de bataille gravitent nombre d'individus qui ne portent aucun uniforme. Journalistes, mercenaires, djihadistes ou miliciens, voire touristes, sont autant d'acteurs *sovereignty free* qui interfèrent et perturbent le jeu des États.



Il ne suffit donc pas de parler de sécurité globale pour décrire le monde dans lequel nous vivons si nous le regardons toujours avec les lunettes du passé. Utiliser dans ces conditions de nouveaux concepts comme la sécurité globale – si tant est que ces concepts soient vraiment nouveaux, la sécurité globale remontant au début des années 80²⁵ – devient dès lors source d'incohérence puisque le continuum temporel et géographique de la sécurité liée à la défense efface la distinction fonctionnelle entre deux missions très différentes. Si l'on sécurise *ex ante* ses intérêts, on les défend *ex post* dès lors que cette sécurisation se révèle insuffisante. Armée, police ou sécurité civile peuvent agir de concert en amont ou en aval de la menace, mais, dans tous les cas de figure, les missions, les fonctions et les opérateurs au sein même de ces structures administratives demeurent différents.

Ces observations ne remettent nullement en cause la centralité de l'État dans l'organisation des dispositifs de sécurité et de défense. Le 11 septembre et la crise financière qui sévit depuis septembre 2008 ont bien évidemment détruit les illusions post-westphaliennes et replacé l'État au cœur de la sécurité globale. Comme Aron le constatait dans *Paix et Guerre entre les Nations*, seule la primauté du politique « permet de freiner l'ascension aux extrêmes, d'éviter que l'animosité n'explose en passion pure et en brutalité sans restriction »²⁶. Cependant, ce retour de l'État ne signifie nullement que l'État ne se trouve pas lui-même dans l'obligation de se réformer en profondeur. Or, comme le constatait Samy Cohen — un auteur que l'on ne peut guère soupçonner d'être sensible aux sirènes de la post-modernité — l'excès de souveraineté qui se manifeste à travers la conception d'un État intangible et de missions régaliennes immuables est « source d'immobilisme et d'inertie. On ne vit pas la fin des souverainetés, mais un trop-plein de souveraineté contre-productive

²⁵ À titre de comparaison, on peut noter qu'on plaçait 134 000 processeurs par puce électronique quand le concept de « sécurité globale » est apparue en 1982. Les processeurs les plus performants intègrent désormais plus de deux milliards de transistors par puce, ce qui relativise pour le moins la nouveauté que représenterait ce concept (voir sur ce point : Jean-Jacques Roche, « Pour une Meilleure Safety des Études de Sécurité », in *Les Cahiers de la Sécurité*, n°5, juillet-septembre 2008, pp 184-189).

²⁶ Raymond Aron, *Paix et Guerre entre les Nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1968, 8^e éd., p. 59.

parce que incapacitante. L'avenir des États est dans une forme de désouverainisation plus poussée à la mesure des défis qui leur sont adressés »²⁷. C'est donc moins le retrait de l'État qui est à craindre que son incapacité à se transformer et à se recomposer pour faire face aux nouveaux défis qui lui sont adressés. Mais, comme la bulle obligataire qui se renforce avec la crise financière que nous traversons pourrait, demain, entraîner la faillite d'États riches trop endettés²⁸, l'incapacité des structures bureaucratiques à remettre en cause les certitudes qui confortent leur pouvoir — comme l'idée selon laquelle, un État ne saurait faire faillite — constitue, à l'évidence, la faille par laquelle s'infiltreront les menaces mortelles de demain.

Jean-Jacques ROCHE

Jean-Jacques Roche est professeur de science politique à l'université Panthéon-Assas (Paris II) où il dirige l'Institut supérieur de l'armement et de la défense. Il est l'auteur du *Système international contemporain* publié et de *Relations Internationales* publié dans la collection *Manuel* des éditions L.G.D.J.

²⁷ Samy Cohen, *La Résistance des États – Les Démocraties face au Défi de la Mondialisation*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 241.

²⁸ « Un État riche peut-il faire faillite ? » in *Problèmes économiques*, 1^{er} avril 2009, n°2968.

L'histoire dans la réflexion stratégique

Jean-Christophe ROMER

« On a encore refait la dernière guerre ». Que de fois n'a-t-on pas entendu cette formule toute faite, souvent injuste, mais pas toujours ! Les plus grands stratèges et stratégistes de l'histoire ne se sont pas trompés et fondent le plus souvent leurs raisonnements en tirant les leçons du passé. Non pas tant en refaisant la bataille ou la guerre mais en cherchant à les replacer dans leur environnement et à en tirer les enseignements.

Il convient aussi de rappeler que, à l'instar des autres sciences humaines et sociales, l'histoire est, ou devrait être, l'un des outils essentiels de la critique, l'un des éléments conduisant à se poser constamment la question « pourquoi » sans laquelle il ne saurait y avoir de décision rationnelle en politique. L'histoire, en conduisant à réfléchir sur les faits passés et à prendre en compte le temps et son recul, a en particulier pour fonction d'éviter que ne se renouvellent les erreurs du passé. Pour ce faire, l'histoire ne doit pas hésiter à se faire critique voire autocritique et à s'insérer dans les champs de réflexion du politique.

Ces considérations générales s'appliquent naturellement à ce que l'on appelle souvent « l'histoire militaire », une histoire qui a été longtemps marquée — elle l'est de moins en moins — par une di-

mension narrative et descriptive qui, finalement et sous couvert d'une soi-disant « objectivité », n'apportait que peu à la réflexion.

Lorsque le ministre de la défense a créé, en 1994, le Centre d'études d'histoire de la défense (CEHD), l'une des ambitions de ce Centre a justement été de contribuer à sortir de son isolement la traditionnelle « histoire militaire » — on reviendra plus loin sur la pertinence de ce terme — afin d'intégrer l'histoire comme élément à part entière d'une réflexion sociale ou sociétale plus large et rassembler des efforts engagés dans ce sens quelque deux décennies plus tôt. Pour ce faire, « l'histoire militaire » dispose d'un précédent dont elle peut utilement tirer des leçons et qui a concerné l'histoire des relations internationales, autre outil indispensable pour penser aussi la défense en général et la stratégie en particulier¹.

Il y a une cinquantaine d'années, la politique étrangère dans sa dimension historique était limitée à ce que l'on désignait alors sous le terme d'« histoire diplomatique », une histoire essentiellement narrative, énumérant les rencontres entre hommes d'État ou diplomates. Sous l'impulsion de personnalités telles Pierre Renouvin, Jean-Baptiste Duroselle puis René Girault, Raymond Poidevin, etc., cette histoire diplomatique traditionnelle s'est faite plus analytique faisant appel à d'autres disciplines et s'est transformée en une histoire des relations internationales qui n'hésitait plus à s'inscrire dans le temps long notamment celui des « forces profondes », à se lancer dans la conceptualisation et la théorisation de ses réflexions jusqu' alors bannies de la recherche.

Cette approche nouvelle de l'histoire va aussi et surtout s'intéresser aux perceptions, aux représentations, à cet imaginaire tellement indissociable des relations internationales. C'est dans ce sens que, entre autres, l'on peut constater l'existence d'une proximité naturelle et évidente entre les relations internationales et l'élaboration d'une politique de défense ou d'un concept stratégique, naturellement déterminée par l'image que l'on se fait de l'autre, dans une dimension tant synchronique que diachronique.

¹ Voir par exemple M. VAÏSSE, « Stratégie et relations internationales. Bilan historiographique (1964-1984) ». *Relations internationales*, n° 41, printemps 1985, p. 59-78.

Ceci pourra aller à l'encontre de certaines conceptions bien ancrées de l'histoire qui visent trop souvent à faire un amalgame entre histoire et mémoire, notamment dans le domaine de la défense. Trop souvent, en effet, l'histoire a été conçue pour rassurer alors que son véritable objectif est bien celui de faire réfléchir, de s'interroger sur la pertinence de l'action en cours, en un mot, d'inquiéter. L'histoire, par sa référence permanente aux actions mais aussi aux pensées passées, doit d'abord avoir pour fonction d'ébranler les certitudes acquises. La distinction n'est ni neuve ni originale, mais mérite d'être souvent rappelée, la fonction première de la mémoire est bien de rassembler et de rassurer. Elle ne saurait tolérer la critique car c'est elle qui doit, aussi, contribuer à fixer les mythes nécessaires aux États car fondateurs d'identité nationale.

À côté de la mémoire, l'histoire est par essence relative, provisoire et reflet de l'époque à laquelle elle est écrite. Objectif d'universitaire, sans doute, mais qui concerne tout autant le décideur car si celui-ci a naturellement besoin d'une mémoire institutionnelle, il doit aussi prendre en compte l'analyse d'un passé plus ou moins lointain comme facteur supplémentaire de rationalisation de son action.

Les ministres de la défense successifs, depuis des décennies, ont ainsi pu légitimement affirmer la nécessité d'une diversification de l'information du décideur : à l'information immédiate doivent s'ajouter des études de fond permettant d'identifier les questions et de leur donner un éclairage nouveau². L'histoire se situe au cœur de cette problématique car s'il est indispensable de connaître et de comprendre le présent pour penser l'avenir, la connaissance du passé est indispensable pour penser à la fois le présent et l'avenir.

À force d'user de litotes — ou d'américanismes édulcorants — destinés à rassurer le grand public via les médias, n'existe-t-il pas un risque d'auto-intoxication, d'autoconditionnement débouchant sur une stérilisation de la pensée ? L'histoire peut ainsi servir à rouvrir les yeux, quitte à conduire à des réveils désagréables en rappelant que la poudre, par exemple, a déjà été inventée.

² Dernier exemple en date, *Défense et sécurité nationale : Le Livre blanc*, O. Jacob-Documentation française, 2008, pp. 66, 189, 307.

Ainsi en 1999, certains ont légitimement regretté que le terme de « frappes aériennes » se soit substitué à celui de « bombardement » dans le conflit du Kosovo. Une observation de même type avait déjà été effectuée quelque 35 ans plus tôt, lorsque la France adopte le terme de « force de frappe » pour qualifier son armement nucléaire. Cette formulation avait, à l'époque, suscité un certain agacement de la part de l'un des principaux théoriciens de cette arme. Le général Beaufre, déjà cité, s'était en effet insurgé contre le terme de force de frappe, traduction trop littérale de l'anglais *striking force* lui préférant la formule plus précise de « force d'attaque ou d'offensive »³.

À l'inverse, des mots sont parfois employés pour amplifier la nature de l'action engagée. On peut en effet se demander si, depuis le 11 septembre 2001, les États-Unis — et le monde — sont effectivement en « guerre ».

Cette date constitue-t-elle d'ailleurs cet « événement monstre » faisant entrer — malgré lui, le plus souvent — le monde dans une ère nouvelle⁴ ? Ou bien est-elle un « simple » accélérateur de tendance dont le moment-clé serait plutôt le 9 novembre 1989. Était-il si inattendu ? Y a-t-il eu des précédents qui permettent de l'expliquer et d'en tirer des conséquences autres que sur le très court terme et pour le service d'une politique particulière ?

Là encore, si l'histoire ne saurait prétendre apporter de réponse unique et définitive, elle permet de replacer l'événement dans son contexte, quitte à le relativiser, permettant alors de prendre des décisions mieux adaptées à sa nature réelle sans oublier qu'il n'existe pas d'histoire « objective » et que l'on n'écrit jamais que l'histoire de son temps.

C'est dans cet esprit qu'il s'agit de rénover l'histoire militaire pour la faire passer à une histoire de la défense... qui sous-tende une analyse pluridisciplinaire intégrant l'ensemble du champ de réflexion des sciences humaines et sociales pour s'engager dans ceux du politique, de la théorisation, de la conceptualisation. Ou, pour reprendre ce récent conseil d'un officier général aux historiens : « *ne*

³ A. Beaufre, *op. cit.* p. 68.

⁴ P. Nora, « L'événement monstre », *Communication*, vol. 18, T. 18, 1972, p. 162-172. On citera la première phrase de cet article : « *Les mass media ont désormais le monopole de l'histoire* ».

pas simplifier le compliqué » mais tenir compte de l'incertitude propre à l'action sans estomper « *la vraie nature de la guerre* »⁵.

Jean Christophe ROMER

Jean-Christophe Romer est professeur des universités à l'IEP de Strasbourg et directeur du Centre d'études d'histoire de la défense, ancien auditeur du CHEAr. Il est spécialiste de géopolitique, de stratégie, de sécurité et de politique étrangère européenne et notamment des questions russes (soviétiques) et est-européennes. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur ces sujets.

⁵ V. Desportes, *Décider dans l'incertitude*, Paris, Economica, 2004, p. 41-51.

Le projet CID 2010 : « de quoi s'agit-il » ?

Pascal VALENTIN

Si notre défense a subi des évolutions majeures au cours du XX^e siècle, elle se trouve aujourd'hui confrontée à un nouveau défi : celui de mener une nouvelle transformation plus que jamais dictée par l'efficacité et le temps « court », dont nos élites militaires sont et seront des acteurs déterminants. Nous devons nous y préparer.

Pour reprendre cette formule appréciée du maréchal Foch et empruntée au général Von Verdy du Vernois¹ : « De quoi s'agit-il » ? Où en sommes-nous après environ cent trente années de formation des élites militaires françaises ? Vers quel enseignement faut-il évoluer pour que le haut responsable militaire soit « à la hauteur de la situation » dans l'environnement incertain et complexe que nous connaissons ? C'est à ces questions que le projet CID 2010 entend répondre.

130 ANNÉES DE FORMATION DES ÉLITES MILITAIRES

La prise de conscience de la nécessité de former de manière structurée nos élites militaires apparaît au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle dans un écrit du lieutenant général des armées du Roi, Pierre de Bourcet, qui dépeint les fondements de l'organisation d'un

¹ L'un des principaux conseillers du stratège prussien Von Moltke (1832 – 1910).

corps destiné à alimenter les états-majors des armées en campagne. Il deviendra en 1766 directeur des Cours supérieurs de guerre².

Mais la véritable origine de l'École supérieure de guerre remonte au printemps 1880³ avec son installation aux Invalides, puis son transfert à l'École militaire, à peine deux années plus tard. Un certain lieutenant-colonel Foch s'y verra confier en 1896 la chaire d'histoire, de stratégie et de tactique générale et y mûrira ses fameux principes de la guerre⁴.

À la sortie du premier conflit mondial, l'École supérieure de guerre s'ouvre progressivement à d'autres domaines moins traditionnels comme l'aspect aéroterrestre des opérations, la logistique, le poids de l'économie dans la guerre ou l'engagement des populations. C'est également à cette époque que l'on s'intéresse au développement de la personnalité et de l'esprit de décision des stagiaires. L'École supérieure de guerre est rejointe par ses homologues de la marine et de l'armée de l'air, respectivement en 1921 et 1934⁵.

Si la période 1947-1962 oriente ces différents enseignements vers l'étude des guerres de décolonisation et les guérillas, ceux-ci sont influencés entre 1963 et 1970 par le fait nucléaire, avec un tropisme vers l'Otan jusqu'en 1967. Sans jamais abandonner la culture générale ou l'étude du combat classique, les formations intègrent progressivement de nouveaux domaines comme l'humanitaire, le maintien de la paix ou la lutte contre le terrorisme.

C'est au milieu des années 70 que l'on s'intéresse véritablement à l'environnement général de la défense. Pour mieux l'appréhender, les enseignements prennent davantage en compte les principes et les règles de la guerre, l'évolution de la pensée militaire et ses dimensions sociologique, économique et politique. C'est à cette époque qu'apparaissent les disciplines liées à la prospective et au management.

² À la veille de la Révolution, le corps des officiers d'état-major comprendra 19 colonels, 24 lieutenants-colonels et 25 capitaines.

³ La loi du 20 mars 1880 organise le service d'état-major assuré par des officiers de toutes armes. Elle s'inscrit dans le cadre de la réorganisation de l'état-major décidée après les défaites de 1870-1871.

⁴ Ce premier ouvrage du maréchal Foch sera édité en 1903, soit quatre années avant qu'il ne devienne lui-même commandant de l'École supérieure de guerre.

⁵ L'école supérieure de la gendarmerie nationale ouvre également ses portes à l'École militaire en 1982.

L'évolution majeure de la formation de nos élites militaires intervient à l'issue de la première guerre du Golfe, avec la création en 1993 du Collège interarmées de défense (CID), en remplacement des Écoles supérieures de guerre des trois armées et de la gendarmerie et du Cours spécial interarmées (CSI)⁶.

Ainsi, de l'école d'état-major imaginée par Pierre de Bourcet au Collège interarmées de défense, les évolutions ont été nombreuses. Elles ont été bien souvent guidées par les leçons tirées des principaux conflits auxquels nous avons participé et par des évolutions politiques majeures.

Si l'on imagine aisément que d'autres évolutions surviendront, la nature même du chef militaire et sa spécificité devront toujours être prises en compte.

FAUT-IL FORMER DES « CHEFS DE GUERRE » OU DES « MANAGERS » ?

En effet, l'on peut se demander si, finalement, les qualités requises pour être un commandant d'opération, un haut responsable du ministère de la défense ou un chef d'entreprise, ne sont pas similaires, tant les environnements et les contraintes qui sont les leurs sont aujourd'hui aussi complexes qu'évolutifs. Après tout, ne doivent-ils pas tous faire preuve d'adaptabilité, être capables de développer une stratégie tournée vers la décision et l'action, et faire preuve de ce que l'on appelle l'intelligence de situation ?

Nous ne nous étendrons pas sur ce débat bien connu, mais soulignons que le haut responsable militaire reste celui qui doit être capable de prendre des décisions qui s'inscrivent dans le temps « court » opérationnel, le moyen terme de la planification ou le temps « long » de la transformation, et qui engagent directement ou indirectement la sécurité de notre pays.

Dans le cas de l'Afghanistan, où nos forces sont déployées depuis le début des années 2000, n'avons-nous pas été conduits à repenser ou adapter notre organisation, nos procédures, nos équipements et la

⁶ D'une durée de quatre mois environ, le CSI était suivi par les stagiaires au sortir de leurs Écoles de guerre respectives.

formation de notre personnel, pour préserver notre capacité à combattre efficacement ?

Dans un autre registre, la révision générale des politiques publiques (RGPP) et le *Livre blanc* engendrent des évolutions majeures des structures et du format de notre défense (mise en place de la nouvelle carte militaire, mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance du ministère, etc.). Les hauts responsables militaires auront pour défi de préparer et mettre en œuvre ces réformes⁷ avec comme redoutable exigence de concilier efficience et efficacité opérationnelle.

C'est bien sûr les fronts opérationnel et organisationnel que l'action des grands responsables militaires est appelée à s'inscrire, et pour de nombreuses années. Les batailles que nous nous apprêtons à mener seront essentielles car elles engageront la capacité de nos armées à remplir leurs missions dans un environnement incertain et évolutif. Le CID doit contribuer à la préparation de ce futur dans lequel l'adaptabilité et l'aptitude à penser pour agir seront les maîtres mots.

L'AMBITION DU PROJET CID 2010

Aujourd'hui, le CID forme en un an le corps de direction des armées et de la gendarmerie. Il accueille chaque année plus de 340 stagiaires, dont environ un tiers d'entre eux provient de 74 pays. À cet égard, le CID est probablement l'une des écoles qui accueillent le plus de stagiaires internationaux au monde, ce qui en fait un outil d'influence majeur au service de notre pays. Depuis peu, il est également chargé d'identifier chaque année et pour la première fois dans un milieu interarmées, les officiers « haut potentiel » des armées.

⁷ La Mission pour la coordination des restructurations (MCR) suit pas moins de 31 projets au sein du ministère.

Un projet pédagogique remanié

Pour que les stagiaires soient au rendez-vous des défis qui attendent nos armées et notre défense dans les dix à quinze années qui viennent⁸, il importe tout d'abord que l'enseignement du CID continue de leur apporter les connaissances et les savoir-faire nécessaires au chef militaire susceptible d'exercer des postes de commandement de haut niveau. Il s'agit dans le principe d'enseigner les disciplines traditionnelles de « l'École de guerre » comme l'art du commandement, la stratégie et la géopolitique. Cet enseignement, qui laisse également une large part à l'enseignement opérationnel, est tourné vers la réflexion, la décision et l'action.

L'enseignement du CID doit également développer chez nos futures élites militaires une perception collective des enjeux et des missions de défense et leur environnement. Ainsi, l'acquisition progressive de la connaissance des armées, de l'interarmées, du ministère de la défense et de son environnement interministériel et international⁹, ainsi que des savoirs indispensables à l'appréhension des disciplines liées au management de la défense occuperont une place centrale dans le projet pédagogique du CID. Les stagiaires auront également l'occasion de consolider leurs connaissances dans le cadre de problématiques nationales (nucléaires, témoignages des grands responsables du ministère de la défense, armement, etc.).

Enfin, pour améliorer l'adaptabilité des stagiaires à leurs futurs emplois, une phase dédiée de cinq semaines sera mise en place pour qu'ils puissent approfondir leurs connaissances et leurs savoir-faire dans des domaines correspondant à leur dominante de carrière (opérations, relations internationales et préparation de l'avenir). Résolument pratique, cette séquence d'approfondissement permettra à une majorité de stagiaires de travailler en prise directe avec l'environnement du CID, qu'il soit institutionnel (état-major, directions du ministère de la défense, etc.), ou même privé.

⁸ Les stagiaires du CID ont en moyenne 36 ans et se situent en majorité en milieu de carrière.

⁹ Dans ce domaine, le projet pédagogique du CID prendra en compte les conséquences de notre participation pleine et entière dans l'Otan.

Une pédagogie résolument participative

Pour que l'enseignement du CID soit plus efficace, il a été décidé de laisser davantage de place à la réflexion personnelle et à une pédagogie plus participative. Bénéficiant d'un volume de temps d'étude accru, les stagiaires devront, en temps contraint, s'approprier et répondre à des problématiques devant leurs pairs sous la conduite de leurs cadres professeurs. Ils deviendront ainsi de véritables acteurs (et non des spectateurs) de leur formation dans des domaines qui constitueront leur environnement dès leur sortie du CID. Ce principe sera également retenu pour l'enseignement opérationnel qui s'appuiera encore plus sur l'histoire militaire et fera pour la première fois appel à des *staff ride*¹⁰.

Ainsi, et c'est une évolution importante, le projet CID 2010 apporte une différenciation nette entre formation et ouverture, ainsi qu'une implication plus marquée des stagiaires et des cadres professeurs, grâce à un accroissement du travail et de l'approfondissement personnels. À cet égard, ce nouveau projet pédagogique confèrera aux cadres professeurs, dont le nombre sera accru, un rôle qu'ils avaient perdu depuis de nombreuses années : aux fonctions d'encadrant et d'acteur majeur du processus d'évaluation des officiers « haut potentiel » des armées, viendra s'ajouter une véritable responsabilité en matière d'enseignement¹¹.

L'ambition du projet CID 2010 est donc d'apporter à l'officier stagiaire une formation intellectuelle et morale fondée sur l'acquisition d'un savoir historique et lui assurant une aptitude à raisonner et à décider vite. On retrouve ici un enseignement important du maréchal Foch (qui a donné son nom à l'actuelle promotion du CID), délivré dès le premier chapitre de ses *Principes de la guerre* : « Apprenez à penser ».

¹⁰ Le *staff ride* consiste à tirer sur le terrain les leçons de grandes opérations du passé pour étudier certaines problématiques actuelles (*leadership*, interarmées, planification en coalition, etc.).

¹¹ En effet, le cadre professeur du CID participera à la conception de certains cours et jouera un rôle clé de tuteur pour la majorité des cours.

Le projet CID 2010 s'inscrit parfaitement dans le cadre de la réforme de l'enseignement militaire supérieur

Pour être totalement pertinent, le projet CID 2010 doit s'inscrire dans le cadre plus général de l'enseignement militaire supérieur. Il doit pour cela être compatible avec les objectifs fixés par le chef d'état-major des armées en matière de cohérence du continuum de la formation des officiers des forces armées françaises. Beaucoup reste à accomplir pour créer une véritable synergie entre les formations dispensées par les différentes armées, afin que nos officiers soient à la fois mieux formés et de manière efficiente.

C'est tout l'intérêt de la réforme de l'enseignement militaire supérieur fondée sur le triptyque Recherche-Formation-Documentation qui sera mise en place à compter de l'été 2009. Le CID pourra y trouver un soutien précieux dans le cadre de la formation grâce à la contribution des enseignants chercheurs appartenant à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) et grâce à une documentation de qualité fournie par le nouveau Centre de documentation de l'École militaire (CDEM). En retour, la cohabitation au sein d'une même entité sur le site de l'École militaire d'organismes de formation comme le CID ou le CHEM ne pourra être que très bénéfique au développement d'une pensée stratégique militaire riche et innovante que nos autorités appellent de leurs vœux.

Partie intégrante de cette réforme, le projet CID 2010 est placé sur de bons rails. Pour autant, trois pistes peuvent être envisagées pour lui donner sa pleine cohérence.

COMMENT FAIRE ENCORE MIEUX ?

En premier lieu, si la diversité des profils et des nationalités qui composent les promotions du CID constitue une richesse que beaucoup d'écoles de guerre nous envient, elle est également source d'hétérogénéité. Force est de constater que cette hétérogénéité n'est pas toujours compatible avec les objectifs de qualité et de cohérence qui sont fixés au CID en matière d'enseignement. Aussi, une diminution progressive du volume des promotions du CID apparaît-elle hautement souhaitable au cours des années à venir.

Un autre axe de progrès concerne une ouverture accrue du CID vers ses homologues européens. En particulier, un rapprochement des enseignements délivrés par le CID et ses homologues allemand, britannique, espagnol et italien¹², contribuerait efficacement au développement de la politique européenne de sécurité et de défense. Cette coopération est appelée à se renforcer compte tenu des similitudes des différents objectifs pédagogiques et des environnements dans lesquels ces écoles évoluent (opérations menées en commun, contraintes financières, évolutions des formats, etc.).

Enfin, comme nous venons de le voir, le collège interarmées de défense est le fruit d'un riche héritage vieux de cent trente années. Seize ans environ après sa création, cette appellation n'est toujours pas parvenue à remplacer dans les esprits l'« École de guerre ». C'est probablement parce qu'elle n'illustre pas suffisamment la spécificité de la place de nos armées dans notre société. Comme l'écrivait un ancien stagiaire du CID¹³, « en des temps où la rupture est devenue un mode d'action finalement très conformiste, n'y aurait-il pas une vraie originalité à proposer de renouer avec une continuité historique » ?



De nombreuses années après la naissance de l'École supérieure de guerre, le projet CID 2010 répond à une double nécessité. Celle tout d'abord de préparer nos futures élites militaires à l'exercice exigeant des responsabilités de chef militaire : celui qui, de tous temps, a dû décider et agir dans l'incertitude, au prix de vies humaines. Celle également de préparer ces officiers aux importantes responsabilités qui les attendent pour que notre défense soit à la hauteur des défis organisationnels, opérationnels et pour ne pas dire existentiels qu'elle rencontrera.

Le parcours de « l'École de guerre » qui, tout au long de ses cent trente années d'existence, a accueilli sur ses bancs des militaires et des hommes d'État illustres doit nous rendre non seulement hum-

¹² Il s'agit de la Führungsacademie de Hambourg, du JSCSC de Watchfield, de l'ESFAS de Madrid et de l'IISMI de Rome.

¹³ Lieutenant-colonel Meunier (15^e promotion) : « Il faut redonner son nom à l'École de guerre ».

bles, mais aussi confiants : confiants dans l'individu et dans sa capacité comme le disait Henri Bergson « à agir en homme de pensée et penser en homme d'action ».

Général Pascal VALENTIN

Le général de brigade aérienne Pascal Valentin est ancien auditeur du Centre des hautes études militaires et de l'IHEDN. Il a commandé la Base aérienne 105 d'Evreux. Il a été adjoint du chef du cabinet militaire du Premier ministre et depuis juin 2008 est directeur de l'enseignement du CID.

L'héritage de la pensée militaire française

Hervé COUTAU-BÉGARIE

2009 marque le 70^e anniversaire du lancement de la *Revue des questions de défense nationale*, devenue *Revue de Défense nationale* lors de la relance après la guerre, puis *Défense nationale* en 1973, et enfin, plus récemment, *Défense nationale et sécurité collective*. Il est juste d'en fêter l'anniversaire tant la revue a été au cœur du débat stratégique français durant cette décennie, avec, bien évidemment, des oscillations, certains diraient des cycles, nettement perceptibles. Débat parfois intense et polémique, comme sous la IV^e République et aux premiers temps de la V^e République, lorsqu'on s'affrontait pour ou contre l'arme nucléaire, dans le « grand débat » dominé par les divergences entre Raymond Aron et le général Gallois¹ ; parfois plus atone lorsque les questions de défense intéressaient moins ou qu'un consensus relatif régnait, toujours fragile et à la merci d'une exploitation politique : par exemple, la controverse, quelque peu excessive, autour de la notion de dissuasion concertée sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, dénoncée avec virulence par les gardiens de l'orthodoxie gaullienne. Le débat a pu prendre naissance dans les colonnes même de la revue, par exemple lors de la création de la force d'action rapide en 1984, avec un article retentissant du

¹ Maintenant bien connues grâce aux travaux majeurs de Christian Malis, *Raymond Aron et le débat stratégique français 1936-1966*, Paris, ISC-Économica, 2005 ; *Le Général Gallois*, Paris, L'Âge d'homme, 2009. Ces deux ouvrages sont fondés sur les très riches archives personnelles de Raymond Aron et du général Gallois.

général Poirier, « *La greffe* ». Les adversaires du projet voulurent y répondre et un article du général Valentin, ancien commandant de la 1^{ère} Armée, était déjà prévu, mais il fut réduit au silence par les manœuvres du cabinet du ministre, puisque le débat stratégique a toujours été, en France, en liberté surveillée, avec des variations significatives entre les ministres. Certains plutôt bienveillants ou tout simplement indifférents, d'autres beaucoup plus interventionnistes. La haute hiérarchie militaire s'en est parfois mêlée, par exemple pour briser la discussion naissante autour du livre magistral de Guy Brossollet, *Essai sur la non-bataille* (1976).

Néanmoins, dans l'ensemble, a subsisté un espace de liberté suffisant pour permettre un authentique débat. La censure n'est, le plus souvent, qu'un alibi commode qui dispense d'écrire ceux qui n'en ont qu'une envie très modérée. Par principe, les inactifs sont plus nombreux que les actifs, au royaume de l'écriture. Mais il en reste néanmoins assez qui sont prêts à prendre la plume pour alimenter un débat.

L'âge d'or a indiscutablement correspondu à la IV^e République, de la renaissance de la revue à la fin des années 1950. Dans une période troublée, dominée par la guerre d'Indochine puis la guerre d'Algérie, mais aussi dans une période de croissance et de reconstruction où tout paraissait possible, les armées entreprenaient elles aussi de se reconstruire et refusaient de succomber à un conformisme mou, comme elles l'avaient fait après la victoire de 1918. L'arme atomique fascina immédiatement et c'est probablement dans les colonnes de cette revue que parut la première analyse de fond inaugurant la stratégie nucléaire, avec les « Aperçus sur la bombe atomique » publiés par l'amiral Castex dans la livraison d'octobre 1945², bien avant le livre célèbre de Bernard Brodie, *The Absolute Weapon*. Dans les années 1950, les colonels Ailleret et Gallois prirent les relais.

La guerre d'Indochine entraîna très tôt un intérêt marqué pour la guerre révolutionnaire, les officiers français furent parmi les pre-

² Repris dans Amiral Castex, *Théories stratégiques*, édition définitive, 7 vol., Paris, ISC-Économica, 1997, tome VII.

miers en Occident à lire Mao et à essayer de le comprendre³. Avec des résultats réels : cette nouvelle génération de l'école française de contre-insurrection, est dominée par quelques grands noms, dont les œuvres contiennent encore beaucoup d'éléments utilisables : Trinquier, Lacheroy, Ximénès... auxquels on rajoute maintenant inévitablement Galula, qui publia aux États-Unis, après la fin de la guerre d'Algérie.

Le grand débat s'acheva après la mise en œuvre, par le général de Gaulle revenu au pouvoir, d'une politique sans faiblesse, dominée par le désir de doter la France d'un armement nucléaire indépendant : contre les sarcasmes sur la « bombinette » de l'école atlantiste conduite par Raymond Aron, les « quatre généraux de l'apocalypse » : Ailleret, Beaufre, Gallois, Poirier furent capables de transformer un projet politique en doctrine stratégique cohérente et crédible : des concepts comme ceux du pouvoir égalisateur de l'atome, de la dissuasion proportionnelle, puis des trois cercles ont progressivement été structurés jusqu'à devenir une stratégie déclaratoire, dont tant les États-Unis que l'Union soviétique ont fini par admettre la cohérence, malgré leur opposition initiale. Il faudrait réunir dans un numéro spécial certaines de ces contributions, ainsi que celles d'autres auteurs moins connus et aujourd'hui oubliés, mais qui, en leur temps, ont contribué à animer le débat stratégique.

À partir des années 1970, le grand débat n'était plus et on a souvent eu l'impression d'une banalisation de la pensée stratégique en France, comme si le modèle gaullien, unanimement admis après l'élection de François Mitterrand en 1981, dispensait de tout effort supplémentaire. Il y a pourtant eu des tentatives. En 1972, Michel Debré créait la Fondation pour les études de défense nationale, chargée de stimuler le débat stratégique. Elle y réussit plus ou moins jusqu'à ce qu'un ministre mette un terme à son existence, au printemps 1993, pour de basses raisons de règlement de compte, le président Pierre Dabiez étant devenu *persona non grata*. Les organismes qui ont succédé à la FEDN défunte ont eu une histoire cahotique et ils n'ont pas retrouvé son rayonnement relatif. Les centres de recherche universitaires qui s'étaient mis en place dans la foulée

³ Français Géré, *La Guerre psychologique*, Paris, ISC-Économica, 1996.

du grand débat, en 1969 à Montpellier (le Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale d'André Martel) et à Paris (le Centre d'étude des politiques de défense de Pierre Dabezies), n'ont jamais réussi à atteindre la taille critique et, surtout, à s'inscrire dans la durée. C'est l'un des grands problèmes de la recherche stratégique française que cette instabilité institutionnelle qui contraste si péniblement avec la pérennité des institutions homologues outre-Manche.

Aujourd'hui, il existe de multiples centres, très émiettés et à la production très faible. Quant aux « grands » instituts de relations internationales, ils n'accordent qu'une attention relative à la défense et ne peuvent guère jouer le rôle fédérateur ou moteur que l'on pourrait attendre d'eux⁴.

La tentation serait dès lors forte de conclure à une anémie de la pensée stratégique française, qui n'aurait jamais su s'institutionnaliser, ni remplacer les maîtres disparus les uns après les autres, le général Beaufre dès 1975, Raymond Aron en 1984, les généraux Gallois et Poirier restent les seuls survivants, Gallois étant le doyen des stratégestes français, toujours actif à 98 ans. C'est à la fois vrai et faux. Il est vrai que nos grands anciens ont bénéficié d'une aura internationale qu'aucun de leurs successeurs ne peut prétendre approcher. Loin d'être un « stratège inconnu », Castex était l'auteur naval le plus célèbre de son époque, ses *Théories stratégiques* (5 volumes, 2 764 pages) ont été intégralement traduites en espagnol et en japonais, partiellement en anglais, en allemand, en serbo-croate, en russe. Le général Beaufre était connu dans le monde entier, sa trilogie *Introduction à la stratégie, Dissuasion et stratégie, Stratégie de l'action* a été intégralement traduite en italien, en anglais, en allemand, en espagnol, partiellement en suédois, en portugais, en grec, en serbo-croate, en polonais, en roumain. La mauvaise querelle que lui a cherchée Raymond Aron, à propos de son livre sur *La Guerre révolutionnaire* (1972), est plutôt à ranger dans la catégorie des règlements de comptes entre esprits supérieurs. Il reste au-

⁴ Cf. Hervé Coutau-Bégarie, « La recherche stratégique en France », *Annuaire français des relations internationales*, tome I, 2000. Ce bilan aurait besoin d'une mise à jour, mais les grandes lignes restent valables.

jourd'hui une lecture conseillée et même obligée pour qui veut sérieusement s'initier à la stratégie. Le général Gallois, dont la pensée est beaucoup moins dogmatique qu'on ne le croit souvent, a été traduit en anglais et commenté dans plusieurs pays. L'œuvre du général Poirier, difficile d'accès, donc difficile à traduire, a néanmoins bénéficié d'une attention soutenue de la part des milieux qui comptent : l'Académie militaire Vorochilov l'a invité à parler devant ses stagiaires, honneur exceptionnel pour un auteur occidental à l'époque de la guerre froide. Si Guy Brossollet n'a guère été prophète dans son pays, son fulgurant essai a été traduit en finnois et en serbo-croate (deux pays particulièrement exposés à la menace soviétique et intéressés par ce modèle alternatif correspondant mieux à leurs moyens). Il a inspiré en Allemagne l'école de la *defensive Verteidigung* de Horst Afelhdtd. Le modèle de la FAR a été étudié et recopié dans d'autres pays... Les Français s'imaginent trop souvent que le monde ne pense plus qu'en anglais, c'est vrai dans une large mesure, mais il reste encore, ici et là, des élites francophones (et même francophiles) qui sont heureuses d'échapper à cette emprise exclusive des États-Unis. La dernière traduction de Beaufre est récente (au Brésil, en 2000), les études sur Castex se multiplient dans le monde anglo-saxon.

Il y a là un vecteur d'influence que nous n'utilisons pas assez. N'est-il pas saugrenu de constater que le livre d'Ambroise Baudry, *La Bataille décisive* (1914), l'un des chefs-d'œuvre de la tactique navale théorique, est tombé dans l'oubli le plus complet en France, alors que sa traduction anglaise est restée longtemps disponible et a inspiré le livre classique du commandant Wayne Hughes, *Fleet Tactics* ? De même, la traduction anglaise des *Transformations de la guerre* du général Colin a eu beaucoup plus de succès que l'original français, qui n'a pas été réédité entre 1937 et 1989. On pourrait donner d'autres exemples. On parle beaucoup de stratégie d'influence ou de diplomatie de défense, concept au demeurant discutables, car flous, voilà de bons exemples de stratégie d'influence en friche. Les idées ne coûtent pas cher, elles peuvent rapporter si l'on est capable de les entretenir en un véritable courant et d'approvisionner un débat. Ce n'est pas impossible, il suffit simplement de le vouloir, mais tant le pouvoir politique que la hiérarchie militaire semblent avoir du

mal à comprendre l'intérêt d'une recherche stratégique fondamentale, non dirigée vers les feux de l'actualité, mais centrée sur les concepts, les principes et les méthodes.

Nous sommes les héritiers d'une lignée très ancienne et très riche : ce sont les Français qui ont inventé la science de la tactique avec des auteurs comme Billon et Folard ; la science de l'état-major avec le maréchal de Puységur ; la science de la tactique navale avec le Père Hoste et Bigot de Morogues ; la science de la petite guerre avec le chevalier de La Croix et le colonel de Grandmaison ; les Français ont été au premier plan de la science stratégique depuis les esquisses de Guibert jusqu'à Castex.

Cela revient-il à dire que nous serions des héritiers indignes ? On peut en débattre. Il est faux de parler d'anémie du débat stratégique français. Même si aucune institution n'atteint véritablement la taille critique à l'échelle internationale, il existe un grand nombre de chercheurs dont certains sont de très haut niveau et peuvent rivaliser avec n'importe lequel de leurs homologues anglo-saxons. Tant civils que militaires publient beaucoup, certes de manière très dispersée, mais l'observateur qui daigne faire un léger effort peut aisément accéder à l'essentiel de la production et constater que celle-ci n'est pas indigne de l'héritage qu'elle a reçu. On n'a jamais publié autant de thèses de haute volée (Martin Motte, Christian Malis, Michel Goya, Benoît Durieux, Michel Grintchenko, Jérôme de Lespinois, Sandrine Picaud-Monnerat, Philippe Vial, etc.). On constate un renouveau de la pensée militaire (général Desportes, général Hubin, général Yakovleff, lieutenant-colonel Paul Haeri, etc.). On assiste à des colloques de très haute tenue (par exemple ceux organisés aux Écoles de Coëtquidan sur Clausewitz⁵ et, tout récemment, sur la guerre irrégulière⁶).

⁵ Laure Bardiès et Martin Motte, *De la guerre ? Clausewitz et la pensée stratégique contemporaine*, ISC-Économica, 2008.

⁶ Le projet sur la guerre irrégulière a été lancé au printemps 2008 pour un colloque prévu en mai 2009. On a suggéré d'élargir la recherche et de faire précéder le colloque par un certain nombre d'ateliers. En quelques mois, ont ainsi été organisées une journée d'étude sur la violence à l'EHESS, une journée d'étude sur puissance aérienne et irrégularité au CESA, une journée d'étude sur l'irrégularité de la guerre sur mer tandis que la Commission Française d'Histoire Militaire publiait un numéro de la *Revue Internationale d'Histoire Militaire* sur la petite guerre (n° 85/2009) et l'Institut de Stratégie Comparée publiait un numéro spécial de *Stratégie*, « Stratégies irrégulières » (n° 93-94-95-

Il reste à espérer que les mutations institutionnelles en cours (avec la création de l'Institut de recherches stratégiques de l'École militaire et la montée en puissance de la Fondation Saint-Cyr en attendant la réorganisation d'ensemble de l'enseignement militaire supérieur) permettront de mieux fédérer les chercheurs souvent isolés et de leur rendre ainsi la résonance internationale qu'ils n'auraient jamais dû perdre.

Hervé COUTAU-BÉGARIE

Hervé Coutau-Bégarie est directeur d'études à l'École pratique des hautes études, directeur du cours d'introduction à la stratégie au Collège interarmées de défense, président de l'Institut de stratégie comparée et de la Commission française d'histoire militaire. Il a consacré une dizaine d'ouvrages aux questions stratégiques, dont le *Traité de stratégie* (4^e édition, 2003).

96, mai 2009, de 740 pages avec 32 contributions. C'est bien la preuve qu'un bon thème de recherche peut rapidement mobiliser et fédérer les énergies.

défense nationale et sécurité collective

11 numéros par an

1 an (France) : 90 €

1 an (UE) : 120 €

1 an (Étranger) : 130 €

version papier

version numérique (pdf par courriel)

Nom _____ Prénom _____

Société _____

Fonction _____

Adresse _____

Courriel _____

Chèque

mandat

CCP Paris 516 57 E

Date _____ Signature _____

BP 8607, 75325 Paris cedex 07
Fax : (33) 01 44 42 31 89 - redac@defnat.com
Paiement en ligne sur www.defnat.com

